This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06183947 2

VICTOIRES,

CONQUÊTES,

DÉSASTRES, REVERS ET GUERRES CIVILES

DES FRANÇAIS.

VICTOIRES,

CONQUÊTES,

DÉSASTRES, REVERS ET GUERRES CIVILES

DES FRANÇAIS,

DE 1792 A 1815,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MILITAIRES ET DE GENS DE LETTRES.

Suum cuique decus posteritas rependit.
TACITE, *Annales*, liv. IV, 35.

24

TOME VINGT-QUATRIÈME.

PARIS,

C. L. F. PANCKOUCKE, ÉDITEUR.

1821.

PLANS

CONTENUS DANS LE TOME VINGT-QUATRIÈME [1].

Le Tome vingt-quatrième est accompagné de cinq cartes, dont deux simples, deux doubles et une triple; ce qui forme neuf planches.

	Pages.
Carte de la marche de Napoléon sur Paris.	9
Plan du combat de Loriol.	68
Carte générale de la campagne de 1815 (planche double).	167
Plan de la bataille de Ligny (planche double).	179
Plan de la bataille de Waterloo (planche triple). . . .	199

[1] Tous ces Plans sont dressés par M. Ambroise TARDIEU, d'après le texte même, et d'après les meilleurs matériaux.

TABLE

DES

CHAPITRES DU VINGT-QUATRIEME VOLUME.

LIVRE X.

CHAPITRE PREMIER.

1815.		Pages.
	Situation des partis en France au commencement de l'année 1815.	1
	Conduite du ministère royal.	3
26 février.	Napoléon quitte l'île d'Elbe pour rentrer en France.	7
1-5 mars.	Napoléon débarque à Cannes sur les côtes du département du Var, et s'avance dans l'intérieur.	9
6.	Rencontre d'un détachement de la garnison de Grenoble; première défection des troupes royales.	11
7.	Entrée de Napoléon à Grenoble.	13
5-8.	On apprend à Paris la nouvelle du débarquement de Cannes; premières mesures arrêtées par le gouvernement.	14
	Entrée et séjour de l'ex-empereur à Lyon. .	16
	Nouvelles mesures du gouvernement; faux bruit de la défaite de Napoléon.	18
	Affaire du général Excelmans	19
	Complot de quelques officiers généraux pour faire marcher leurs troupes sur Paris. . .	21

x

1815.

10 mars. Vaine tentati
frères, po
Fère. . .
Le roi fait
Français.

15. Formation d

16. Séance roy.
Défection d
Napoléon e

N. du 19 au 20 Départ du
Défection d
tion à Sa
demi-sole

20. Aspect de P.
Napoléon ar

CH

21. apoléon-réor.
périal, et p
Tuileries. . .
Tentatives inf
de Reggio e
défection de
Retraite du roi
Le roi quitte la
ite du cou
mercr

1815. Pages.
10 mars. Vaine tentative des généraux Lallemand, frères, pour s'emparer de l'arsenal de la Fère. 22
Le roi fait un appel au dévouement des Français. 24
15. Formation d'une armée sous Paris. 25
16. Séance royale. 27
Défection du maréchal Ney. 29
Napoléon continue à s'avancer sur Paris. . . 32
N. du 19 au 20 Départ du roi. 33
Défection des troupes sous Paris; insurrection à Saint-Denis d'un corps d'officiers à demi-solde. 36
20. Aspect de Paris avant l'entrée de Napoléon. 38
Napoléon arrive au palais des Tuileries. . . 41

CHAPITRE II.

21. Napoléon réorganise le gouvernement impérial, et passe les troupes en revue aux Tuileries. 44
Tentatives infructueuses des maréchaux ducs de Reggio et de Bellune pour arrêter la défection des troupes sous leurs ordres. . 47
Retraite du roi vers la frontière du nord. . . 50
24. Le roi quitte la France. 51
25. Retraite du comte d'Artois et du duc de Berry; marche de la maison militaire du roi sur Armentières. 52
27. La maison du roi est licenciée 54
Mission du duc de Bourbon dans les départemens de l'Ouest. Rassemblement partiel de Vendéens à Beaupréau. 55
6 avril. Le duc de Bourbon s'embarque pour l'Espagne 56

1815. Pages.

Voyage du duc et de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux. 57

Le duc d'Angoulême se rend en Languedoc pour y organiser une armée royale. . . . 59

Voyage du prince en Provence. 61

Etablissement d'un gouvernement royal provisoire à Toulouse. 62

Formation de l'armée royale. 64

28 mars. L'armée royale entre en campagne. 65

30. Combat de Montélimart. 66

2 avril. Combat de Loriol. 68

Progrès de l'armée royale. 71

Opérations de l'aile droite de l'armée royale. 73

Mesures prises par Napoléon pour paralyser le mouvement insurrectionnel du midi. . . 74

Le duc d'Angoulême apprend la défection d'une grande partie de ses troupes de ligne, et se détermine à la retraite. 77

Négociation entre les deux partis. 81

Convention de la Palud. 83

Le général en chef Grouchy refuse de ratifier la capitulation avant d'avoir reçu les ordres de Napoléon à ce sujet, et fait garder à vue le duc d'Angoulême. 84

Napoléon approuve la capitulation. 85

Le duc d'Angoulême s'embarque au port de Cette pour se rendre en Espagne. . . 87

Suite du séjour de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux; le général Clausel marche sur cette ville. 87

La duchesse harangue les troupes de la garnison. 89

1815. Pag

La duchesse d'Angoulême quitte Bordeaux, et s'embarque à Pouillac. 9

Soumission de la Provence et de Marseille; pacification générale du midi. 9

CHAPITRE III.

Congrès de Vienne. 9

13 mars. Déclaration des plénipotentiaires des puissances alliées. 9

25. Traité d'alliance offensive et défensive conclu entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. . 10

Le roi de Naples déclare la guerre à l'Autriche. 10

Mars-Avril. Nouvelle organisation de l'armée française. 10

Avril. Augmentation des forces militaires. 1

Avril.-Mai. Mesures et préparatifs de Napoléon pour entrer en campagne. 1

Etat de l'opinion publique en France. . . . 1

Acte additionnel aux constitutions de l'empire. 1

Mai. Travaux de défense de Paris. 1

Nouveaux troubles dans les départemens de l'ouest.. 1

23. Défaite de l'armée napolitaine; le roi Joachim, expulsé de ses Etats, vient chercher un asile en France. 1

1er juin. Champ de mai; acceptation de l'acte additionnel. 1

CHAPITRE IV.

Mai. Suite des événemens militaires dans la Vendée; combat de l'Aiguillon. 1

1815. Pages

Le gouvernement envoie des négociateurs pour pacifier les départemens insurgés . . 148

26 mai. Affaire d'Aizenay. 149

Le marquis de Laroche-Jacquelein rejette les propositions des négociateurs. 150

1er juin. Les principaux chefs vendéens licencient leurs troupes. 151

2. Combat de Saint-Gilles. 152

4. Combat de Mathes. 153

Dispersion de presque tous les rassemblemens royalistes dans l'ouest. 154

2. Nomination des membres de la chambre des pairs. 155

3. La chambre des représentans se réunit et se constitue. 156

7. Ouverture du corps législatif. 157

12. Napoléon part de Paris pour se mettre à la tête des troupes. 158

Situation des différentes armées françaises. 159

Plan de campagne adopté par Napoléon. . . 161

Ordre du jour du maréchal duc de Dalmatie, major-général. 165

6-14. Mouvemens de différens corps de l'armée française sur la frontière du nord. 167

Proclamation de Napoléon aux troupes de son armée. 168

Emplacement et force des deux armées alliées, prusso-saxonne et anglo-hollandaise. 172

15. L'armée française ouvre la campagne et repousse les avant-postes prussiens. 174

16. Bataille de Ligny et combat des Quatre-Bras. 179

1815. Pages.
17. Suites de la bataille de Ligny; mouvemens de l'armée française. 191
L'armée anglo-hollandaise se retire sur la forêt de Soignes. 193
Retraite de l'armée prusso-saxonne sur Wavres. 195
Position respective des armées dans la nuit du 17. 196
Alarme répandue dans Bruxelles. 198
18. Bataille de Mont-Saint-Jean ou de Waterloo. 199

CHAPITRE V.

Suite de la bataille de Mont-Saint-Jean. . . 231
18-20. Opérations du maréchal Grouchy devant Wavres; sa retraite par Namur et Dinant. 232
20. Napoléon quitte l'armée pour se rendre à Paris. 236
22. Effet que produit dans Paris le retour de Napoléon. 238
Déclaration de la chambre des représentans. 240
21. Message de Napoléon aux deux chambres. . 242
23. Abdication de Napoléon. 244
24. Débats dans les deux chambres; nomination d'une commission provisoire de gouvernement. 247
25. Situation de l'armée française battue à Waterloo 251
26. Suite des opérations militaires dans les départemens de l'ouest; combat de la Roche-Servières; traité de pacification avec les chefs de l'insurrection vendéenne. 251
Opérations de l'armée française dite des Alpes; suspension d'armes. 256

1815. Pages.
25. Adresse de Napoléon à l'armée française. . . 258
27. Les armées anglaise et prussienne s'avancent sur Paris. 260
Le gouvernement provisoire envoie des plénipotentiaires aux puissances alliées pour traiter de la paix. 262
Commissaires nommés pour négocier un armistice avec les généraux en chef Wellington et Blucher. 265
L'armée française du nord prend position sous Paris. 266
28. Napoléon, gardé à vue au château de Malmaison, propose au gouvernement provisoire de se mettre à la tête de l'armée pour repousser les alliés ; il est refusé. 267
29. Napoléon quitte la Malmaison pour aller s'embarquer à Rochefort. 271
Le maréchal prince d'Eckmulh sollicite une suspension d'armes. 273
1er juillet. Les généraux alliés refusent la suspension d'armes demandée. 274
L'armée française se dispose à reprendre l'offensive 276
Combat de Velizy et de Roquencourt. . . . 277
2. Combat de Sèvres 279
1er. Le gouvernement provisoire délibère sur la reddition de Paris. 281
2. Conseil de guerre tenu à la Villette. 283
3. Convention ou capitulation de Paris. 287
3-4. Mouvemens dans Paris et dans l'armée au sujet de la capitulation. 292
4. Proclamation adressée aux Français par le gouvernement provisoire. 294
L'armée française se retire sur la Loire. . . 296

1815. Pages.
Le roi Louis XVIII s'approche de Paris. . . 296
Dernière déclaration de la chambre des représentans. 298
Issue de la mission des plénipotentiaires français auprès des souverains alliés. . . . 300
6. Le duc d'Otrante rend compte de son entrevue avec le duc de Wellington 301
Les alliés entrent dans Paris. 302
Dissolution du gouvernement provisoire et des chambres législatives. 303
Retour du roi dans la capitale. 304
Napoléon se met au pouvoir des Anglais. . . 305

CHAPITRE VI.

Juillet. Dernières opérations de l'armée française dite des Alpes. 308
Mouvemens du corps d'observation commandé par le général Lecourbe; combat sous Béfort; suspension d'armes. 313
Juin.-Juillet. Opérations du corps d'armée du général Rapp sur le Rhin; combats sur la Suffel; Affaire de Hausbergen 323
2-6 septembre. Insurrection à Strasbourg; licenciement de l'armée du Rhin. 335
26 août. Siége et reddition d'Huningue. 352
Septembre. Licenciement de l'armée française. 363
Les puissances alliées relèguent Bonaparte dans l'île Sainte-Hélène. 378

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU TOME VINGT-QUATRIÈME.

TABLE

ALPHABÉTIQUE

ıs les noms de Français ou étrangers, et de tous corps désignés dans le vingt-quatrième volume.

A

ci, 359.
314, 315, 316, 321.
le (baron A. M. d'), 23.
, 189.
, 221.
(duc d'), 130.
, 324, 328, 329, 330,
dre, empereur, 165,
301, 302.
3.
t, 60.
geac (comte d'), 65,

, 376.
, 226.
v, 332.
ssy, 244, 265, 273.
ux, 9.
t, 221.
lême (duc d'), 55, 57,
59, 60, 61, 62, 63, 64,
66, 67, 68, 70, 71, 73,
75, 77, 78, 79, 80, 81,
83, 84, 85, 86, 87, 88,
93, 94.
Angoulême (duchesse d'), 57, 58, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93.
Argenson (d'), 28, 262.
Armand, 354.
Arnault, 376.
Arrighi, 376.
Artois (comte d'), 15, 16, 23, 27, 36, 52, 54, 274, 304.
Aubert, 217.
Autichamp (d'), 56, 57, 135, 148, 149, 150, 151, 252, 253, 256.

B

Bachelu, 188, 202, 204.
Baffert, 311.
Baral (de), 140.
Barbanègre, 352, 353, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362.
Barclay de Tolly (comte), 362.
Baric, 226.
Barrère de Vieuzac, 376.
Barrois, 223.

Bathurst (comte), 234.
Beatrix, 309.
Beauchamps (A.), 3, 54, 57, 105, 255.
Beauharnais (Eugène), 259.
Beauharnais (Hortense), 259.
Beauvais, 256.
Becker, 268, 269, 270, 271, 296, 305, 307.
Bellard, 130.
Belliard, 36, 118, 167.
Beltz, 361.
Benardière (la), 265, 274.
Bentinck (lord), 137.
Berard, 361.
Berandière, 148, 150.
Berge, 63, 69, 82.
Bergeron, 354.
Bernard (prince de Saxe), 178, 187.
Berry (duc de), 25, 36, 37, 45, 47, 51, 52, 53, 304.
Berton, 234.
Bertrand, général, 8, 16, 31, 32, 33, 223, 306, 317, 376, 379.
Beuret, 309.
Beurmann, 330, 331.
Bianchi, 138.
Bigarré, 154, 252.
Bignon (baron), 264, 265, 268, 272, 274, 289, 292.
Blacas (comte de), 35, 51.
Blondel, 361.
Blucher, 165, 172, 179, 181, 182, 184, 186, 192, 195, 196, 198, 199, 214, 218, 222, 223, 226, 227, 230, 232, 233, 234, 251, 261, 263, 264, 265, 271, 272, 274, 275, 276, 278, 279, 280, 284, 287, 288, 289, 300, 304.
Bochaton, 257.
Boisgny (de), 256.
Boissy d'Anglas, 244, 265, 273.
Bon, 320.
Bonaparte, 2, 3, 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14 16, 17, 18, 21, 22, 23 26, 28, 29, 30, 31, 33 36, 37, 38, 39, 40, 41 43, 44, 45, 46, 47 49, 50, 52, 53, 54, 55 57, 58, 59, 60, 62, 63 66, 67, 72, 74, 75, 77 80, 81, 82, 83, 84, 88 87, 88, 94, 96, 97, 99 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 139, 143, 145, 146, 147, 149, 151, 155, 156, 158, 159, 161, 162, 164, 165, 167, 168, 175, 176, 177, 178, 181, 182, 183, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 202, 206, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 222, 226, 227, 228, 230, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 249, 250, 258, 260, 261, 263, 265, 267, 268, 269, 271, 272, 274, 288, 300, 305, 306, 307, 329, 342, 353, 363, 379.

Bonaparte (Lucien), 139, 156, 159, 238, 242, 243, 244, 245, 248, 249.
Bonaparte (Joseph), 139, 159, 238, 245.
Bonaparte (Louis), 139.
Bonaparte (Jérôme), 175, 202, 204, 207, 228.
Bonnemains, 179, 197, 235, 236.
Borghèse (Pauline), 7.
Bory de Saint-Vincent, 376.
Bouchage (vicomte du), 302.
Boulay de la Meurthe (comte), 99, 159, 272, 376.
Bourbon (duc de), 55, 56, 57.
Bourgeois, 311.
Bourmont (de), 175, 179.
Bourrienne, 130.
Brayer, 17, 33, 137, 154, 253, 254, 255, 376.
Briche, 60, 77.
Briqueville, 236, 278.
Breton, 154.
Broglie (de), 28.
Bruges (vicomte de), 60, 77.
Brun, 328.
Brune, 160, 364.
Brunswick-Oels (duc de), 180, 188, 189, 199, 221.
Bulifont, 361.
Bulow, 172, 179, 181, 191, 195, 209, 210, 211, 213, 215, 216, 217, 218, 222, 224, 229, 235, 261.
Burthe, 179, 278.
Bussy (de), 237.

C

Cadoudal (Georges), 62.
Cambacérès, 44, 145, 159. 33, 44, 223, 227, 376.
Cambronne, 8, 10, 11, 32,
Camon, 311.
Campbell, 29.
Canuel, 56, 148, 150.
Capo-d'Istria, 300.
Cardinal, 221.
Carignan (prince de), 278.
Carnot, 44, 132, 159, 239, 242, 246, 250, 270, 271, 281, 376.
Caroline (reine), 7, 138, 139.
Carrion-Nisas, 140, 279, 280, 369.
Castex, 321.
Castlereag (lord), 97.
Caulaincourt (duc de Vicence), 44, 128, 159, 239, 244, 246, 250.
Chabert, 64, 73.
Chaillot, 278.
Chancel, 354.
Charles (archiduc), 105, 362.
Chartran, 75, 76.
Chassé, 221.
Chautard, 8, 9.
Chauvin, 330.
Christiani, 222.
Clairambault, 302.
Clancarty (lord), 262.
Clarcke (duc de Feltre), 24.
Clary (Marius), 176, 177, 236.
Clausel (baron), 87, 88, 90, 92, 93, 160, 256, 375, 376.
Clavel, 315, 316.
Clouet, 175, 179.
Cluys, 376.
Coetlosquet, 302.
Coislin, 148.
Colbert, 237.
Collaert, 221.
Colloredo (comte), 313, 321, 322.
Colville, 201.
Compans, 64.
Constant (Benjamin), 38, 126, 127, 128, 129, 130, 262.
Cook, 189.

Corbineau, 74, 84, 86, 137, 223.
Corsin, 10.
Costaz, 44.
Courbette, 320.
Courtier, 189.
Courtin, 376.
Creneville, 258.
Cretté, 334.
Curial, 47.

D

Dalouzy, 340, 343, 344, 346, 347, 349, 352.
Damas-Crux, 60, 63, 76.
Damas (baron de), 60, 71, 82, 83, 84, 85, 86.
Dambray, 24, 28.
Dandigné, 57, 135, 148, 150, 255.
Daultanne, 63, 80, 81, 82, 83.
Davoust (prince d'Eckmulh), 44, 66, 159, 261, 265, 266, 267, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 280, 283, 287, 289, 292, 293, 365, 366, 369, 370, 371, 373, 374, 375, 376, 377.
Debelle, 66, 67, 68, 69, 70.
Decaen (comte), 58, 63, 118, 160.
Decazes, 304, 368.
Decrès (duc), 44, 128, 159, 239, 246, 267, 268.
Defermon, 159, 376.
Defrance (comte), 375.
Dejean, 186, 237, 244.
Dejean, fils, 376.
Delavalette, 37, 40.
Delort, 186, 203, 212, 216, 217, 218.
Delosme, 322.
Desbureaux, 325.
Desmichels, 176.
Desportes (Félix), 376.
Dessaix, général, 17, 74, 256, 257, 258, 308, 309, 310, 311, 312, 313.
Dessaix, chef de bataillon, 310.
Dessolle, 369.
Devaux, 213.
Digeon, 302.
Dirat, 376.
Domont, 203, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 214.
Doulcet de Pontécoulant, 249, 262, 301.
Drouet, comte d'Erlon, 21, 22, 159, 177, 181, 183, 185, 186, 190, 194, 207, 212, 213, 216, 277, 376.
Drouot, 8, 33, 244, 262, 294, 376.
Dubois (d'Angers), 140, 143.
Duchamp, 33.
Duchaffault, 152.
Duchesne, 259.
Ducreux, 320.
Dufrène de Saint-Léon, 106.
Duhesme, 175, 203, 215, 223, 227.
Dumolard, 376.
Dupérat, 148, 152, 256.
Dupin, 156, 243, 247,
Dupont (de l'Eure), 244.
Duras (duc de), 35.
Durbach, 376.
Durfort-Civrac, 152.
Durhône, 311.
Durosnel, 261.
Durutte, 203, 207.

E

Ernouf, 62, 64, 72, 73, 75, 79, 81, 93, 94.

Escars (vicomte d'), 61, 65, 67, 68, 70, 78, 84.
Esterlin (l'), 311.
Estèves, 153, 253.
Evain, 281.
Excelmans, 19, 20, 37, 38, 39, 50, 179, 182, 187, 192, 197, 214, 233, 234, 235, 276, 277, 278, 376.

F

Farine, 212.
Fargues (comte de), 17.
Fauche-Borel, 104, 105.
Favier, 332.
Feisthamel, 316, 317, 319, 320.
Ferdinand, roi de Naples, 97, 138.
Ferrand, 28, 37.
Fesch, 139.
Finella, 311,
Flahaut, 132, 181, 223, 237, 271.
Flaugergues, 28, 244, 265, 273.
Flavigny, 148, 150.
Foissac-Latour, 302.
Fondoas, 278.
Forbin-Janson, 184, 376.
Fouché (duc d'Otrante), 44, 28, 159, 239, 245, 246, 250, 266, 268, 270, 273, 282, 283, 288, 289, 294, 298, 301, 303, 368.
Fourier, 18.
Foy, 188, 202, 208.
Frœlich, 317.
François II, 97, 105, 106, 132, 165, 302, 361.
Frédéric-Guillaume, 104, 105, 165.
Frédéric, prince des Pays-Bas, 201.
Fressinet, 376.
Friant, 47, 203, 220.
Frimont, 258, 308, 312.
Fririon, 331.

G

Gamot, 30.
Garavàque, 189.
Gardanne, 62, 73, 74.
Garnier (de Saintes), 376.
Garreau, 376.
Gaudin, général, 30.
Gaudin (duc de Gaëte), 44, 246.
Gazan, 281, 283.
Gérard (comte), 159, 165, 167, 175, 176, 186, 232, 233, 325, 365, 369.
Germanowski, 33.
Gervais, 311.
Ghigny, 221.
Gillet, 276.
Gilly, 65, 77, 82, 83, 84, 85, 375, 376.
Girard, 32, 178, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 193, 226, 228.
Gourgaud, 175, 223, 272, 306, 307, 379.
Gouvion-Saint-Cyr (comte), 302, 367.
Grandjean, 324, 329.
Grénier, 244, 250, 281.
Grosbon, 152, 153.
Grouchy, 74, 78, 80, 84, 85, 86, 93, 94, 159, 168, 177, 178, 181, 184, 187, 191, 192, 193, 195, 196, 197, 198, 207, 209, 210, 211, 214, 220, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 251, 260, 261, 365, 375, 376.
Grouvel, 334.

Gudin, 321, 328, 331.
Guillemot, 289, 292.
Guiche (duc de), 84.
Guizot, 5.
Guyot, 203, 217, 218, 222.

H

Hardenberg (prince de), 104.
Harel, 376.
Harispe, 58.
Hautpoult (d'), chef de bataillon, 66, 67, 78.
Haxo, 202, 366, 369.
Hérault, 361.
Hervey (T. B.), 292.
Hill, 174.
Hochberg (comte d'), 362.
Hullin, 376.
Hulot, 302.

J

Jacquet, 319.
Jacquinot, 203, 207, 216.
Jamin, 222.
Jare, 312.
Jaucourt (comte de), 130.
Jean (archiduc), 353, 356, 357, 361, 362.
Jeannin, 203.
Josserand, 320.
Joséphine (impératrice), 40, 259.
Jourdan, 262.

K

Keith (lord), 306, 378.
Kellermann (duc de Valmy), 177, 181, 188, 189, 190, 196, 203, 204, 205, 208, 213, 217, 366, 367, 369.
Keminger, 361.
Kleist, 165.
Knesebeck, 300.
Koller, 29.

L

Laage (baron de), 252.
Labédoyère, 13, 32, 33, 45, 223, 249, 376.
Labisbal (comte de), 256.
Laborde (Alexandre de), 34, 35, 36, 59, 75.
Lafond, 76.
La Fayette, 28, 240, 243, 244, 248, 262, 300.
Lafitte, général, 67.
Lafitte, banquier, 296.
Laforêt, 262.
Lagrange (comte), 53.
Lainé, 24, 28.
Lallemand, frères, 21, 22, 23, 213, 306, 376.
Lallier, 354, 358.
Lamarque (Maximilien), 149, 155, 160, 237, 252, 253, 254, 255, 256, 376.
Lamy, 189.
Langlois, 226.
Lanjuinais, 156, 244, 304.
Laroche, 335.
Lascases (comte de), 306, 379.
Lascases, fils, 306.
Lassart, 11.
Latapie, 260.
Lavalette (comte de), 376.
Laurent, chirurgien, 361.
Lauriston, 45, 53.
Leclerc, 79.
Lecourbe, 160, 237, 258, 313, 314, 318, 319, 320, 321,
Lefebvre (duc de Dantzig), 281, 282.
Lefebvre-Desnouettes, 21, 22, 23, 49, 176, 183, 188, 193, 203, 216, 217, 376.

Lefol, 365, 370.
Lelorgue-Dideville, 376.
Lepelletier (Félix), 376.
Letellier, 84.
Letitia, mère de Napoléon, 139.
Letort, 45, 118, 178.
Letourville, 354.
Lévi (vicomte de), 84.
Lhéritier, 203, 217, 218.
Louis XVIII, 2, 3, 9, 13, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 59, 60, 61, 62, 63, 75, 76, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 98, 99, 104, 105, 113, 125, 126, 130, 131, 132, 148, 149, 151, 156, 266, 275, 282, 284, 285, 288, 293, 296, 297, 300, 301, 302, 303, 304, 313, 325, 333, 334, 337, 338, 351, 360, 361, 363, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377.
Loverdo, 62, 73, 74, 79.
Lultz, 361.
Lynch (comte), 88, 130.
Lyons, 22, 23.

M

Macdonald (duc de Tarente), 15, 16, 25, 50, 51, 165, 248, 302, 363, 377.
Madeleine, 312.
Macerone, 288.
Maison (comte), 36, 37.
Malartic (de), 148, 149, 150.
Maransin, 309, 311.
Marbot, 376.
Marcognet, 203, 207.
Maret (duc de Bassano), 45, 52, 85, 237, 238, 244, 271, 376.
Marmont (duc de Raguse), 50, 53, 130, 165.
Marnier (Jules), 337.
Martel, 314.
Martin, 226.
Mallet, 221.
Mante, 311.
Manuel, 243, 250, 304.
Marc, 322.
Marie-Louise, impératrice, 29, 104, 105, 106, 132.
Masséna (prince d'Essling), 62, 75, 93, 261, 281, 303.
Maurin, 197, 233.
Magnier, 67, 68, 75, 79, 85.
Mécusson, 364.
Méhée-Latouche, 376.
Mellinet, 376.
Merle, 60, 66, 78.
Merlin (de Douai), 159, 376.
Merlin, général, 323, 329, 331.
Metternich (prince), 262, 302.
Meunier Saint-Clair, 319.
Meuziau, 316, 317, 319, 321, 322.
Meynardier, 309, 310.
Michel, 220.
Milhaud (comte), 182, 184, 186, 192, 194, 195, 196, 203, 205, 206, 212, 213, 216, 217, 218, 368, 374, 375.
Minal, 221.
Miollis, 118.
Mirabeau, 304.
Molé, 44.
Molitor, 323.
Mollien (comte), 44, 159, 246.

Moncey (duc de Conégliano), 44, 314, 317.
Moncey, fils, colonel, 45, 314, 317.
Montagnier, 332.
Montesquiou (l'abbé de), 26, 130.
Montfalcon, 257, 258, 309, 310.
Montferré, 69, 78, 79.
Montfort, 319, 320.
Montholon-Semouville, 306, 379.
Montmarie (baron), 53.
Montron, 106.
Morand, 134, 135, 203, 216, 237.
Moreau, 62, 302.
Morelli, 321.
Mortier (duc de Trévise), 22, 51, 52.
Moritz, 361.
Mounier, 69, 72.
Mourgues (Scipion), 247.
Mouthon, 311.
Mouton (comte de Lobau), 159, 192, 193, 210, 215, 216, 225, 227, 376.
Mouton-Duvernet, 74, 281, 283, 376.
Muffling (baron), 292.
Murat, 7, 20, 97, 106, 107, 108, 109, 137, 138, 139.
Muyeau, 311.

N

Nantouillet, 52.
Nègre, 228.
Neipperg, 138.
Nesselrode (comte), 302.
Ney, maréchal, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 48, 175, 176, 177, 178, 181, 182, 186, 188, 189, 190, 192, 193, 194, 209, 211, 216, 217, 218, 220, 223, 249, 376.
Noailles (Alexis de), 130.
Noël, 70.
Noireau, 56, 57, 154.
Noyau (vicomte de), 78.
Nugent, 137, 138.

O

O'Donnel (Joseph), 256.
Orange (prince d'), 174, 187, 199.
Orléans (duc d'), 15, 16, 18, 23, 51, 265.
Oudinot (duc de Reggio), 47, 48, 165, 248, 302.
Oudinot, fils, colonel, 48.

P

Palau (Isaac), fourrier, 217.
Palmaert, 328.
Pajol, 175, 176, 177, 179, 182, 187, 191, 192, 194, 197, 203, 214, 233, 234.
Pêcheux, 186.
Penne, 235.
Pelet, 219, 224, 225, 226, 237, 260, 293, 294.
Pélissier, 76, 77.
Pérignon, 63, 76.
Perrin, 311.
Petit, 222, 225, 237, 260, 294.
Peyremond, 62.
Picton, 189, 212.
Pie VII, 249.
Pion, 23.
Pirch, 172, 179, 222, 236.
Piré, 74, 78, 80, 81, 178, 188, 202, 277, 278, 376.
Pitt (Williams), 97.
Poirin, 361.

Pons, 312.
Ponsomby (Williams), 212.
Ponthon, 281.
Poret de Morvan, 220.
Pozzo-di-Borgo, 302.
Prost, 318.
Puthod, 312.

Q

Quinette (baron), 250.

R

Radet, 87.
Rambourg, 318.
Rapp, 118, 160, 237, 258, 262, 323, 324, 325, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 337, 339, 341, 342, 344, 345, 348, 350, 352.
Réal (comte), 376.
Reille (comte), 159, 177, 178, 181, 190, 208, 220, 261, 375.
Regnault de-Saint-Jean-d'Angély, 159, 239, 241, 242, 245, 246, 248, 250, 376.
Résigny (de), 148.
Revest, 287.
Rey (A. G), 64.
Riboissière (de la), 148.
Richelieu (duc de), 377.
Rigaud, 23, 49.
Rivière (marquis de), 61, 62, 86.
Robert, 152.
Roch, 309.
Roguet, 47, 222.
Rossé, 361.
Roull, 11.
Rousseau, 154.
Roussel-d'Hurbal, 203, 217, 218.
Rottembourg, 323, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 349.
Rubillon, 258, 311.

S

Sacken, 165.
Saint-Amand, 278.
Saint-Aulaire (comte de), 76.
Saint-Hubert, 148, 253.
Saint-Laurent, 81, 83.
Sapinaud, 56, 135, 136, 148, 149, 150, 151, 252, 253, 255, 256.
Sarte, 361.
Savary (duc de Rovigo), 44, 306, 376.
Schneider (colonel), 335, 340.
Schneider, capitaine d'artillerie, 361.
Schwartzenberg (prince), 165, 225.
Sebastiani, 262, 301.
Sécillon (de), 148.
Seganville, 321, 322.
Ségur (comte de), 40.
Semelé, 338.
Simmer, 203,
Simonneau, 278.
Sol de Grisolle, 148, 154,
Solignac, 245, 304.
Sosthène-La-Rochefoucault, 130.
Soult (duc de Dalmatie), 18, 20, 24, 165, 181, 190, 200, 210, 211, 223, 226, 235, 237, 258, 260, 281, 282, 376.
Stassart (de), 106.
Stewart (lord), 300.
Strolz, 278.
Subervie, 194, 195, 196, 203, 205, 206, 209, 211.

Suchet (duc d'Albufera), 94, 159, 163, 256, 257, 308, 312.
Suzannet, 56, 57, 135, 136, 148, 149, 150, 151, 252, 253, 254, 256.

T

Tacquenet, 320.
Taillade, 9.
Taillepied de Bondy, 289, 292.
Talhouet (comte), 22.
Talleyrand (prince Maurice de), 97, 106, 130, 302.
Talon, 52.
Tarravant, 311.
Terray, 311.
Teste, 192, 197, 233, 234, 235, 365, 370, 373, 374, 375.
Teulet, 76.
Thibaudeau (comte), 244, 246, 3,6.
Thielmann, 172, 230, 233, 235, 236.
Tindal, 22?.
Titard, 311.
Travers, 212, 217.
Travot, 135, 137, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 253, 255.
Trémouille (prince de la), 55.
Trep, 279.
Trip, 221.
Tromelin, 288.
Trullard, 320.
Turot, 217.

V

Vacquant, 333.
Valazé, 323.
Valence, 265, 273.
Vallin, 233, 234.
Vandamme (comte) 175, 176, 178, 179 186, 233, 235, 236 262, 276, 277, 280 365, 376.
Van-Merle, 221.
Vecho, 360.
Verdier, 304.
Verdière, 332.
Vialannes, 375.
Vichery, 234, 276, 27
Victor (duc de Bellun
Villatte, 302.
Villoutreys, 175, 179.
Vincent (baron), 105, 27
Vitroles (baron de), 62, 76, 130, 293, 302.
Vogué (comte de), 66,
Volckmann, 343.
Voyerie (de la), 256.
Voyrol, 228, 334.

W

Walmoden, 300.
Walter, 328.
Wathier (Saint-Alph 203, 212, 216.
Wellington (lord), 16 175, 179, 180, 181 191, 192, 193, 195 199, 209, 214, 218 226, 234, 251, 261 265, 268, 272, 274 280, 284, 288, 289 301, 302, 378.
Wendenheim, 3 3.
Westphalen (comte de
Wurtemberg (prince de 353, 354.

Y

Yorck, 165.

ARMÉES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Armée française.

GARDE IMPÉRIALE, 8, 9, 11, 12, 22, 23, 29, 42, 46, 47, 48, 52, 74, 93, 109, 110, 134, 137, 145, 159, 161, 162, 168, 176, 177, 178, 181, 182, 184, 185, 186, 188, 191, 193, 194, 196, 203, 205, 206, 207, 213, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 253, 254, 260, 261, 262, 276, 279, 293, 367.

INFANTERIE DE LIGNE. — Deuxième, 91, 279, — cinquième, 91, — sixième, 74, 91, 315, — septième, 13, 14, 91, — neuvième, 64, 73, 91, — dixième, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 94, — onzième, 13, — douzième, 49, — treizième, 77, — dix-huitième, 328, 334, 335, — vingtième, 17, — vingt-quatrième, 17, 312, — vingt-septième, 154, 253, 254, — trente-deuxième 332, 335, trente-neuvième, 326, 327, — quarante-deuxième, 69, 70, 257, 258, 311, — quarante-quatrième, 277, 278, — quarante-septième 253 254, — quarante-neuvième, 74, — cinquante-deuxième, 314, 315, 319, — cinquante-troisième, 257, 311, — cinquante-sixième, 330, 331, — cinquante-septième, 334, 335, — cinquante-huitième, 64, 73, 74, 340, 343, — soixante-deuxième 316, 319, — soixante-troisième, 65, 76, — soixante-cinquième, 365, — soixante-treizième, 77, — soixante-quinzième, 365, — quatre-vingt-troisième, 64, 74, — quatre-vingt-septième, 64, 73, — quatre-vingt-seizième, 256, — cent-deuxième, 314, 3 6, — cent cinquième, 330, 331.

INFANTERIE LÉGÈRE. — Premier, 91, — troisième, 91, — quatrième, 91, — cinquième, 91, — sixième, 78, 91, — septième, 340, — huitième, 253, 254, 365, — dixième, 330, 331, 334.

ARTILLERIE A PIED. — Premier, 353, — deuxième, 23.

CAVALERIE. — CHASSEURS A CHEVAL. Premier, 91, 277, 278, — deuxième, 91, — troisième, 91, — quatrième, 91, 176, 277, 278, — cinquième, 91, — sixième, 22, 91, 119, — septième, 91, 325, 332, 348, — huitième, 91, — neuvième, 176, — dixième, 77, 80, 81, 84, — treizième, 321, — quatorzième, 64, 65, 66, 79, 82.

CUIRASSIERS. — Premier, 91, — deuxième, 91, — troisième, 91, — quatrième, 91, — cinquième, 91, — sixième, 212, — huitième, 189, — neuvième, 212, 217, — dixième, 217, — onzième, 189, — douzième, 212, 217.
DRAGONS. — Premier, 91, — deuxième, 91, — troisième, 91, — quatrième, 91, 235, — cinquième, 91, 278, — onzième, 325, 332, — douzième, — 235, 254, — treizième, 17, — quinzième, 277, 278, — dix-huitième, 257, — vingtième, 236, 277, 278.
HUSSARDS. — Premier, 48, 91, — deuxième, 91, 314, 321, — troisième, 91, 314, 320, — quatrième, 13, 16, 91, — cinquième, 49, 91, — sixième, — 91, 278, 370, 374, — septième, 91.
LANCIERS — Premier, 91, — deuxième, 91, — troisième, 91, quatrième, 91, 212, — cinquième, 91.
GARDES NATION. — DU JURA, 320, — DE LYON, 18, — DE HAUTE-SAONE, 321, — DE SAONE ET LOIRE, 316, 318, 319, 320.
SAPEURS. — Troisième r., 13.

Maison militaire du roi.

CHEVAU-LÉGERS, 52, 53,
GARDES-DU-CORPS DU ROI, 52, — DE MONSIEUR, 52.
GENDARMES, 52.
GRENADIERS A CHEVAL, 52, 53.
MOUSQUETAIRES, 45, 52, 54.

Corps faisant partie de l'armée royale.

RÉGIMENT D'ANGOULÊME, 91, — PREMIER ÉTRANGER, 65, 66, 68, 69, 84.
CHASSEURS DE VAUCLUSE, 68, 82.
DOUANIERS, 68.
GARDES NATIONALES DU GERS, 68, 82, — DE L'HÉRAULT, 68, 82.
VOLONTAIRES BORDELAIS, 88, — DE MONTPELLIER, 68, — — ROYAUX, 52, 60, 65, 66, 84.

Armées étrangères.

ANGLAIS, n°. 1, 189, 208, 217, 221.
ECOSSAIS, 213.
PRUSSIENS, 189, 224, 227.
AUTRICHIENS, 317, 322.

FIN DE LA TABLE DES NOMS DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

VICTOIRES, CONQUÊTES,

DÉSASTRES, REVERS ET GUERRES CIVILES

DES FRANÇAIS,

DE 1792 A 1815.

LIVRE DIXIEME.

SEPTIÈME COALITION.

CAMPAGNE DES CENT JOURS.

CHAPITRE PREMIER.

ANNÉE 1815.

Situation des partis en France au commencement de l'année 1815. Conduite du ministère royal. Napoléon quitte l'île d'Elbe pour rentrer en France; il débarque à Cannes sur les côtes du département du Var, et s'avance dans l'intérieur. Rencontre d'un détachement de la garnison de Grenoble; première défection des troupes royales. Napoléon entre à Grenoble. On apprend à Paris la nouvelle du débarquement de Cannes; premières mesures arrêtées par le gouvernement. Entrée et séjour de l'ex-empereur à Lyon. Affaire du général Excelmans. Complot de quelques officiers-généraux pour faire marcher leurs troupes sur Paris. Vaine tentative des généraux Lallemand, frères, pour s'emparer de l'arsenal de la Fère. Le roi fait un appel au dévouement des Français. Formation d'une armée sous Paris. Séance royale à la chambre des députés. Défection du maréchal Ney. Napoléon continue à s'avancer sur Paris. Départ du roi. Défection des troupes sous Paris; insurrection à Saint-Denis d'un corps d'officiers à demi-solde. Physionomie de Paris avant l'entrée de Napoléon; son arrivée au palais des Tuileries.

Le trône antique des Bourbons était relevé sur des bases constitutionnelles qui devaient garantir la longue durée de 1815. France.

LIBRARY [1821] NEW-YORK.

1815. France. son existence nouvelle. Louis XVIII, en donnant une charte à la nation française, s'était engagé à maintenir les conquêtes morales de cette révolution, qui, pendant vingt-deux années, avait tenu la partie la plus policée du globe dans un état de guerre permanent. Napoléon, confiné dans une île de la Méditerranée, semblait réduit à l'impuissance absolue de troubler la paix que les peuples avaient achetée au prix de tant de sang et de si grands sacrifices. Sa chute inattendue ramenait la France dans ses anciennes limites, et rétablissait l'ancien système politique de l'Europe.

Toutefois, les partis que nous avons signalés à la fin du volume précédent, n'avaient pu se rapprocher et se confondre dans un seul intérêt. Tout indiquait encore l'existence d'une grande diversité d'opinion dans les classes les plus nombreuses de la nation. Des esprits sages et modérés entrevoyaient avec douleur l'époque prochaine où les dissensions éclateraien « sous une dynastie rétablie après un long intervalle et pa l'intervention d'une force étrangère [1]. » Ils regrettaient de ne pas trouver dans le contrat du monarque avec la nation « tout ce qui pouvait prouver le vœu des Français, quand même ces principes n'auraient pas été généralement reconnus en France [2]. »

Plusieurs lois sur des objets d'une haute importance, et particulièrement sur les biens nationaux et sur la liberté de la presse, avaient été discutées dans les deux chambres; et, quoiqu'elles eussent passé à une grande majorité en faveur du ministère, elles n'en étaient pas moins improuvées dans les départemens et dans un grand nombre de cercles de la capitale. L'armée, qui avait combattu vingt ans sous Napoléon ne pouvait avoir prêté, qu'avec une certaine répugnance

[1] John Bigland, *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe*, traduction de J. Mac-Carthy, tom. III, chap. 6.

[2] Madame de Staël, *Considérations sur la révolution française.*

en conservant une arrière-pensée, des sermens exigés, pour ainsi dire, par les puissances étrangères. C'était donc les militaires, principalement, qui manifestaient le plus, à un petit nombre d'exceptions près, une opinion défavorable au nouvel ordre de chose. En présence des soldats de l'Europe, qu'ils avaient si souvent vaincus, ils se considéraient encore comme appelés à reconquérir leur propre gloire et l'honneur de leur pays. 1815. France.

Cependant, l'année 1815 s'était ouverte à Paris, par ces adresses, ces protestations d'amour et de dévouement, ces démonstrations de fidélité, que l'on voit dans l'histoire prodiguées aux mauvais comme aux bons gouvernemens.

Conduite du ministère royal. — Des ordonnances sur la réorganisation des corps militaires de la maison du roi, qui furent rétablis sur l'ancien pied; des réglemens de police relatifs au culte religieux; et, plus encore, les discours, les prétentions avouées des courtisans, d'une foule d'individus des classes autrefois privilegiées, décimés et dispersés sous le régime conventionnel, séduits ou contenus par Napoléon [1]: toutes ces causes réunies firent penser que la guerre du droit avec le privilége allait se renouveler, et que l'intention du gouvernement était peut-être de ramener la nation aux prin-

[1] Un écrivain (M. A. Beauchamps), que ne peuvent désavouer les hommes dont nous parlons, leur prête ce langage: « La charte est une *sorte de transition entre le monarque et des sujets révoltés*, mélange de toutes les constitutions antérieures, fruit des erreurs de notre fatale révolution. Quoi! *un propriétaire*, chassé et proscrit par ses mandataires et ses serviteurs, *rentrerait dans sa propriété*, en se mettant sous la tutelle de ceux qui l'ont dépouillé! Il serait réduit à souscrire *un pacte frauduleux* qui leur conserverait leurs places, leurs gages et une funeste influence! S'il s'agit de régner avec les erremens de Bonaparte, alors, n'en doutons pas, ce gouvernement si monstrueux, si ruineux, conspirera contre Louis XVIII et sa famille; *et bientôt on reverra les souverains de l'Europe, aux prises avec une nouvelle armée de factieux, se repentir de leur imprévoyance.* Si la révolution a tout changé, si la France ressemble à un malade sortant d'une longue et cruelle agonie, le médecin, instruit par toutes les

1815. France.

cipes surannés de l'ancien régime : bien que, dans le car tère de l'auteur de la charte, rien ne parût justifier de se blables craintes.

D'un autre côté, si les différens motifs que nous ven d'exposer se trouvaient de nature à inspirer la méfiance amis de la liberté constitutionnelle envers le gouvernemen il existait un certain nombre d'hommes turbulens qui s'eff çaient d'aggraver le mécontentement public, en annonç la très-prochaine mise à exécution de projets qui n'avai pu être formés sérieusement que par quelques autres f tieux; comme la révocation de la vente des biens nationau le rétablissement de la dîme, des droits féodaux, etc., e

Mais, pour donner une idée plus positive de la situati des choses à l'époque où commencèrent les événemens q nous nous proposons de retracer, nous emprunterons crayon d'un publiciste, dont les injures de ses adversai ont rendu l'autorité encore plus respectable à nos yeux.

« Un ministère incohérent, sans système, plus inqui par de petits débats intérieurs que par de grandes influenc politiques; la bonne foi suspecte, non à raison d'actes men çans, mais par un sentiment secret de l'irrésolution et de l'i puissance; une chambre des députés, faible, timide, ign rant son importance et comme surprise de sa liberté; peuple stupéfait, pour ainsi dire, d'avoir passé du régime plus agité à un état si tiède, et encore tout ému de l'acti pesante du despotisme, doutant presque de la réalité d'

crises, ne devrait-il pas s'attacher à prévenir les accidens qui amèneront infai liblement de nouvelles rechutes? En trouverons-nous les préservatifs dans ce charte nouvelle? Suffira-t-elle pour contenir les factieux? Craignons qu'elle serve de *palladium* à toutes les passions, à tous les crimes, et qu'elle n'enfan la plus cruelle anarchie. Non, jamais nous n'aurons la stabilité *qu'au sein notre ancienne constitution.*

(*Histoire des campagnes de* 1814 *et* 1815. Seconde partie, tom. 1 pag. 12 et 13. Paris, chez Le Normant. 1817.

gouvernement si inaperçu; des ambitions individuelles cherchant leur point d'appui dans d'obscures intrigues ou des relations privées, plutôt que dans les sentimens ou les intérêts généraux; nulle action, tant soi peu énergique, du pouvoir sur la société et de la société sur le pouvoir; un réveil lent, partiel et douteux des esprits; un bonheur chargé d'inquiétudes et de périls; une liberté entière, mais sans confiance; enfin (qu'on me passe l'expression), un *rappetissement* universel et subit des événemens, des émotions, des existences, des personnes, des choses [1]. » 1814. France.

D'autres écrivains ont beaucoup parlé de la *conspiration* du 20 mars, et sont entrés, à ce sujet, dans de très-grands détails. Ils ont soigneusement recueilli tous les bruits, les suppositions, les prétendues révélations que la haine et l'esprit de parti ont cherché à accréditer; mais les débats des différens procès intentés aux complices présumés de cette conspiration, n'ont pu démontrer matériellement son existence.

On peut donc considérer la péripétie de 1815, non pas comme la suite d'un complot dérobé à la surveillance du ministère royal, mais comme le résultat d'une révolution nouvelle, dont la situation des partis en France (au mois de février de cette même année), ne pouvait qu'accélérer le développement.

Napoléon connaissait, ainsi que toute l'Europe, cet état de choses. Il lui suffisait de lire les papiers périodiques pour être informé des causes d'un mécontentement qui prenait, chaque jour, plus d'intensité. Il pensait à en tirer parti, lorsque des renseignemens verbaux que lui donna un colonel, débarqué, le 23, à l'île d'Elbe [2], lui firent prendre la

[1] F. Guizot, *Du gouvernement de la France depuis la restauration, etc.*

[2] Cet officier fut tué à Waterloo. N'ayant pu obtenir de l'activité après la restauration, il avait pris le parti d'aller trouver Napoléon à l'île d'Elbe, pour lui offrir ses services (*Voyez* les Mémoires publiés à Londres en 1819, et attribués au sieur F...., secrétaire de Napoléon).

1815. France. résolution de hâter l'expédition méditée. Voilà, peut-être, tout le secret de son départ, et de la catastrophe qui en fut la suite.

Le récit que nous allons commencer présentera une des plus fortes leçons qu'aient jamais reçues les gouvernemens. Nous remarquerons, sans qu'il entre dans notre pensée de nous déclarer les apologistes d'une rébellion toujours coupable, lorsqu'elle a lieu contre une autorité légitimement constituée, que, toutes les fois qu'une révolution a lieu dans l'Etat, c'est aux agens du pouvoir qu'il faut s'en prendre. Ceux qui se mettent à la tête d'un mouvement n'en sont souvent que les instrumens forcés ; les véritables auteurs sont ceux qui, chargés par le monarque d'étudier les causes de malaise et de mécontentement qui peuvent entraver l'action du gouvernement, laissent empirer le mal au lieu d'y porter un remède salutaire et efficace, en faisant disparaître les abus et en redressant les griefs.

Lorsque Napoléon osa prendre la détermination de remettre le pied sur le sol français, un parti s'efforçait, contre l'intention du roi, de blesser et d'humilier l'armée dans ce qu'elle avait de plus cher. Des hommes, qui se disaient les amis exclusifs de la royauté, insultaient à la gloire des anciens vainqueurs de l'Europe, représentaient vingt ans d'exploits comme une longue révolte, déclaraient déshonorés et infâmes les lauriers moissonnés sur tant de champs de bataille, les cicatrices des plus nobles blessures.

D'autre part, le corps d'élite qui avait entouré l'empereur déchu, n'occupant plus que le second rang dans l'armée par la création de la maison militaire du roi, se montrait sensible à cette marque de méfiance qu'il croyait n'avoir point méritée. Un grand nombre d'officiers avaient été mis à la demi-solde et remplacés en partie par quelques hommes qui n'avaient point servi sous les bannières victorieuses. La décoration

ıeur commençait à être si prodiguée, qu'on pouvait 1815.
à l'intention indirecte de la discréditer dans l'opinion. France.
ıs le répétons, loin de nous l'idée de faire l'apologie de
:llion; mais nous avons dû exposer les torts d'un minis-
nprévoyant, et rapprocher les faits qui les établissent.
ues actes émanés d'un système plus conforme à l'esprit
:harte, c'est-à-dire, franchement constitutionnel, quel-
désaveux énergiques des agens qui fomentaient les
:s, qui inquiétaient les intérêts nationaux et irritaient
ıe tous les amours-propres, eussent suffi pour ramener
on publique.

voléon quitte l'île d'Elbe pour rentrer en France. — 26 février.
s le commencement de février, l'admission des étran-
ans l'île d'Elbe était rigoureusement défendue par Na-
ı, sous le prétexte de se débarrasser des visites impor-
d'un grand nombre de voyageurs, dont quelques-uns
t poussé, jusqu'à l'indiscrétion, une curiosité assez na-
d'ailleurs; mais, des motifs plus importans avaient
ıiné cette mesure. L'ex-empereur s'était mis en com-
ation avec sa famille. Une correspondance très-active
t entre lui et sa sœur Caroline, femme de Joachim,
:ntremise de son autre sœur Pauline Borghèse. Nous
ıs point de documens assez positifs pour faire connaître
lue des rapports que cette correspondance avait établis,
l était précisément leur objet. Quoi qu'il en soit, bien
le d'Elbe fût sous une espèce de surveillance de la part
:lques bâtimens anglais et français, il paraît que ni les
i les autres n'avaient ordre de s'opposer aux volontés
ıverain déchu qui l'habitait [1].

26, après avoir fait ses préparatifs avec la plus grande
té et dans un profond secret, Napoléon, accompagné

:sque toutes les relations s'accordent sur ce point historique.

1815. France. des généraux Bertrand, Drouot [1], Cambronne, et des autres officiers supérieurs qui l'avaient suivi dans son exil, s'embarqua, à neuf heures du soir, sur un brick de guerre portant vingt-six canons [2], avec les quatre cents hommes de sa garde, qu'il avait conservés. Trois autres bâtimens, qui se trouvaient dans le port, et sur lesquels on avait mis embargo, reçurent deux cents hommes d'infanterie, cent Polonais, et un bataillon de flanqueurs, fort de deux cents et quelques hommes, presque tous corses ou italiens. Le vent, venant du sud, était favorable. Le capitaine du brick, Chautard, espérait que, avant le jour, l'île de Capraia serait doublée, et que les bâtimens seraient hors des croisières française et anglaise; mais cet espoir fut déçu. On avait à peine doublé le cap Saint-André de l'île d'Elbe, que le vent mollit, la mer devint calme. Au lever de l'aurore, le brick n'avait fait que six lieues, et se trouvait encore, ainsi que les autres bâtimens, entre l'île de Capraia et la côte elboise, en vue des croisières.

Le péril paraissait imminent; les officiers de marine étaient d'avis de retourner à Porto-Ferrajo. Napoléon ordonna qu'on continuât la navigation, se proposant, en dernière ressource, d'aborder les bâtimens croiseurs pour tenter de les enlever. Ceux-ci consistaient en deux frégates et un brick de la marine française. Quelques renseignemens obtenus d'avance sur les dispositions des équipages, permettaient de croire qu'ils arboreraient le pavillon tricolore sans grande difficulté. Vers midi, le vent fraîchit un peu; à quatre heures le convoi se trouva à la hauteur de Livourne. Une frégate paraissait à cinq lieues sous le vent; une autre était en vue vers les côtes de

[1] On dit que ce dernier répondit à Napoléon, qui lui demandait, avant de quitter l'île, s'il savait où il allait. « Non, Sire, et je ne veux pas le savoir; car si j'en étais informé, peut-être ne vous suivrais-je pas. »

[2] Ce brick, nommé l'*Inconstant*, était de construction française, et avait été donné à Napoléon, en toute propriété, par le nouveau gouvernement.

CARTE
DE LA MARCHE
DE NAPOLÉON
SUR PARIS,
en 1815.
PARIS
SEINE
MARNE
SEINE ET OISE
SEINE ET MARNE
Melun
Fontainebleau
Montereau
Troyes
AUBE
LOIRET
Auxerre
YONNE
Avallon
Dijon
COTE D'OR
HTE SAONE
Besançon
DOUBS
Bourges
NIÈVRE
Nevers
Autun
Chalons sur Saône
SAONE ET LOIRE
Lons le Saunier
JURA
Moulins
ALLIER
Mâcon
Bourg
Genève
Villefranche
Lyon
Clermont
PUY DE DOME
Montbrison
Bourgoing
Grenoble
CANTAL
HTE LOIRE
Le Puy
Valence
Aurillac
Mende
Privas
Gap
HAUTES ALPES
Rhodez
GARD
Digne
Nismes
Avignon
Barcelonne
Montpellier
BOUCHES DU RHONE
Draguignan
Cannes
Carcassonne
Bouches du Rhône
Marseille
AUDE
MER MÉDITERRANÉE
Iles d'Hyeres
25
30 Lieues

orse; un troisième bâtiment de guerre venait droit vent ar- 1815.
ière à la rencontre du brick que montait Napoléon. A six France.
eures, les deux bâtimens se croisèrent, et le capitaine
hautard, reconnaissant le brick le *Zéphir*, monté par le
eutenant de vaisseau Andrieux, proposa de parler à cet of-
cier pour l'engager à arborer le pavillon tricolore; mais Na-
oléon préférant passer près du brick sans être reconnu, or-
onna aux grenadiers de la garde d'ôter leurs bonnets et de
e cacher dans l'entre-pont. Les deux bricks passèrent bord à
ord. Dès qu'on fut à portée de voix, le lieutenant Taillade
(du brick elbois) demanda au capitaine Andrieux s'il avait
les commissions pour Gênes; et après quelques honnêtetés
éciproques, les deux bâtimens, allant en sens contraire, se
erdirent bientôt de vue, sans que le capitaine Andrieux se
loutât de ce que portait le brick qu'il venait de rencontrer.

Le vent continua à fraichir dans la nuit du 27 au 28. Au
jour, le convoi aperçut un vaisseau de 74 qui paraissait se di-
iger sur Saint-Florent, en Corse, ou sur la Sardaigne. A
ept heures, il eut connaissance de la côte de Noli dans l'é-
at de Gênes. A midi il était en vue d'Antibes. A trois heures
u soir, le 1er mars, il entra dans le golfe Juan.

Napoléon débarque à Cannes sur les côtes du départe- 1-5 mars.
ment du Var, et s'avance dans l'intérieur. — Napoléon fit
barquer de suite, dans la chaloupe du brick, un capitaine
t vingt-cinq grenadiers de la garde, pour s'assurer de la
atterie de côte, s'il en existait une. Cet officier conçut, de
on chef, l'idée de faire prendre la cocarde tricolore au ba-
illon de ligne qui formait la garnison d'Antibes. En consé-
uence, il demanda à entrer dans la place. Le général Corsin,
ui y commandait pour le roi, fit lever les ponts-levis et fer-
mer les portes. La garnison prit les armes; le projet du ca-
itaine de la garde fut déjoué, et il resta prisonnier ainsi que
on détachement.

1815. France.

Cependant, le débarquement s'effectuait; à cinq heure du soir, il ne restait plus de soldats à bord du brick et de autres bâtimens. La troupe établit un bivouac sur la plag jusqu'au lever de la lune qui devait avoir lieu à quatre heure du matin. Toutefois, vers onze heures du soir, Napoléon pri la résolution de s'avancer sur Cannes, d'où il partit de bo matin pour se rendre à Grasse, et de là, sa colonne marcha en passant par Saint-Vallier, dans la direction de Digne chef-lieu du département des Alpes; elle arriva à neuf heure du soir au village de Cerenon : ayant parcouru, dans cett première marche, une distance de neuf myriamètres (prè de vingt lieues). Dans les différens lieux de passage que nou venons de citer, la population de Cannes avait seule mani festé des sentimens qui devaient faire espérer le succès d'u entreprise aussi hazardeuse.

Le 3, Napoléon coucha au village de Barême. Le 4, ver trois heures de l'après-midi, la colonne arriva à Digne aprè avoir passé par Castellane. Dans la traversée du departemen des Basses-Alpes, les paysans voisins de la route suivie, in truits de la marche de l'ex-empereur, accoururent sur so passage, et se livrèrent à des démonstrations qui dissipèren les doutes qu'avait pu faire naître le silence des gîtes pré cédens.

Le 5, au-matin, une avant-garde de quarante grenadie commandée par le général Cambronne, fut détachée pour a ler occuper le pont de la Durance à Sisteron, et cette de nière forteresse. Ce même jour, Napoléon coucha à Gap av ce même détachement de quarante grenadiers, et dix homm à cheval. Après y avoir séjourné jusqu'à deux heures de l'a près-midi, il partit de cette ville, au milieu des acclamatio d'une partie des habitans qui l'accompagnèrent jusqu'à u certaine distance des murs.

Au village de Saint-Bonnet, les paysans voyant le pe

bre d'hommes dont était suivi l'illustre aventurier, lui osèrent de sonner le tocsin pour réunir la population des environnans, et l'escorter ensuite en masse. « Non, dit-il, vos dispositions me font assez connaître que je ne suis point trompé; ils sont pour moi un sûr garant des mens de mes soldats. Ceux que je rencontrerai se range- de mon côté; plus ils seront, plus mon succès sera as- ; restez donc tranquilles chez vous. » 1815. France.

avait fait imprimer à Gap, dans la matinée, plusieurs ers de proclamations qu'il adressait à l'armée et au peu- et une autre des soldats de la garde à leurs camarades. émissaires répandirent ces proclamations avec rapidité les départemens des Hautes-Alpes, de la Drôme et de re.

Rencontre d'un détachement de la garnison de Gre- le; première défection des troupes royales. — Ce jour- Napoléon vint coucher à Corps; le général Cambronne, ; ses quarante grenadiers, ayant poussé jusqu'à la Mure, ncontra l'avant-garde d'une colonne de troupes de ligne, ourue de Grenoble pour s'opposer à leur marche. Il voulut lementer avec les gardes avancées; mais on lui répondit il y avait défense de communiquer. Le chef de bataillon sart, qui commandait ce détachement, ne se croyant pas z fort pour en venir aux mains avec la colonne de Na- ion, à une aussi grande distance de sa garnison, rétro- da de deux lieues pour prendre position entre les lacs de Pray, à moitié chemin de la Mure à Vizille. 6 mars.

nstruit de cette circonstance, Napoléon accourut à la re, et marchant vers la ligne française, il se trouva en vence d'un bataillon du cinquième de ligne, d'une com- nie de sapeurs du génie, et d'une compagnie de mineurs, nombre total de sept à huit cents hommes. Il envoya de e un officier d'ordonnance, nommé Roull, pour instruire

1815. France.

ces troupes que *l'empereur des Français* était devant eux; mais cet officier ne put d'abord s'aboucher avec le parti opposé; on lui objectait toujours la défense qui avait été faite de communiquer. Alors Napoléon mit pied à terre, et alla droit au bataillon du cinquième, suivi de sa garde qui avait l'arme sous le bras; il se fit reconnaître et dit que le premier soldat qui voudrait tuer *son empereur* en avait la facilité. Le cri de *vive l'empereur!* partit aussitôt des rangs du cinquième; ce régiment avait été sous les ordres de Bonaparte dès les premières campagnes d'Italie. Les rangs des deux partis se confondent; la garde et les soldats s'embrassent; ces derniers arrachent leurs cocardes blanches et prennent sur-le-champ celles aux trois couleurs, en versant des larmes de joie et se livrant aux mouvemens du plus vif enthousiasme. Tous les officiers suivent cet exemple, et s'occupent ensuite de reformer le bataillon, ainsi que les deux compagnies de sapeurs et de mineurs.

Lorsque cette troupe fut rangée en bataille, Napoléon lui dit, dans une allocution animée, qu'il venait avec une poignée de braves, parce qu'il comptait sur le peuple et sur l'armée; que le trône des Bourbons n'ayant point été élevé par la nation, se trouvait en opposition avec les intérêts du pays et n'existait que dans l'intérêt de quelques familles. « Demandez, ajoutait-il, à vos pères; interrogez tous ces habitans qui arrivent ici des environs, vous apprendrez, de leur propre bouche, la véritable situation des choses. Ils sont menacés du retour des dîmes, des priviléges, des droits féodaux et de tous les abus dont vos succès les avaient délivrés : n'est-il pas vrai, paysans? — Oui, s'écrièrent ces hommes séduits ou entraînés par le merveilleux de la circonstance; oui, l'on voulait nous attacher à la terre; vous avez paru comme un ange libérateur. »

Les soldats du cinquième régiment demandèrent à marcher

ɪremiers sur la division qui couvrait Grenoble. On se re- 1815.
en route au milieu de la foule des habitans qui s'ac- France.
sait à chaque instant. La commune de Vizille se fit sur-
remarquer par son enthousiasme [1].

ɪtrée de *Napoléon à Grenoble.* — Napoléon voulut en- 7 mars.
e soir même dans Grenoble, malgré la fatigue et les émo-
qu'il avait éprouvées dans cette journée remarquable. A
é chemin de Vizille à Grenoble, un adjudant-major du
me régiment de ligne, vint annoncer que son colonel,
ıbédoyère [2], s'était détaché de la division dont il faisait
, et venait, avec sa troupe, au pas accéléré, à la rencontre
lui qu'il reconnaissait de nouveau pour son souverain.
e temps après, le septième régiment vint en effet dou-
a force de la colonne impériale. A neuf heures du soir,
ci entra dans un des faubourgs de Grenoble.

s troupes qui paraissaient ir encore pour le roi,
ıt renfermées dans cette ville, dont on avait fe é les
s. Les remparts étaient couverts par le troi régi-
de sapeurs; le quatrième d'artille ps dans
l, vingt-cinq ans auparavan , Na l vait
ıme; par les deux autres l ill du cinqu , le
me de ligne et le quatrième de ards. La garde natio-
et la population entière de Grenoble, étaient placées
ereces corps. Bientôt des cris de *vive l'empereur!* partent
ıubourg; les remparts et la ville retentissent des mêmes
mations, et étouffent la voix de quelques officiers fidèles

[1] Vizille avait été, pour ainsi dire, le berceau de la révolution. Ses habitans
[illegible] les premiers versèrent l'égaline des [illegible].

[2] Le jeune officier, dont la fin fut si déplorable, dit à Napoléon : « Sire, les
[illegible] vous vous faire [illegible] M., mais il faut aussi que M. fasse vous
[illegible] : plus d'ambition, plus de despotisme, nous voulons être libres et
[illegible]. Il faut aujourd'hui Sire [illegible] de monarque et de jouissance que au
milieu de la France et de vivre. »

1815. France. au dernier serment qu'ils ont prêté. En un moment, les portes sont enfoncées; avant dix heures, Napoléon entre dans Grenoble au milieu des troupes et d'une population animées, à peu d'exception près, des mêmes sentimens.

Le lendemain matin, la municipalité, les autorités civiles et militaires vinrent en corps haranguer l'enchanteur qui fascinait ainsi tous les yeux et troublait toutes les imaginations. Les discours des magistrats et des chefs militaires étaient unanimes.

A deux heures, Napoléon passa la revue de toutes ses troupes, et immédiatement après, la garnison de Grenoble, en tête de laquelle se trouvait le septième régiment, se mit en marche forcée pour se porter sur Lyon.

On remarqua qu'en un instant ces six mille hommes avaient paru avec une cocarde tricolore vieille et usée à leurs schakos; en la quittant l'année précédente, tous l'avaient cachée dans leurs havresacs; pas une ne fut achetée chez les marchands de Grenoble.

5-8 mars. *On apprend à Paris la nouvelle du débarquement à Cannes; premières mesures arrêtées par le gouvernement.* La nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes était arrivée à Paris le 5 mars, et y avait produit une grande sensation. Quelques-uns refusaient d'y croire; d'autres regardaient cette entreprise comme un acte de démence, et, comptant sur les mesures promptes et énergiques qu'allait prendre le gouvernement, sur le bon esprit des habitans des pays méridionaux, sur la fidélité de la plus grande partie des troupes et de leurs chefs, sur le dévouement des amis de la royauté, ils ne doutaient point que les premiers courriers n'annonçassent la défaite ou la mort de l'audacieux banni; le parti des mécontens dissimulait sa secrète pensée sur les suites d'un événement si extraordinaire; le plus grand nombre présageait les nouveaux malheurs qui allaient fondre

la France, à peine remise de la terrible secousse qu'elle avait éprouvée l'année précédente. 1815. France.

Le lendemain 6, le roi publia une proclamation pour convoquer les chambres, qui avaient été ajournées au 1er mai, et une ordonnance qui, déclarant Napoléon Bonaparte traître et rebelle, pour s'être introduit à main armée dans le département du Var, enjoignait à tous les gouverneurs, commandans de la force armée et autres, à toutes les autorités civiles et militaires, de lui courir sus, de l'arrêter et de le traduire, sur-le-champ, devant un conseil de guerre, pour subir la peine prononcée par la loi. Les mêmes mesures furent ordonnées envers ceux de ses adhérens qui ne se soumettraient pas dans l'espace de dix jours.

Les dépêches télégraphiques de Lyon devenant de plus en plus alarmantes, S. A. R. le comte d'Artois se rendit en toute hâte dans cette ville, accompagné du duc d'Orléans et du maréchal duc de Tarente. Le roi et ses ministres pensaient que Lyon, seconde cité du royaume, dont la prospérité est fondée sur le commerce, se prononcerait fortement en faveur d'un gouvernement au maintien duquel la paix était attachée. Mais cet espoir raisonnable fut déçu : les princes et le maréchal passèrent en revue les troupes réunies à Lyon; et déjà ils purent apercevoir que leurs efforts pour retenir les soldats et le plus grand nombre des officiers [1] dans l'obéissance et la

[1] Ce serait une grande erreur de croire que ces derniers eussent oublié, de bonne de cœur, ce que l'honneur commande impérieusement à tout militaire qui s'est rangé sous un drapeau honorable, et qui a juré de le défendre. Nous l'affirmerons, sans crainte d'être démentis, c'était moins la cause de Napoléon qu'ils prétendaient défendre, que le territoire de la patrie, menacé, par la funeste entreprise de l'ex-empereur, d'une nouvelle et plus terrible invasion; ils voyaient l'existence de la France compromise une seconde fois, l'Europe entière prête à fondre sur un sol déchiré dans l'intérieur par l'exaspération des partis; enfin, ils entrevoyaient les scènes affreuses du démembrement de la Pologne, dont naguère ils avaient parcouru le théâtre si long-temps ensanglanté.

1815. France.

foi jurée au souverain légitime, seraient inutiles. L'argent, les promesses, furent vainement prodigués.

S. A. R. Monsieur fit tout ce qu'il fallait faire pour s'assurer des troupes et les électriser. En passant devant le front des régimens, ce prince s'adressait aux vieux soldats, comme à ceux en qui il croyait pouvoir plus facilement réveiller des sentimens d'honneur. « Camarades, s'écria-t-il, que j'entende au moins sortir de votre bouche cette acclamation, que vos sermens et les enseignes sous lesquelles vous êtes réunis, vous font un devoir de prononcer : *Vive le roi!* Non, monseigneur, répondit un dragon, remarquable par ses cicatrices et trois chevrons, qui attestaient son ancienneté dans les rangs, nous ne combattrons point celui qui nous a si souvent conduits à la victoire; nos cœurs et nos lèvres sont habitués à répéter un autre cri. »

On avait arrêté de couper le pont de la Guillotière et le pont Morand; mais Napoléon, prévoyant cet obstacle, avait donné ordre au général Bertrand de se porter à Mirbel, pour y réunir des bateaux, dans l'intention de traverser le Rhône pendant la nuit, et d'intercepter les routes de Moulins et de Mâcon au prince qui voulait lui interdire le passage du fleuve.

Entrée et séjour de l'ex-empereur à Lyon. — Sur ces entrefaites, Napoléon, parti de Grenoble le 9 au matin, avait couché à Bourgoin. La colonne qui le précédait se mit en marche le 10 avant le jour. A quatre heures du soir, une reconnaissance du quatrième hussards, marchant à l'avant-garde, parut à la Guillotière, et fut accueillie aux cris de *vive l'empereur!* par la population de ce faubourg. Bientôt après Napoléon, qui, informé de cette réception, venait de contremander le passage de Mirbel, Napoléon, disons-nous, accourut au galop, et se prépara à entrer dans Lyon à la tête de ces mêmes troupes qui devaient lui en interdire l'accès. Le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le maréchal duc de T

, et quelques autres officiers généraux, montèrent alors 1815.
iture ou à cheval, et quittèrent la ville avec une faible France.
te du treizième de dragons. A sept heures, Napoléon,
ıré d'un petit nombre d'officiers, traversa la Guillotière
ilieu d'une foule immense qui se pressait sur son pas-
Le comte de Fargues, maire de Lyon, lui en présenta
efs; les généraux et les chefs militaires s'empressèrent
i rendre hommage; la troupe et le peuple prirent la co-
tricolore.

11, Napoléon passa en revue la division réunie à Lyon [1],
lonna au général Brayer, qui la commandait, l'ordre de
ttre de suite en mouvement sur Paris. Dans l'après-midi
our suivant, il rendit plusieurs décrets impériaux contre
inces de la maison de Bourbon, les émigrés rentrés avec
, et sur la noblesse, dont il se réservait de confirmer les
. Par d'autres décrets, il supprima la maison militaire
ıi; il abolit les décorations et les ordres royalistes; il
a les nominations faites dans les tribunaux, dans la lé-
d'honneur et dans l'armée, depuis la restauration; enfin,
n acte plus remarquable encore, il prononça la disso-
ı des deux chambres, et ordonna la réunion de tous les
ores des colléges électoraux dans Paris, en assemblée
ordinaire, dite du *Champ-de-Mai*, « à l'effet de corri-
: modifier les constitutions de l'empire, et d'assister au
nnement de l'impératrice et du prince impérial. »

s décrets, préparés à l'île d'Elbe, ne furent toutefois
nlgués que le 18 mars, cinq jours après le départ de
léon pour Paris.

ant de continuer sa marche, pour ainsi dire triomphale,
pela au commandement de Lyon le général Dessaix,

le se composait des vingtième et vingt-quatrième de ligne; et du treizième
gons.

1815. France. dont nous avons fait connaître le dévouement dans le der volume; et, à la préfecture du Rhône, l'ex-préfet de l'Isè Fourier, qu'il avait d'abord disgracié à son arrivée à G noble, et qu'il éloigna de nouveau de l'administration, q que temps après, à cause de la modération des princi qu'il manifestait.

Le 13, à trois heures après midi, Napoléon entra à Vil franche, petite ville, dont la population s'augmenta de c de tous les lieux circonvoisins, accourue pour le voir et saluer du nom de libérateur.

Il se porta ensuite sur Tournon, puis sur Châlons-s Saône. Le 15, il coucha à Autun; le 16, à Avallon. Part il rétablit les fonctionnaires qui avaient été destitués par gouvernement royal.

Racontons maintenant ce qui se passait sur ces entrefait à Paris et vers le nord de la France.

Nouvelles mesures du gouvernement; faux bruit de défaite de Napoléon. — Le 9 mars, une ordonnance royal rendue sur la proposition du duc de Dalmatie, ministre la guerre, avait rappelé sous les drapeaux les officiers à demi-solde, pour être formés en corps d'élite dans tous l chefs-lieux de département.

Une autre ordonnance, rendue le même jour, mit en act vité immédiate la garde nationale de Paris. « Nous avo trouvé, y disait le monarque, le point général de ralliem dans la Charte constitutionnelle, que nous avons promis d'o server et de faire observer à jamais, qui est notre ouvra libre et personnel, le résultat de notre expérience..... »

Le lendemain, un officier de la maison du roi parut balcon des Tuileries, et annonça, en agitant son chapeau que S. M. venait de recevoir la nouvelle officielle que le du d'Orléans, à la tête de vingt mille hommes de la garde nati nale de Lyon, avait attaqué l'usurpateur, dans la directi

urgoin, et l'avait complétement battu ; mais le re- 1815.
lu prince, le jour même où les gazettes publiaient son France.
du triomphe, détruisit l'effet qu'on avait paru se pro-
: d'une communication aussi prématurée. Un nouvel
ment, auquel on était loin de s'attendre, vint augmen-
nbarras du gouvernement et le désordre des idées.

faire du général Excelmans. — Entrons d'abord dans
ıes préliminaires indispensables :

ıs avons dit, au commencement de ce chapitre, que la
des militaires était celle qui manifestait le plus une
n défavorable au gouvernement royal, ou plutôt au
ne suivi par ses agens.

ıdiscrétion de quelques chefs d'un parti désigné dès-
ıus le nom d'*ultrà-royaliste*, du parti *du privilége*, en
révélé les desseins, au nombre desquels était, disait-on,
de se défaire des bonapartistes, comme on avait tenté
défaire des protestans sous Charles IX.

bruit d'une nouvelle *Saint-Barthélemi*, auquel, dans
autre situation des esprits, les moins habitués à réflé-
ıuraient refusé d'ajouter foi, accrédité par toutes les
illances, épouvanta les victimes que l'on désignait au
ard des assassins. Le plus grand nombre des hommes
révolution pensèrent qu'ils n'avaient plus aucune trève,
ı quartier à espérer d'une faction aussi exagérée. Quel-
uns, plus timides, sortirent de Paris, pour chercher un
ignoré ; d'autres s'armèrent et firent des dispositions
vendre chèrement leur vie. Les anciens militaires com-
èrent à se réunir, à se concerter. Le gouvernement vou-
dissoudre ces réunions qui l'inquiétaient, interdit à
officiers généraux ou particuliers de séjourner à Paris
autorisation, et ordonna à ceux qui n'étaient point nés
cette capitale de retourner sur-le-champ dans leurs
rs.

1815. France.

Cette mesure augmenta l'exaspération sans diminuer le danger. Les officiers en non activité, loin de s'y soumettre, s'enhardirent mutuellement à la désobéissance. Quelques-uns forcés par l'ordre du ministre d'opter entre Paris et leur demi-solde, préférèrent, quoique pauvres, l'indépendance à la soumission. Le gouvernement, irrité de cette résistance, voulut faire un exemple.

Dans ce même temps, la police venait d'intercepter une lettre que le général Excelmans écrivait au roi de Naples, dont il avait été le premier aide-de-camp, pour le féliciter sur la conservation de sa couronne [1]. Le ministre de la guerre (maréchal duc de Dalmatie) saisit cette occasion pour mettre le général en non activité, et lui prescrire de se rendre immédiatement, et jusqu'à nouvel ordre, à soixante lieues de Paris. Excelmans prétendit que le ministre n'avait pas le droit d'éloigner de leur domicile les officiers non employés activement, et refusa d'obéir.

Il fut arrêté, et, au motif tiré de sa désobéissance, on ajouta celui d'entretenir des correspondances criminelles avec les ennemis du roi. Ce coup d'éclat et d'autorité, dont le gouvernement attendait les plus heureux effets, tourna contre lui. Excelmans, jugé par ses pairs, fut absous. Le conseil de guerre, en sanctionnant la désobéissance de ce général, déclara implicitement que le gouvernement n'avait pas le droit d'exercer sur les officiers en non activité l'autorité qu'il s'était arrogée.

Dès ce moment, on pouvait regarder le gouvernement comme perdu. Le jugement qui affranchissait ainsi de la dépendance les militaires en non activité, et leur laissait la faculté de braver impunément ses ordres, était un coup de massue qui l'avait terrassé. Bientôt, comme si l'on eût

[1] « Des milliers de braves, instruits à votre école, disait le général à Joachim, accourraient à votre voix pour défendre votre trône, s'il était encore menacé. »

craint, en quelq sorte, qu'il se relevât, une nouvelle disposition du ministère de la guerre acheva de porter l'exaspération au dernier degré. Il fut arrêté que la demi-solde, payée aux officiers par douzième, ne le serait plus que par trimestre. 1815. France.

Complot de quelques officiers généraux pour faire marcher leurs troupes sur Paris. — Les généraux, conservés en activité, partageaient les appréhensions de leurs collègues mis à la demi-solde. Déjà ils voyaient leurs places convoitées par une foule d'aspirans, dont le tableau de l'état major général avait été surchargé depuis plusieurs mois. Quelques-uns prirent la résolution de ne pas séparer leur cause de la cause générale de l'armée. Dans un conciliabule tenu chez l'un d'entre eux, les têtes s'échauffèrent; on se plaignit, on s'indigna de se laisser faire la loi par une poignée d'hommes qui s'étaient montrés si long-temps sans audace et sans énergie. On reconnut combien il serait facile de s'en défaire; et de paroles en paroles, on finit par convenir que l'on marcherait sur Paris avec les troupes dont chacun pouvait disposer, et qu'on obligerait le roi à changer le ministère, à chasser hors de France tous les individus désignés, par l'opinion publique, comme ennemis de la charte, et perturbateurs du repos et du bonheur publics [1].

Les généraux Drouet, comte d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes, et Lallemand frères, s'étaient concertés pour l'exécution de ce mouvement, avant que la nouvelle du débarquement de Napoléon ne fût arrivée à Paris. La coïncidence des deux événemens a pu faire croire qu'ils appartenaient à un seul et même projet, mais il nous est démontré que le mouvement du nord n'avait, dans son principe, aucun rapport avec celui du midi.

[1] *Mémoires de F***.*

1815. France. Le roi avait confié au duc de Trévise le gouvernement de la seizième division militaire, dont le chef-lieu est Lille. Le comte d'Erlon, qui commandait sous les ordres de ce maréchal les troupes stationnées dans cette division, s'empressa de profiter de l'absence de son supérieur pour exécuter le dessein concerté, et que favorisait encore la nouvelle extraordinaire du débarquement de Bonaparte, transmise par le télégraphe. La garnison de Lille, trompée par des ordres supposés, s'était mise en marche le 8 mars, lorsqu'elle fut rencontrée par le duc de Trévise, qui venait reprendre son commandement dans la circonstance critique où se trouvait l'état. Le maréchal interrogea les généraux qui conduisaient les troupes, pénétra le complot, et les fit rétrograder sur Lille.

Cependant, le général Lefebvre-Desnouettes ignorant ce contretemps, avait mis en mouvement le régiment des chasseurs royaux (anciens chasseurs de la garde) qu'il commandait. Arrivé avec deux escadrons, de Cambrai à Compiègne, où il comptait rencontrer la garnison de Lille, il y trouve le régiment de chasseurs à cheval du duc de Berry (le sixième) rangé en bataille par son colonel, le comte Talhouet. Déconcerté à cet aspect imprévu, Desnouettes montre de l'hésitation; ses officiers et ceux du sixième le questionnent; il sort brusquement de Compiègne, et dévoile au général Lyons, major du régiment des chasseurs royaux, une partie du projet, en lui proposant de le suivre. Celui-ci s'y refuse, se met à la tête des escadrons et rétrograde aussitôt sur Cambray.

10 mars. *Vaine tentative des généraux Lallemand, frères, pour s'emparer de l'arsenal de la Fère.* — D'un autre côté, les frères Lallemand, dont l'un était général d'artillerie, s'étaient portés sur la Fère avec les deux autres escadrons de chasseurs royaux, dans l'intention de s'emparer de l'arsenal de cette place et du parc d'artillerie; ce coup de main était nécessaire, pour donner au mouvement sur Paris une atti-

tude plus imposante. Ils essayèrent d'abord de séduire les canonniers, et d'entraîner dans leur parti le baron A. M. Daboville, commandant l'école d'artillerie; mais ils ne purent réussir, et toutes leurs intrigues échouèrent devant les dispositions et la fermeté de ce général, bien secondé par le major du deuxième régiment d'artillerie, Pion. Ceux-ci firent prendre les armes à la garnison, placèrent une partie des troupes à l'arsenal et aux portes de la ville, et formèrent le reste en bataille sur l'esplanade, les fusils chargés et des canons en batterie. Les deux frères, voyant leur tentative déjouée, se retirèrent, suivis d'un très-petit nombre de canonniers qu'ils avaient gagnés. Ils cherchèrent ensuite à se rapprocher du général Desnouettes, qui, comme on vient de le voir, n'avait pas été plus heureux dans sa démarche. Les chasseurs royaux se réunirent à leurs camarades, sous les ordres du général-major Lyons. Les trois généraux, ainsi abandonnés de leurs troupes, prirent la fuite, et bientôt se dispersèrent, ainsi que quelques subalternes qui les avaient suivis. Les frères Lallemand furent arrêtés; Desnouettes, déguisé sous des habits de paysan, parvint à gagner Châlons, où commandait le général Rigau, qui déjà s'était déclaré pour Napoléon.

1815. France.

La nouvelle de ces mouvemens et celle de leur issue se répandirent le même jour à Paris. Les mécontens restèrent dans le doute; les amis du gouvernement s'en réjouirent.

Le 12, la victoire du duc d'Orléans fut démentie. Le Moniteur annonça que Napoléon avait dû coucher à Bourgoin le 9; qu'on s'attendait à Lyon à ce qu'il entrerait peut-être dans la soirée du 10 mars; *qu'il paraissait certain que Grenoble ne lui avait pas encore ouvert ses portes.* Le comte d'Artois vint confirmer, par son retour, les événemens de Lyon et l'inutilité de ses efforts.

Ainsi se trouvait révélé le danger qui, du nord au midi,

1815. France. menaçait la famille royale; les alarmes redoublèrent. Toutefois, chez un grand nombre de citoyens, l'indignation fut plus forte que la crainte du péril. Les esprits se soulevèrent contre l'entreprise de Napoléon, contre les tentatives de ses adhérens, contre l'imprévoyance et les fausses mesures des ministres. L'animadversion signala plus particulièrement le ministre de la guerre : on le dénonça comme un traître dans la chambre des députés. Il fut remplacé par le duc de Feltre.

Le roi fait un appel au dévouement des Français. — Le roi, dont la contenance était à la fois noble et touchante, fit dans des proclamations éloquentes, un nouvel et dernier appel au dévouement des Français, au courage et à la fidélité de l'armée [1]. Celle-ci garda un silence désespérant; les corps judiciaires, les autorités civiles, l'ordre des avocats, une foule de citoyens isolés répondirent à l'appel du monarque par des adresses pleines des témoignages de leur amour, de leur fidélité. Les deux chambres déposèrent également au pied du trône l'expression de leurs sentimens; mais leur langage fut différent.

« Sire, dit la chambre des pairs, par l'organe du chancelier Dambray, jusqu'ici une bonté paternelle a marqué tous les actes de votre gouvernement. S'il fallait que les lois devinssent plus sévères, vous en gémiriez sans doute; mais les deux chambres, animées du même esprit, s'empresseraient de concourir à toutes les mesures que pourraient exiger la gravité des circonstances et la sûreté du peuple. »

« Quelles que soient les fautes commises, dit M. Lainé, ab-

[1] Le roi disait à l'armée : « Je m'associais à la gloire de vos triomphes, alors même qu'ils n'étaient pas pour ma cause. » Ces paroles loyales ne contrastaient elles pas avec le langage de ces hommes haineux, qui faisaient aux guerriers de la révolution un crime de leurs exploits, n'estimant de valeur que celle qui est dirigée contre la patrie, et de gloire que la gloire acquise sous les drapeaux de l'étranger. (B. C., *Lettres sur les cent jours.*)

au-
fut
du 16
et au-
voix gé-
e nation
rien pour
rais-je, à
rant pour
mi nous la
étrangère,
il vient dé-
ai donnée... »
s vive, et des
eux.
ir la charte, fut
d'Artois. « Nous
mille, de vivre et
constitutionnelle,

liberté, de constitu-
ours, dans toutes les
solennellement que la
l'odieuse présence de
anti réclamées par le
tière liberté;
ur le lustre
n vain com-

1815. France. de Napoléon, bien que le ministère fît accréditer, par les journaux, les bruits les plus rassurans.

L'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur, fidèle à ce malheureux système de déception, alla jusqu'à tromper la chambre des députés, en la berçant d'espérances qu'il n'avait plus lui-même. Il annonça : « que tous les habitans des départemens envahis par l'aventurier de l'île d'Elbe, manifestaient hautement leur indignation contre ce brigand audacieux ; qu'ils avaient pu être surpris, mais non subjugués ; que toutes les sommations qu'il avait faites, les ordres qu'il avait voulu donner aux autorités locales, étaient rejetés avec fermeté ; que les Lyonnais avaient montré le dévouement qu'on devait attendre de leur noble caractère ; que les départemens de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de la Lorraine, de la Champagne, etc., rivalisaient de dévouement et d'énergie ; que le bon esprit des troupes répondait à celui des citoyens ; et que, tous ensemble, généraux, officiers, soldats et citoyens, concourraient à défendre la patrie et le roi. »

Cette mystification politique ne fut pourtant pas sans effet ; elle rassura quelques hommes crédules, et enflamma le courage et l'imagination de quelques jeunes gens ; les enrôlemens volontaires se multiplièrent ; un certain nombre d'élèves des écoles de droit et de médecine offrirent leurs bras et parcoururent les rues de la capitale aux cris de *vive le roi ! à bas le corse usurpateur ! à bas le tyran !*

Mais un mouvement d'effervescence aussi partiel ne pouvait avoir un grand résultat, et, quels que fussent les soins que l'on mettait à tromper les habitans de Paris, les voyageurs, les lettres particulières opposaient la vérité aux déceptions ministérielles.

La défection du maréchal Ney ne tarda pas à déchirer le voile et à répandre, parmi les ministres et les amis de la famille royale, la consternation et l'effroi.

Séance royale. — Le roi se rendit à la chambre des députés, dans l'espoir d'affermir leur dévouement et de dissiper, par un serment solennel, les doutes que l'indiscrétion de quelques hommes, se disant les appuis exclusifs de la royauté, et la marche tortueuse du ministère, avaient pu faire concevoir sur son attachement sincère à la charte dont il était l'auteur, et son intention de la conserver. Jamais spectacle ne fut plus imposant et plus pathétique que cette séance royale du 16 mars. Quel cœur aurait pu se fermer à la douleur de cet auguste vieillard entouré de sa famille; aux accens de cette voix gémissante qui venait confier le diadême à l'amour d'une nation soumise à la plus cruelle des épreuves? « Je ne crains rien pour moi, dit Louis, mais je crains pour la France; pourrais-je, à soixante ans, mieux terminer ma carrière qu'en mourant pour la défense de l'état. Celui qui vient allumer parmi nous la guerre civile, y apporte aussi le fléau de la guerre étrangère; il vient mettre notre patrie sous son joug de fer; il vient détruire cette charte constitutionnelle que je vous ai donnée... » Ces paroles royales excitèrent l'émotion la plus vive, et des larmes abondantes s'échappèrent de tous les yeux.

1815. France. 16 mars.

Le serment prononcé par le roi de maintenir la charte, fut immédiatement répété par *Monsieur*, comte d'Artois. « Nous jurons, dit-il, sur l'honneur, moi et ma famille, de vivre et de mourir fidèles à notre roi et à la charte constitutionnelle, qui assure le bonheur des Français. »

Mais, en vain les mots de patrie, de liberté, de constitution, se trouvaient-ils dans tous les discours, dans toutes les proclamations; en vain promettait-on solennellement que la France, dès qu'elle serait délivrée de l'odieuse présence de l'usurpateur, recevrait toutes les garanties réclamées par le vœu public, et que la presse recouvrerait son entière liberté; en vain offrait-on de rendre à la Légion-d'honneur le lustre et les prérogatives dont elle avait été dépouillée; en vain com-

1815. France. blait-on l'armée d'éloges fastueux et de promesses éclatantes; il n'était plus temps.

Le ministère avait enlevé à un monarque loyal et sincère la confiance, qui est le premier mobile de l'ascendant des princes sur les peuples; et la force, qui peut seule suppléer à la confiance, et commander l'obéissance et la crainte.

L'approche de Napoléon, l'abandon du maréchal Ney, sur lequel on avait fondé tant d'espoir, la déclaration faite par les généraux encore fidèles, que les troupes ne se battraient point contre leur ancien chef, toutes ces circonstances réunies ne pouvaient plus laisser de doute sur l'issue des événemens.

Dès-lors, il n'exista plus d'harmonie dans les volontés, d'ensemble dans les moyens d'exécution. Les ordres, les contre-ordres étaient donnés d'un côté, révoqués de l'autre; des projets de toute espèce, et tout aussi irréfléchis qu'impraticables, étaient approuvés et rejetés, repris et abandonnés.

Les chambres et le gouvernement avaient cessé de s'entendre. Les ministres se plaignaient des députés; les députés demandaient au roi de renvoyer les ministres, et de s'entourer d'hommes qui eussent été les défenseurs constans de la justice et de la liberté, et dont les noms fussent une garantie pour tous les intérêts [1].

Cependant Napoléon avait reçu à Avallon, par un officier d'état-major envoyé par le prince de la Moskowa, la soumission de ce maréchal, et l'ordre du jour adressé par lui, en cette occasion, aux troupes de son gouvernement.

[1] On dit qu'il y eut, à cette occasion, une conférence, dont firent partie MM. Lainé, de Broglie, La Fayette, d'Argenson, Flaugergues, Benjamin Constant, etc., dans laquelle il fut décidé qu'on demanderait au roi, au nom du salut public: 1°. de renvoyer MM. de Blacas, Montesquiou, Dambray et Ferrand; 2°. d'appeler à la chambre des pairs quarante membres nouveaux, choisis exclusivement parmi les hommes de la révolution; 3°. de confier à M. de La Fayette le commandement de la garde nationale; 4°. d'envoyer des commissaires patriotes pour stimuler le dévouement, le zèle, et la fidélité des troupes.

Défection du maréchal Ney. — Avant de prendre une détermination aussi inattendue, le maréchal Ney avait hésité long-temps. Il avait quitté Paris, et pris congé du roi, avec des intentions toutes contraires à cette dernière démarche ; et jusqu'au 12 mars sa conduite ne les avait point démenties. Pendant la nuit du 12 au 13, deux émissaires de Napoléon, dont l'un était officier supérieur de la vieille garde impériale, arrivèrent au quartier-général du maréchal, à Lons-le-Saulnier. Ils étaient porteurs d'une lettre, dans laquelle l'ex-empereur, en rappelant à son ancien lieutenant le dévouement dont ce *brave des braves* lui avait donné tant de preuves signalées aux jours de ses triomphes et de sa prospérité, lui intimait des ordres aussi formels, que si depuis un an rien n'eût été changé dans leur position respective [1]. Les deux envoyés, pour mieux entraîner le maréchal dans une démarche décisive, lui donnèrent l'assurance que les monarques alliés étaient d'accord avec Napoléon ; que le général autrichien Koller, un des commissaires nommés pour accompagner l'ex-empereur à l'île d'Elbe en 1814, s'était rendu auprès de lui, dans le courant de février, pour l'autoriser à débarquer en France, où il était impossible aux Bourbons de régner, mais sous la condition expresse de ne plus faire la guerre hors de ses limites ; que Marie-Louise et son fils resteraient en ôtage à Vienne, jusqu'à ce qu'il eût donné à la France une constitution libérale. Ils ajoutèrent que, huit jours avant son départ, Napoléon avait dîné à bord d'un vaisseau de guerre anglais, et que, dès le lendemain, le commissaire Campbell s'était retiré à Livourne, pour le laisser libre d'achever ses préparatifs. Trompé par l'assurance de ces agens, et cédant, avec trop de facilité sans doute, à l'impul-

1815. France.

[1] « Vous marcherez, disait-il au maréchal, sur Mâcon ou sur Dijon, en vous faisant suivre par beaucoup d'artillerie. Si vous en manquez, j'ai trouvé à Grenoble plus de cinq cents pièces de canon. »

1815 France.

sion de son caractère, naturellement fougueux et irréfléchi, le maréchal signa, sans hésiter, cette nuit même, l'ordre du jour, ou plutôt la proclamation dont nous venons de parler plus haut, qu'on lui avait présenté toute rédigée d'avance [1].

Le 17, Napoléon se dirigea sur Auxerre, où, pour la première fois, il fut reçu à son arrivée par un préfet. Le beau-frère du maréchal Ney, M. Gamot, qui remplissait ses fonctions dans le département de l'Yonne, étant accouru au-devant de l'ex-empereur, le conduisit à l'hôtel de la préfecture, et lui fit voir, dans les salons, son portrait en pied, son buste, et celui de son fils, à leur place accoutumée, comme si son règne n'eût jamais été interrompu. Les autorités administratives et les tribunaux vinrent présenter des hommages et des félicitations, que Napoléon ne considérait déjà plus comme des actes de dévouement, mais bien comme l'accomplissement d'un devoir [2].

[1] Elle était conçue en ces termes :

« Officiers, sous-officiers, soldats!

« La cause des Bourbons est à jamais perdue. La dynastie légitime que la nation française a adoptée, va remonter sur le trône : c'est à l'empereur Napoléon, notre souverain, qu'il appartient seul de régner sur notre beau pays. Que la noblesse des Bourbons prenne le parti de s'expatrier, ou qu'elle consente à vivre au milieu de nous, que nous importe! La cause sacrée de la liberté et de notre indépendance ne souffrira plus de leur funeste influence. Ils ont voulu avilir notre gloire militaire, mais ils se sont trompés. Cette gloire est le fruit de trop nobles travaux, pour que nous puissions en perdre jamais le souvenir. Soldats! les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant leurs droits. La liberté triomphe enfin, et notre auguste empereur va l'affermir à jamais. Que désormais cette cause si belle soit la nôtre et celle de tous les Français; que tous les braves que j'ai l'honneur de commander se pénètrent de cette grande vérité. Soldats! je vous ai si souvent menés à la victoire, maintenant je vais vous conduire à cette phalange immortelle que Napoléon conduit à Paris, et qui y sera sous peu de jours; et là notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés. *Vive l'empereur!*

Lons-le-Saulnier, le 13 mars 1815.

[2] Le général Gaudin, commandant le département, et le clergé d'Auxerre, refusèrent de se présenter avec les autres autorités, et sortirent de la ville.

Le maréchal Ney arriva sur ces entrefaites; le général Bertrand vint en prévenir Napoléon. « Le prince de la Moskowa, avant de se présenter devant V. M., dit le maréchal du palais impérial, veut recueillir ses idées, et justifier par écrit la conduite qu'il a tenue avant et depuis les événemens de Fontainebleau. — Qu'ai-je besoin de justification, répondit Napoléon? dites-lui que je l'aime toujours et que je l'embrasserai demain [1]. » 1815. France.

Le 17, à neuf heures du matin, Ney se présenta chez Napoléon. Celui-ci, en l'apercevant, lui dit avec un léger sourire: « Embrassez-moi, mon cher maréchal, je suis bien aise de vous voir. Je n'ai pas besoin d'explication; je vous ai toujours honoré et estimé comme le brave des braves. — Sire, les journaux ont avancé un tas de mensonges, que je voulais détruire; ma conduite a toujours été celle d'un bon soldat et d'un bon Français. — Je le sais; aussi n'ai-je point douté de votre dévouement. — Vous avez eu raison..... V. M. pourra toujours compter sur moi, quand il s'agira de la patrie..... *C'est pour la patrie que j'ai versé mon sang, et je suis prêt à le verser pour elle jusqu'à la dernière goutte. Je vous aime, sire, mais la patrie avant tout, oui, avant tout.* — (Napoléon l'interrompant.) Eh! c'est aussi le patriotisme qui me ramène en France. J'ai su que la patrie était malheureuse, et je suis venu pour la délivrer des émigrés et des Bourbons; je lui rendrai tout ce qu'elle attend de moi. — Vous êtes sûr que nous vous soutiendrons. Avec de la justice, on fait des Français tout ce que l'on veut. Les Bourbons se sont perdus pour avoir voulu faire à leur tête, et s'être mis l'armée à dos. »

Dans la suite de cet entretien, Napoléon annonça au ma-

[1] Il ne voulut point le recevoir le jour même, disent les mémoires où nous avons puisé ces détails, pour le punir de s'être fait attendre. (Napoléon, en arrivant à Auxerre, croyait y rencontrer le maréchal chez son beau-frère Ganiot.)

1815. France. réchal qu'il serait sans doute à Paris du 20 au 25. « Si nous y arrivons sans obstacle, dit-il, comme je l'espère, croyez-vous qu'ils se défendront. — Je ne le crois pas, reprit Ney; vous savez bien ce que c'est que les Parisiens, ils font plus de bruit que de besogne. — J'ai reçu ce matin des dépêches de Paris. Les *patriotes* m'attendent avec impatience, et sont près de se soulever. Je crains qu'il ne s'engage quelque affaire entre eux et les royalistes. Je ne voudrais pas pour tout au monde qu'une tache de sang souillât mon retour.....; il faut que notre triomphe soit pur comme la cause que nous servons. » Le général Bertrand et le colonel Labédoyère, qui étaient présens, se mêlèrent alors de la conversation, et, après quelques minutes, Napoléon les quitta et rentra dans son cabinet [1].

Napoléon continue à s'avancer sur Paris. — Le même jour, le général Bertrand, remplissant les fonctions de major-général de l'armée, qui s'augmentait à tout moment, eut ordre de réunir tous les bateaux, à l'effet d'embarquer les troupes déjà assez nombreuses pour former quatre divisions et les porter le soir même au Fossard, de manière à pouvoir arriver le 19, à une heure du matin, à Fontainebleau. Napoléon fit écrire la lettre suivante au général Girard, commandant l'avant-garde : « Général Girard, on m'assure que vos troupes, connaissant le décret de Paris, ont résolu, par représailles, de faire main basse sur les royalistes qu'elles rencontreront. Vous ne rencontrerez que des Français; je vous défends de tirer un seul coup de fusil; calmez vos soldats; démentez les bruits qui les exaspèrent; dites-leur que je ne voudrais point rentrer dans ma capitale à leur tête si leurs armes étaient teintes du sang français [2]. »

[1] Nous n'avons pas cru devoir négliger ces détails vraiment historiques.

[2] Napoléon avait donné des ordres semblables au général Cambronne, partant de Grasse. « Général Cambronne, je vous confie ma plus belle camp

En partant d'Auxerre le 19 mars, accompagné du prince de la Moskowa, des généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, Brayer, Alix, des colonels Labédoyère, Germanowski et Duchamp, Napoléon se dirigea sur Joigny où les autorités vinrent à sa rencontre; marchant ensuite vers Sens, il ne s'arrêta point dans cette ville pour arriver à Fontainebleau le 20, avant le jour. 1815. France.

Départ du Roi. — Cette même journée du 19 mars devait décider du sort de la capitale. La défection successive des régimens échelonnés sur la route que tenait Napoléon, laissant Paris à découvert de plus en plus, montrait l'impossibilité d'opposer aucune sorte de résistance à cet entraînement naturel, à ce délire de l'imagination, à cette impulsion électrique, qu'il était aussi impossible de définir que d'arrêter. La garde nationale reçut ordre de relever la troupe de ligne, et de redoubler de soins pour la tranquillité du palais des Tuileries, qui désormais était confié à elle seule. Déja l'on se disposait à la défense; tous les abords étaient surveillés et occupés depuis le 15. Le poste de la grille qui donne sur la place Louis XV, avait été doublé du moment que les Suisses s'étaient portés au camp que l'on voulait former sous Paris. On avait établi au bout de la galerie du Musée un fort détachement qui donnait des factionnaires dans la cour du Louvre, et devait, en cas d'attaque, se replier lentement par l'intérieur sur les différentes barricades qu'on avait préparées de distance en distance. Ainsi, le sanctuaire des arts était devenu un théâtre de guerre, et les chefs-d'œuvre du génie ne décoraient plus qu'un bivouac. Nuit du 19 au 20 mars.

A onze heures du matin, on vit paraître dans la cour des Tuileries des corps de volontaires qui allaient se joindre à

...; tous les Français m'attendent avec impatience; vous ne trouverez partout ... des amis: ne tirez pas un seul coup de fusil, je ne veux pas que ma couronne ... une goutte de sang aux Français. »

1815. France.

la maison du roi. On distinguait parmi eux celui des officiers de la marine, conduit par une douzaine de vieux amiraux, la plupart échappés au désastre de Quiberon, et qui semblaient n'avoir survécu à l'ancienne gloire de la marine française que pour attester son existence.

Cependant, les cours et les abords du palais s'encombraient d'une foule immense, malgré la pluie continuelle; la crainte se mêlait à la tristesse, l'espérance à l'inquiétude, sur les visages; le silence succédait à l'agitation et à la curiosité. On remarquait, au milieu des groupes, un certain nombre d'individus qui n'y avaient pas paru les jours précédens, et qui, avec un sang-froid apparent, laissaient échapper un sourire de satisfaction. Il n'était que trop facile, à la tranquillité des uns et à la contenance des autres, de prévoir l'issue de cette malheureuse situation. A quatre heures, le roi sortit des Tuileries pour passer en revue sa maison militaire, rangée en bataille au Champ-de-Mars. Cette réunion de jeunes gens, de serviteurs fidèles, aurait été sans doute d'un grand secours, si leur formation avait été achevée; mais une partie n'était point montée, et d'ailleurs, il faut bien l'avouer, la composition de ce corps d'officiers n'était plus d'accord avec le système militaire européen. Vingt mille hommes robustes et exercés auraient pu être encadrés dans ces rangs trop pressés, et présenter alors la véritable puissance des masses; c'est-à-dire l'impulsion de la force physique, conduite par le courage et le dévouement.

Ce fut en donnant le mot d'ordre, à neuf heures, que l'un des capitaines des gardes prévint le commandant de la garde nationale, Alexandre de la Borde, que le départ du roi était décidé, et aurait lieu à minuit. Ce dernier officier témoigna le désir de présenter à S. M. les hommages des gardes nationaux, et l'expression de leurs regrets. Le capitaine des gardes en fit part au roi, et Sa Majesté permit que la garde se trou-

vât sur son passage. Vers onze heures, un exempt des gardes-du-corps vint prévenir M. de la Borde, et lui témoigna de l'inquiétude sur les individus qui composaient la garde du palais, et dont une partie, disait-il, appartenait au faubourg Saint-Antoine. « Nous ne savons pas ce que c'est que le faubourg Saint-Antoine dans la garde nationale, répondit le commandant; il y a ici un détachement de la huitième légion, dont je vous réponds comme de tous les autres; quelques personnes peuvent avoir d'anciennes obligations, d'anciens souvenirs, mais aucune n'est capable de manquer à son devoir dans une circonstance aussi grave, et qui nous inspire à tous autant d'intérêt ». En effet, le roi allait se convaincre bientôt combien le sentiment qu'il inspirait était général.

1815. France.

Quoiqu'on eût cherché à garder le secret sur le départ du monarque, le mouvement qui avait lieu dans le château ne permettait guère d'en douter. Cependant, on s'aveuglait encore sur ce triste événement, lorsque les voitures de voyage arrivèrent. Celle du roi se plaça sous le vestibule du pavillon de Flore. Tous les gardes nationaux du poste de réserve et de celui le plus voisin, officiers, soldats, sortirent alors pêle-mêle, sans armes; et, fortement émus, ils se placèrent sur l'escalier et sur le palier qui précède l'appartement du roi; tous les regards étaient fixés sur les portes; un profond silence régnait; le moindre bruit qu'on entendait dans l'intérieur redoublait cette attention religieuse, lorsque tout à coup les portes s'ouvrent, le roi paraît, précédé seulement d'un huissier de la Chambre, portant des flambeaux, et soutenu, d'un côté, par le comte de Blacas, de l'autre, par le duc de Duras. A son aspect vénérable, et comme par un mouvement spontané, les gardes nationaux tombent tous à genoux en pleurant, les uns saisissant ses mains, les autres ses habits, se traînant sur les marches de l'escalier, pour le considérer, le toucher plus long-temps. « Mes enfans, dit le roi,

1815. France. en grâce, épargnez-moi ; j'ai besoin de force ; je vous reverrai bientôt ; retournez dans vos familles.... Mes amis, votre attachement me touche. » On put sentir, au ton dont il prononça ces paroles, combien son âme était oppressée. Ceux-là seuls qui ne pouvaient approcher de cette scène, criaient *vive le roi!* mais autour du prince, on n'entendait que sanglots, soupirs et mots entrecoupés.

Le roi, ainsi entouré, parvint avec peine jusqu'à sa voiture, qui s'éloigna sur-le-champ, escortée par un détachement de gardes-du-corps. Il était minuit moins un quart : *Monsieur* partit une heure après. Le palais des Tuileries présenta alors ce silence de l'abandon, ce vide solitaire qui retraçait encore le passé, et où déjà se plaçait l'avenir [1].

Défection des troupes sous Paris ; insurrection à Saint-Denis d'un corps d'officiers à demi-solde. Au moment du départ du roi, les différens corps de la maison militaire se mirent également en marche dans la direction de Beauvais. Les troupes de la première division militaire (Paris), échelonnées, avaient déjà reçu l'ordre de se replier ; mais tous les régimens, à l'exception des Suisses, se prononçaient successivement pour Napoléon. Bientôt le lieutenant-général Belliard, chef de l'état-major général du duc de Berry, après avoir arboré lui-même la cocarde tricolore, la fit prendre à toutes ces troupes, à la Chapelle, à la Villette, à Vertus et à Saint-Denis.

Le général Maison, gouverneur de la première division militaire, avait établi son quartier-général dans la dernière ville que nous venons de nommer. C'était le rendez-vous indiqué à tous les officiers à demi-solde ; ceux-ci voulant s'opposer au mouvement rétrograde que l'on imprimait aux trou-

[1] *Relation d'un grenadier de la garde nationale, témoin oculaire.* Paris, 1816. (Ce petit écrit, d'un grand intérêt, est attribué à M. le comte Alex. de la B.)

pes qui n'avaient point encore suivi l'impulsion générale, s'insurgèrent contre le général Maison, et ils se disposaient à le retenir prisonnier pour le conduire ensuite à Napoléon, lorsque ce général, après avoir vainement essayé de les haranguer, se jeta furtivement sur le cheval d'un lancier d'ordonnance, et parvint à échapper à un groupe qui s'était mis à sa poursuite. 1815. France.

Les insurgés ne reconnaissant plus alors pour chef que le général Excelmans, s'emparèrent de l'artillerie, des caissons et de plusieurs fourgons du duc de Berry, et dirigèrent leur capture vers Paris.

Déjà cette capitale avait une face nouvelle. Dès sept heures du matin, la foule s'était reportée vers les grilles du palais des Tuileries. Plus des deux tiers de la population avait garni la place extérieure du Carrousel et la terrasse du jardin. Dans ce rassemblement immense, on ne voyait régner ni le tumulte ni le calme, mais le silence qu'imposent une grande crainte et une grande irritation [1]. Forcés, en quelque sorte, de respecter le deuil public, les zélés partisans de Napoléon dissimulaient leur joie; un certain nombre, plus impatiens, s'étaient portés sur la route de Fontainebleau pour porter leurs hommages à l'homme qu'ils regardaient comme leur libérateur. Jamais le siége du gouvernement ne s'était trouvé dans une situation pareille; personne n'avait encore saisi les rênes de l'état que les ministres du roi venaient d'abandonner.

M. Delavalette, ancien directeur général des postes de l'empire, fut le seul qui vint, à huit heures du matin, réoccuper son poste, où se trouvait alors M. Ferrand, nommé par le roi, en 1814; il expédia des courriers à Napoléon, et sur toutes les routes, pour annoncer, à l'avance, l'entrée de ce dernier dans Paris.

[1] *Non tumultus, non quies, quale magni metus et magnæ iræ silentium est.* (Tacit., *Histor.*, lib. I.)

1815. France. 20 mars.

Aspect de Paris avant l'entrée de Napoléon. — Cependant, la foule accumulée au palais des Tuileries, dont la garde nationale tenait toujours les portes fermées, commençait à présenter, dans son effrayante fluctuation, le mélange des passions irritées. Les partis étaient en présence; celui des royalistes faisaient entendre quelques cris de *vive le roi!* qu'étouffaient à l'instant des clameurs contraires, ou un murmure sourd, pareil à la tourmente.

Les boulevards du nord, depuis la Porte Saint-Denis jusqu'au jardin des Plantes, s'étaient également remplis d'une autre partie de la population parisienne, celle des faubourgs. Pendant cette crise intermédiaire, d'où pouvait naître la plus terrible anarchie, les autorités secondaires étaient en permanence. Les tribunaux furent ouverts à l'heure accoutumée; un grand nombre de boutiques l'avaient été dès le matin, et la garde nationale fit son service avec une nouvelle activité. La garde montante eut lieu entre midi et une heure; à peine venait-elle de se ranger en bataille, qu'au silence, commandé par ce spectacle, succéda tout à coup une grande agitation. A travers la foule, au milieu des cris confus de *vive le roi! vive l'empereur!* on distingue des casques, des soldats du train, une forêt de sabres et d'épées nus qui s'agitent en l'air. C'étaient les officiers à demi-solde, insurgés à Saint-Denis, qui traînaient avec eux les pièces dont ils s'étaient emparés. Un détachement de cuirassiers les escortait; le général Excelmans était à leur tête. Cette réunion d'hommes différens d'âge, de mœurs, de caractère, fiers encore de leurs faits d'armes, de leurs anciens services, n'avaient jamais prétendu abdiquer, comme Napoléon, le rang qu'ils tenaient dans l'état. C'étaient les représentans du nouvel ordre de chose qui allaient occuper la même place où l'on avait vu, la veille, des volontaires royaux; ils venaient aux Tuileries pour garder, disaient-ils, ce palais.

Arrivés à la grille, ils voulurent la forcer; un détachement de la garde nationale la tint fermée. Un moment après, le général Excelmans se présenta à cheval, et entra en pourparlers; il annonça que Napoléon ne tarderait pas à arriver; et, après quelques momens de conférence, il fut convenu que les officiers seulement entreraient dans la cour des Tuileries, et qu'ils se réuniraient en bataillon pour ne point causer de désordre. Les canons, au nombre de deux pièces, entrèrent par le guichet du Pont-Royal. Quelque soin que l'on prît pour ne laisser entrer que les officiers, une foule de peuple pénétra en même temps dans la cour. Toutefois on parvint à la faire retirer par les deux issues latérales. Les officiers demandèrent à faire le service conjointement avec la garde nationale; et le poste dit de la Fontaine, présenta bientôt le spectacle singulier d'un factionnaire portant la cocarde tricolore, au nom de l'empereur, à côté d'un grenadier de la garde nationale en cocarde blanche, avec la décoration du lis, et ne connaissant que le roi. A trois heures, le drapeau tricolore fut arboré à la place du drapeau blanc, que le départ du roi avait fait disparaître du pavillon central du palais. 1815. France.

Sur ces entrefaites, on vit arriver, de tous côtés, au palais, de nouveaux personnages, des conseillers d'état, des ministres, des chambellans, dans leur ancien costume; les employés et les serviteurs de l'intérieur, se présentèrent pour reprendre leur service, tranquillement et sans bruit, comme si leur ancien maître n'eût fait qu'une courte absence, ou que sa maison eût été conservée en l'attendant.

Des femmes élégantes montaient les escaliers, remplissaient les salons; et les mêmes huissiers se trouvaient déjà aux portes des appartemens pour faire observer l'étiquette impériale.

Napoléon était arrivé à Fontainebleau à quatre heures du matin. Vers onze heures, il reçut la nouvelle du départ du

1815 France.

roi et des princes. Jusqu'alors son intention avait été de coucher à Essonne, et il en avait informé l'armée par l'ordre du jour; mais les dépêches simultanées de M. Delavalette, du comte de Ségur, et d'une ancienne amie de l'impératrice Joséphine (madame Hamelin), lui firent prendre la résolution de se rendre ce jour même à Paris.

Plusieurs officiers généraux, et de l'ancienne maison impériale, avaient quitté la capitale dans la matinée, pour aller à sa rencontre. Retardé par la foule qui se trouvait sur son passage, et par les félicitations des troupes et des officiers, Napoléon, qui s'était mis en route à deux heures après-midi, ne put atteindre Paris qu'à neuf heures du soir [1]. Dix voitures de poste suivaient la modeste berline dans laquelle il était venu depuis Cannes, et qu'il ne voulut pas quitter pour monter dans une plus brillante. La route était éclairée par les lanciers polonais.

Des officiers partis à l'avance, annoncèrent que Napoléon entrerait aux Tuileries par l'arc de triomphe du Carrousel, et une haie de sentinelles fut disposée aussitôt de ce côté pour y maintenir l'ordre; mais, soit crainte de la foule, soit pour abréger, il fut ordonné ensuite que cinquante grenadiers de la garde nationale se porteraient près du guichet du pavillon de Flore. Les officiers à demi-solde, qui occupaient le poste de la Fontaine, voyant ce mouvement, accoururent en foule, et les personnes qui se trouvaient dans la salle des maréchaux

[1] On a dit, avec beaucoup plus de mauvaise foi que de vérité, que Napoléon avait été forcé d'entrer de nuit dans Paris, pour échapper à la vengeance et aux malédictions publiques; mais ce même homme, qui venait de traverser deux cent cinquante lieues au milieu d'un si grand concours de Français faisant retentir les airs de leurs acclamations, ne pouvait être agité par de telles craintes. On sait d'ailleurs quelle confiance lui inspirait l'anniversaire d'une victoire ou d'un événement heureux; comme le 20 mars était le jour de la naissance de son fils, il voulut rentrer dans Paris sous des auspices aussi fortunées.

et le sallon de la Paix, se précipitèrent par la galerie de Diane pour se placer sur le grand escalier. La nuit était venue, et le mêlange de clarté au dedans et d'obscurité au dehors, donnait à tout ce tableau un caractère particulier. 1815. France.

Napoléon arrive au palais des Tuileries. — A neuf heures et demie un grand bruit de chevaux, de voitures, se fait entendre ; une troupe de lanciers, le sabre à la main, se précipite à travers le guichet du Pont-Royal en poussant de grands cris, comme dans une charge, et renverse tout ce qui se trouve sur son passage. Une voiture est au milieu de ces cavaliers ; elle s'arrête à la même place d'où était partie la voiture du roi, moins de vingt-quatre heures auparavant ; la portière s'ouvre, et sur le marche-pied paraît Napoléon, vêtu de la même redingotte grise, ayant sur la tête le même chapeau uni qu'on lui voyait toujours, et présentant l'image d'une apparition fantastique : il veut s'avancer, mais il ne peut traverser la foule qui obstrue l'entrée du pavillon de Flore, lorsqu'une troupe de généraux et d'officiers, la plupart l'épée à la main, le soulèvent et le portent, comme en triomphe, dans l'intérieur, en faisant retentir les cris de *vive l'empereur !* « Cette scène, ajoute le témoin oculaire, qui nous en a fourni tous les détails, cette scène avait quelque chose de gigantesque, de disproportionné avec les événemens humains. Un soldat parvenait, pour la seconde fois, à s'asseoir sur le trône d'un grand empire, non plus par des gradations marquées, non plus à l'aide de services éclatans, ou brillant d'une gloire nationale ; mais seul, sortant de l'exil, à la face du monde qui l'avait rejeté ; n'ayant pour appui que des souvenirs ; pour séductions que des espérances. Certes, un pareil spectacle était bien imposant ; mais il eût fallu, pour en être ému, n'avoir pas été témoin de l'événement qui l'avait précédé. Au milieu de ces cris de joie, on croyait entendre encore les soupirs, les sanglots de la veille ;

1815 France.

les rampes semblaient encore humides des larmes dont elles avaient été inondées. A la place de cette grandeur terrible, on se représentait une dignité douce, une noble candeur, et surtout cette bonté touchante, cette bonté sans laquelle, selon le philosophe précepteur de Néron, il n'y a point de vraie grandeur [1].

Tandis que Napoléon prenait ainsi possession du palais des Tuileries, des détachemens de divers corps, huit compagnies d'officiers à demi-solde arrivaient successivement sur la place du Carrousel. La garde impériale de l'île d'Elbe y parut à onze heures du matin, le 21. Ces hommes déterminés avaient fait le trajet d'Auxerre à Paris en trois jours; ils se rangèrent devant le corps-de-garde principal; et, le voyant occupé, ils placèrent leurs fusils en faisceaux, au dehors, et se couchèrent tranquillement par terre pour y prendre quelque repos. L'aspect de ces fiers guerriers, échappés à tant de dangers, et si simples après tant de travaux, faisait penser aux services qu'auraient pu rendre leurs anciens compagnons (les grenadiers et chasseurs royaux), si l'on eût cherché à leur inspirer autant de dévouement à la cause du roi et de sa famille.

[1] *Bonitas sine quâ nulla est majestas.*
(Senec., ep. 95.)

CHAPITRE II.

SUITE DE L'ANNÉE 1815.

Napoléon réorganise le gouvernement impérial, et passe ses troupes en revue au palais des Tuileries. Tentatives infructueuses des maréchaux ducs de Reggio et de Bellune pour arrêter la défection des troupes sous leurs ordres. Retraite du roi vers la frontière du nord; il quitte la France. Retraite du comte d'Artois et du duc de Berry. Marche de la maison militaire du roi sur Armentières; elle est licenciée. Mission du duc de Bourbon dans les départemens de l'ouest; rassemblement partiel des Vendéens à Beaupréau; le prince s'embarque pour l'Espagne. Voyage du duc et de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux. Le prince se rend en Languedoc pour y organiser une armée royale. Voyage du prince en Provence. Etablissement d'un gouvernement royal provisoire à Toulouse. Formation de l'armée royale; elle entre en campagne; combats de Montélimart et de Loriol. Progrès de l'armée royale; opérations de son aile droite. Mesures prises par Napoléon pour paralyser le mouvement insurrectionnel du midi. Le duc d'Angoulême apprend la défection d'une grande partie de ses troupes de ligne, et se détermine à la retraite. Négociation entre les deux partis. Convention de la Palud. Le général Grouchy refuse de la ratifier, jusqu'à ce qu'il ait reçu les ordres de Napoléon, et fait garder le duc d'Angoulême à vue. Napoléon approuve la capitulation; le duc d'Angoulême s'embarque au port de Cette. Suite du séjour de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux; le général Clausel marche sur cette ville. La princesse harangue les troupes de la garnison; elle quitte Bordeaux et s'embarque à l'embouchure de la Gironde. Soumission des départemens de l'ancienne Provence et de Marseille; pacification générale du midi.

Les papiers publics qui, de Paris, se répandent chaque jour dans toutes les parties de la France, avaient pris, le 21 mars, une autre opinion et un autre style. Tous annonçaient en termes emphatiques que la veille l'empereur Napoléon avait fait son entrée dans sa capitale. 1815. France.

1815. France. 21 mars.

Napoléon réorganise le gouvernement impérial, et *les troupes en revue aux Tuileries.*—Napoléon s'était oc dans la nuit de réorganiser le gouvernement, en chois et désignant ses ministres. A leur tête se trouvait Cambac qui fut contraint d'accepter le portefeuille du ministère justice. Le maréchal prince d'Eckmulh eut le départeme la guerre. Sa fidélité à Napoléon, et la défense d'Hamb lui valurent cette marque de confiance. Le duc de Vi reprit le ministère des affaires étrangères.

Le ministère de l'intérieur, destiné d'abord à M. C fut proposé à M. Molé, qui le refusa [1], et finit par être an général Carnot sur l'avis du duc de Bassano, réin dans ses fonctions de ministre secrétaire d'état. Le duc D le duc de Gaëte (Gaudin) et le comte Mollien rent aux ministères de la marine, des finances et du Trésor. le duc d'Otrante (Fouché) se chargea de la police géné qu'il avait si long-temps exercée sous l'empire. Ayant a tenu successivement à tous les partis, il en connaissait l tique, les ressources, les prétentions, et Napoléon par convaincu que cet homme astucieux concourrait avec s au salut de l'état.

De tous ces choix, celui du général Carnot fut le se fut considéré par un grand nombre de citoyens comm garantie nationale.

Le commandement de la gendarmerie fut ôté au ma duc de Conégliano (Moncey), non point par défian mécontentement, mais parce que ce respectable guerrier tra peu d'empressement à le conserver [2]. Napoléon non ce poste le duc de Rovigo.

[1] M. Molé, apprenant que Napoléon était mécontent de ses refus (le tère des relations extérieures lui avait été également offert), demanda e la direction générale des ponts et chaussées, qu'il occupait en 1813, avan appelé au ministère de la justice.

[2] Le maréchal Moncey écrivit à cette occasion à Napoléon une lettre

Le conseil d'état fut réorganisé sur l'ancien pied, et composé, à peu près, de ses mêmes membres. 1815. France.

Napoléon rappela tous ses anciens aides-de-camp, à l'exception du général Lauriston, qui accompagnait alors le roi en qualité de capitaine de la première compagnie des mousquetaires. Leur nombre fut augmenté des généraux Letort et Labédoyère [1].

La plupart des chambellans, des écuyers et des maîtres de cérémonies qui entouraient Napoléon, en 1814, furent également replacés près de sa personne. Il avait conservé sa passion pour les grands seigneurs d'autrefois; il lui en fallait à tout prix; s'il n'eût point été entouré de l'ancienne noblesse, il se serait cru en république [2].

Quoique très-fatigué par les marches nocturnes, les revues, les allocutions perpétuelles et les travaux de cabinet, qui, depuis trente-six heures, avaient absorbé tous ses momens, Napoléon voulut passer en revue les troupes qui composaient précédemment l'armée du duc de Berry. Il les fit rassembler dans la cour des Tuileries; et, après avoir parcouru

beaux sentimens, et dans laquelle il le priait de reverser sur son fils (le colonel Moncey) les bontés qu'il avait eues autrefois pour lui. Il était difficile de concilier la reconnaissance due à Napoléon avec la fidélité jurée au roi : le maréchal eut le bonheur d'y réussir. Tous les maréchaux ne furent pas aussi heureux.

[1] Ce dernier avait été nommé général à Lyon. Il refusa d'abord le nouveau poste auquel l'appelait Napoléon. « Je ne veux point, dit-il, qu'on puisse croire que je me suis rallié à l'empereur par l'appât des récompenses. Je n'ai embrassé sa cause, que parce qu'elle était celle de la liberté et de la patrie; si ce que j'ai fait peut être utile à mon pays, l'honneur de l'avoir bien servi me suffira; je ne veux rien de plus; Napoléon personnellement ne me doit rien. »

[2] « Il éprouvait une certaine joie quand un de nos anciens grands seigneurs passait à son service. Il lui semblait qu'il en était souverain plus légitime; et sa satisfaction ne s'est point usée jusqu'au dernier moment, bien qu'assurément elle eût pu se calmer, vu la multiplicité des jouissances. »

(B. C., *Lettres sur les cent jours.*)

1815. France. les rangs et fait former les régimens en bataillons carrés, i leur dit :

« Soldats, je suis venu avec six cents hommes en France parce que je comptais sur l'amour du peuple et sur les souvenirs des vieux soldats. Je n'ai pas été trompé dans mon attente : soldats, je vous en remercie. La gloire de ce que nous venons de faire est toute au peuple et à vous : la mienne se réduit à vous avoir connus et appréciés.....

« Soldats, le trône impérial peut seul garantir les droits du peuple, et surtout le premier de nos intérêts, celui de notre gloire. Soldats, nous allons marcher pour chasser de notre territoire ces princes auxiliaires de l'étranger. La nation non seulement nous secondera de ses vœux, mais même suivra notre impulsion. Le peuple français et moi, nous comptons sur vous ; nous ne voulons pas nous mêler des affaires des nations étrangères, mais malheur à qui se mêlerait des nôtres!

Au même moment, le général Cambronne et les officiers du bataillon de l'île d'Elbe, s'avancèrent avec les anciennes aigles de la garde; Napoléon reprit la parole : « Voilà les officiers du bataillon qui m'a accompagné dans mon malheur ils sont tous mes amis ; ils étaient chers à mon cœur ! Toutes les fois que je les voyais, ils me représentaient les différens régimens de l'armée; car dans ces six cents braves il y a des hommes de tous les régimens; tous me rappelaient ces grandes journées dont le souvenir est si cher; car tous sont couverts d'honorables cicatrices, reçues à ces batailles mémorables. En les aimant, c'est vous tous, soldats de l'armée française que j'aimais. Ils vous rapportent ces aigles; qu'elles vous servent de ralliement ; en les donnant à la garde, je les donne à toute l'armée. La trahison et des circonstances malheureuses les avaient couvertes d'un voile funèbre; mais grâce au peuple français et à vous, elles reparaissent resplendissantes de toute leur gloire; jurez qu'elles se trouveront toujours partout

où l'intérêt de la patrie les appellera! que les traîtres qui voudraient envahir notre territoire, n'en puissent jamais soutenir les regards! » Nous le jurons, répondirent les soldats avec enthousiasme. Ils défilèrent ensuite aux cris de *vive l'empereur!* et au son d'une musique guerrière qui faisait entendre les airs de la révolution, et surtout cette marche si célèbre dans les fastes de la terreur et des victoires nationales. 1815. France.

Mais avant de suivre Napoléon dans le cours de ses opérations politiques et militaires, nous devons ramener l'attention sur les progrès de la nouvelle révolution qui venait de faire descendre du trône le monarque légitime.

Tentatives infructueuses des maréchaux ducs de Reggio et de Bellune pour arrêter la défection des troupes sous leurs ordres. — La défection n'avait point éclaté seulement sous les yeux de celui qui l'avait provoquée, mais encore partout où il y avait un régiment, une garnison, un détachement. Les lois de la discipline, le lien du serment, ne pouvaient retenir aucun des corps de l'armée antérieurs à la restauration de la dynastie des Bourbons. Les troupes de la vieille garde impériale, conservées sous la dénomination de corps royaux, avaient montré un tel esprit d'union et de sagesse, qu'on les avait crus conquis au pouvoir légitime. Toutefois, le ministère avait craint jusqu'au dernier moment de leur confier la personne du roi, ne voulant pas les transformer en prétoriens, qui auraient fait et défait le gouvernement.

L'infanterie de ces corps d'élite, placée sous les ordres du duc de Reggio, tenait garnison, les grenadiers à Metz, et les chasseurs à Nanci. Avant de se diriger sur Melun pour faire partie de l'armée du duc de Berry, ces deux régimens s'étaient formés en bataillons de marche, deux de grenadiers et deux de chasseurs. En l'absence du général Friant, le général Roguet commandait les premiers; le général Curial était à la tête des seconds.

1815. France.

A son arrivée à Metz, le duc de Reggio avait dit aux officiers de la garnison : « Le roi et l'honneur, voilà, messieurs, votre unique boussole. » Les troupes placées dans la troisième division militaire, dont ce maréchal était gouverneur, s'élevaient à vingt mille hommes. Son premier soin fut de faire sortir de leurs cantonnemens toutes celles qui étaient disponibles, soit pour les diriger sur Melun, soit pour appuyer au besoin le prince de la Moskowa, dont la défection n'avait pas encore eu lieu à cette époque.

En sortant de Toul, les grenadiers royaux à pied, au lieu de prendre la route qui leur était tracée, suivirent celle de Vaucouleurs, pour gagner Sens et se réunir à Napoléon. Le duc de Reggio voulut en vain les détourner de ce projet : sourd à ses représentations, à ses sollicitations, ils se bornèrent à lui répondre : « Monsieur le maréchal, il n'est plus temps. » Alors le duc se porta auprès des chasseurs, qui marchaient de Nancy à Chaumont, dans l'espoir de les ramener. Mais ils avaient déjà entre les mains les proclamations de Napoléon, et la nouvelle de la défection du maréchal Ney venait de leur parvenir. Sur la place même de Chaumont, en présence de toute la population, les deux bataillons de chasseurs, officiers et soldats, quittèrent la cocarde blanche pour arborer celle aux trois couleurs, et replacèrent sur leurs bonnets les aigles auxquelles on avait substitué, l'année précédente, l'écusson royal. Le maréchal ne fut pas plus heureux dans sa démarche auprès de ce corps, qu'il ne l'avait été auprès des grenadiers.

Toutefois, le reste des troupes de la troisième division, à l'exception de deux compagnies de hussards du premier régiment [1] (du roi), céda aux instances du duc de Reggio, et

[1] Ce fut à l'occasion de cette défection partielle que le jeune Oudinot, fils du maréchal et colonel de ce régiment, arracha le guidon des mains des hussards insurgés, et le conserva intact jusqu'au retour du roi.

1815.
France.

ntra dans ses cantonnemens. Le maréchal alla se renfermer
s Metz, nourrissant l'espoir de conserver cette place au roi.
Abandonné par les troupes sous son commandement, le
échal duc de Bellune, gouverneur de la deuxième divi-
militaire, prit le parti de joindre le roi et de partager sa
née. Dès le 16 mars, il avait réuni à Châlons-sur-Marne
égimens sous ses ordres, et destinés à marcher contre
léon. Le général Rigaud commandait dans cette ville,
général Lefebvre-Desnouettes, son ami, était venu
her un asyle après sa tentative sur Compiègne. Le ma-
l n'ayant point d'instructions assez précises sur ce qu'il
t faire, crut devoir aller prendre les ordres directs du
Paris. De retour à Châlons, le 20 mars, il se disposa à
r une partie de ses troupes sur la rive droite de la Marne,
les diverses directions de la capitale, pour s'opposer à
rche du corps d'armée de Lyon. Mais le général Rigaud,
it mettre sous les armes les troupes qui étaient à Châ-
, leur apprend les progrès de Napoléon et sa prochaine
e à Paris. Il leur propose en même temps de suivre l'im-
on générale, et de se réunir au parti de l'ex-empereur.
ouzième de ligne et le cinquième de hussards répondent
appel, excités, dit-on, en dessous main par le général
bvre-Desnouettes : Rigaud se dirige sur Epernay avec
leux régimens. Le 22, il fait publier l'installation du
ernement impérial, et reprend, au nom de Napoléon, le
nandement du département de la Marne, que venait de
ter le duc de Bellune. Informé que ce maréchal a donné
ordres pour l'arrêter, il fait lui-même des dispositions
s'assurer de sa personne. Ainsi, au moment où le roi s'é-
ait de la capitale, il n'y avait déjà plus sur sa ligne de
ite, ni sur aucune des directions de la frontière du nord,
eul régiment qui voulût soutenir la cause de la famille
e.

1815. France.

Retraite du roi vers la frontière du nord. — Suivc maintenant les traces du monarque abandonné et réduit chercher un asile hors d'un pays où il avait été reçu en lib rateur, onze mois auparavant. Parti à minuit de Paris, roi était arrivé, le même jour (20 mars), à quatre heures demie du soir, à Abbeville, avec l'intention d'y attendre l troupes de sa maison sous les ordres des princes et du mar chal duc de Raguse. Le 21, il fut rejoint par le duc de Ta rente, qui lui démontra la nécessité de s'éloigner davantag et de chercher un asile plus sûr dans la place de Lille. Le fit envoyer, en conséquence, l'ordre aux princes et à sa m son de prendre cette dernière direction par la route d'Amie

En quittant Paris, la maison du roi, forte de trois mille quelques chevaux, s'était dirigée sur Beauvais, avait marc toute la nuit du 19 au 20, et toute la journée du 20, presq sans faire de halte, voulant passer le pont de l'Oise à Beaumo avant que les troupes de Napoléon eussent pu s'en empar Là, elle reçut les derniers ordres du roi et se mit de nouve en marche pour les exécuter. En entrant à Beauvais le 22, l princes furent informés que le général Excelmans, à la t de quelques escadrons, était parti de Paris pour les pou suivre. On plaça de suite des postes pour se garder militai ment : mais ce n'était qu'une fausse alerte ; et après quelqu heures de repos, on se remit en mouvement. Près d'Abb ville, le bruit se répandit qu'un régiment de cuirassiers disposait à défendre le passage de la Somme ; bientôt apr des renseignemens plus certains apprirent que les portes la ville étaient ouvertes et que celle-ci ne renfermait qu' faible dépôt de cavalerie. Le même jour, le roi était arriv Lille, et les princes en reçurent les nouvelles à Abbevil Le 23, ils couchèrent à Saint-Pol, d'où ils partirent, le 2 pour Lille, en passant par Béthune.

Les princes croyaient se réunir au roi dans le chef-lieu

département du Nord. En se dirigeant sur cette place importante, le monarque avait pensé qu'il s'y maintiendrait difficilement au milieu d'une garnison nombreuse et mal disposée. L'ordre de tenir les troupes hors de la ville avait été donné; mais le maréchal duc de Trévise, jugeant que cette mesure favoriserait les desseins des partisans de Napoléon, fit rentrer tous les corps dans la place, malgré l'avis de plusieurs serviteurs du roi, qui se persuadaient que la garde nationale et la maison du roi, débarrassées des troupes de ligne, pouvaient assurer à Louis ce dernier asile sur le territoire français. Ce contre-temps n'empêcha point le monarque de se confier aux démonstrations d'amour et de fidélité que lui prodiguaient les habitans de Lille. Sa présence avait excité l'enthousiasme du peuple. Une foule empressée se portait sur ses pas, faisant tous ses efforts pour émouvoir le soldat, et répétant sans cesse devant eux les cris de vive le roi ! vivent les Bourbons. Mais le sombre silence des troupes ne présageait que trop leur prochaine défection. Bientôt, en effet, le duc de Trévise vint annoncer au roi qu'il ne pouvait répondre de la garnison, et qu'il n'était plus en son pouvoir de l'éloigner de la place. Quelques instans après, il déclare au comte de Lucas que, sur le bruit répandu généralement que le duc de Berry doit arriver avec la maison du roi et deux régimens suisses, les troupes sont prêtes à se soulever; il presse le fils du monarque de conjurer S. M. de se soustraire au plus heureux attentat, offrant de l'escorter lui-même hors des portes, pour imposer aux soldats. 1815. France.

Le roi quitte la France. — Le roi se détermine alors à expédier à sa maison l'ordre de se diriger sur Dunkerque; ne pouvant lui-même s'y rendre directement, il prend la route d'Ostende, en passant par Menin, accompagné, jusqu'à cette dernière ville, par le maréchal duc de Tarente. 24 mars.

S. M., en quittant Lille, avait investi le duc d'Orléans

1815. France. du commandement de cette place; mais le prince en s vingt-quatre heures après, ne croyant pas pouvoir rester long-temps dans un poste aussi dangereux [1].

25 mars. *Retraite du comte d'Artois et du duc de Berry; ma de la maison militaire du roi sur Armentières.* — L'o de marcher sur Dunkerque ne parvint ni aux princes ni maison militaire; ils furent seulement informés à Béthune le roi venait de quitter Lille. Dans le même temps, des d'alarme se firent entendre tout à coup; les gardes-du-co les compagnies rouges (mousquetaires, gendarmes et che légers), et les gardes de *Monsieur*, montant aussitôt à val, se forment en bataille sur la place d'armes, tandis quelques volontaires royaux occupent les remparts, et les grenadiers à cheval du marquis de la Roche-Jaquelein à la rencontre du troisième régiment de lanciers, aux étaient joints cinquante grenadiers royaux (ancienne gar arrivant d'Arras avec des intentions hostiles. Le duc de B se présente devant cette troupe au moment où un officie la maison du roi, M. Talon, informant les soldats insu que les princes étaient dans Béthune, les engageait à resp cet asile [1]. Le duc, accompagné de M. Nantouillet, son a

[1] En partant, il adressa au duc de Trévise la lettre suivante :

« Je vous remets en entier, mon cher maréchal, le commandement que j' été si heureux d'exercer avec vous dans le département du Nord. Je suis trop Français pour sacrifier les intérêts de la France, parce que de nouveaux mal me forcent à la quitter. Je pars pour m'ensevelir dans la retraite et l'oubli. L n'étant plus en France, je ne puis plus transmettre d'ordres en son nom; ne me reste qu'à vous dégager de l'observation de tous les ordres que je avais transmis, en vous recommandant de faire tout ce que votre excellent ment et votre patriotisme si pur vous suggéreront de mieux pour les intér la France, et de plus conforme à tous les devoirs que vous avez à remplir.

On dit que Napoléon, après avoir lu cette lettre, se tourna vers le d Bassano, et lui dit : « Voyez ce que le duc d'Orléans écrit à Mortier; cette lui fait honneur. Celui-là a toujours eu l'ame française. »

[1] Une relation dit que ces soldats allaient mettre pied à terre devant les g

1815. France.

ımp, s'approche d'eux, parcourt leurs rangs, fait parler
nneur, et les engage à crier *vive le roi!* Les officiers et
oldats restent muets. Quelques-unes des personnes qui
uraient le prince lui proposaient de charger les rebelles;
il répondit : « voulez-vous frapper des gens qui ne se
ıdent pas..... Vous voyez bien, dit-il ensuite aux lan-
et aux grenadiers, que nous pourrions vous exterminer
mais, vivez malheureux, et disparaissez ! » L'un d'eux
e : *Vive l'empereur et le duc de Berry!* et tous répè-
e cri tout à la fois de révolte et de soumission.
maison du roi ne descendit point de cheval. L'espérance
ıtenait plus cette loyale jeunesse, dont la mission devait
rner à conduire les princes jusqu'à la frontière. La con-
s'introduisit dans les différens corps par l'effet d'ordres
enciement mal interprétés ou mal rendus; les uns vou-
passer outre, d'autres s'obstinaient à attendre des ins-
ons plus précises; point d'unité dans le commandement
ıt méconnu et mal exercé. Tous ceux qui ne se mirent
en route, succombant sous le poids du chagrin et de la
e, se renfermèrent dans Béthune, sous les ordres des
ıux comte Lagrange et baron Montmarie. Le reste, au
e de quinze à dix-huit cents hommes, conduits par le
Raguse, le général Lauriston et une quinzaine d'autres
ux, se jeta, pour gagner la route d'Ypres, à travers
rais d'Estaires, dans des chemins de traverse presque
ticables, quoiqu'il y eût à droite et à gauche deux routes
nduisissent au même point. Les chevaux pouvaient à
ortir d'un chemin sans fond, réduit en pâte à une pro-
r de plusieurs pieds; des jeunes gens, qui, pour la
re fois, avaient chargé leurs bras d'armes trop pesantes

heval; ce fait a été démenti par plusieurs officiers qui étaient présens à
ıtre.

1815. France.

pour eux, des vieillards faisant à pied une marche forc l'artillerie et les bagages restaient enfoncés dans la far Après quelques heures de repos à Estaires, cette triste colo se remit en route et arriva, le 25 mars, à la pointe du jou Neuve-Eglise, sur la route de Lille à Armentières. Là, apprit que les princes avaient dépassé la frontière; que, vés de communications avec le roi, ne pouvant agir d'a ses ordres, la générosité leur avait inspiré de ne pas c promettre cette fleur de la jeunesse française; que, émus pour parler eux-mêmes, ils ont chargé les chef corps de lui rendre ses sermens; en un mot, de laisser cha libre de se retirer, ajoutant, toutefois, que ceux qui les vraient partageraient toujours leur bonne ou leur mauv fortune [1].

27 mars.

La maison du roi est licenciée. — Cette partie de la son militaire du roi rentra dans Béthune le 26 mars. Là gardes-du-corps montés furent forcés de laisser leurs cheva on délivra ensuite des feuilles de route à ceux qui pri l'engagement de retourner dans leurs foyers. Le 27 mars compagnies rouges furent licenciées à Saint-Pol.

Cependant le roi, navré de douleur, était arrivé à Osten le 24 mars, accompagné d'un petit nombre de personne sa maison et d'officiers de l'armée. Il espérait encore se re à Dunkerque dès que cette ville serait occupée par les pri et leur suite; mais il apprit, le 25, que le comte d'Artois é arrivé à Ypres.

Ainsi Napoléon se trouva maître, sans coup férir, du n de la France : il le fut également de tous les départemen l'est avant le 25 mars. La soumission de ceux de l'ouest et midi fut un peu plus lente à s'opérer.

[1] Alphonse Beauchamp, *Histoire de la campagne de* 1815.

Mission du duc de Bourbon dans les départemens de l'ouest. Rassemblement partiel de Vendéens à Beaupréau. — Le roi, menacé dans la capitale par les progrès rapides de Napoléon, avait tourné ses regards vers ses fidèles Vendéens, et choisi pour les rallier le duc de Bourbon. Ce prince, qui avait à venger son roi, son nom et les mânes d'un fils chéri, arriva à Angers, le 14 mars, avec le titre de gouverneur général des cinq divisions militaires de l'Ouest. Déjà le prince de la Trémouille, en qualité de commissaire du roi, avait enrôlé des volontaires, nommé des chefs, et embarqué de Nantes, sur la Loire, des munitions pour les Vendéens. 1815. France.

A l'arrivée du duc de Bourbon, les généraux commandant les divisions de La Rochelle et de Nantes se hâtèrent de prendre ses ordres et de l'assurer de leur entier dévouement à la cause royale. Le prince eut d'abord le dessein de placer à Nantes le siége de son gouvernement, attendu que cette ville, plus populeuse qu'Angers, et point central des contrées royalistes, était, d'ailleurs, plus éloignée de l'influence de la capitale; mais on allégua que, en fixant son quartier-général à Angers, le gouverneur général serait plus à portée de communiquer avec le duc d'Angoulême, envoyé par le roi dans le midi, et de combiner ses mouvemens avec l'insurrection des départemens de cette partie de la France.

Le duc de Bourbon trouvait dans les autorités civiles et militaires de son gouvernement, un grand empressement à seconder ses vues; mais bientôt la célérité de la marche de Napoléon sur Paris, jeta dans les départemens de l'Ouest, comme dans le reste de la France, le trouble et le désordre. Tout parut perdu et la résistance impossible, quand on apprit le départ du roi. Le prince conçut alors des inquiétudes pour sa sûreté à Angers, et se retira à Beaupréau. Un grand nombre de vétérans royalistes, parmi lesquels se faisait remarquer M. Auguste de la Roche-Jaquelein, accoururent

1815. France. vers ce foyer des anciennes insurrections. Un conseil fut tenu, et l'on y décida qu'une proclamation hostile appellerait les Vendéens aux armes; que les premiers rassemblemens se porteraient sur la Loire et s'empareraient de tous les passages. Différens chefs se partagèrent les départemens. Le général Canuel, plein de dévouement pour les Bourbons et de haine pour Napoléon, ayant fait autrefois la guerre pour la république dans ces contrées, se chargea de soulever le département de la Vienne où il est né, tandis que MM. Suzannet, Sapinaud et la Roche-Jaquelein feraient sonner le tocsin dans leurs divisions respectives.

6 avril. *Le duc de Bourbon s'embarque pour l'Espagne.* — Informé de ces projets, le colonel Noireau, commandant la gendarmerie de la vingt-deuxième division militaire, écrivit au prince pour l'engager à épargner à la trop malheureuse Vendée le fléau renouvelé de la guerre civile [1]. M. Dautichamp, de son côté, motiva l'avis d'ajourner tout projet de soulèvement, incompatible alors avec la disposition générale de la Vendée et la rapidité effrayante d'une crise sans exemple; il invoqua, à cet égard, le témoignage des députations de plusieurs villages qui, surpris par un si brusque orage, se montraient peu disposés à lui résister; mais ces

[1] La lettre était conçue en ces termes :

« Monseigneur, ce ne sera pas en vain, j'en ai l'assurance, que j'invoque les effets de votre magnanimité. Vous pouvez, d'un mot, calmer une effervescence, dont les premiers résultats peuvent encore une fois ensanglanter la trop malheureuse Vendée; ce mot, Votre Altesse le prononcera, et tout rentrera encore une fois dans l'ordre. Vous jugerez aussi, monseigneur, qu'un plus long séjour à Beaupréau, en compromettant la sûreté intérieure du pays, compromettrait aussi la sûreté personnelle de Votre Altesse.

« Daignez donc, je vous en conjure, monseigneur, vous rendre aux vœux que je forme pour votre bonheur et celui de mon pays. Tous les moyens de sûreté que désirera Votre Altesse, pour se rendre à la destination qu'elle aura choisie, je les lui garantis. »

observations ne pouvaient être accueillies par la plupart des chefs que nous venons de nommer, et qui ne s'effrayaient point des dangers d'une guerre qui leur était familière. Ils s'étonnèrent même qu'un ancien compagnon d'armes, un général si dévoué au roi, se fût chargé de la sommation d'un officier de gendarmes (M. Dautichamp avait apporté lui-même au duc de Bourbon la lettre du colonel Noireau), qui intimait à un prince du sang l'ordre de quitter la France. Les passions s'exaltèrent; on vit alors se renouveler ces divisions, jadis si funestes à la Vendée. M. Dautichamp s'éloigna, après avoir persisté à soutenir que, dans l'état désespéré des affaires, toute tentative d'insurrection serait préjudiciable et compromettrait le prince. MM. Dandigné et Suzannet partagèrent cette opinion. Le duc de Bourbon jugeant lui-même qu'il ne pouvait s'engager dans une telle lutte sans préparatifs, et sans un plus grand accord entre les chefs, prit le parti de quitter Beaupréau, en refusant toutefois de mettre sa personne sous la protection des passeports que le colonel Noireau fit délivrer aux officiers de sa suite. Accompagné d'un seul aide-de-camp, il s'embarqua à Paimbeuf, le 6 avril, sur un bâtiment anglais, et fit voile pour l'Espagne. Presque tous les chefs de la Vendée se dispersèrent alors, « et firent des vœux pour que l'Europe soulevée contre la France donnât bientôt le signal des combats [1]. »

1815. France.

Voyage du duc et de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux. — La ville qui, la première, au milieu des événemens désastreux de la campagne de 1814, invoqua l'appui des étrangers en faveur de la cause royale, Bordeaux avait témoigné, avant même qu'on pût soupçonner le débarquement de Napoléon, le désir de posséder dans son sein le duc et la duchesse d'Angoulême, pour rendre plus pompeuse la

[1] Alphonse Beauchamps.

1815. France.

célébration de la fête instituée le 12 mars, jour anniver de celui où le prince, accompagné d'un détachemen l'armée anglaise, avait fait, l'année précédente, son en solennelle dans cette capitale.

Le couple royal était arrivé sur les bords de la Giron lorsque le premier cri d'alarme vint se faire entendre au lieu des accès d'amour et d'enthousiasme des Bordelais gaîté disparut et fit place à la discorde. Une nouvelle a extraordinaire que celle du retour de Napoléon dut réve dans le cœur d'un certain nombre d'habitans et des litaires de la garnison, des sentimens opposés à ceux animaient la majorité de la population; mais le contraste d'abord peu sensible. Appelé, par sa position, à la conse tion du midi, le duc d'Angoulême, avant de se rend Toulouse, point central des opérations qu'il avait à sui laissa Madame à Bordeaux, avec les instructions et l'auto nécessaires pour disposer de la garde nationale, de la tro de ligne et des autres moyens de défense dans l'intérêt d couronne.

Electrisés par la présence de cette princesse courage presque tous les Bordelais jurèrent de s'enrôler pour la fense des Bourbons et de la patrie. La troupe de ligne m sembla partager cet élan. Le général Decaen, gouverneu la onzième division militaire, le général Harispe, co mandant les troupes, se rendirent garans des dispositi de la garnison de Bordeaux et de celle du fort de Bla point essentiel pour la sûreté du chef-lieu de la Giron L'armement des volontaires fut poussé avec activité; on vrit des souscriptions pour l'équipement de ces défense du trône royal : elles s'élevèrent, dit-on, le premier jour 700,000 francs.

Plus les nouvelles devenaient inquiétantes, plus la soll tude et l'énergie de la duchesse d'Angoulême redoublai

Recevoir et dépêcher des courriers, passer en revue les troupes, tenir conseil avec les généraux, tel était l'emploi de son temps; toutefois les jours s'écoulaient et rien n'avançait. Bientôt les progrès de Napoléon, la défection successive de l'armée découragèrent les fonctionnaires, sans refroidir le zèle d'un grand nombre d'habitans : ceux-ci voulaient résister au torrent. 1815. France.

Le duc d'Angoulême se rend en Languedoc pour y organiser une armée royale. — Le duc d'Angoulême était parti de Bordeaux, dans la nuit du 9 au 10 mars, à l'effet d'opérer le rassemblement d'une armée royale à Nîmes : son premier soin fut de concerter à Toulouse avec le général Delborde, gouverneur par *interim* de la dixième division militaire, toutes les mesures commandées par la gravité des circonstances. En route, il avait appris les événemens de Grenoble; à Nîmes, il fut informé de l'entrée de Napoléon à Lyon. Les nouvelles alarmantes qui succédèrent ne pouvaient qu'augmenter l'activité du prince et l'ardeur d'une partie de la population du midi pour la cause royale.

Nîmes reçut avec enthousiasme le neveu de Louis, quoique cette ville renfermât deux partis bien prononcés dans son sein. Dans l'un qui se proclamait royaliste par excellence, étaient les catholiques; les protestans composaient le second. La différence des dogmes avait amené en grande partie cette diversité des intérêts politiques. Jaloux de l'égalité de droits que la révolution avait rendue aux sectateurs de la réforme religieuse, les catholiques s'étaient fortement prononcés pour la restauration. La présence du prince donna encore un plus grand essor à leur dévouement; près de neuf mille demandèrent à se ranger sous la bannière royale.

C'est à Nîmes que le duc d'Angoulême reçut les pouvoirs du roi, qui lui conféraient le gouvernement général des septième, huitième, neuvième, dixième et onzième divisions mi-

1815. France.

litaires. Le 13 mars, S. A. R. réunit en conseil de
les généraux Ambert, Merle, Briche, le comte de D
Crux, son premier gentilhomme, le vicomte de Bruge
baron de Damas, ses aides-de-camp. Deux avis fure
verts : le premier, émis par le général Ambert, comma
la neuvième division, à Montpellier, fut d'occuper de
veau, et sans délai, les départemens que Napoléon ve
traverser ; et de faire, sur ses derrières, par un élan
d'insurrection, une diversion avec un noyau de gardes
nales, commandé par le prince en personne, tandis q
départemens de la Provence et de la Guienne opérerai
mouvement semblable. L'autre plan proposé consistai
gulariser l'insurrection avec plus d'ensemble, par le m
des troupes de ligne et des gardes nationales, divisées e
corps d'armées, manœuvrant de concert depuis les
jusqu'aux montagnes de l'Auvergne en remontant vers
Ce projet, quoiqu'il embrassât une ligne d'opération
étendue semblait pourtant ne rien donner au hasard :
adopté.

Le prince n'ignorait pas que plusieurs régimens c
laient, que d'autres n'attendaient même que l'occasio
éclater ; mais en désorganisant les uns et en dispers
autres, il se flattait de les contenir, surtout en ne les n
en ligne qu'avec les volontaires royaux, qui, de toute
commençaient à accourir sous ses drapeaux.

A peine formés, ces bataillons furent dirigés successiv
sur Pont-Saint-Esprit, lieu de leur rassemblement. La
lerie manquait ; le prince envoya quelques-uns de ses o
demander dans chaque ville principale de son gouverne
vingt-cinq hommes de la garde nationale à cheval. To
doubla ce nombre ; mais au lieu de diriger cette cavale
Pont-Saint-Esprit, comme on avait fait des bataillons
lontaires, on l'envoya à Mende dans le département

tueux de la Lozère, sous le prétexte d'y dissiper des semences d'insurrection. Cette mesure, imprudemment conseillée au prince, le privait de l'arme qui lui manquait et accréditait les bruits répandus, par la malveillance, que le roi envoyait des royalistes dans les Cévennes pour massacrer les protestans. 1815. France.

Voyage du prince en Provence. — Cependant au milieu de toutes les entraves et des contrariétés inévitables, dans de pareilles circonstances, le duc d'Angoulême crut avoir réuni les moyens suffisans pour ouvrir la campagne. Il se rendit, en conséquence, le 17 mars, au pont Saint-Esprit, et, sur la nouvelle que le département de la Drôme avait reconnu Napoléon, S. A. R. chargea le vicomte d'Escars, l'un de ses aides-de-camp, d'observer les rebelles et d'interrompre toute communication avec les pays qu'ils occupaient. Le prince partit ensuite pour Marseille où il espérait trouver le noyau de l'armée active qu'il lui fallait créer pour l'accomplissement de ses desseins. La population de cette ville fit éclater les transports les plus vifs en voyant le neveu du roi dans ses murs. Douze à quinze cents volontaires furent armés en un instant.

Deux officiers piémontais, envoyés au prince pour lui offrir le secours des troupes du roi sarde, arrivèrent sur ces entrefaites; mais leur offre ne fut point agréée. S. A. R. écrivit au souverain du Piémont pour le remercier, au nom du roi, et motiva son refus sur le dévouement et la fidélité des habitans du midi. En effet, tout semblait annoncer qu'on pourrait opérer, sans aucun secours étranger. Le duc se rendit le même jour à Toulon, visita les arsenaux, assez mal pourvus d'ailleurs, et dirigea sur Nîmes, des armes, des munitions de guerre et de l'artillerie; il conféra au marquis de Rivière, nommé, par le roi, ambassadeur à Constantinople, et qui se trouvait alors à Toulon, des pouvoirs étendus pour

1815. France. agir dans les intérêts du roi. En plaçant ainsi ses espérances dans l'activité et le zèle de ce royaliste éprouvé [1], le prince ne s'aperçut point qu'il attaquait de la manière la plus sensible l'honneur du maréchal prince d'Essling, Masséna, gouverneur de la huitième division militaire, et qu'il allait étouffer dans le cœur de cet illustre guerrier, les sentimens que la loyauté et la foi du serment y maintenaient, sans aucun doute, à une époque aussi critique [2].

Le duc d'Angoulême revint ensuite à Marseille où il agréa l'offre que lui fit le général Ernouf de son bras et de son épée, en lui confiant le commandement de l'aile droite de l'armée royale.

Afin d'accélérer la formation de ce corps, le général Ernouf fit un appel aux habitans des Bouches-du-Rhône et du Var; et, secondé par le marquis de Rivière, peu de jours lui suffirent pour organiser quinze compagnies franches de cent hommes chacune. L'aile droite se réunit à Sisteron, et le général en forma trois brigades, sous les ordres des maréchaux-de-camp Peyremond, Gardanne et Loverdo.

27 mars. *Etablissement d'un gouvernement royal provisoire, à Toulouse.* — Le prince était retourné à Nîmes où se trouvait son quartier général, lorsqu'il fut informé que le baron de Vitroles, parti de Paris peu d'heures après le roi, lui apportait l'ordre verbal de S. M. de prendre le titre de son lieutenant-général dans les départemens du midi, et d'établir un gouvernement central à Toulouse. S. A. R. ne jugeant point

[1] Le marquis de Rivière, impliqué dans le procès du général Moreau et de George Cadoudal, avait été condamné à mort. (Voyez tome xv, page 50.)

[2] Le rapport envoyé par le maréchal à Napoléon, sous la date du 14 avril, n'infirme point notre assertion. Le prince d'Essling s'étant déterminé à reconnaître le gouvernement de fait, ne pouvait pas tenir un autre langage que celui de ce rapport, dans lequel rien ne prouve qu'à l'époque où le duc d'Angoulême confia au marquis de Rivière la mission dont nous parlons, le gouverneur de la huitième division militaire eût l'intention de trahir les intérêts du roi.

convenable de s'éloigner des troupes qui allaient se mettre en campagne, envoya dans cette ville le comte de Damas-Crux avec des pouvoirs pour y établir, conjointement avec M. de Vitroles, le gouvernement provisoire. 1815. France.

Après avoir passé à Bordeaux, où il avait remis au général Decaen des pouvoirs extraordinaires, le baron de Vitroles était arrivé à Toulouse le 26 mars. Ayant convoqué aussitôt, en sa qualité de commissaire royal, les autorités civiles et militaires, il leur rendit compte des motifs qui avaient déterminé le roi à quitter la capitale, et fit un nouvel appel à leur dévouement pour concourir à la défense de cette partie du territoire. Le comte de Damas-Crux arriva sur ces entrefaites et déploya également le caractère de commissaire du roi, se chargeant de diriger les affaires militaires, tandis que le baron organiserait à la hâte l'autorité administrative. Cependant, tous deux jugèrent à propos de remettre en une seule main le gouvernement de la dixième division militaire et le déférèrent au maréchal Pérignon, qui l'accepta en exprimant son dévouement et sa fidélité pour le roi.

L'armée s'organisait peu à peu. Le duc d'Angoulême nomma le général d'Aultanne son chef d'état-major, et mit l'artillerie sous les ordres du général Berge. Déjà deux mille gardes nationaux étaient réunis au Pont Saint-Esprit, et le prince s'occupait de faire un choix parmi les régimens de ligne qu'il avait à sa disposition. On lui avait apporté de Turin la déclaration des puissances réunies au congrès de Vienne, à la date du 13 mars; il se flattait que ce manifeste contre Napoléon accroîtrait ou releverait le courage des royalistes du midi.

Nous avons dit que le plan adopté par le duc, consistait à se porter rapidement sur Lyon avec trois corps d'armée. L'occupation de cette ville assurait au roi tous les départemens méridionaux, si, comme l'espérait S. A. R., les

1815. France. troupes étrangères, conformément à la déclaration du 1[illegible] mars, pénétraient dans le royaume, pour agir contre l'usurpateur. Le mouvement des royalistes offrait alors aux alliés une puissante diversion.

Formation de l'armée royale. — Le premier corps ou aile droite de l'armée royale, sous les ordres du général Manuel Ernouf, composé des cinquante-huitième et quatre-vingt-troisième régimens, d'un bataillon du neuvième et de quelques compagnies du quatre-vingt-septième (en tout deux mille hommes de ligne, et deux mille cinq cents gardes nationaux du département des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse, avec quatre pièces de campagne, devait marcher rapidement par Sisteron et Gap sur Grenoble que le général Chabert couvrait avec trois cents hommes de troupes impériales et un rassemblement de gardes nationales du Dauphiné. Le général Ernouf avait ordre de descendre ensuite l'Isère et de joindre le corps du centre pour marcher ensemble sur Lyon.

Le corps dont nous parlons, dirigé par le duc d'Angoulême en personne, était formé du dixième régiment de ligne d'une partie du quatorzième de chasseurs à cheval, et de huit bataillons incomplets de gardes nationaux des départemens de Vaucluse, de l'Hérault et du Gard : au nombre total de quatre mille combattans, avec dix pièces de campagne dont quatre seulement attelées et deux obusiers également attelés. Cette colonne devait marcher sur Lyon par la route de Montélimart et de Valence.

Le général Compans avait été placé par le prince à la tête du troisième corps ou aile gauche, formé des gardes nationales des départemens composant les neuvième et dixième divisions militaires ; il ne devait agir que lorsqu'on serait maître de Lyon.

Le général A. G. Rey devait aussi s'avancer sur Lyon par

Etienne avec une colonne intermédiaire, composée de 1815.
ıes bataillons et compagnies de gardes nationaux de France.
:che et de la Haute-Loire rassemblés au Puy. Enfin, le
ıl Gilly commandait les troupes de seconde ligne, ou la
e, réunie à Nîmes et aux environs.

ces entrefaites, presque tous les régimens de ligne de
ırmée royale, que leur éloignement et la présence du
: avaient jusqu'alors préservés de la contagion, com-
:rent à manifester les dispositions les plus séditieuses.
eizième de bataille, envoyé au Pont Saint-Esprit, dé-
hautement qu'il ne prendrait point part à la guerre ci-
ue l'on allait renouveler. Le soixante-troisième tint le
langage. Tous les rapports sur les autres régimens en
ıe étaient également défavorables. Le prince prit le parti
; faire stationner à Avignon, à Nîmes et à Montpellier.
ıl régiment, le dixième de ligne, se montra fidèle à la
royale; il présentait neuf cents bayonnettes, et avait
colonel le comte d'Ambrugeac; on l'avait fait venir de
ɡnan où il tenait garnison. Comme il approchait de Nîmes,
d'Angoulême fut à sa rencontre et marcha à sa tête pour
r dans la ville. Il en partit le 29 mars pour se rendre au
Saint-Esprit où venaient d'arriver quelques bataillons et
ıgnies de volontaires royaux, le quatorzième de chas-
à cheval, et le premier régiment étranger.

ırmée royale entre en campagne. — On a vu que le 28 mars.
: avait préoédemment détaché l'un de ses aides-de-camp,
omte d'Escars, pour observer les nouvemens des parti-
le Napoléon dans le departement de la Drôme. Cet offi-
à la tête d'une quarantaine de volontaires à cheval,
ante chasseurs du quatorzième, cent cinquante hommes
giment royal-étranger et deux cents gardes nationaux,
le Rhône, marcha sur Pierrelatte et occupa le bourg de

1815 France. Donzeres. Le 29, cette avant-garde poussa jusqu'à Montélimart, où elle entra sans résistance.

Le général Debelle, né dans le département de la Drôme, en avait obtenu le commandement de Napoléon lors du passage de ce dernier à Grenoble. Ses efforts, pour faire déclarer la population contre le gouvernement royal, n'avaient eu qu'un résultat médiocre. A l'approche des troupes du duc d'Angoulême, il écrivit au ministre de la guerre, prince d'Eckmul, qu'il n'avait presque aucune force à leur opposer, que les régimens de ligne, tous dévoués à Napoléon, étaient paralysés au milieu des royalistes et ne pouvaient agir; et que toute communication était interceptée avec le midi.

Le duc d'Angoulême vint bientôt rejoindre son avant-garde à Montélimart, et plaça à Donzeres, pour la soutenir, le chef de bataillon d'Hautpoult, avec un bataillon de gardes nationaux et deux pièces de canon. Le prince retourna le même jour au Pont Saint-Esprit, afin de mettre en état de défense ce poste essentiel, pour s'assurer une retraite, si le sort des armes ne lui était pas favorable. Les six pièces de campagne qui n'étaient point attelées, ainsi que nous l'avons dit, y furent mises en batterie. Le général Merle, auquel fut adjoint le comte de Vogué, eut ordre de faire réparer la citadelle et d'organiser les gardes nationales destinées à former une seconde ligne.

Le corps de bataille du prince consistait alors, dans les neuf cents hommes du dixième de ligne, cent cinquante du premier étranger, deux mille gardes nationaux, soixante-dix volontaires à cheval et vingt-cinq chasseurs du quatorzième; l'artillerie se composait de quatre pièces de 4 et de deux obusiers.

30 mars. *Combat de Montélimart.* — Cependant le général Debelle, après être parvenu à réunir six à sept cents hommes de

gardes nationales des campagnes, et deux pièces de canon, s'avança sur Montélimart pour repousser l'avant-garde de l'armée royale. Le vicomte d'Escars, ralliant à ses troupes le détachement du chef de bataillon d'Hautpoult, prit position en avant de la ville. Le 30 mars, à neuf heures du matin, les avant-postes aperçurent la tête de colonne du général Debelle sur la route de Valence; quelques tirailleurs étaient déjà engagés de part et d'autre, lorsqu'un parlementaire se présenta aux royalistes, et remit au vicomte d'Escars une lettre du général, qui lui donnait connaissance des ordres et proclamations de Napoléon, et l'invitait « à suivre le vœu de la France, en reconnaissant l'autorité de l'empereur; » Il lui signifiait en outre de remettre la ville de Montélimart aux troupes impériales; et, en cas de refus, il le rendait responsable du sang qui serait versé, le menaçant de l'attaquer avec des forces supérieures. Le vicomte d'Escars et sa suite ne répondirent à cette sommation que par le cri de *vive le roi!* et les royalistes commencèrent aussitôt l'attaque qui se borna pendant six heures à une fusillade insignifiante. Les royalistes, quoique inférieurs en nombre et abandonnés, dès le commencement de l'action, par les cinquante chasseurs à cheval qui faisaient partie de cette avant-garde, les royalistes, disons-nous, restèrent maîtres du terrain, cédé par le général Debelle, qui crut devoir se retirer, dans la crainte d'avoir bientôt à combattre le gros de l'armée royale. 1815. France.

Sur ces entrefaites, des mouvemens d'insurrection avaient éclaté dans les deux départemens de la Lozère et de l'Ardèche, où le général Lafitte, qui s'était déclaré pour Napoléon, venait de pénétrer avec cent gendarmes. Un détachement royaliste avait été surpris et accablé par une troupe de paysans armés; un autre détachement, envoyé à Saint-Andéol quelques jours auparavant, n'avait pu parvenir à sa destination. Le prince ordonna au colonel Ma-

1815. France. gnier[1] d'occuper Saint-Andéol avec cinq cents gardes n naux, et de marcher ensuite sur la rive droite du Rh parallèlement avec l'armée royale, qui s'avançait alor Montélimart par la rive gauche.

Le prince établit son quartier-général dans cette vill y passa en revue ses troupes, qui s'élevaient à peine à mille quatre cents hommes d'infanterie, et une centain chevaux. Un bataillon avait été détaché sur la petite de Crest, pour y dissiper un rassemblement de pa armés.

2 avril. *Combat de Loriol.* — Son Altesse Royale, infor que le général Debelle avait pris position, avec sa p troupe, de l'autre côté de la Drôme, pour couvrir et fendre Valence, résolut de lui présenter le combat, sachant que le premier corps était réuni à Sisteron, elle voya au général Ernouf l'ordre de se porter également avant. Le 2 avril, à cinq heures du matin, le duc d'An lême mit ses troupes en mouvement sur plusieurs colo Celle de droite était formée du bataillon étranger, détachement de douaniers, d'une compagnie d'étudian médecine de Montpellier, et de quelques compagnie garde nationale de l'Hérault et du Gard; la colonn centre se composait du dixième régiment de ligne, d loton de cavalerie et de l'artillerie du corps d'armée; les bataillons de Vaucluse formaient la colonne de ga Les royalistes rencontrèrent les avant-postes du général belle à Mirmende, sur la route de Loriol. Une comp franche de chasseurs de Vaucluse, placée à l'avant-g royale, eut ordre de commencer l'attaque; les poste

[1] Le colonel Magnier avait commandé un des régimens employés à l'e tion d'Egypte; depuis, pour des causes qui nous sont inconnues, il av mis à la retraite, sous le régime de Napoleon.

COMBAT DE LORIOL.

Tome 24 Page 68.

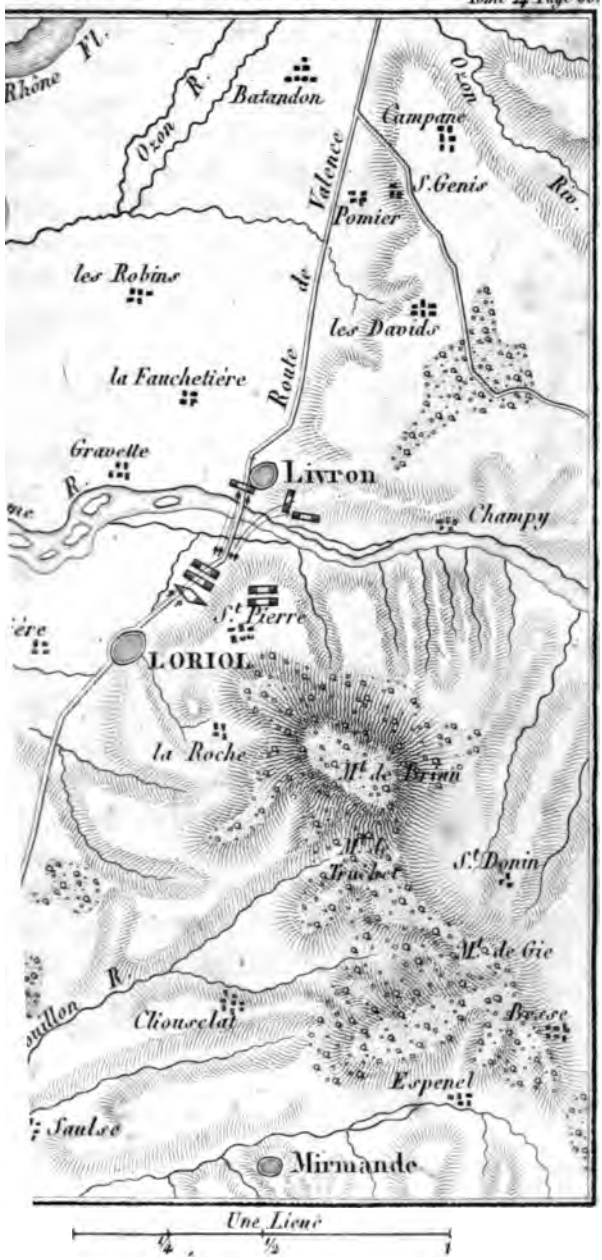

général Debelle se replièrent sur les hauteurs de Loriol. Le prince détacha alors contre ses adversaires le bataillon étranger et quatre compagnies de gardes nationales, soutenues par les voltigeurs du dixième régiment. Pendant ce temps, le major Montferré côtoyait le Rhône avec un bataillon, et le gros des troupes s'avançait en bon ordre par la grande route. Les chasseurs de Vaucluse, appuyés, comme nous l'avons dit, par le bataillon étranger, pénétrèrent dans Loriol, que la troupe de Debelle venait d'évacuer. 1815. France.

En débouchant de ce village, les éclaireurs royalistes furent accueillis par un feu assez vif de mousqueterie, parti des collines qui dominent Loriol, du côté de la Drôme, et qu'occupaient les napoléonistes. A ce feu succédèrent quelques décharges des deux canons que le général Debelle avait avec lui. De son côté, le général Berge fit avancer deux de ses pièces, qui éteignirent le feu des premières. Dans le même moment, le lieutenant-général Mounier [1] formait les gardes nationales du Gard et de l'Hérault dans la plaine qui descend vers le Rhône. Les collines furent enlevées successivement, et les détachemens qui les occupaient repoussés sur l'autre rive de la Drôme. Là, le général Debelle était posté avec le gros de sa colonne sur les hauteurs de Livron. Un détachement du quarante-deuxième régiment défendait le pont avec deux pièces de 8.

La fusillade recommença à cet endroit où le prince venait de se porter. Il fit avancer deux obusiers et deux pièces de 4, pour battre le pont et les hauteurs les plus voisines, et détacha le bataillon du major Montferré, pour traverser la Drôme à gué, à un quart de lieue au-dessous. Les quatre compagnies d'élite du dixième régiment eurent ordre de marcher directement au pont, et de l'enlever au pas de

[1] Le même qui avait si glorieusement défendu Ancône en 1799.

1815. France. charge. Mais déjà vingt-cinq voltigeurs du même régiment, détachés en tirailleurs, électrisés à la vue du prince, avaient franchi les premiers obstacles, et avaient joint, aux cris de *vive le roi!* les soldats napoléonistes. Accueillis, dit-on, par les derniers avec les mêmes cris, les voltigeurs se jettent dans les bras de leurs camarades, ne doutant point qu'ils ne combattent pour la même cause [1]. Pendant l'espèce de désordre qu'occasionnent ce colloque et ces embrassemens, le vicomte d'Escars, à la tête des quatre compagnies d'élite, tombe sur le détachement du quarante-deuxième, le culbute, s'empare de ses canons, et fait un certain nombre de prisonniers. Le duc d'Angoulême soutenait cette attaque avec le reste du régiment et cinquante chevaux. La déroute de la colonne du général Debelle fut complète. Le vicomte d'Escars, le duc de Guiche et plusieurs autres officiers de l'état-major du prince, à la tête de quelques chasseurs cavaliers volontaires, s'attachèrent à la poursuite des fuyards. Le général Debelle, blessé dans l'action et entraîné par sa troupe, prit la route de Valence. Le colonel d'artillerie Noël et deux autres officiers supérieurs tombèrent au pouvoir des vainqueurs, qui ramassèrent en outre trois cent cinquante soldats ou paysans.

Ce combat malheureux de Français contre Français, qui rappelait la guerre vendéenne, avait coûté aux deux partis une centaine de morts et de blessés. La colonne de Debelle était presque entièrement dispersée, un bien petit nombre suivait en désordre la route de Valence. Deux pièces de 8 et deux drapeaux furent les trophées de la victoire. Le duc d'Angoulême, au milieu des acclamations de ses officiers et

[1] Quelques relations disent que ce fut une ruse des soldats napoléonistes pour attirer les voltigeurs dans leurs rangs, et qu'à un signal donné, on se jeta sur eux pour les désarmer. D'autres récits affirment que les voltigeurs joignirent les soldats du quarante-deuxième, en criant *vive l'empereur!* ce qui fit croire à ces derniers que la colonne entière venait se réunir à eux, et les empêcha d'être sur leurs gardes au moment où les compagnies d'élite du dixième fondirent sur eux.

de ses troupes, ne voulut s'occuper que d'arrêter l'effusion du sang. Il ordonna que les mêmes soins fussent prodigués aux blessés et aux prisonniers, sans distinction d'amis et d'ennemis : « Ce sont vos frères, disait-il aux volontaires effervescens du midi (car il n'avait pas besoin de tenir ce langage aux autres troupes), ce sont des Français, des Français égarés; ils reconnaîtront un jour leur erreur. » Il leur fit distribuer en même temps de l'argent et des secours.

1815. France.

Aucune partie de la colonne mise en déroute ne s'était ralliée sur la route de Valence; mais l'armée royale se trouvait encore à trois lieues de cette ville. Accablées de fatigues, ces dernières troupes ne purent bivouaquer qu'à La Palisse. Le prince d'ailleurs ne voulait pas arriver de nuit, à la tête d'une armée irritée, dans une ville qui avait arboré le drapeau tricolore.

Progrès de l'armée royale. — Le lendemain 3 avril, les royalistes se mirent en marche sur Valence. Le duc d'Angoulême fut informé en route que les autorités viendraient à sa rencontre. En effet, à neuf heures du matin, le maire et le corps municipal, entourés d'un grand nombre de citoyens, reçurent le prince hors du faubourg Saulnier. Après avoir défilé devant S. A. R., les troupes traversèrent la ville, et allèrent camper hors des murs. Le prince n'y laissa qu'un bataillon du dixième, avec les deux pièces de canon prises la veille à Loriol. Le général baron de Damas fut nommé commandant de Valence et du département de la Drôme. Le préfet qui avait suivi les napoléonistes, fut remplacé par le sous-préfet de Montélimart.

Dans l'après-midi, le duc d'Angoulême monta à cheval, et se porta avec le reste de ses troupes au pont de Romans, qu'il fit occuper sans résistance. Le même jour il fit pousser des reconnaissances sur les deux routes de Lyon et de Grenoble. Il avait l'intention de passer l'Isère le lendemain;

1815. France. mais on lui représenta que ses troupes avaient besoin d jour de repos. Il laissa à Romans le lieutenant-général M nier, et rentra le même jour à Valence, pour y recevoi troupes qui devaient y arriver de divers points.

Le prince, sentant combien il était nécessaire de ram les esprits, qu'avait égarés le succès de l'entreprise de poléon et l'influence de ses agens, crut parvenir à ce l en publiant la proclamation suivante :

«Habitans de la Drôme, l'ennemi de la France a passé de vous ; vous l'avez souffert ; la guerre civile, une inva étrangère, tels sont les tristes résultats de la trahison uns, de la crédulité ou de l'infidelité des autres. Des h mes étrangers au nom français, ou intéressés au désor se sont armés pour une cause qui se fonde sur la viol et sur la trahison ; mais ils sont en petit nombre. Ceu ont voulu s'opposer à mon passage ont été dispersés. Je venu ici, non pour punir, vous l'êtes assez par les m suite nécessaire d'une guerre intestine ; je viens vous sa de l'oppression, et vous rappeler à vos sermens. »

Cette proclamation ne produisit que peu d'effet, ta multitude était fanatisée par les émissaires qui colport dans les campagnes les journaux de Paris, dans lesque promettait la continuation de la paix au dehors ; on prése l'Europe comme approuvant l'entreprise de Napoléon, t qu'elle le mettait hors de la loi commune des nations prince fit répandre et publier vainement la déclaratio congrès de Vienne [1].

Il était informé que Lyon n'était défendu que par ques dépôts. Huit cents hommes, placés à Saint-Ram pouvaient seuls disputer l'entrée de cette ville, et S. n'attendait plus, pour effectuer le passage de l'Isère le résultat des opérations du corps d'armée du généra

[1] Voyez le chapitre suivant.

nouf. On le flattait que tout était disposé dans la seconde ville du royaume pour y recevoir l'armée royale. Les progrès du premier corps devaient tout décider; mais l'espérance fondée sur ces troupes s'évanouit bientôt. 1815. France.

Opérations de l'aile droite de l'armée royale. — Le général Ernouf, en partant de Sisteron, avait fait marcher ses troupes sur deux colonnes; l'une, aux ordres du général Gardanne, se porta sur Saint-Bonnet et Corps; l'autre, commandée par le général Loverdo, s'avançant par Serres et Apremont, devait déboucher à la Mure sur le chemin de Grenoble. L'intention du général, en ordonnant ce mouvement, était de tourner le général Chabert, qui, sorti de Grenoble avec deux bataillons, aurait été forcé de mettre bas les armes, ou de combattre avec désavantage. Le général Gardanne avait pour instructions d'éviter Gap dans sa marche, et de ne point communiquer avec les habitans; mais, au lieu de s'y conformer, il fit entrer ses troupes dans cette ville, et eut avec le général Chabert un pourparler, à la suite duquel le cinquante-huitième de ligne arbora la cocarde tricolore, exemple qui entraîna une partie du bataillon du neuvième, et un détachement du quatre-vingt-septième.

Cette défection renversait tout le plan du général Ernouf. Il se porta presque aussitôt à Gap, fit rétrograder ce qui restait de la colonne du général Gardanne, pour l'arracher à la contagion, et envoya au général Loverdo l'ordre de se replier de suite sur Montélimart, pour y joindre les troupes du duc d'Angoulême. Il voulait ainsi appuyer sa droite à Sisteron, tandis que sa gauche aurait suivi les mouvemens du prince; mais, comme il ne lui restait plus que deux mille hommes environ des bataillons provençaux, il sentit que sa position devenait de plus en plus critique. Craignant d'être coupé sur la route de Gap à Sisteron par les troupes en révolte, il se hâta de rétrograder sur cette dernière ville.

1815. France. Dans l'intervalle, le général Gardanne s'était porté au du général Loverdo, pour l'engager à imiter son exem Déjà les soldats du quatre-vingt-troisième régiment, inst de la défection du cinquante-huitième, avaient abandon même général, qui, repoussant les propositions de son c gue, réussit à ramener sur Sisteron les bataillons de g nationaux de sa colonne.

Mesures prises par Napoléon pour paralyser le m ment insurrectionnel du midi. — Cependant la nouvell premiers succès obtenus par le duc d'Angoulême, et a par la peur et la renommée, avait répandu la constern et l'effroi dans tout le pays entre Grenoble et Lyon. N léon lui-même en conçut de l'inquiétude. Le général G chy reçut l'ordre de se rendre en toute diligence à Lyo de faire lever en masse les gardes nationales du Daupl du Lyonnais et de la Bourgogne. Mais déjà le général saix s'était empressé de relever le courage abattu des i léonistes, en faisant connaître la défection du général danne et de la plus grande partie des troupes de sa col Bientôt après le quarante-neuvième régiment arriva à par marches forcées; cette ville fut mise en état de siége le général Mouton-Duvernet en fut nommé gouverneu régiment des flanqueurs de la garde, et deux bataillon cinquième et sixième de ligne, suivirent de près le quar neuvième. Les généraux Piré et Corbineau furent égale envoyés pour seconder les opérations du général Grou des bataillons de volontaires s'organisèrent dans les dép mens du Rhône, de l'Isère et de la Drôme. En peu de t les routes furent couvertes de gardes nationaux, et le gé Corbineau, dont le mission était de hâter leur départ même obligé de l'empêcher, pour éviter un encombre plus nuisible que profitable.

En admettant que les troupes royales eussent réu

emparer de Lyon avant l'arrivée des troupes que Napoléon envoyait en poste et la formation des bataillons dont nous mons de parler, elles n'auraient pu s'y maintenir, la ville ant divisée d'opinion, et confinant à des départemens où apoléon avait de si nombreux partisans. Le duc d'Angou-me le sentit et renonça à continuer son mouvement offensif, rtout quand il apprit les événemens qui s'étaient passés à a corps de droite et la marche rétrograde du général Er-uf. Toutefois il était loin de soupçonner que tout fût dé-péré pour la cause royale. Les troupes qu'il avait avec lui ient pleines d'ardeur; les Provençaux et les Marseillais nifestaient un zèle et un dévouement sans bornes. Le nce d'Essling renouvelait encore ses assurances de fidé-i; les commissaires du roi, à Toulouse, s'efforçaient d'é-dre l'autorité royale dans les départemens limitrophes. nsi le prince pouvait encore conserver l'espoir de se main-ir sur l'Isère, en attendant que les hostilités, au dehors, noncées comme prochaines, lui permissent de reprendre ffensive. Les nouvelles de la rive droite du Rhône étaient illeurs satisfaisantes. Le colonel Magnier avait continué sa rche vers l'Ardèche, et occupé Viviers sans résistance : de il s'était emparé de Saint-Pérey et de Privas, conformé-nt aux instructions du prince, dont les détachemens oc-paient aussi Tournon.

Mais un nouvel orage se formait derrière l'armée royale. Des agens avaient été envoyés de Paris par le nouveau uvernement, afin de rendre nuls les efforts tentés par le ron de Vitrolles et les commissaires de S. M. pour le main-n de l'autorité royale dans le midi. L'un d'eux, le général ertran, arriva à Toulouse le 1er avril, remit au général laborde les ordres de Napoléon et des instructions du mi-tre de la guerre; puis il continua sa route pour Montpel-r et Nîmes où il avait à remplir une pareille mission.

1815. France. force imposante, en troupes de ligne, comprimait l'élan d royalistes. Le général Piré s'embarquait sur le Rhône avec l sixième léger, et le général Grouchy se disposait à le suiv avec des troupes plus nombreuses. La ville d'Avignon cha celait aussi dans sa fidélité.

Sur ces entrefaites, le chef de bataillon d'Hautpoult, rentrant dans Valence, après avoir repoussé les insurgés Crest et leur avoir pris un canon, informa le prince que to le pays était sous les armes et refusait de reconnaître l'au rité royale. Les habitans de Romans et de Valence n'étai pas mieux disposés.

Le 4, le général Piré débarqua à Tain; le duc d'Ang lême se voyant ainsi pressé de toutes parts, prit le parti de trograder et de prendre des positions plus sûres. En con quence, après avoir fait, dans la matinée du 5, une recon sance sur la rive gauche du Rhône et sur l'Isère, ce pri donna des ordres pour l'évacuation de Romans; le vico d'Escars, nommé par S. A. R. maréchal-de-camp après combat de Loriol, occupait cette ville avec quinze cents g des nationaux, un bataillon du dixième et six pièces de non; il brûla le pont et se mit aussitôt en marche pour se plier, laissant le major Montferré avec un bataillon d'arri garde pour tenir quelque temps la partie de la ville qui sur la rive gauche. Le 6, le général Piré fit des disposit pour passer l'Isère. Le bataillon royaliste qui tenait la r opposée, engagea une fusillade de tirailleurs dans laquel perdit quelques hommes, et entr'autres le vicomte de Noy l'un de ses officiers.

Le duc d'Angoulême apprit encore, dans sa rentrée d Valence, que les villes de Carcassonne et de Perpign étaient subjuguées et que les troupes insurgées marchaient Montpellier et de Nîmes au Pont-Saint-Esprit. Le gén Merle, qui donnait ce dernier avis, ne répondait plus de

e de ce point important, annonçant même qu'il se reti- 1815.
ır Avignon et laissait le commandement au comte de France.
ɨ. Le prince mit en délibération, dans le conseil des gé-
ɪ qui l'entouraient, s'il ne conviendrait pas de se re-
·apidement derrière la Durance, et de porter ainsi l'ar-
ɪ Provence, pays qui offrait encore des ressources à la
royale. Cet avis fut adopté, et le prince ordonna la re-
pour le lendemain.

quatorzième de chasseurs, fort de deux cents chevaux,
ivé le 5 à Valence, fut destiné à ouvrir la marche et à
r l'arrière-garde. La colonne se composait du dixième
ent et des bataillons de gardes nationaux, que la déser-
vait déjà réduits à douze cents hommes. Le major Mont-
et le colonel Magnier eurent ordre, le premier de se re-
de Crest sur Montélimart, le second d'évacuer l'Ar-
: et de suivre, jusqu'au Pont Saint-Esprit, le mouve-
du prince, en cotoyant la rive droite du Rhône.

donnant avis de sa retraite au général Ernouf, le duc
goulême lui prescrivit de se replier également derrière la
nce après avoir laissé des détachemens pour garder les
s des montagnes. Ce général occupait, à la réception des
s du prince, la position du Poët et gardait la vallée
ɪres; il se hâta de faire ses dispositions, dans l'espoir
a petite armée royale pourrait peut-être se maintenir
les départemens des Basses-Alpes, du Var et des Bou-
lu Rhône. Un officier d'état-major fut dépêché auprès
néral Leclerc, à Avignon, pour lui ordonner de garder
ɪt de la Durance à Bompar, et de s'assurer des passages
irabeau, de Pertuis et Lescalles. La colonne du général
rdo, qui venait d'être repoussée au défilé de Saulce, fut
ée à Sisteron pour tenir ce débouché.

pendant les dangers se multipliaient autour du duc d'An-
me. La situation de S. A. R. parut même si critique à

1815. France. ses principaux officiers, qu'ils le conjurèrent de s'éloigner à l'insu des troupes; mais le prince, opposant un noble refus à cette proposition, déclara qu'il n'abandonnerait jamais ses compagnons d'armes. Le général Daultanne ouvrit l'avis d'embarquer le dixième régiment, ou du moins un bataillon qui descendrait le Rhône et se jeterait dans la ville de Pont-Saint-Esprit, afin d'y tenir ferme, en attendant que le prince eût passé avec le reste de ses troupes. Le prince ne voulut point consentir à se séparer de ce brave régiment, qui était le seul sur lequel il pût compter dans un engagement sérieux.

Enfin le prince quitta Valence le 7 avril, et arriva bientôt au pont de la Drôme, que peu de jours auparavant, à la suite d'un premier succès, il avait traversé plein d'espérance; il le repassait maintenant, vaincu par la force des circonstances politiques, sans l'avoir été dans les combats.

L'armée royale fit halte à Loriol sans avoir été inquiétée, dans sa retraite, par une colonne de volontaires de la ville de Vienne, qui vint le même jour occuper Valence, annonçant qu'elle était suivie de près par les troupes des généraux Pire et Grouchy. Le prince était arrivé à Montélimart, lorsqu'il reçut l'avis que le Pont Saint-Esprit était au pouvoir des troupes de Napoléon. Resté seul, pour défendre ce point, avec cent cinquante gardes nationaux et deux pièces d'artillerie, le comte de Vogué avait été abandonné par ses canonniers qui avaient refusé de faire feu sur les premiers coureurs de la colonne insurgée, venant de Nîmes et Montpellier, et s'était vu contraint de se retirer avec les volontaires après une courte fusillade. Le dixième de chasseurs à cheval était entré dans la ville, pêle-mêle avec les fuyards, et traversant le pont, s'était emparé, sans coup ferir, de la redoute qui en fermait l'entrée sur la rive gauche du Rhône.

Les napoléonistes, par ce mouvement, restaient maîtres

de la navigation du fleuve, et le duc d'Angoulême allait se trouver tourné et enfermé avec ses faibles troupes entre le Rhône et les Alpes, et entre la Drôme, qu'il venait de repasser, et la Durance qu'il avait devant lui; déjà même le général Piré menaçait de déboucher sur les derrières de l'armée royale, avant qu'elle pût gagner à temps Avignon et la Durance. 1815. France.

A la nouvelle de l'évacuation de Pont-Saint-Esprit par les royalistes, les Avignonais partisans de Napoléon, réunis aux officiers à demi-solde et aux invalides de la succursale [1], arborèrent l'étendard aux trois couleurs et proclamèrent le nouveau gouvernement.

Négociation entre les deux partis. — Une seule issue restait au duc d'Angoulême, celle de la vallée d'Aspres où il eût trouvé le général Ernouf avec les Provençaux, et d'où il aurait pu gagner le Piémont ou Marseille; mais ce prince, pour la seconde fois, dut se refuser à l'idée d'abandonner ceux qui s'étaient dévoués pour la cause royale; toutefois, placé entre deux feux avec des troupes découragées et hors d'état de résister à une attaque sérieuse de la part d'un ennemi entreprenant et supérieur en nombre, il se décida à entrer en négociation, et autorisa son chef d'état-major Daultanne à conclure une convention qui assurât la retraite de l'armée royale. Ce général partit de suite de Pierrelatte où se trouvait alors le quartier-général du prince, pour le Pont-Saint-Esprit où, après avoir conféré avec le colonel Saint-Laurent, du dixième de chasseurs, il obtint que la marche du prince sur Marseille ne serait point inquiétée, non plus que celle des officiers de sa suite; que le premier bataillon du dixième de ligne, et même tout le régiment, si S. A. R. le désirait, lui servirait d'escorte jusqu'à sa destination. Il fut convenu en

[1] Avignon renferme une succursale de l'hôtel royal des Invalides.

1815. France.

outre que le général Berge, avec tout le personnel et le matériel de l'artillerie, rentrerait le 9 avril au Pont-Saint-Esprit; que les gardes nationales du Gard, de l'Hérault et des autres départemens situés sur la rive droite du Rhône, seraient renvoyées au Pont-Saint-Esprit pour y recevoir des feuilles de route; que celles de Vaucluse seraient licenciées; enfin que les administrations de l'armée royale, ainsi que les officiers de l'état-major, seraient également envoyés au Pont-Saint-Esprit pour y recevoir des feuilles de route.

Dans la lettre par laquelle le général Daultanne informait le prince de ces conditions, il ajoutait : « Votre A. R., une fois rendue à Marseille, le dixième régiment rétrogradera sur Aix, où il tiendra garnison jusqu'à nouvel ordre. Un officier de l'état-major du général Gilly sera désigné pour accompagner V. A. R. jusqu'à Marseille, et rendra compte de l'exécution des conventions ci-dessus, dont je demeure ici le garant. »

Le duc d'Angoulême consulta les généraux qui se trouvaient auprès de lui; ils furent tous d'avis de ratifier les conditions proposées, la position du prince et le découragement des troupes ne laissant plus aucun autre espoir de salut. En conséquence S. A. R. écrivit la lettre suivante, que le baron de Damas fut chargé de porter au chef d'état-major de l'armée royale. « Monsieur le général Daultanne, j'accepte les propositions que vous avez arrêtées avec les modifications suivantes ; 1°. aucun officier de l'état-major du général Gilly ne sera à mon quartier-général; ma parole doit suffire; 2°. les troupes suivront les journées d'étape et feront les séjours accoutumés; 3°. l'escorte du quatorzième de chasseurs qui m'a suivi jusqu'ici me suivra jusqu'à Marseille, ainsi que le dixième de ligne; 4°. je ne serai suivi par aucune troupe, à moins de deux étapes de distance; 5°. les officiers d'état-major qui voudront m'accompagner en auront la liberté; 6°.

tième de ligne ne quittera Marseille, pour se rendre à qu'immédiatement après mon départ ». 1815. France.

nvention de la Palud. — Le général Gilly, à la tête de êmes troupes que le prince avait fait rassembler pour sa se, occupait la route d'Avignon; il avait reçu du mi- de la guerre le décret de Napoléon, qui le nommait ıandant en chef du premier corps de l'armée impériale du , et des huitième et neuvième divisions militaires; ses ıctions portaient de laisser garnison au Pont-Saint- t, de passer le Rhône et de prendre une position qui t impossible la retraite de l'armée royale. Le général anne écrivit de nouveau au duc d'Angoulême pour l'in- r que le général Gilly, refusant de ratifier la conven- onclue avec le colonel Saint-Laurent, en avait rédigé econde qui ne différait au surplus que par le choix du de Cette, pour l'embarquement du prince, au lieu de de Marseille. Le baron de Damas, de retour au quar- énéral de l'armée royale, annonça que tout venait d'ê- glé d'après les bases convenues; qu'il allait repartir im- ıtement pour faire signer le traité au général Gilly, et . A. R. pouvait, sans inconvénient, se rendre de Pier- e à la Palud avec ses troupes. En effet, le lendemain, Damas rapporta la nouvelle convention qui renfermait nditions suivantes: l'armée royale était licenciée, et les s nationaux rentraient dans leurs foyers après avoir dé- les armes; tout ce qui s'était passé antérieurement au nt traité devait demeurer dans l'oubli; les troupes de se dirigeraient sur les garnisons qui leur seraient assi- , et les officiers de tout grade seraient libres de donner démission; le prince se rendrait au port de Cette et s'y rquerait avec sa suite pour telle destination qu'il lui ıit de choisir; des postes de l'armée du général Gilly se- t placés à chaque relais pour protéger le voyage du

1815. France. prince, auquel on rendrait tous les honneurs dûs à son rang, s'il en témoignait le désir; enfin les officiers et autres personnes de sa suite, auraient la faculté de le suivre et de s'embarquer sur le même bâtiment. Il était convenu en outre qu'aucune troupe de ligne, excepté les escortes, ne se trouverait sur le passage du prince, et que, jusqu'à sa sortie de France, le présent traité resterait secret.

Dès le jour même, les gardes nationaux et les volontaires royaux furent licenciés; le régiment royal étranger sortit de la Palud, et des ordres furent donnés de remettre toute l'artillerie aux officiers du général Gilly, chargés de la recevoir. Sur ces entrefaites, le général Letellier, envoyé par le général Grouchy, arriva à la Palud, pour passer en revue le dixième de ligne, et installer un nouveau colonel.

Déjà le village que nous venons de nommer était évacué par les troupes royales, le dixième régiment d'infanterie excepté. A neuf heures du soir, cinquante chasseurs du dixième régiment se présentèrent pour escorter le prince. Celui-ci ne voulut emmener avec lui que les officiers de sa maison, tels que le duc de Guiche, le vicomte d'Escars, le baron de Damas, et le vicomte de Lévi.

Le général en chef Grouchy refuse de ratifier la capitulation avant d'avoir reçu les ordres de Napoléon à ce sujet, et fait garder à vue le duc d'Angoulême. — Cependant le général Grouchy avait descendu le Rhône, accompagné du général Corbineau, aide-de-camp de Napoléon. Apprenant qu'un courrier portait à Paris la convention conclue entre le prince et le général Gilly, il arrête la dépêche, se rend au quartier-général de ce dernier, fait inviter le baron de Damas à une conférence, et lui déclare qu'il ne peut prendre sur lui-même de ratifier la convention, attendu que le général Gilly n'avait pas eu les pouvoirs nécessaires. En même temps il fait remettre au duc d'Angou-

lême, au moment où ce prince arrivait au Pont-Saint-Esprit, la note suivante : « Monseigneur le duc d'Angoulême ayant capitulé avec le général Gilly, et le général en chef, qui arrive à l'instant au Pont-Saint-Esprit, n'ayant point eu de part à cette capitulation, le général est forcé de ne l'approuver qu'après avoir pris les ordres de Sa Majesté. S. A. R. est priée ou de s'arrêter au Pont-Saint-Esprit, ou de se rendre à petites journées à Cette. Les ordres de S. M. arriveront avant que S. A. R., voyageant ainsi, puisse être rendue à sa destination. » 1815. France.

Conduit à la maison du maire qui lui était préparée, le prince, qui prit le premier parti qui lui était proposé, fut entouré d'une garde. Il ne fut permis à aucune personne de sa suite de sortir ou de communiquer au dehors, à l'exception du baron de Damas, chargé de traiter avec les généraux de Napoléon.

Fidèle aux conventions, alors même que la ratification en était suspendue, le prince, informé que le colonel Magnier, ardent pour la cause royale, refusait de poser les armes, depuis la non-exécution du traité de la Palud, lui enjoignit de maintenir la parole donnée.

Napoléon approuve la capitulation. —La dépêche télégraphique annonçant la convention conclue par le général Gilly, fut apportée sur-le-champ à Napoléon par le duc de Bassano, et ce ministre, malgré l'opposition de plusieurs personnages, décida son maître à répondre, par la même voie du télégraphe, qu'il approuvait la capitulation. Peu de momens après, une seconde dépêche annonça que le général Grouchy n'avait pas cru devoir autoriser, sans l'aveu de l'empereur, l'exécution de la convention, et que le duc d'Angoulême s'était constitué prisonnier. Le duc de Bassano se hâta de transmettre les premiers ordres de Napoléon, et ne l'instruisit de l'annulation de la convention, que lorsque l'obscurité de la nuit

1815. France. eut rendu impossible toute communication télégraphique. Napoléon eut connaissance de la généreuse hardiesse de son ministre, et, loin de lui en savoir mauvais gré, il lui dicta la lettre suivante : « M. le comte Grouchy, l'ordonnance du roi en date du 6 mars, et la déclaration signée le 13 à Vienne par ses ministres, pourraient m'autoriser à traiter le duc d'Angoulême comme cette ordonnance et cette déclaration voulaient qu'on me traitât moi et ma famille; mais, constant dans les dispositions qui m'avaient porté à ordonner que les membres de la famille des Bourbons puissent sortir librement de France, mon intention est que vous donniez des ordres pour que le duc d'Angoulême soit conduit à Cette, où il sera embarqué, et que vous veillez à sa sûreté, et à écarter de sa personne tout mauvais traitement. Vous aurez soin seulement de retenir les fonds qui ont été enlevés des caisses publiques, et de demander au duc d'Angoulême qu'il s'oblige à la restitution des diamans de la couronne qui sont la propriété de la nation. Vous lui ferez connaître en même temps les dispositions des lois des assemblées nationales, qui ont été renouvelées, et qui s'appliquent aux membres de la famille des Bourbons qui rentreraient sur le territoire français, etc. »

En attendant cette décision, le duc d'Angoulême, gardé à vue, supportait sa nouvelle disgrâce avec calme et fermeté. Le marquis de Rivière, informé de sa détention, écrivit au général Grouchy, que, s'il ne rendait pas la liberté au prince, il appellerait les Anglais dans le port de Marseille, et ferait insurger toute la Provence. Ces menaces restèrent sans effet.

Enfin, le 14 avril, dans l'après-midi, le général Corbineau fit dire au prince, par le baron de Damas, que les obstacles qui s'opposaient à son départ allaient être levés, sous la seule condition que S. A. R. prendrait l'engagement de faire restituer les diamans de la couronne qui se trouvaient entre les

mains du roi ou de MADAME. Le duc d'Angoulême répondit que MADAME n'avait rien qui appartînt à la couronne, et qu'il ne pouvait s'engager à aucune restitution semblable, le roi étant le maître ; mais qu'il promettait d'en faire la demande, puisque sa liberté était à ce prix. Cette réponse forma un article supplémentaire de la capitulation. 1815. France.

Le duc d'Angoulême s'embarque au port de Cette pour se rendre en Espagne.—Le prince partit le lendemain 15, accompagné du lieutenant-général de gendarmerie, Radet, et prit la route de Cette, où il s'embarqua dans la soirée du 16, à bord d'un navire suédois. Deux jours après, le 18 au matin, il aborda les côtes de Catalogne et débarqua à Barcelonne. 18 avril.

Ainsi fut terminée l'expédition du midi. Une pareille issue n'avait pu paraître douteuse qu'à ceux qui n'avaient point l'expérience des hommes et des choses. Les royalistes des départemens méridionaux s'étaient étrangement abusés sur leur force, sur la prochaine exécution des mesures arrêtées par les souverains alliés ; sur l'influence qu'ils espéraient exercer sur des troupes dont l'esprit était le même que celui des autres corps déjà déclarés pour Napoléon. Les mêmes causes ne devaient-elles pas amener les mêmes résultats ? Le duc d'Angoulême fit tout ce qu'on devait attendre de son rang et de sa valeur; mais le zèle, le dévouement de ses amis et de ses serviteurs étaient insuffisans pour faire triompher une cause contre laquelle s'étaient élevés des adversaires aussi redoutables.

Suite du séjour de la duchesse d'Angoulême à Bordeaux ; le général Clausel marche sur cette ville. — MADAME, duchesse d'Angoulême, quoique entourée des nombreux et fidèles Bordelais, n'avait pas été plus heureuse que son auguste époux.

Le 23 mars, Napoléon avait nommé le baron Clausel, commandant supérieur de la onzième division militaire ; ce général partit de Paris, accompagné seulement par ses aides-

1815. France.

de-camp, et arriva le 27 à Angoulême, où il crut devoir séjourner le lendemain pour avoir des nouvelles positives de ce qui se passait à Bordeaux. Escorté par quelques gendarmes qu'il avait réunis auprès de lui, il se mit en marche le 29, vers la cité du 12 mars, se faisant précéder de proclamations et d'ordres du jour qui annonçaient l'objet de sa mission [1].

Cinq cents volontaires bordelais, pris dans l'élite de la garde nationale, s'étaient établis sur la rive gauche de la Dordogne pour disputer le passage au général Clausel; mais ils se retirèrent après une légère fusillade, en apprenant que la garnison du fort de Blaye, qui avait connaissance des proclamations de Napoléon et de son entrée à Paris, venait d'arborer le drapeau tricolore. Alors le général Clausel put s'avancer avec plus d'assurance sur Bordeaux où cette défection causait déjà une grande alarme. Cette ville envoya bientôt un parlementaire auquel le général Clausel affirma qu'il était sûr des sentimens de la troupe qui s'y trouvait en garnison; il énonça ensuite les conditions qu'il avait ordre d'accorder [2]. Le parlementaire revint en faire part aux autorités; mais celles-ci hésitant, le cri *aux armes!* se fit entendre alors dans Bordeaux; bientôt l'agitation et le tumulte furent au comble. Les autorités militaires, interpellées par la duchesse d'Angoulême, déclarèrent que la garnison était dans des dispositions inquiétantes, et que S. A. R. avait tout à redouter

[1] « Napoléon, disait le général dans sa proclamation, a repris sa place sur le trône de France; Paris s'est précipité tout entier au devant de lui. Nous allons enfin jouir d'une paix honorable et solide; nous allons recueillir les fruits de notre gloire. Napoléon promet de nous faire arriver à un degré d'élévation dont les annales des nations ne fournissent pas d'exemple ».

[2] Ces conditions étaient que les habitans ne seraient point inquiétés pour les événemens de 1814; que personne n'aurait à craindre pour sa sûreté, à l'exception du maire de la ville, le comte Lynch, dont la conduite, à l'époque que nous venons de citer, devait être jugée par un tribunal.

pour sa sûreté si elle ne quittait pas promptement la ville. Les chefs de la garde nationale étaient d'une opinion bien différente ; ils ne doutaient point que si MADAME prenait le parti de se montrer à la troupe de ligne, elle ne la ramenât sous les drapeaux du roi, et qu'en ralliant ainsi cette force à celle de la garde nationale, on sauverait Bordeaux d'une soumission honteuse. 1815. France.

La duchesse harangue les troupes de la garnison. — Dans cette diversité d'opinions, la duchesse d'Angoulême n'hésita pas un instant à prendre une résolution décisive. « Je vais aller visiter les casernes, dit-elle au conseil des généraux, et juger par moi-même de la disposition des troupes ». En effet, montant en voiture découverte, ayant pour escorte un groupe nombreux d'officiers généraux et supérieurs, elle se rend à la caserne dite de Saint-Raphaël. Un profond silence règne parmi les troupes, lorsque la princesse met pied à terre pour passer dans les rangs ; elle vient ensuite se placer au centre, annonçant l'intention de parler aux officiers qui se réunissent autour d'elle ; alors d'un ton très-élevé, et avec la plus grande dignité, elle leur tient ce discours :

« Messieurs, vous n'ignorez pas les événemens qui se passent ; un étranger vient de s'emparer du trône de votre souverain légitime. Bordeaux est menacé par une poignée de révoltés ; la garde nationale est déterminée à défendre la ville ; voilà le moment de montrer qu'on est fidèle à ses sermens ; je viens ici vous les rappeler, et juger par moi-même des sentimens de chacun pour son souverain légitime. Je veux qu'on parle avec franchise ; je l'exige ; êtes-vous disposés à seconder la garde nationale dans les efforts qu'elle veut faire pour défendre Bordeaux contre ceux qui l'attaquent ? répondez franchement ». (silence absolu) « Vous ne vous souvenez donc plus des sermens que vous avez renouvelés il y a peu de jours entre mes mains ? S'il existe encore parmi vous quelques

1815. France.

hommes qui s'en souviennent, qui restent fidèles à la c du roi, qu'ils sortent des rangs et qu'ils s'expriment ha ment. » (On voit alors quelques officiers agiter leur ép « Vous êtes en bien petit nombre, reprend la duchesse; n'importe, on connaît au moins ceux sur qui l'on peut co ter «. Quelques voix se font entendre dans les rangs : « I ne souffrirons pas qu'on vous fasse du mal....., nous vou fendrons », s'écrient plusieurs soldats. — Il ne s'agit pa moi, mais du service du roi, répond MADAME avec v mence; voulez-vous le servir? » Un grenadier : « dans ce que nos chefs nous commanderont pour la patrie, obéirons; mais nous ne voulons pas la guerre civile, e mais nous ne nous battrons contre nos frères. »

En vain MADAME leur rappela tout ce que le devo l'honneur leur commandaient; tous les soldats furent sou sa voix. Avant de les quitter, elle leur fit promettre q moins ils contribueraient à maintenir l'ordre dans la vill le général Clausel y entrait, et qu'ils veilleraient à ce q ne fît aucun mal à la garde nationale si on avait de mauv intentions contre elle; ils le promirent.

La démarche de la princesse auprès des troupes d'un conde caserne n'eut pas un résultat plus satisfaisant. Quoi n'y avait pas lieu de croire qu'une troisième tentative réuss mieux que les précédentes, MADAME ne voulut rien négligi se porta au château Trompette. Ce fut là que les derniers ef de son courage furent portés au plus haut point. En ent dans l'intérieur de cet ancien fort, la duchesse trouva la tr sous les armes et dans une attitude presque hostile; ell adressa les paroles les plus propres à l'émouvoir dans toute circonstance; mais au lieu du silence qui avait répondu précédentes sollicitations, ici des murmures couvrent sa touchante; ses larmes ne peuvent attendrir des cœurs en cis : « Eh quoi, dit-elle, est-ce bien au régiment qui

nom d'Angoulême [1] que je parle! Avez-vous pu oublier les grâces dont vous avez été comblés par le duc mon époux? Ne le regardez-vous donc plus comme votre chef, lui que vous appeliez votre prince? .... et moi dans les mains de qui vous avez renouvelé votre serment de fidélité....; moi que vous nommiez votre princesse....; ne me reconnaissez-vous plus?... O Dieu, ajouta-t-elle, avec l'accent de la plus vive douleur, après vingt ans de malheurs, il est bien cruel de s'expatrier encore. Je n'ai cessé de faire des vœux pour le bonheur de ma patrie; car je suis Française moi..., et vous n'êtes plus Français; allez, retirez-vous. — Je ne réponds rien, dit une voix qui part des rangs, parce que je sais respecter le malheur ». 1815. France.

Une scène plus consolante attendait la princesse sur le quai qui longe les bords de la Garonne. Lorsqu'elle parut, un cri général de *vive le roi! vive* MADAME! se fit entendre. S. A. R. eut beaucoup de peine à pouvoir parler au milieu de ces témoignages de dévouement, elle obtint enfin du silence; et, se tenant debout dans sa calèche pour être mieux entendue de la troupe nombreuse qui l'entourait: « Je viens, dit-elle, vous demander un dernier sacrifice, promettez moi de m'obéir dans tout ce que je vous commanderai. — Nous le jurons. — Eh bien, d'après ce que je viens de voir, on ne peut pas compter sur le secours de la garnison, il est inutile de se défendre; vous avez assez fait pour l'honneur. Conservez au roi des sujets fidèles pour un temps plus heureux: je prends tout sur moi, je vous ordonne de ne plus combattre. — Non, non, s'écrient le plus grand nombre des officiers et une foule de jeunes gardes nationaux, relevez-nous de notre serment, nous voulons mourir pour le roi,

[1] C'était le cinquième de ligne. Les neuf premiers régimens de bataille, les six premiers d'infanterie légère, les cinq premiers de cuirassiers, dragons et lanciers, les huit premiers de chasseurs et les sept régimens de hussards, avaient reçu, en 1814, les noms du Roi, de la Reine, du Dauphin et des Princes du sang.

1815. France. nous voulons mourir pour vous ». L'enthousiasme est p au délire; la population le partage, et mêle ses cris de *le roi!* à ceux de la garde nationale.

Rien n'est plus remarquable que la position où se trou la duchesse en ce moment; elle était exactement placé face du général Clausel, qui, arrivé sur l'autre rive, témoin de cette scène extraordinaire; il en conçut quelq quiétude sur le sort de la garnison, dont il connaissai sentimens, et qu'il croyait livrée aux attaques d'une pop tion furieuse; il fit braquer des canons de ce côté. Les peaux blancs qui flottaient à toutes les fenêtres, sembl confirmer ses appréhensions qui augmentèrent, lorsqu'i tendit, peu d'instans après, le bruit d'une fusillade s quai. Plusieurs gardes nationaux, fanatisés par la scène venait d'avoir lieu, avaient tourné leurs armes contre c quelques officiers soupçonnés de trahir les intérêts du Des Bordelais avaient massacré leurs concitoyens.

2 avril. *La duchesse d'Angoulême quitte Bordeaux et s barque à Pouillac* — Cependant la duchesse ne pou soutenir la pensée du sort affreux qui était peut-être ré aux habitans après son départ: elle en était accablée de leur, lorsqu'on vint l'avertir que si elle prolongeait son sé loin d'être utile à Bordeaux, elle serait peut-être cause le général Clausel déploierait plus de rigueur contre ville. Alors, dit une relation d'où nous avons tiré une gr partie de ces détails, ce qu'on n'aurait pu obtenu de la p cesse en ne lui parlant que des dangers qu'elle courait et sûreté personnelle, elle le consentit aussitôt qu'il fut que du salut de la ville et des habitans.

Ce même jour (1er avril), à huit heures du soir, la chesse d'Angoulême reçut donc les adieux de tous ceux ne pouvant la suivre, ne lui en restaient pas moins dévo elle monta en voiture et partit, escortée par un détache

garde nationale à cheval : elle fit pendant la nuit le trajet de Bordeaux à Pouillac, où elle arriva le lendemain à huit heures du matin. Les préparatifs de l'embarquement étant faits, S. A. R. monta dans la chaloupe d'un sloop de guerre anglais qui l'attendait à l'embouchure de la Gironde. Ce même jour le général Clausel entra dans Bordeaux.

La nouvelle de ces événemens n'avait pas peu contribué à accélérer la soumission de Toulouse, dont nous avons rendu compte plus haut.

Avant de terminer ce chapitre, nous devons rendre compte de l'entière soumission du midi de la France.

Soumission de la Provence et de Marseille; pacification générale du midi. — Le général Ernouff, lieutenant de S. A. R., était à Manosque lorsqu'il apprit, le 11, le triste résultat de la capitulation de la Palud. Il espérait encore se maintenir en Provence avec le secours du prince d'Essling, et arrêter la marche de l'armée du général Grouchy ; mais à son entrée à Aix, le lendemain, il fut informé que le pont de Lambart était occupé par les troupes impériales, et que le gouverneur de la huitième division militaire, moins confiant que lui dans des ressources illusoires, venait de reconnaître le nouveau gouvernement.

En effet, dès le 10, les préfets de Vaucluse, des Bouches du Rhône, du Var et des Basses-Alpes, avaient reçu du maréchal Masséna, l'ordre de dissoudre les gardes nationales levées par le duc d'Angoulême, de réintégrer leurs armes dans les arsenaux, et les objets d'habillement et d'équipement qui leur avaient été distribués, dans les magasins militaires. Le 11, le drapeau tricolore avait été arboré dans tout le département du Var ; et le détachement de la garde impériale arrêté le 1er mars à Antibes, avait été mis en liberté, ainsi que tous les hommes détenus par des motifs d'opinion.

Marseille venait de faire sa soumission, lorsque le général

1815. France. Ernouf arriva, dans la soirée du 13, sous ses murs, ave débris de son faible corps d'armée, qui avaient encore l carde blanche et le drapeau royal; mais en voyant l'éten tricolore flotter sur les principaux édifices, cette troup dispersa à l'instant.

Il était presque impossible que dans un pays où les pas sont si effervescentes, et où il existe un germe presque i tructible de dissension, le parti vainqueur ne se livrât à des actes de vengeance particulière. Quelques excès q rent commis, après l'entière soumission du midi, da départemens de Vaucluse et du Gard, devaient servir de texte, trois mois plus tard, à des sicaires sans aveu, exercer, au nom du parti royaliste redevenu dominan plus sanglantes et de plus atroces représailles.

Napoléon, en apprenant par le télégraphe la soumissi Marseille et l'entière pacification du midi, nomma le gé Grouchy maréchal d'empire, non point comme récom d'un succès aussi peu disputé, mais pour donner de l'é la disgrâce du duc d'Angoulême, et achever de décou les royalistes des autres parties de la France [1].

[1] Afin de punir la conduite du dixième régiment au passage de la I Napoléon décréta que ce corps porterait un crêpe à son drapeau jusqu'a eût lavé dans le sang ennemi les armes qu'il avait teintes du sang françai sur le rapport du duc d'Albuféra, qui reconnut que la trahison imputée a ment était l'effet de la méprise que nous avons rapportée plus haut, ce n'eut point de suite.

CHAPITRE III.

SUITE DE L'ANNÉE 1815.

s de Vienne. Déclaration des plénipotentiaires des puissances alliées. té d'alliance offensive et défensive conclu entre la Russie, l'Autriche et usse. Le roi de Naples déclare la guerre à l'Autriche. Nouvelle organi- n de l'armée française. Augmentation des forces militaires. Mesures et ratifs de Napoléon pour entrer en campagne. Etat de l'opinion publique rance. Acte additionnel aux constitutions de l'empire. Travaux de dé- de Paris. Nouveaux troubles dans les départemens de l'ouest Défaite e de l'armée napolitaine; le roi Joachim, expulsé de ses Etats, vient ber un asile en France. Champ de Mai; acceptation de l'acte addi- el.

ngrès de Vienne. — Lorsque, en 1814, le sort de la e eut été fixé par le traité qui la renfermait dans ses an- s limites, et que l'Angleterre eut créé, par l'institution yaume des Pays-Bas, un nouveau poids dans la balance éenne pour couvrir le nord contre les attaques de la e, et, *vice versâ*, préserver cette monarchie des agres- du nord, il restait à régler les autres parties du con- , entamées par la guerre. De toutes parts s'élevaient is de paix, d'équilibre, d'indemnité. C'était à la poli- à s'emparer des fruits de la victoire, pour en faire partition ou des restitutions équitables. Alors s'ouvrit grès de Vienne, imposante réunion des plus grandes nces, s'expliquant par l'organe de ministres, qui tous t acquis, par leurs actes antérieurs, une célébrité plus ins remarquable.

1815. France.

1815. France. Mais si les peuples avaient compté sur la modération la sagesse d'un tel aréopage, ils ne tardèrent pas à être dé dans leur attente. Les principaux coopérateurs de la chute Napoléon s'attribuèrent tous les pays à leur convenance. Russie, l'Autriche et la Prusse vinrent s'asseoir au congr après avoir retenu d'avance, l'une le grand-duché de Varsov l'autre la Haute-Italie, et la troisième une grande partie la Saxe : il ne s'agissait plus que de s'occuper du mode spoliation. Quant à l'Angleterre, elle ne devait pas mê permettre la moindre discussion sur ses invasions mar mes. Ainsi les décisions du congrès ne pouvaient plus por que sur des intérêts d'un ordre inférieur.

On conçoit sans peine qu'un pareil oubli du droit des tions dut soulever l'opinion contre les cessions d'*ames* et réunions des peuples. En France, les mécontens ne manqu rent pas cette occasion de faire remarquer que le systè suivi par les puissances victorieuses de Napoléon, était même que celui qui avait provoqué le renversement de monarque guerrier, moins ambitieux sans doute, si le p tage de la Pologne ne lui eût pas fourni le premier exe ple des infractions à l'indépendance des peuples. Des v nombreuses s'élevèrent contre cette inconcevable disparit politique de nations entières, alors que l'Europe venait se coaliser pour leur rendre ou leur assurer l'existence. l peuples de la Norwège, de Gênes, de Venise, du royau d'Italie, de la Pologne, d'une partie de la Saxe, et d'aut pays encore, étaient-ils donc des troupeaux que le cong avait le droit de vendre ou de partager ? Etait-ce là ce qu' devait espérer de la chute de l'empire français, de tant d' forts généreux pour l'affranchissement d'un joug odieu L'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, retentirent de ces mên plaintes. L'opposition anglaise, usant du beau privilége d lever la voix sur les affaires générales de l'Europe, d

l'intérêt de la philosophie et de l'humanité, tonna au parlement contre cet étrange abus de donner aux souverains de nouveaux sujets, et aux sujets de nouveaux souverains; mais le ministère, par l'organe de lord Castlereagh, prit la parole pour justifier le système adopté par le congrès [1]. 1815. France.

Cette dernière assemblée en fit, pendant trois mois, l'objet des plus sérieuses discussions. Les plénipotentiaires français réclamèrent les droits des nations, en réprouvant le démembrement de la Saxe. « Les souverains, dit le prince Talleyrand, avec autant d'énergie que de vérité, ne sauraient être ni jugés, ni dépouillés par droit de convenance. » Tout en tenant ce langage au congrès, le ministre français chargé de revendiquer les droits des Bourbons sur la couronne de Naples, s'efforçait, dans une négociation secrète, de convaincre l'empereur d'Autriche que la tranquille possession de l'Italie supérieure ne lui serait assurée que par le renversement de Murat et le rétablissement de Ferdinand.

Ce fut au milieu de ces débats que Napoléon quitta l'île d'Elbe pour essayer de reprendre le sceptre impérial. Il savait, avant de commencer une entreprise aussi hasardeuse, que le congrès n'inspirait plus ni le même intérêt, ni la même confiance; que l'esprit de rivalité et de désunion

[1] « L'exécution de ce système, dit le ministre, a été formée sur un plan sorti de la grande ame et du vaste génie de Williams Pitt. Ce plan traçait la marche la plus convenable à suivre dans le cas d'une confédération contre la prépondérance de la France. Je suis prêt à maintenir que les arrangemens préparés au congrès sont plus avantageux dans quelques-unes de leurs parties, que M. Pitt lui-même ne l'avait en vue. Ce grand homme ne put pas deviner, en effet, ni supposer que la Hollande fût jamais élevée à la hauteur actuelle; mais il forma le projet d'augmenter sur le Rhin les possessions de la Prusse, et de réunir Gênes au Piémont. Ce fut sur ces principes, posés par M. Pitt en 1805, que les souverains entamèrent la lutte en 1813; et il est doux d'avoir vécu assez long-temps pour voir établir en Europe le plan que ce grand homme eut la douleur de ne pouvoir accomplir avant sa mort. »

1815. France. régnait dans cette assemblée, dont la politique se tournait alors contre les agrandissemens de la Russie, et que l'Angleterre, l'Autriche et la France formaient en secret une ligue pour combattre les prétentions de cette puissance trop formidable.

13 mars. *Déclaration des plénipotentiaires des puissances alliées.* — Mais la nouvelle du débarquement de Cannes força le congrès surpris à s'occuper sans délai de la sûreté des couronnes, et à ajourner toute discussion politique autre que celle de l'intérêt commun. Les souverains alliés, par l'organe de leurs ministres, crurent qu'il était de leur dignité de convaincre l'Europe, par une démarche solennelle, que les principes qui les avaient guidés pour sa délivrance, n'avaient pu cesser un moment d'être la règle de leur conduite, et qu'ils étaient résolus de combattre, ensemble et de concert, quiconque viendrait menacer la paix générale. Ils se réunirent donc tous dans la pensée d'écraser sans retour l'homme pour lequel quelques-uns d'entre eux avaient paru d'abord conserver certains égards. Les plénipotentiaires des puissances qui avaient signé le traité de Paris, prirent l'engagement de maintenir intactes les dispositions sanctionnées par ce même traité, et déclarèrent que Napoléon Bonaparte venait de se placer, par son évasion, hors des rélations civiles et sociales, et s'était livré à la vindicte publique, comme ennemi et perturbateur du repos du monde. Cette déclaration parut le même jour où Napoléon, maître de Lyon, rendait les décrets dont nous avons parlé plus haut, et le roi en eut connaissance à Lille, au moment de son arrivée dans cette ville [1].

[1] Cette déclaration était ainsi rédigée :

« Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Bonaparte, et de son entrée à main armée

L'illustre proscrit (quelles que fussent ses espérances antérieures), loin d'être accablé par cet acte extraordinaire, entreprit de le commenter et de le réfuter lui-même; mais, pour donner à son écrit un caractère plus imposant, il le fit paraître sous la forme de rapport d'une commission de son conseil d'état, composée des présidens des différentes sections. Le comte Boulay, qui le présenta, n'y eut d'autre part que d'en resserrer le cadre et d'en adoucir quelques expressions. 1815. France.

la France, doivent à leur dignité et à l'intérêt de l'ordre social une déclaration solennelle des sentimens que cet événement leur a fait éprouver.

« En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence était attachée. En reparaissant en France, avec des projets de trouble et de bouleversement, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'univers, qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui.

« Les puissances déclarent, en conséquence, que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

« Elles déclarent en même temps que, fermement résolues de maintenir intacts le traité de Paris du 30 mai 1814, et les dispositions sanctionnées par ce traité, et celles qu'elles ont arrêtées, ou qu'elles arrêteront encore pour le compléter et le consolider, elles emploieront tous leurs moyens et réuniront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet des vœux de l'Europe et but constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menacerait de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions.

« Et quoique intimement persuadés que la France entière, se ralliant autour de son souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant, tous les souverains de l'Europe, animés des mêmes sentimens et guidés par les mêmes principes, déclarent que si, contre tout calcul, il pouvait résulter de cet événement un danger réel quelconque, ils seraient prêts à donner au roi de France et à la nation française, ou à tout autre gouvernement attaqué, dès que la demande en serait formée, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, et faire cause commune contre tous ceux qui entreprendraient de la compromettre. »

(*Suivent les signatures des plénipotentiaires des huit puissances qui ont signé le traité de paix.*)

1815. France. Dans ce rapport, en date du 2 avril, on cherche d'abo à démontrer que la déclaration des souverains alliés, qui n point de modèle dans les annales de la diplomatie, est l'ou vrage des plénipotentiaires français, « parce que ceux d'Au triche, de Russie, de Prusse et d'Angleterre, n'ont pu signer un acte, que les monarques et les peuples auxquel ils appartiennent s'empresseraient de désavouer. » On rappell pour fortifier cette assertion, que le traité de Paris conser vant le titre d'empereur à Napoléon, et le reconnaissan comme souverain de l'île d'Elbe, ces titres n'auraient pa dû être oubliés dans l'acte en question; et d'ailleurs, qu jouissant, quant à son caractère politique et civil, des droit appartenans à tout prince souverain à l'égard du monarqu le plus puissant, il ne pouvait être, pas plus qu'aucune de autres puissances de l'Europe, justiciable du congrès d Vienne.

Viennent ensuite des argumentations encore plus grave sur les dispositions de la nation française, avant comme de puis le débarquement de Cannes; sur l'opinion des peuple de l'Europe à l'égard de Napoléon; sur la coïncidence de principes énoncés dans la déclaration du 13 mars, avec ceu de l'ordonnance royale du 9 du même mois, émanant, l'un et l'autre, selon le rapporteur, des mêmes conseils; et o met en opposition à ces principes la conduite tenue par l'e empereur depuis sa rentrée sur le territoire français, enve ceux-là même qui avaient dévoué sa tête à la mort.

Passant à la discussion du rapport de la déclaration de alliés, avec les conventions diplomatiques, on s'efforce d prouver que la violation de ces dernières n'est imputab qu'à ceux qui la reprochent à Napoléon. On avance que l traité de Fontainebleau a été enfreint en ce qui le touch lui-même et sa famille, en ce qui touche les intérêts et le droits de la nation française; que devant recevoir deux mil

lions, et sa famille deux millions cinq cent mille francs par an, d'après l'article 6 du même traité, le gouvernement royal s'est constamment refusé à acquitter cet engagement; que, bien que l'île d'Elbe lui fût assurée en toute propriété, la résolution de l'en dépouiller, désirée par la famille des Bourbons, sollicitée par leurs agens, avait été prise au congrès; enfin, que si la providence n'y eût pourvu dans sa justice, l'Europe aurait vu attenter à la personne et à la liberté de l'ex-empereur des Français, relégué désormais à la merci de ses ennemis, loin de sa famille et séparé de ses serviteurs, ou à Sainte-Lucie, ou à *Sainte-Hélène*, qu'on lui assignait pour prison. « En ces circonstances, poursuit l'auteur de la réfutation, que devait faire Napoléon? Devait-il consentir à la violation complète des engagemens pris avec lui, et, se résignant personnellement au sort qu'on lui préparait, abandonner encore son épouse, son fils, sa famille, ses serviteurs fidèles, à leur affreuse destinée. . . . . C'est pour la France seule, et pour lui éviter les malheurs d'une guerre intestine, qu'il abdiqua la couronne en 1814. Il rendit au peuple français les droits qu'il tenait de lui; il le laissa libre de se choisir un nouveau maître, et de fonder sa liberté et son bonheur sur des institutions protectrices de l'une et de l'autre. . . . . (*Ici sont reproduits de nombreux griefs à l'effet de prouver que ces conditions n'ont point été remplies par qui de droit.*) Tels sont les motifs de la détermination qu'il a prise (de quitter l'île d'Elbe), et non la considération de ses intérêts personnels, si faible près de lui, comparée aux intérêts de la nation à qui il a consacré son existence. . . . . Que veut Napoléon? Ce que veut le peuple français; l'indépendance de la France, la paix intérieure, la paix avec tous les peuples, l'exécution du traité de Paris du 30 mars 1814.

» Qu'y a-t-il désormais de changé dans l'état de l'Europe,

1815. France.

1815. France.

et dans l'espoir du repos qui lui était promis? Quelle voix s'élève pour demander ces secours, qui, suivant la déclaration, ne doivent être donnés qu'autant qu'ils sont réclamés.

» Il n'y a rien de changé, si les puissances alliées reviennent, comme on doit l'attendre d'elles, à des sentimens justes, modérés; si elles reconnaissent que l'existence de la France, dans un état respectable et indépendant, aussi éloigné de conquérir que d'être conquise, de dominer que d'être asservie, est nécessaire à la balance des grands royaumes, comme à la garantie des petits Etats.....

» Il n'y a rien de changé, si, quand la France est occupée de préparer le nouveau pacte social qui garantira la liberté de ses citoyens, le triomphe des idées généreuses qui dominent en Europe et qui ne peuvent plus y être étouffées, on ne la force pas de se distraire, pour combattre, de ces pacifiques pensées, et des moyens de prospérité intérieure auxquels le peuple et son chef veulent se consacrer dans un heureux accord.

» Enfin, il n'y a rien de changé, si, quand la nation ne demande qu'à rester en paix avec l'Europe entière, une injuste coalition ne la force pas de défendre, comme elle l'a fait en 1792, sa volonté et ses droits, et son indépendance et le souverain de son choix. »

Cette réfutation, qui devait être sans effet vis à vis des souverains approbateurs de la déclaration faite par leurs ministres, n'était plus nécessaire pour accroître l'énergie des nombreux partisans de Napoléon; et celui-ci, lorsque la première irritation fut calmée, ne regarda même plus l'écrit du congrès que comme un acte de circonstance, qui avait eu pour objet, à l'époque où il fut souscrit par les alliés, de soutenir le courage des royalistes, et de rendre aux Bourbons la confiance et la force morale qu'ils pourraient avoir perdues. Il pensa que son entrée à Paris et l'entière pacification

la France avaient entièrement changé l'état des choses; 1815.
l espéra que les étrangers finiraient par le reconnaître, France.
qu'ils seraient convaincus qu'il avait été rétabli sur le
e par l'assentiment presque général des Français, et que
dées de conquêtes et de domination avaient fait place au
réel de respecter le repos et l'indépendance de ses voi-
et de vivre avec eux en bonne harmonie.

était, selon lui, de la sagesse et de l'intérêt des alliés
point s'engager dans une guerre dont les résultats ne
aient leur être favorables. « Ils sentiront, dit-il à quel-
uns de ses affidés, qu'ils n'auront point affaire, cette
la France de 1814; et que leurs succès, s'ils parve-
t à en obtenir, ne seraient plus décisifs, et ne serviraient
endre la guerre plus opiniâtre et plus meurtrière : tan-
ne, si la victoire me favorise, je puis redevenir aussi
table que jamais. J'ai pour moi la Belgique, les provin-
Rhin; et, avec une proclamation et un drapeau trico-
je les révolutionnerai en vingt-quatre heures. »

aité d'alliance offensive et défensive conclu entre la 25 mars
ie, l'Autriche, et la Prusse. — Cependant la déclara-
lu 13 mars n'avait pas tardé à être suivie d'un traité,
a date du 25 du même mois, tendant à maintenir dans
leur intégrité les conditions du traité de Paris, et à
evivre les principes consacrés par celui de Chaumont [1].
ne des puissances contractantes (la Russie, l'Autriche
Prusse) y prit l'engagement de défendre contre toute
ne l'ordre établi en Europe, et d'agir en commun, avec
s ses forces, contre les plans de Napoléon, et contre
eux qui pourraient se joindre à sa faction désorgani-
e. Ces puissances stipulèrent aussi de mettre chacune
ied une armée de cent cinquante mille hommes, dé-

yez, tome XXIII, page 261, les articles de ce dernier traité, à la note.

1815. France. clarant en outre qu'elles avaient uniquement pour but de préserver la France et tous les autres pays attaqués par Napoléon, de ses entreprises et de celles de ses adhérens.

Il n'est peut-être pas inutile de rapporter, pour l'instruction de la postérité, les circonstances particulières qui venaient de déterminer les puissances dont nous parlons, à former le nouveau pacte auquel l'Angleterre et les Etats du second ordre n'adhérèrent que plus tard.

Sous le régime du directoire exécutif, et, depuis, sous le règne de Napoléon, un libraire de Neufchâtel, nommé Fauche-Borel, avait cru devoir abandonner les intérêts de son commerce, pour s'occuper très-activement de ceux de la famille des Bourbons, dans l'espoir qu'il y trouverait sans doute un jour plus de profit. En effet, la restauration de 1814 permit à cet agent de venir recueillir en France la récompense de son zèle et de ses précédentes machinations; mais, à l'époque de la révolution du 20 mars, il s'empressa de quitter Paris, afin de servir, par de nouveaux efforts, chez l'étranger, la cause à laquelle il s'était voué. Témoin des effets divers que le succès de l'entreprise de Napoléon produisait sur les esprits au congrès [1], Fauche-Borel écrivit au prince de Hardenberg, principal ministre du roi de Prusse, et son plénipotentiaire à Vienne, pour lui donner l'assurance que la majeure partie de la nation française était dévouée à Louis XVIII et à la dynastie des Bourbons; que l'armée seule voulait Bonaparte, et que la plupart des citoyens étaient comprimés par la crainte qu'inspiraient les militaires; que tout ce qu'on substituerait au roi légitime ne ferait qu'assurer le triomphe éphémère d'un parti, et donner naissance à des guerres interminables : il ajouta que l'établissement de la régence en faveur du jeune Napoléon, pour lequel quel-

[1] Un parti y inclinait pour établir la régence en faveur de Marie-Louise et de son fils.

s ministres semblaient incliner, offrirait bientôt les mê- 1815.
dangers qu'on voulait éviter, particulièrement à l'égard France.
ı Prusse, qui n'aurait plus à espérer de repos. L'intri-
libraire parla dans les mêmes principes à l'archiduc
les, qui lui accorda deux conférences. Soit que ces
es lumières, et d'autres encore répandues dans le même
t, rectifiassent insensiblement les idées des principaux
onnages du congrès; soit que le triomphe du parti ré-
ionnaire en France, sous un chef quelconque, parût
npatible aux souverains avec la sûreté de leurs cou-
s, la Russie, l'Autriche et la Prusse resserrèrent le
qui les unissait, et conclurent le traité d'alliance dont
avons rapporté les principaux articles [1].
ıpoléon ne considéra ce nouvel acte que comme la con-
nce de celui du 13 mars et de l'opinion erronée que les
s'étaient formée de la France, et pensant qu'il ne chan-
t rien à la question, il se détermina malgré ce traité et
ont fait à de permières ouvertures, entamées dès le 22
, à Paris, avec le baron Vincent, avant le départ de ce
stre autrichien [2], à tenter une seconde démarche auprès
n beau-père.

lphonse Beauchamp, *Histoire de la campagne de* 1815.

auteur nous apprend aussi que le roi de Prusse, instruit des conférences
it eues le sieur Fauche-Borel, son sujet, dans l'intérêt de la monarchie
ise, et frappé peut-être de ses réflexions, écrivit à S. M. Louis XVIII, et lui
l'assurance la plus positive de sa coopération pour détruire l'hydre qui
ait de nouveau l'Europe. Le libraire de Neufchâtel reçut l'ordre de porter
re du monarque prussien au roi de France, quel que fût le lieu de la re-
le ce dernier.

. de Vincent s'était engagé à faire connaître à l'empereur d'Autriche les
ens pacifiques de Napoléon, et avait consenti à se charger d'une lettre de
ci pour l'impératrice Marie-Louise.

artit avant que cette lettre ne fût rédigée, et on la confia à son secrétaire.
ereur d'Autriche se la fit remettre, et se contenta d'annoncer à sa fille
avait reçu des nouvelles de son mari, et qu'il se portait bien.

1815. France. permirent même pas d'attendre la réponse de Napoléon, e quand elle arriva, le signal des combats était donné.

Pour mieux déguiser ses desseins, Murat avait app près de lui, aussitôt la nouvelle du débarquement de s beau-frère, les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre, les avait assurés qu'il resterait fidèle à ses engagemens. Qua il eut assemblé son armée qu'il avait mise en mouvement so le prétexte de renforcer ses troupes dans la Marche d'Ancôn il fondit à l'improviste sur les Autrichiens, et annonça a Italiens, par une proclamation datée de Rimini le 31 ma qu'il avait pris les armes pour affranchir l'Italie du joug l'étranger, et lui rendre son indépendance et son antique berté. On remarqua dans cet écrit que le nom de Napolé n'y était point prononcé : ce n'est pas que Joachim mécon l'influence que ce même nom pouvait exercer sur l'esprit le courage des habitans de l'ancien royaume d'Italie ; mai savait que Napoléon était odieux aux Anglais, et il évi d'invoquer son nom dans la crainte de leur déplaire ; il c qu'il était assez puissant pour s'isoler de son beau-frère, et q lui suffisait de se montrer en armes à la nation italienne et lui offrir l'indépendance pour la soulever à son gré ; il trompa : c'était de Napoléon qu'il empruntait toute sa forc il ne jouissait en Italie d'aucune influence, d'aucune consi ration. On ne lui pardonnait pas d'avoir trahi, en 1814, bienfaiteur, et révélé, en 1815, à l'Autriche, la conspirati patriotique de Milan.

Les Italiens prévenus n'osèrent donc point se confier lui ; ses intentions leur parurent louches, ses promesses v gues, ses ressources incertaines, et ils restèrent paisibles sp tateurs du combat. Toutefois Bologne et quelques autres vil séduites par les mots magiques de liberté et de patrie, se d clarèrent pour lui. Un certain nombre de jeunes gens vinr se ranger sous ses drapeaux que la victoire parut d'abord

riser; mais Napoléon ne s'abusa point : le moment était 1815.
al choisi; il prévit la défection ou la perte de Joachim, et France.
qui se passa au-delà des Alpes ne lui inspira plus que du
goût. Dès-lors il dut s'occuper plus que jamais des moyens
lutter seul contre ses adversaires dont les démonstrations
mmençaient à devenir menaçantes.

Nouvelle organisation de l'armée française. — Dans Mars.-Avril.
s six derniers mois de 1814, l'armée française avait reçu
e nouvelle organisation. Au 1er mars 1815, elle se com-
sait de cent cinq régimens d'infanterie, dont trois aux co-
nies, quatre régimens suisses, quatre régimens d'infanterie
l'ancienne garde, sous la dénomination de grenadiers et
asseurs royaux, cinquante-sept régimens de cavalerie de
gne, quatre régimens de cavalerie de l'ancienne garde, sous
dénomination de grenadiers, dragons, chasseurs et lan-
ers royaux. Huit régimens d'artillerie à pied, quatre d'ar-
llerie à cheval, huit escadrons du train, deux bataillons de
ontonniers, trois régimens de sapeurs mineurs, ouvriers,
its troupe du génie. Les régimens d'infanterie étaient de
eux bataillons, six seulement étaient à trois. L'effectif de
haque régiment était, l'un portant l'autre, de neuf cents à
ille hommes, dont six à sept cents disponibles pour en-
er en campagne. La cavalerie avait un effectif de vingt-
inq mille hommes et seize mille chevaux dont elle pouvait
urnir onze mille au plus pour la guerre. Les escadrons du
rain d'artillerie étaient formés de cadres; ils avaient deux
ille chevaux au dépôt et six mille en subsistance chez
s paysans. L'effectif général était de cent quarante-neuf
ille hommes, pouvant mettre en campagne une armée de
uatre-vingt-treize à quatre-vingt-seize mille hommes pré-
ens sous les armes, force à peine suffisante pour garder les
laces fortes et les principaux établissemens maritimes; car
outes les flottes étaient désarmées, les équipages congédiés, si

1815. France.

ce n'est un vaisseau et trois frégates à Toulon, et deux frégates à Rochefort. Les seules troupes qu'eut sur pied la marine consistant en huit bataillons de canonniers, il fallait que l'armée de terre pourvût à la défense de Cherbourg, de Brest, de Lorient, de Rochefort, de Toulon. Le matériel de l'artillerie, malgré les pertes éprouvées par la cession des équipages de campagne renfermés dans les places d'Anvers, Wesel, Mayence, Alexandrie, pouvait fournir aux besoins des plus grandes armées, et réparer les pertes qu'elles pourraient faire pendant plusieurs campagnes. Il y avait dans les magasins cent cinquante mille fusils neufs, trois cent mille fusils à réparer ou en pièces de rechange, outre ceux dans les mains des soldats. Ces ressources étaient insuffisantes : toutes les places fortes étaient désarmées, les palissades et les approvisionnemens de siège avait été vendus ; mais le matériel de l'artillerie pouvait suffire à leur armement.

Napoléon rétablit d'abord les régimens sur l'ancien pied, il leur restitua les numéros qu'ils portaient depuis 1795, qu'ils avaient illustrés dans tant de glorieuses campagnes ; créa les cadres des troisième, quatrième et cinquième bataillons des régimens d'infanterie, des quatrième et cinquième escadrons des régimens de cavalerie ; ceux de trente bataillons du train d'artillerie, de vingt régimens de jeune garde, de dix bataillons d'équipages militaires, et de vingt régimens de marine : ce qui devait donner de l'emploi à tous les officiers à demi-solde de toutes les armes de terre et de mer ; les vieux grenadiers et chasseurs, et la cavalerie de la garde impériale ouvrirent leurs rangs à dix mille soldats d'élite ; l'artillerie légère fut réorganisée.

Mais il ne suffisait pas de rendre à l'armée les forces que lui avaient été ôtées ; il fallait encore réparer son dénuement. Beaucoup de fantassins manquaient d'armes et d'habillement, un grand nombre de cavaliers n'avaient ni selles ni chevaux

léon y pourvut : des achats et des levées de chevaux 1815.
èrent à la fois dans tous les départemens. La gendarme- France.
:n cédant les chevaux qu'elle possédait et qu'elle rem-
sur-le-champ, fournit à la grosse cavalerie des chevaux
dressés, qui, en dix jours de temps, portèrent les esca-
; au complet. De vastes ateliers d'habillement, des fabri-
d'armes, s'ouvrirent de toutes parts.

ugmentation des forces militaires. — Napoléon avait Avril.
que huit cent mille hommes lui étaient nécessaires pour
attre l'Europe à forces égales : aussi, indépendamment
ugmentations dont nous venons de parler plus haut, il
la au service actif deux cents bataillons de garde natio-
d'élite, chaque bataillon, composé de deux compagnies
renadiers, deux de voltigeurs, et fort de cinq cent
nte hommes. Il fit rentrer sous les drapeaux tous les an-
; soldats, et il n'eut pas besoin de loi coërcitive pour
ontraindre à obéir; ils accoururent avec empressement:
ireurs, artisans, tous quittèrent leur travail, endossèrent
vieil uniforme et rejoignirent leurs anciens régimens. La
cription de 1815 qui devait donner cent quarante mille
mes, en avait fourni quatre-vingt mille à la fin de mai [1].
vingt régimens de marine furent formés avec trente mille
dots des anciennes escadres, d'Anvers, de Brest, de Ro-
ort, de Toulon. Les officiers de marine et les contre-
tres formèrent les cadres.

apoléon avait dessein de proposer aux chambres, dans le
ant de juillet, un appel de deux cent cinquante mille
mes, et il espérait que cette levée serait terminée en sep-
bre. Le nombre des officiers, sous-officiers et soldats, en

L'insurrection dans les départemens de l'ouest fit éprouver un deficit.
leurs, dans plusieurs départemens, les jeunes gens de cette conscription
it été appelés en 1814, et ils préférèrent rejoindre leurs drapeaux à titre
ens soldats.

1815. France. ordonnée aux Brotteaux, le pont-levis de la Guill fut rétabli. On commença l'armement de l'enceinte la Saône et le Rhône. A cet effet, quatre-vingts p de canon avec les approvisionnemens nécessaires f dirigées sur cette seconde cité du royaume. Sisteron Pont-Saint-Esprit furent aussi fortifiés. Enfin Nap ordonna que des ouvrages fussent construits sur les hau de Montmartre et de Ménil-Montant, et armés de cents bouches à feu. Ces ouvrages, d'abord en terre, vaient avoir successivement la solidité des fortifica permanentes.

Des parcs d'artillerie, formant plus de cent cinq batteries, furent attelés et mis en marche pour les diff corps d'armée qui se réunissaient sur les frontières et l'intérieur.

Des corps de partisans et des corps francs s'organisère même temps dans un certain nombre de départemens lieutenans-généraux, des maréchaux-de-camp, et un g nombre d'officiers de troupes de ligne furent chargés de ganisation et du commandement des levées en masse de partemens de la Picardie, de la Lorraine, de l'Alsace, Franche-Comté, de la Bourgogne et du Dauphiné.

Pour compléter ses moyens d'attaque et de résistance, poléon réorganisa la garde nationale et la répartit en mille cent trente bataillons, devant former un ensembl deux millions deux cent cinquante mille hommes. Tou gardes nationaux de vingt ans à quarante furent classés les compagnies actives de chasseurs et grenadiers; et, co nous l'avons déja dit, quinze cents de ces compagnie cent quatre-vingt mille hommes furent mis à la dispos du ministre de la guerre, pour former la garnison des p frontières et renforcer les corps de réserve.

Au 1er juin, l'effectif des troupes françaises sous le

, était de cinq cent cinquante-neuf mille hommes [1]. Ainsi 1815.
leux mois, Napoléon réussit à lever quatre cent quatorze France.
le défenseurs de sa cause. Sur ce nombre, l'effectif de l'ar-
: de ligne s'élevait à trois cent soixante-trois mille hommes;
ıi de l'armée extraordinaire à cent quatre-vingt-seize mille

En voici le tableau :

mens d'infanterie de ligne fournissant deux bataillons, chacun de six cents	
ommes, à l'armée active	126,000 h.
nterie de la garde	14,000
escadrons de gendarmerie employés comme infanterie	3,000
alerie de ligne	28,500
alerie de la garde	4,000
darmerie montée	1,500
llerie de la ligne	22,000
llerie de la garde	4,000
upes du génie de la ligne	6,000
ie de la garde	400
in et équipages militaires de la ligne et de la garde	8,000
Effectif de l'armée de ligne	217,400
Dépôts de tous ces corps	146,100

née extraordinaire employée à la garde des places fortes et des côtes.

x cents bataillons de garde nationale d'élite	112,000
gt régimens de la marine	30,000
bataillons de canonniers de marine	8,000
les-côtes	6,000
rans	10,000
aires en retraite et réformés mis dans les places	30,000
Effectif de l'armée extraordinaire	196,000

Récapitulation.

Armée active	217,000
Dépôts	146,000
Armée extraordinaire	196,000
Total général	559,500 h.

. *B.* Ne sont point portés dans cet état 12,000 hommes de gendarmerie de ligne, et employés dans l'intérieur pour la police.

1815 France. hommes. Sur l'effectif de l'armée de ligne, deux cent dix-mille étaient présens sous les armes, habillés, armés, instru disponibles pour entrer en campagne. Ils furent formés en corps d'armée, quatre corps de réserve de cavalerie, qu corps d'observation, et une armée de l'Ouest ou de la Ven répartis le long des frontières, les couvrant toutes; mai principales forces cantonnées à portée de Paris et de la f tière du nord.

Avant de commencer le récit des opérations militaire feront la matière du chapitre suivant, nous pensons convient de jeter un coup-d'œil rapide sur la situation esprits en France, pendant les préparatifs que nous ve d'exposer.

Etat de l'opinion publique en France. — Ce serait erreur de croire, d'après l'esquisse tracée au commence de ce livre, que le nombre des partisans de Napoléon, son retour de l'île d'Elbe, fût bien supérieur à celui de ritables amis du monarque, auteur de la Charte constitu nelle. Nous allons essayer de faire apprécier à sa juste v l'influence de la popularité dont l'ex-empereur parut ronné dans sa marche, pour ainsi dire triomphale, de noble à Paris [1].

Douze années d'un règne brillant, d'une immense g militaire n'avaient point rendu Napoléon populaire au des Français éclairés. Il avait blessé ces citoyens dans l' cice de leurs facultés les plus précieuses, dans l'indépend de leurs opinions, dans la manifestation de leurs pensée avait, comme en la frappant d'un sceptre magique, arrêt progrès politiques et moraux de l'espèce humaine qui s'

[1] Nous avons emprunté ces détails et ces raisonnemens au judicieux ciste, auteur des Lettres sur les cent jours, que nous avons déjà eu occas citer. Nos idées s'étant rencontrées avec les siennes, nous ne pouvions faire que de reproduire l'expression de ces dernières.

sentie comprimée sous un poids énorme, et retenue dans une douloureuse immobilité. 1815. France.

Les amis de la révolution avaient su peu de gré au monarque guerrier de la protection dont il entourait les résultats matériels de cette révolution, qu'ils ne croyaient point menacée, et s'étaient irrités d'en voir anéantir les résultats moraux, et tromper ainsi leurs plus belles espérances. Ils ne pouvaient donc se féliciter d'un retour qui substituait au gouvernement royal, dont, à la vérité, les intentions ultérieures leur paraissaient suspectes, l'adversaire redoutable et triomphant de tous les principes qu'ils chérissaient.

Les acquéreurs de biens nationaux eux-mêmes, s'ils ressentirent un certain plaisir du retour d'un homme qui représentait, sous un rapport, les intérêts de la révolution, ne le revirent cependant qu'avec inquiétude, parce qu'il en représentait, sous un autre rapport, et en ramenait les dangers. Ils craignaient les difficultés pécuniaires auxquelles son système guerrier, sur lequel personne n'était rassuré, l'exposait sans cesse, bien qu'il y eût remédié au jour le jour, par les contributions étrangères, par des impôts excessifs, et par son arriéré, qui lui procurait les ressources d'une banqueroute en permanence. Un sentiment secret avertit les hommes qu'il n'y a point de garanties réelles sous le despotisme.

L'armée s'était montrée, sans contredit, presque tout entière dévouée à Napoléon; mais les souffrances qu'elle avait éprouvées dans les dernières campagnes, dans des expéditions lointaines et gigantesques, avaient fatigué un grand nombre des compagnons d'armes de cet infatigable conquérant. Les généraux que la victoire avait enrichis, qu'elle avait comblés d'honneurs, reprochaient à celui qui abusait de ses faveurs de retarder indéfiniment l'époque où ils pourraient jouir de leurs dignités et de leurs trésors. Ces sentimens

1815. France.

avaient pénétré sous diverses nuances dans l'ame des sol et lorsqu'ils prononçaient sous les Bourbons le nom de parte, c'était bien moins un hommage au second q plainte contre les premiers. Sans doute, le souvenir de vaux entrepris, des exploits exécutés sous un chef illu ne laissait pas tous les cœurs sans émotion. Dix mois existence équivoque et presque humiliée sous de nou maîtres avaient affaibli l'impression défavorable produi les erreurs, les fautes et l'obstination de 1814. L'armée regrettait ces couleurs nationales, emblêmes d'abord liberté, puis de la victoire; et Napoléon tirait un av immense du déploiement de ces couleurs, peut-être i demment rejetées par les royalistes dans leur exagération puleuse : mais il est de fait que cette armée ne s'était déclarée pour Napoléon, à l'époque de son débarque Indifférente même à ses progrès, elle envoyait enco toutes parts, jusqu'au 16 mars, des adresses d'adhé Louis XVIII; celles des généraux gouverneurs des deux troisième, quatrième, cinquième et quinzième divisio litaires et de leurs troupes sont postérieures à l'occu de Grenoble. La proclamation du général Decaen est d Les généraux Rapp, Belliard et Miollis offraient leu vouement au roi et à sa famille le 15 [1].

Ces actes sont une preuve que ces généraux n'étaie dévoués à Napoléon, comme quelques écrivains, qui voquent jamais en doute la constance des hommes d parti, ont voulu l'insinuer. Aucun officier supérieur, i en excepter ceux qui se virent subjugués par des circons

[1] Le Moniteur du 19 mars contient une adresse signée par le général blessé mortellement (comme on le verra plus loin) à Fleurus, le 16 juin parce que, de même que tant d'autres bons Français, de généreux gu après avoir voulu combattre pour le trône constitutionnel, il combattit l'étranger.

au-dessus de la force humaine, ne délaissa le gouvernement, avant le moment où il quitta lui-même la partie [1]. 1815. France.

Trois classes nombreuses, dont on en a regardé deux comme entièrement dévouées à Napoléon, étaient donc à son égard dans des sentimens au moins douteux. Deux autres classes lui étaient encore plus opposées, le commerce et la noblesse.

Le commerce, en prenant ce mot dans son acception la plus générale [2], le commerce qui repose sur les relations paisibles et libres des nations entre elles, trouvait sa ruine dans un système guerrier, traînant à sa suite l'interruption des communications, l'interdiction des correspondances, les séquestres, les confiscations et les blocus. Cosmopolites industrieux, les commerçans ont fait, des diverses peuplades européennes, une grande famille, peu dissemblable dans ses nuances, et tout à fait identique avec ses intérêts. Cette identité présente l'obstacle le plus insurmontable aux desseins d'un conquérant, qui, pour subjuguer les parties de cette grande famille, a besoin de les diviser et de les maintenir en inimitié, jus-

[1] La conduite des garnisons de Cambrai et de la Fère, du sixème de chasseurs, à Compiègne, est une indication non équivoque de ce qu'était alors encore la disposition des soldats. Napoléon connaissait si bien cette disposition, d'ailleurs plus incertaine qu'hostile, que, dans les premières journées et jusqu'à Grenoble, il évita toutes les places gardées par des troupes, et qu'il avait fait quarante lieues dans les terres, avant de rencontrer une force armée quelconque.

[2] Il faut distinguer le commerce d'avec les manufactures proprement dites. Lorsque celles-ci sont encore dans un état d'imperfection et d'enfance, elles peuvent gagner momentanément à l'exercice d'un pouvoir sans bornes, qui les protége par des décrets rigoureusement exécutés. Cette protection est toujours accompagnée de mesures capricieuses, vexatoires, contraires aux saines maximes de l'économie politique; mais ces mesures peuvent cependant avoir l'effet de donner aux manufactures indigènes le temps de former des établissemens, que la concurrence du dehors, si elle était admise, étoufferait dès les premiers pas. Ce service, Napoléon l'a rendu aux manufactures françaises. Le développement dont s'enorgueillit aujourd'hui notre industrie, est dû en grande partie à son régime prohibitif.

1815. France. qu'à ce qu'il les ait asservies. Le commerce renoue les fils que le conquérant veut briser. Napoléon le savait; et, tant qu'il eut des projets de conquête, il fut, dans ses discours et dans ses actes, l'ennemi du commerce, qu'il accusait publiquement d'énerver le sentiment national et le patriotisme, n'osant lui reprocher ce qui était son véritable crime à ses yeux, l'adresse avec laquelle il se dérobait à ses volontés et se jouait de ses précautions. Le retour de l'ex-empereur était donc un coup funeste pour les commerçans de France, qui avaient déjà recommencé des spéculations lointaines, dont la réussite dépendait de la paix, qu'il ne pouvait point ne pas troubler [1].

Les relations de l'ancienne noblesse avec le chef de l'empire français avaient de tout temps été bizarres. Son instinct ayant démêlé dans l'auteur du 18 brumaire un ennemi de la liberté, elle s'était ralliée à lui, d'abord en applaudissant à tout ce qui, dans ses mesures, ressemblait au despotisme, puis en sanctionnant son autorité, par l'acceptation des places, des titres et des salaires dont il disposait. Elle avait, de la sorte, contribué puissamment à la consolidation de son pouvoir, dans l'intérieur, en lui prêtant l'appui de la mode; au dehors, en l'entourant de cet éclat traditionnel et chevaleresque qui charme encore les cours étrangères. Elle avait, pour ainsi dire, revêtu celui qui occupait le trône des Bourbons, de ce qu'on nomme exclusivement légitimité; car comment supposer illégitime l'homme que servaient presque toutes les familles qui avaient servi tant de rois. L'ancienne noblesse avait fait plus : un grand attentat [2] avait effrayé la

[1] Certainement ce ne fut ni dans les ports de mer, ni à la bourse de Paris, ni dans aucune maison de banque, ayant avec l'étranger des rapports étendus, qu'on put remarquer, à la nouvelle de l'arrivée de Napoléon, de l'allégresse ou de l'enthousiasme.

[2] Le meurtre du duc d'Enghien.

France et l'Europe, et cependant les salons du palais impérial n'étaient point devenus déserts de noms historiques. 1815. France.

Napoléon s'était montré reconnaissant : il leur avait rendu tous les biens qu'il pouvait leur rendre, ayant soin de constater seulement qu'il agissait ainsi, non par justice, mais par un acte de sa volonté; il les avait appelés dans ses conseils; il leur avait accordé la supériorité dans ses palais, l'égalité dans ses camps; et, comme la bravoure est inhérente à tous les Français, tel qui avait débuté comme page, écuyer ou chambellan, s'était montré bientôt guerrier intrépide.

Toutefois, l'union n'avait jamais été complète entre le maître, issu du nouveau régime, et ses serviteurs, tirés de l'ancien; soit qu'ils fussent dominés par des regrets que, dans ce cas, ils surent dissimuler avec adresse, soit que la création d'une autre noblesse les importunât, parce qu'en étendant le privilége, elle nuisait au monopole, les anciens nobles avaient salué la chute de Napoléon par des cris de joie. Restés dans le palais, par droit de naissance, ils se croyaient purifiés, et le dédain qu'ils professaient pour les faveurs passées, auxquelles ils prétendaient ne s'être que résignés, leur servit à mériter et à obtenir les faveurs du trône restauré. Le retour du *parvenu*, de l'usurpateur, dont ils avaient si long-temps porté les couleurs, leur rappelait péniblement la flexibilité qu'ils avaient travaillé à faire oublier; et comme, en les attachant à son char, Napoléon, qui, dans ses jours prospères, humiliait tout, les avait, de temps à autre, humiliés, ils maudissaient sa présence, et s'inquiétaient peut-être aussi de la pensée secrète que, s'il s'affermissait sur le trône, il faudrait trouver, une seconde fois, des raisons pour rentrer dans ses salons de service.

Enfin, parmi les ennemis de Napoléon, l'on pouvait compter aussi quelques-uns de ses anciens instrumens. Dès l'origine de son pouvoir, cet homme extraordinaire avait très-bien

1815. France. senti que, pour résister à la fois aux principes de la liberté qu'une grande partie de la nation professait, et aux préjugés de l'ancien régime que la minorité nourrissait en silence, il devait former, s'il lui était possible, une génération qui appartînt exclusivement à son empire. L'éclat de la gloire militaire, les jouissances du luxe et celles du pouvoir, le dédain des idées abstraites, la conviction que l'espèce humaine n'est dévouée qu'à son intérêt, n'obéit qu'à la force, ne mérite que le mépris; tels étaient les dogmes adaptés à cette nouvelle école. L'égoïsme était considéré comme le mobile de toutes les actions; l'exaltation en tout genre était tournée en dérision, sous le nom d'enthousiasme; l'insouciance érigée en sagesse, et le plaisir du moment déclaré l'unique but de la vie. Il faut cependant observer que cette espèce de philosophie n'était pas autant celle de Napoléon, qu'il le croyait peut-être lui-même. Il n'aurait pas exécuté de si grandes choses s'il n'eût pas été supérieur au système qu'il voulait faire prévaloir; parce qu'il convenait parfaitement à ses vues, en y ajoutant l'humeur belliqueuse, l'ambition des grades et des places, ce qui n'était pas difficile. Quand l'autorité donne le signal, elle ne manque pas de gens qui lui répondent. La génération demandée par Napoléon ne tarda pas à paraître [1].

Tant qu'il fut heureux, tout alla bien; mais, entre la puissance et des hommes ainsi façonnés, il existe toujours un

[1] Il serait injuste de comprendre dans cette catégorie un grand nombre de citoyens zélés et intègres, qui ont rempli, avec honneur, sous le règne de Napoléon, des fonctions éminentes et utiles. L'histoire attestera leurs services, rendra hommage à leurs vertus publiques, et louera même, parmi leurs vertus privées, leur scrupuleuse fidélité. Nous ne voulons parler ici que de certains machiavélistes, qui, entrant en pouvoir au sortir des colléges, mirent leurs facultés naissantes au service de la force, et s'évertuèrent de leur mieux à raisonner contre la raison, ne voulant qu'obéissance passive, dociles à tous les caprices, se dirigeant dans tous les sens, opérant dans toutes les places, se montrant aptes à tous les usages.

condition tacite, c'est le succès. Le maître tombant, ces mêmes hommes avaient porté ailleurs leur intelligence, leur activité, leur zèle. Comme la conscience seule est modérée, ils n'avaient pu l'être; et, parmi les agens les plus fougueux de la faction qui voulait détruire la révolution, on pouvait, avant le 20 mars, compter des agens, non moins fougueux, du despotisme impérial : ceux-là témoignèrent une horreur profonde à l'idée que le régime sous lequel ils s'étaient formés se rétablirait; des *Tigellins* de douze ans se réveillèrent des *Trascas* de trois mois [1]. 1815. France.

Napoléon n'avait donc pour lui, ni la totalité de l'armée, ni les amis des lumières, ni les nobles, ni les négocians, ni même la majorité des acquéreurs de biens nationaux, ni enfin le plus grand nombre de ceux qui avaient commencé sous lui leur carrière, mais qui auraient voulu la poursuivre sous le roi. On a pu voir, dans le premier chapitre de ce livre, que ses partisans véritables étaient les habitans des campagnes, qui avaient peu souffert des vices de son administration antérieure, la conscription exceptée, et qui avaient eu à supporter, plus que toute autre classe, le joug de la noblesse, dont l'arrogance, durant sa courte prospérité, venait de réveiller des haines un peu amorties par ses longs malheurs. Ce fut par ces campagnards que Napoléon se vit entouré, porté en triomphe, dès qu'il eut touché le sol de la France.

Les proclamations datées du golfe Juan, les décrets de Lyon, avaient paru annoncer une terreur militaire, combinée avec des proscriptions anarchiques. C'était, comme le dit fort bien le publiciste que nous continuons de citer, le langage de la convention de 1793, dans la bouche d'un prétorien, et

[1] Nous rappelons que ce sont les expressions de M. B. C., dont nous avons fait un usage presque continuel dans tout ce paragraphe.

1815. France. ce langage, il faut en convenir, ne répondait que tro sentimens de cette classe dont nous venons de parler, e peu éclairée, violente, craignant le retour d'un régime avait pris la peine de lui montrer sous l'aspect le plus d rable, pouvait menacer toutes les institutions sociale mots de servage et de glèbe avaient échauffé les espri haine contre la noblesse prêtait à Napoléon un appui r table, et, s'il eût voulu encourager ces dispositions masse nombreuse dans la population eût pris volont vengeance pour la liberté.

Le chef du nouveau gouvernement, croyant donne d'intensité au patriotisme de ses partisans, avait cep autorisé le rétablissement des clubs populaires et la forr de confédérations civiques; mais il ne tarda pas à con tout le danger d'une pareille concession. La majeure des clubs se remplirent des hommes qui composaient au les sociétés et les comités révolutionnaires. Leurs im tions contre la royauté, leurs motions violentes, duren craindre à Napoléon d'avoir suscité l'anarchie.

Un grand nombre de Français éclairés, de sincères de la patrie sentirent alors la nécessité de le seconder les efforts de la démagogie, tout en prenant des préca contre le retour du despotisme. On ne pouvait dépo violemment celui qui venait de se donner la dictatu fallait donc obtenir de lui qu'il la déposât; et les ho dont nous parlons conçurent l'espoir de lui faire env comme une chance de succès l'établissement d'un gouv ment constitutionnel. C'était rendre à la France des re sentans, des interprètes, des défenseurs; c'était borne le divisant, le pouvoir consacré dans la main d'un homme.

Au surplus, la dictature exercée par Napoléon n'éta le seul péril. Un second danger était à redouter, qui d

suffire peut-être pour déterminer tous les Français : c'était l'asservissement de la France par les étrangers ; et comment repousser ceux-ci sans se rallier à Napoléon ? Le départ du roi, la soumission générale que ce départ avait entraînée, semblaient rendre chimérique tout espoir de relever sous Louis XVIII l'étendard de la monarchie constitutionnelle. 1815. France.

Enfin, un troisième péril se présentait encore, c'était une contre-révolution violente qui pouvait être le résultat d'une victoire étrangère, en admettant que la France ne fut point asservie et démembrée par les alliés. Des Français, rentrés en 1814 sur le sol national, avaient publié à Londres, en 1793 et 1794, les bases sur lesquelles ils pensaient que la monarchie devait être rétablie en France ; ils avaient classé tous ceux qu'il faudrait punir à la contre-révolution ; et ces classes, au nombre de vingt, embrassaient les deux tiers au moins de la population virile. La clémence était, selon ces mêmes hommes, la seule prérogative royale que l'on dût limiter.

Acte additionnel aux constitutions de l'empire. — Mais, tandis que le parti libéral [1] se disposait à commencer ses démarches auprès de Napoléon, celui-ci songeait à remplir les promesses qu'il avait faites dans ses proclamations et dans ses allocutions. Il eut d'abord l'intention de refondre les anciennes constitutions impériales avec la charte royale, et de composer du tout un pacte nouveau qui serait soumis à la discussion des mandataires de la nation ; mais il pensa que les circonstances et l'agitation des esprits ne permettraient point de débattre publiquement et sans danger des matières d'une si haute importance ; et il résolut de se borner momentanément à conserver, par un acte particulier et additionnel aux cons- Avril.

[1] Nous les désignons ainsi, parce que les hommes qui le composaient, étaient les mêmes que ceux qui furent appelés *libéraux*, après le second retour du roi.

1815. France.

titutions de l'empire, les garanties nouvelles promis peuple français [1].

Napoléon connaissait l'influence qu'exerçait dans le libéral le publiciste distingué que nous avons cité plus Membre de l'ancien tribunat et proscrit pour l'indépen de ses opinions politiques, M. Benjamin Constant avait dans l'exil les sept dernières années du règne impérial l'avait vu, plusieurs jours avant le 20 mars, monter, ainsi dire, sur la brèche, et faire des appels énergiqu patriotisme, au courage des Français pour essayer de le lier autour du roi qui régnait par la charte. Ses efforts a été impuissans comme ceux de tous les amis de la mona constitutionnelle, il attendait en silence et désarmé, le qu'un vainqueur qu'il avait bravé lui réservait. Tout à il reçut, le 14 avril, l'invitation de se rendre aux Tuile il y fut volontairement et il y trouva Napoléon seul. Cel commença le premier la conversation [1], dont l'issue fut

[1] S'il faut s'en rapporter à un écrivain qui paraît avoir été dans la confi des desseins de Napoléon, il fut encore déterminé par une autre considérat

« Il regardait, dit M. F. dans ses Mémoires, les constitutions de l'e comme les titres de propriété de sa couronne, et il aurait craint, en les a lant, d'opérer une espèce de novation, qui lui aurait donné l'air de recom cer un nouveau règne; car Napoléon, ô faiblesse humaine! après avoir vouen au ridicule les prétentions du roi Louis XVIII, pendant le séjour monarque à l'étranger, était enclin lui-même à se persuader que son n'avait point été interrompu par son séjour à l'île d'Elbe. »

[2] Cet entretien présente des détails trop historiques, pour que nous négli de les faire connaître à nos lecteurs.

« Il n'essaya, rapporte M. Benjamin Constant dans ses Lettres sur les jours, de me tromper ni sur ses vues, ni sur l'état des choses. Il ne se pré point comme corrigé par les leçons de l'adversité, il ne voulut point se d le mérite de revenir à la liberté par inclination. Il examina froidement dan intérêt, avec une impartialité trop voisine de l'indifférence, ce qui était sible et ce qui était préférable.

« La nation, me dit-il, s'est reposée douze ans de toute agitation politi et, depuis une année, elle se repose de la guerre. Ce double repos lui a r

ıde qu'il fit à l'ancien tribun, des idées applicables au rnement constitutionnel qu'il avait promis d'offrir à la e, et peu de temps après l'admission de M. Constant au l d'état. 1815. France.

publiciste n'était pas le seul dont Napoléon voulut : les lumières et l'expérience à contribution. Il fit partie

in d'activité. Elle veut ou croit vouloir une tribune et des assemblées. les a pas toujours voulues ; elle s'est jetée à mes pieds, quand je suis n gouvernement. Vous devez vous en souvenir, vous qui essayâtes de tion. Où était votre appui, votre force? Nulle part. J'ai pris moins té qu'on ne m'invitait à en prendre..... Aujourd'hui tout est ..... Le goût des constitutions, des débats, des harangues, paraît ..... Cependant ce n'est que la minorité qui les veut, ne vous y pas. Le peuple, ou, si vous l'aimez mieux, la multitude, ne veut que ons ne l'avez pas vue cette multitude se pressant sur mes pas, se préci- u haut des montagnes, m'appelant, me cherchant, me saluant. A ma de Cannes ici, je n'ai pas conquis, j'ai administré.... Je ne suis pas nt, comme on l'a dit, l'empereur des soldats; je suis celui des paysans, ciens de la France..... Aussi, malgré tout le passé, vous voyez le revenir à moi. Il y a sympathie entre nous. Ce n'est pas comme avec légiés. La noblesse m'a servi, elle s'est lancée en foule dans mes anti- es; il n'y a pas de place qu'elle n'ait acceptée, demandée, sollicitée. J'ai Montmorenci, des Noailles, des Rohan, des Beauvau, des Mortemart; n'y a jamais eu analogie. Le cheval faisait des courbettes, il était bien mais je le sentais frémir. Avec le peuple, c'est autre chose. La fibre e répond à la mienne Je suis sorti des rangs du peuple : ma voix agit Voyez ces conscrits, ces paysans : je ne les flattais pas; je les traitais it. Ils ne m'entouraient pas moins, ils n'en criaient pas moins : *Vive eur!* C'est qu'entre eux et moi, il y a même nature. Ils me regardent leur soutien, leur sauveur contre les nobles..... Je n'ai qu'à faire un ou plutôt à détourner les yeux, les nobles seront massacrés dans toutes nces. Ils ont si bien manœuvré depuis dix mois!.. .... Mais je ne être le roi d'une *jacquerie*. S'il y a des moyens de gouverner par une tion, à la bonne heure..... J'ai voulu l'empire du monde, et, pour urer, un pouvoir sans bornes m'était nécessaire. Pour gouverner la seule, il se peut qu'une constitution vaille mieux..... J'ai voulu du monde, eh! qui ne l'aurait pas voulu à ma place? Le monde m'in- le régir. Souverains et sujets se précipitaient à l'envi sous mon sceptre. ement trouvé de la résistance en France; mais j'en ai pourtant plus

1815. France.

d'une commission à laquelle fut confié le soin de prépa
bases de la constitution. Après avoir vu et amalgamé le
des membres qui la composaient, Bonaparte le soumit à
men du conseil d'état et du conseil des ministres ; et, c
il manifestait l'idée de ne point livrer cette constitu
des débats publics, et de ne la représenter que com
acte additionnel aux constitutions précédentes (de l'em
cette idée fut unanimement combattue. MM. Benjamin
tant, le duc Decrès, le duc d'Otrante (Fouché), le d
Vicence (Caulincourt), etc., remontrèrent à Napoléo
ce n'était point là ce qu'il avait promis aux Français ;
attendait de lui une nouvelle constitution, purgée de
despotiques exercés sous le nom du sénat, et qu'il fallai

rencontré dans quelques Français obscurs et désarmés, que dans tous
si fiers aujourd'hui de n'avoir plus un homme populaire pour égal. Voy
ce qui vous semble possible, apportez-moi vos idées. Des discussions pu
des élections libres, des ministres responsables, la liberté de la presse,
tout cela..... la liberté de la presse surtout : l'étouffer est absurde
convaincu sur cet article..... Je suis l'homme du peuple; si le peu
réellement la liberté, je la lui dois. J'ai reconnu sa souveraineté. Il fau
prête l'oreille à ses volontés, même à ses caprices. Je n'ai jamais voulu
mer pour mon plaisir. J'avais de grands desseins; le sort en a décidé
suis plus un conquérant, je ne puis plus l'être. Je sais ce qui est possi
qui ne l'est pas. Je n'ai plus qu'une mission, relever la France, et lu
un gouvernement qui lui convienne. Je ne hais point la liberté. Je l'ai
lorsqu'elle obstruait ma route; mais je la comprends, j'ai été nourri
pensées..... Aussi bien l'ouvrage de quinze années est détruit; il ne
recommencer : il faudrait vingt ans, et *deux millions d'hommes à sac*
D'ailleurs, je désire la paix, et je ne l'obtiendrai qu'à force de victoir
veux pas vous donner de fausses espérances : je laisse dire qu'il y a des
tions; il n'y en a point. Je prévois une lutte difficile, une guerre long
la soutenir, il faut que la nation m'appuie; mais, en récompense, je c
exigera de la liberté. Elle en aura ! La situation est neuve; je ne dema
mieux que d'être éclairé. Je vieillis; l'on n'est pas à quarante-cinq ans
était à trente. Le repos d'un roi constitutionnel peut me convenir; il co
plus sûrement encore à mon fils. »

: d'Angleterre par Louis VXIII, excita aussi un vif mé- 1815.
ıtement chez un grand nombre de citoyens. Une pairie France.
raditions et sans opulence révoltait, par la création ar-
re d'une olygarchie factice, les partisans de l'égalité.
somme, bien que l'acte additionnel apportât d'ailleurs
bstacles aux usurpations du pouvoir, et renfermât des
ties pour la nation, il n'en fut pas moins considéré
e un œuvre de despotisme, et il fit perdre à son auteur
sa popularité.

ɔoléon, loin de prévoir ce fâcheux résultat, s'était per-
, au contraire, qu'on lui saurait gré d'avoir accompli si
ɔtement et si généreusement les espérances de la nation,
vait préparé une proclamation dans laquelle il se félici-
/ec les Français du bonheur dont l'état allait jouir sous
re de ses nouvelles lois. Il la supprima dès qu'il con-
et ce fut bien promptement, l'effet produit par la pu-
ion de l'acte additionnel ; elle fut remplacée par un dé-
e convocation des colléges électoraux, dans lequel Na-
ı s'excusa, sur la gravité des circonstances, d'avoir
é les formes qu'il avait promis de suivre pour la rédac-
l'une nouvelle constitution, et annonça que l'acte qui en
: lieu, renfermant le principe de toute amélioration,
ait être modifié conformément aux vœux de la nation.
ıermes de ce décret, les colléges électoraux étaient ap-
à nommer les membres de la prochaine assemblée des
ɜentans, et Napoléon s'excusait, de rechef, d'être forcé,
ı position de l'état, de faire procéder à la nomination
éputés, avant l'acceptation de la constitution.

ıelques jours avant, Napoléon avait nommé des commis-
ı extraordinaires chargés de se rendre dans toutes les di-
ıs militaires pour remplacer provisoirement les sous-
ts, maires, adjoints et autres fonctionnaires civils, ainsi
es officiers de la garde nationale, d'après les renseigne-

1815. France.

premier était sans doute sa liaison avec les constitutions i
riales si justement réprouvées par la nation. Un autre
moins remarquable, était le silence gardé sur la confisca
silence qui devait nécessairement remplir les esprits de
sentimens sinistres, tort grave en morale, et haute im
dence politique. Le conseil d'état en entier fit des efforts
térés pour que cet article, consacré si justement par la c
de Louis XVIII, fût inséré dans l'acte additionnel. Nap
s'y refusa formellement, et c'est alors qu'il parut vou
au mépris de ses promesses solennelles, ressaisir la tyran

Le rétablissement de la chambre des pairs, institutio

des citoyens de toutes leurs garanties, à donner au système représentati son extension, investir les corps intermédiaires de la considération et du p désirable; en un mot, à combiner le plus haut point de liberté politiqu sûreté individuelle avec la force et la centralisation nécessaires pour fai pecter, par l'étranger, l'indépendance du peuple français et la dignité d couronne. En conséquence, les articles suivans seront soumis, etc »

[1] Il se leva, dit M. B. C, promenant autour de lui des regards de méc tement et d'irritation. « On me pousse, s'écria-t-il, dans une route q pas la mienne. On m'affaiblit, on m'enchaîne. La France me cherche et trouve plus. L'opinion était excellente, elle est exécrable. La France m mande qu'est devenu le vieux bras de l'empereur, ce bras dont elle a pour dompter l'Europe. Que me parle-t-on de bonté, de justice arbitrai lois naturelles? La première loi, c'est la nécessité; la première justice, salut public. On veut que des hommes que j'ai comblés de biens s'en pour conspirer contre moi dans l'étranger: cela ne peut être, cela me se Chaque Français, chaque soldat, chaque patriote aurait droit de me den compte des richesses laissées à ses ennemis. Quand la paix sera faite, nou rons. A chaque jour sa peine, à chaque circonstance sa loi, à cha nature. La mienne n'est pas d'être un ange. Messieurs, je le répète, qu'on retrouve, il faut qu'on revoie le vieux bras de l'empereur. »

N. B. Pour bien comprendre ce qui précède, il faut se rappeler que, p décret daté de Lyon, le 13 mars, et publié le 9 avril seulement, Na avait ordonné la mise en jugement et le séquestre des biens du prince Talle du duc de Raguse, du duc d'Alberg, de l'abbé de Montesquiou, du co Jaucourt, du comte Lynch, de MM. de Vitrolles, Alexis de Noailles, ricaue, Bellard, Laroche-Jacquelein, Sosthène-la-Rochefoucauld.

1815. France.

ée d'Angleterre par Louis VXIII, excita aussi un vif mé-
ntement chez un grand nombre de citoyens. Une pairie
traditions et sans opulence révoltait, par la création ar-
re d'une olygarchie factice, les partisans de l'égalité.
somme, bien que l'acte additionnel apportât d'ailleurs
ostacles aux usurpations du pouvoir, et renfermât des
ies pour la nation, il n'en fut pas moins considéré
un œuvre de despotisme, et il fit perdre à son auteur
a popularité.

oléon, loin de prévoir ce fâcheux résultat, s'était per-
au contraire, qu'on lui saurait gré d'avoir accompli si
ement et si généreusement les espérances de la nation,
ait préparé une proclamation dans laquelle il se félici-
c les Français du bonheur dont l'état allait jouir sous
e de ses nouvelles lois. Il la supprima dès qu'il con-
t ce fut bien promptement, l'effet produit par la pu-
on de l'acte additionnel; elle fut remplacée par un dé-
convocation des colléges électoraux, dans lequel Na-
s'excusa, sur la gravité des circonstances, d'avoir
les formes qu'il avait promis de suivre pour la rédac-
une nouvelle constitution, et annonça que l'acte qui en
lieu, renfermant le principe de toute amélioration,
it être modifié conformément aux vœux de la nation.
rmes de ce décret, les colléges électoraux étaient ap-
nommer les membres de la prochaine assemblée des
ntans, et Napoléon s'excusait, de rechef, d'être forcé,
position de l'état, de faire procéder à la nomination
putés, avant l'acceptation de la constitution.

lques jours avant, Napoléon avait nommé des commis-
extraordinaires chargés de se rendre dans toutes les di-
militaires pour remplacer provisoirement les sous-
, maires, adjoints et autres fonctionnaires civils, ainsi
officiers de la garde nationale, d'après les renseigne-

1815. France. mens qui leur seraient fournis par les préfets. L'objet de cette mesure était de placer l'autorité locale dans les mains de personnes dévouées au nouvel ordre de choses. Il y eut dans les départemens du Nord et de l'Ouest des troubles sur lesquels le ministre de la police appela l'attention du gouvernement. Un décret fut rendu en conséquence, défendant toute relation ou correspondance avec Louis XVIII, les princes de sa maison ou leurs agens, et prononçant différentes peines contre ceux qui seraient convaincus d'avoir enlevé le drapeau tricolore, d'avoir placé sur les monumens publics, d'avoir porté d'autre signe de ralliement que les couleurs nationales. De nouveaux troubles survenus à Marseille, à Arles et dans d'autres parties du midi, joints à des proclamations royalistes, placardées à Paris, indiquaient assez l'effet que produisait sur l'esprit public, l'approche d'une nouvelle guerre, et le peu de sécurité du gouvernement existant.

C'était au Champ-de-Mai, assemblée renouvelée des temps anciens de la monarchie, que les électeurs de tous les départemens devaient se réunir pour procéder au recensement des votes de rejet ou d'adoption de l'acte additionnel [1].

[1] Le ministre de l'interieur, Carnot, annonça, dans son instruction aux préfets des départemens, « que l'empereur, dans cette nouvelle fédération, présenterait à ses peuples *son auguste épouse et le prince, espoir de la nation qu'il devait gouverner un jour;* et que, suivant un usage antique et cher à la France, ils recevraient la couronne au milieu même du Champ de Mai. » Les événemens ont donné à cette promesse solennelle le caractère d'une déception; mais il est équitable de dire que Napoléon fit tout ce qui dépendait de lui pour tenir son engagement. Il n'ignorait pas que Marie-Louise était soigneusement surveillée, et qu'on lui avait arraché, par surprise et par menace, le serment de communiquer toutes les lettres qu'elle pourrait recevoir. Il tenta d'abord, par plusieurs missives, d'émouvoir la sensibilité de l'empereur d'Autriche. Ses réclamations, ses prières étant restées sans effet, il résolut d'envoyer un agent à Vienne, pour négocier ou requérir publiquement, au nom de la nature et du droit des gens, la délivrance de sa femme et de son fils. Il confia cette mission au général Flahaut, l'un de ses aides-de-camp; mais cet officier, aussi spirituel que brave, ne put dépasser Stuttgard.

En attendant cette réunion imposante, que le même décret dont nous venons de parler, fixait au 26 mai, et que des circonstances imprévues retardèrent jusqu'au 1er juin, Napoléon continua de se livrer aux détails de l'administration intérieure et à ses préparatifs de guerre. Les agens qu'il entretenait à l'étranger lui avaient déjà appris que les troupes de toutes les puissances étaient sous les armes, et que l'on n'attendait que l'arrivée des Russes pour entrer en campagne. Tout espoir de conciliation était anéanti [1]. Les partisans les plus zélés de Napoléon commençaient à douter de son salut : lui seul, comme l'homme d'Horace [2], contemplait avec une imperturbable fermeté, les dangers dont il était menacé. 1815. France.

Travaux de défense de Paris. — Nous avons dit plus haut qu'il avait arrêté un plan définitif de défense pour Paris. Une nuée d'ouvriers couvrit bientôt les alentours de cette capitale ; mais pour augmenter l'effet que devaient produire sur la France et à l'étranger ces travaux extraordinaires, Napoléon fit insinuer à la garde nationale d'y concourir : aussitôt des détachemens de légion, accompagnés d'une foule d'habitans et de fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau se portèrent à Montmartre, à Ménil-Mon- Mai.

[1] Une commission, nommée dans le sein du congrès, avait été chargée d'examiner si la position de Napoléon avait réellement changé par le fait de sa réinstallation dans la capitale de la France ; si l'offre de sanctionner le traité de Paris pouvait déterminer les puissances à adopter à son égard un système différent de celui qu'elles avaient énoncées dans leurs précédentes déclarations ; et, enfin, s'il était nécessaire de confirmer ou de modifier le manifeste du 13 mars. Les deux premières questions furent résolues négativement, et, quant à la troisième, les plénipotentiaires réunis, considérant que la déclaration du 13 mars avait été dictée par des motifs d'une justice si évidente, qu'aucun des sophismes par lesquels on avait prétendu l'attaquer, n'avaient pu y porter atteinte, furent d'avis unanimement qu'il serait inutile d'émettre une autre déclaration ; et tous signèrent, le 12 mai, cette profession de foi politique, comme étant commune au congrès.

[2] *Impavidum ferient ruinæ.*

1815. France. tant, Vincennes, et procédèrent en chantant, à l'ouverture des tranchées. Les grenadiers de la garde ne voulurent pas rester oisifs, et vinrent, leur musique en tête, prendre part à l'ouvrage [1].

Mai. *Nouveaux troubles dans les départemens de l'Ouest.* — Dans les premiers jours d'avril, Napoléon avait chargé le général Morand de se rendre dans les départemens de l'Ouest pour achever de paralyser les efforts tentés par les royalistes, et dont nous avons rendu compte dans le chapitre précédent : bien que ces contrées parussent soumises, les chefs vendéens n'avaient pas perdu l'espoir de soutenir la cause des Bourbons. Au commencement de mai, quelques symptômes d'agitation se manifestèrent dans le pays appelé Le Bocage, foyer ordinaire de la rébellion : on s'était armé dans plusieurs

[1] Le 24 mai, Napoléon passa les fédérés en revue dans la cour des Tuileries. Leurs bataillons se composaient en grande partie d'anciens soldats et d'ouvriers, auxquels s'étaient joints quelques-uns de ces vagabonds qui affluent dans les grandes villes. Les chefs de la confédération prononcèrent un discours, où l'on remarqua les passages suivans :

« Vous êtes, Sire, l'homme de la nation, le défenseur de la patrie. Nous attendons de vous une glorieuse indépendance et une sage liberté. Vous nous assurerez ces deux biens précieux, vous conserverez à jamais les droits du peuple, vous régnerez par la constitution et les lois. Nous venons vous offrir nos bras, notre courage et notre sang pour le salut de la capitale.

» Ah Sire ! que n'avions-nous des armes au moment où les rois étrangers, enhardis par la trahison, s'avancèrent jusque sous les murs de Paris..... Nous versions des larmes de sang en voyant nos bras inutiles à la cause commune..... Nous sommes presque tous d'anciens défenseurs de la patrie ; la patrie doit remettre avec confiance des armes à ceux qui ont versé leur sang pour elle. Donnez-nous des armes en son nom..... Nous ne sommes les instrumens d'aucun parti, les agens d'aucune faction..... Citoyens, nous obéissons à nos magistrats et aux lois ; soldats, nous obéissons à nos chefs. *Vive la nation ! Vive la liberté ! Vive l'empereur !* »

Napoléon leur répondit en ces termes :

« Soldats fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau ! je suis revenu seul, parce que je comptais sur le peuple des villes, les habitans des campagnes et les soldats de l'armée, dont je connaissais l'attachement à l'honneur

ges : des gendarmes avaient été attaqués, et le dra
ı blanc reparaissait. Le général Morand avait alors ter-
é sa mission : alarmé de ces nouveaux mouvemens in-
ectionnels, Napoléon fit passer deux régimens de ligne au
ral Travot, employé dans la dix-huitième division mili-
, avec ordre de parcourir la Vendée et d'y tout tenter
éviter la guerre civile. Cet officier général était parvenu
ablir l'ordre, autant par fermeté que par persuasion,
ue l'incendie se ralluma de nouveau à l'instigation et
les auspices de l'Angleterre. MM. de Suzannet, Sapi-
, d'Autichamp, Dandigné et Auguste Laroche-Jacque-
se concertèrent : des armes et des munitions allaient ar-
de la Grande-Bretagne, et le 15 mai, jour convenu
commencer l'insurrection, le tocsin se fit entendre dans

al. Vous avez tous justifié ma confiance. J'accepte votre offre. Je vous
rai pour vous guider des officiers couverts d'honorables blessures, et
umés à voir fuir l'ennemi devant eux. Vos bras robustes et faits aux
énibles travaux, sont plus propres que tous autres au maniement des
. Quant au courage, vous êtes Français. Vous serez les éclaireurs de la
nationale. Je serai sans inquiétude pour la capitale, lorsque la garde na-
e et vous vous serez chargés de sa défense ; et, s'il est vrai que les étran-
ersistent dans leur projet impie d'attenter à notre indépendance et à notre
ur, je pourrai profiter de la victoire, sans être arrêté par aucune sollicitude.
oldats fédérés! s'il est des hommes, dans les hautes classes de la société,
ent déshonoré le nom français, l'amour de la patrie et le sentiment de
eur national se sont conservés tout entiers dans le peuple des villes, les
ns des campagnes et les soldats de l'armée. Je suis bien aise de vous voir :
nfiance en vous. *Vive la nation!* »

ıtefois, malgré sa promesse, Napoléon, sous le prétexte que le nombre
sils n'était pas suffisant, ne fit donner des armes qu'aux fédérés de ser-
en sorte qu'elles passaient journellement de mains en mains, et ne res-
par conséquent en la possession de personne. Plusieurs motifs lui firent
e, dit-on, cette précaution : il voulait conserver à la garde nationale une
orité, qu'elle aurait perdue, si la totalité des fédérés eût été armée. Il
ait ensuite que les républicains ne s'emparassent de l'esprit des fédérés, et
vinssent, au nom de la liberté, à leur faire tourner contre lui les armes
eur aurait données. (*Mémoires de F***.*)

1815. France. toutes les communes de la Vendée. Des proclamations énergiques appelèrent aux armes les habitans de l'Anjou, de la Bretagne et du Poitou, et l'on parvint à rassembler une masse confuse de sept à huit mille paysans.

Les chefs vendéens avaient annoncé que le marquis Louis de Laroche-Jacquelein apportait aux insurgés, outre les armes et les munitions suffisantes, de l'argent pour les solder. M. Sapineau, après avoir formé son premier rassemblement, s'empara des Quatre Chemins, surprit quelques gendarmes et se porta sur Bourbon-Vendée, chef-lieu du département de ce nom. Il espérait tenir la garnison en échec et opérer sa jonction avec M. de Suzannet, qui rassemblait des paysans aux environs de Nantes. Déjà les habitans des côtes vendéennes s'étaient levés pour protéger le débarquement du marquis de Laroche-Jacquelein : une bande d'entre eux entra à Croix-de-Vie ; c'était le point de la côte où se trouvait le convoi anglais. Le marquis se rendit à terre, et fit commencer le versement des armes et des munitions. C'est en vain que quelques douaniers voulurent s'y opposer ; ils furent repoussés avec perte, et le débarquement continua. Ces secours, si pompeusement annoncés par les chefs royalistes, se réduisaient à deux mille quatre cents fusils et quatre-vingt-dix-neuf barils de poudre. Le 17, M. de Suzannet arriva avec près de trois mille hommes, et se plaignit amèrement de trouver si peu d'armes et de munitions. M. de Laroche-Jacquelein annonça un nouveau débarquement plus considérable, et fit armer, avec des fusils anglais, une partie des paysans. Le reste des armes et de la poudre forma un convoi destiné aux autres rassemblemens royalistes, qui fila vers le Bocage.

La nouvelle de cette seconde insurrection parvint au gouvernement dans la nuit du 17, et Napoléon se hâta de prendre des mesures pour étouffer ce mouvement comme l'avait été le premier. Il prescrivit à une partie des troupes stati-

ans les divisions limitrophes, de se porter de suite sur 1815.
t sur Poitiers; au général Brayer de se rendre en poste France.
rs, avec deux régimens de jeune garde, au général
, de rappeler ses détachemens et de se concentrer jus-
ouvel ordre. Des officiers d'ordonnance furent chargés
reconnaître le terrain, et le général Corbineau fut en-
ir ce nouveau théâtre de la guerre civile pour calmer
rits, ou présider, en cas de besoin, aux opérations
es [1].

s dirons dans le chapitre suivant quel fut le résultat de
positions. 23 mai.

aite totale de l'armée napolitaine; le roi Joachim,
é de ses états, vient chercher un asile en France. —
même temps, Napoléon reçut des nouvelles de son
ère Joachim; elles n'étaient pas moins alarmantes
s projets ultérieurs.

oi de Naples, ainsi que nous l'avons déjà dit, après
remporté plusieurs avantages assez brillans, s'était
jusqu'aux portes de Plaisance, et se disposait à tour-
r Milan par le territoire piémontais, lorsque lord Ben-
ui fit notifier que l'Angleterre se déclarerait contre lui
respectait par les états du roi de Sardaigne. Joachim,
nt une diversion des Anglais sur Naples, consentit à
r de direction. Les Autrichiens eurent alors le temps
mettre en mesure, et la capitale de la Lombardie fut

ces entrefaites, un corps de l'armée napolitaine, qui
énétré en Toscane et chassé devant lui le général Nu-
ut surpris et forcé de faire précipitamment sa retraite
rence. Ce revers inattendu, et les renforts considéra-

oléon se ravisa quelque temps après, et, prévoyant qu'on serait obligé
ir à des mesures rigoureuses, il ne voulut point qu'elles fussent dirigées
fficier attaché à sa personne.

1815. France.

bles que les Autrichiens reçurent, déterminèrent le roi de Naples à rétrograder sur la Marche d'Ancône. Le général autrichien Neipperg le suivit de près avec une forte division, tandis que le général Bianchi, à la tête d'un corps plus considérable, se portait de Bologne sur Foligno, pour barrer au prince le chemin de sa capitale.

Les Anglais, restés neutres jusqu'alors, se déclarèrent contre Joachim et s'unirent aux Autrichiens et aux Siciliens. Le roi, menacé, pressé de tous côtés, résolut de livrer une bataille générale à Tolentino. Les Napolitains attaquèrent d'abord avec vigueur les troupes du général Bianchi, mais l'arrivée du général Neipperg, avec sa division, décida la victoire en faveur des Autrichiens. L'armée de Joachim, rompue, abandonna le champ de bataille et s'enfuit à Macerata.

Un second combat, aussi malheureux, eut lieu à Capranica et la prise de cette ville, par les Autrichiens, leur ouvrit l'entrée du royaume de Naples. Le corps du général Nugent, qui s'était dirigé de Florence sur Naples, pénétra aussi, par une autre route, sur le territoire napolitain.

Joachim avait perdu son artillerie, ses caissons, ses munitions, ses bagages. Résolu de périr, les armes à la main, il se retirait par la côte des Abruzzes, à la tête de quelques débris de ses armées, en tentant à plusieurs reprises d'arrêter l'ennemi qui le poursuivait à outrance. Mais toujours repoussé, il abandonna enfin l'espoir de vaincre ou de se faire tuer : il revint à Naples le 19 mai, au soir, accompagné seulement de quatre lanciers. La reine Caroline, qui venait de réussir à apaiser une sédition que le bruit des revers de son époux avait suscitée, parut étonnée de le revoir. « Madame, lui dit-il, je n'ai pas pu mourir. » Il partit aussitôt pour ne point tomber entre les mains de l'ennemi qui refusait de comprendre sa personne dans les négociations déjà entamées pour la reddition de tout le royaume à Ferdinand IV, souverain

time, et il vint chercher un refuge en France [1]. La reine, 1815.
gré les dangers qui menaçaient sa vie, voulut rester à France.
les jusqu'à ce que le sort de l'armée et le sien eussent été
dés. Le traité signé, elle se retira à bord d'un bâtiment
ais et se fit conduire à Trieste.

a catastrophe de Joachim fit sur l'esprit de Napoléon une
ession profonde, et il la considéra comme le présage le
sinistre; mais elle n'inspira aux Français que peu de re-
, et presque point d'appréhension : car la nation com-
ait déjà à se familiariser avec l'idée de guerre.

amp de Mai, acceptation de l'acte additionnel. — 1er juin.
ndant les préparatifs de la cérémonie du Champ-de-
taient achevés : les frères de Napoléon, Joseph et Lu-
'étaient rendus auprès de lui. L'ex-roi de Hollande,
, insensible aux honneurs qui l'attendaient à Paris,
ient point voulu quitter son exil volontaire. Madame
a [2], et le cardinal Fesch, son frère, se trouvaient éga-
it dans la capitale.

1er juin, le son des cloches et le bruit des tambours an-
rent la solennité du jour.

autel était élevé au milieu de la vaste enceinte du
p-de-Mars, que remplirent bientôt une population im-
et cinquante mille hommes de toutes armes. Une se-
enceinte demi-circulaire et couverte, où dix-huit
personnes pouvaient rester assises, faisait face au trône
ial, adossé au grand balcon du palais de l'école mili-
L'entablement de la rotonde qui entourait l'autel, of-

borda, après quatre jours de traversée, sur cette même plage de Can-
, quelques semaines auparavant, Napoléon avait lui-même débarqué.
a d'expédier un courrier à Paris, pour annoncer à la fois sa défaite et
rée; mais son beau-frère, en lui défendant de venir le trouver, lui pres-
rester dans le département du Var jusqu'à nouvel ordre.
e de Napoléon.

1815. France.

frait les noms des quatre-vingt-sept départemens, entr
lés d'aigles et entrelacés de guirlandes tricolores. Les
teurs se placèrent dans l'enceinte dont nous venons de p
sur les bancs qui leur étaient assignés. Napoléon, revê
costume impérial, entouré de ses frères, des grands offi
de sa maison, des ministres et des maréchaux, vint s'a
sur son trône, tandis qu'un certain nombre de prélats
tête desquels marchait l'archevêque de Tours, M. de F
s'avançaient vers les marches de l'autel. Le sacrifice
commença aussitôt. Au moment de l'élévation de l'
sainte, cette réunion de citoyens, de soldats, d'officier
magistrats, de grands fonctionnaires, se prosterna,
plora pour la France, la protection tutélaire du souvera
bitre des peuples et des rois. Napoléon, lui-même si di
fit paraître beaucoup de recueillement. Tous les re
taient fixés sur lui. Après la messe, le grand-maître d
rémonies amena au pied du trône la commission centra
colléges électoraux. L'orateur, M. Dubois (d'Angers)
nonça le discours suivant [1], au nom de la nation.

« Sire,

« Le peuple français vous avait décerné la couronne
l'avez déposée sans son aveu : ses suffrages viennent d
imposer le devoir de la reprendre. — Un contrat no
s'est formé entre la nation et votre majesté.

« Rassemblés de tous les points de l'empire, auto
tables de la loi, où nous venons inscrire le vœu du pe
ce vœu, seule source légitime du pouvoir, il nous e
possible de ne pas faire retentir la voix de la France
nous sommes les organes immédiats, de ne pas dire, e
sence de l'Europe, au chef auguste de la nation, ce

[1] Il avait été rédigé par M. Carrion-Nisas, ancien membre du tribu
alors électeur et colonel d'état-major.

:nd de lui, ce qu'il doit attendre d'elle. Nos paroles seront 1815.
ves comme les circonstances qui les inspirent. France.

:Que veut la ligue des rois alliés, avec cet appareil de guerre
it elle épouvante l'Europe et afflige l'humanité? Par quel
e, par quelle violation avons-nous provoqué leur ven-
nce, motivé leur aggression? Avons-nous, depuis la
x, essayé de leur donner des lois? Nous voulons seulement
re et suivre celles qui s'adaptent à nos mœurs.

« Nous ne voulons point du chef que veulent pour nous
s ennemis, et nous voulons celui dont ils ne veulent pas.

« Ils osent vous proscrire personnellement, vous, sire,
ä, maître tant de fois de leurs capitales, les avez raffer-
is généreusement sur leurs trônes ébranlés! Cette haine de
s ennemis ajoute à notre amour pour vous. On proscrirait
moins connu de nos citoyens, que nous devrions le dé-
ndre avec la même énergie : il serait comme vous sous l'é-
de de la loi et de la puissance française.

« On nous menace d'une invasion! et cependant resserrés
ans des frontières que la nature ne nous a point imposées,
ne long-temps, et avant votre règne, la victoire et la paix
même avaient reculées, nous n'avons point franchi cette
troite enceinte, par respect pour des traités que vous n'avez
int signés, et que vous avez offert de respecter.

« Ne demande-t-on que des garanties? elles sont toutes
ans nos institutions et dans la volonté du peuple français,
ie désormais à la vôtre.

« Ne craint-on pas de nous rappeler des temps, un état de
hose naguère si différent, et qui pourrait encore se repro-
ire! Ce n'est pas la première fois que nous aurions vaincu
Europe armée contre nous.

« Ces droits sacrés, imprescriptibles, que le moindre
peuple n'a jamais réclamés en vain au tribunal de la justice
t de l'histoire, c'est à la nation française qu'on ose les dis-

1815. France.

puter une seconde fois, au dix-neuvième siècle, à la f
monde civilisé !

« Parce que la France veut être la France, faut-il
soit dégradée, déchirée, démembrée, et nous réserv
le sort de la Pologne? Vainement veut-on cacher
nestes desseins sous l'apparence du dessein unique d
séparer de nous, pour nous donner à des maîtres av
nous n'avons plus rien de commun, que nous n'ente
plus, et qui ne peuvent plus nous entendre.

« Les trois branches de la législature vont se mett
action ; un seul sentiment les animera : confians dans le
messes de V. M., nous lui remettons, nous remettons
représentans et à la chambre des pairs, le soin de rec
de consolider, de perfectionner de concert, sans pré
tion, sans secousse, avec maturité, avec sagesse, notr
tème constitutionnel, et les institutions qui doivent e
la garantie.

« Et cependant si nous sommes forcés de comb
qu'un seul cri retentisse dans tous les cœurs ! March
l'ennemi qui veut nous traiter comme la dernière des na
Serrons-nous autour du trône où siège le père et le ch
peuple et de l'armée.

« Sire, rien n'est impossible ; rien ne sera épargné
nous assurer l'honneur et l'indépendance, ces deux
plus chers que la vie. Tout sera tenté, tout sera exécuté
repousser un joug ignominieux : nous le disons aux na
puissent leurs chefs nous entendre ! S'ils acceptent vos
de paix, le peuple français attendra de votre administ
forte, libérale, paternelle, des motifs de se consoler d
crifices que lui a coûtés la paix ; mais si on ne nous laiss
le choix entre la guerre et la honte, la nation toute enti
lève pour la guerre ; elle est prête à vous dégager des
trop modérées, peut-être, que vous avez faites pour épa

l'Europe un nouveau bouleversement. Tout Français est soldat : la victoire suivra vos aigles, et nos ennemis, qui comptaient sur nos divisions, regretteront bientôt de nous avoir provoqués. » 1815. France.

Ce discours fini, on proclama le résultat des votes et l'acceptation de l'acte constitutionnel [1].

Napoléon, se tournant du côté des électeurs, dit :

« Messieurs les électeurs des colléges de département et d'arrondissement ;

« Messieurs les députés de l'armée de terre et de mer au champ de Mai ;

« Empereur, consul, soldat, je tiens tout du peuple. Dans la prospérité, dans l'adversité, sur le champ de bataille, au conseil, sur le trône, dans l'exil, la France a été l'objet unique et constant de mes pensées et de mes actions.

« Comme ce roi d'Athènes, je me suis sacrifié pour mon peuple, dans l'espoir de voir se réaliser la promesse de conserver à la France son intégrité naturelle, son honneur et ses droits.

« L'indignation de voir ces droits sacrés, acquis par vingt-cinq années de victoires, méconnus et perdus à jamais ; le cri de l'honneur français flétri ; les vœux de la nation m'ont ramené sur ce trône, qui m'est cher, parce qu'il est le *palladium* de l'indépendance, de l'honneur et des droits du peuple.

« Français ! en traversant, au milieu de l'allégresse publique, les diverses provinces de l'empire, pour arriver dans ma capitale, j'ai dû compter sur une longue paix ; les nations

[1] La commission centrale, dont M. Dubois était l'organe, avait fait le recensement des votes au palais Bourbon. Un million cinq cent trente-deux mille cinq cent cinquante-sept citoyens, soldats et marins, s'étaient prononcés pour l'affirmative, et quatre mille huit cent deux pour la négative. Onze départements n'avaient point envoyé leurs registres. Un grand nombre de soldats et de marins, ne sachant pas signer, n'avaient point voté. Les registres de quatorze régimens ne parvinrent qu'après le recensement.

1815. France. sont liées par les traités conclus par leurs gouvernemens, qu qu'ils soient.

« Ma pensée se portait alors tout entière sur les moy de fonder notre liberté par une constitution conforme à la v lonté et à l'intérêt du peuple ; j'ai convoqué le Champ de M

« Je ne tardai pas à apprendre que les princes qui méconnu tous les principes, froissé l'opinion et les plus ch intérêts de tant de peuples, veulent nous faire la guerre. méditent d'accroître le royaume des Pays-Bas ; de lui don pour barrières toutes nos places frontières du Nord, et concilier les différends qui les divisent encore, en se par geant l'Alsace et la Lorraine.

« Il a fallu se préparer à la guerre.

» Cependant devant courir personnellement les chan des combats, ma première sollicitude a été de constituer s retard la nation. Le peuple a accepté l'acte que je lui présenté.

« Français ! lorsque nous aurons repoussé ces injus agressions, et que l'Europe sera convaincue de ce qu'on d aux droits et à l'indépendance de vingt-huit millions de Fra çais, une loi solennelle, faite dans les formes voulues par l'a constitutionnel, réunira les différentes dispositions de constitutions, aujourd'hui éparses.

« Français ! vous allez retourner dans vos départem dites aux citoyens que les circonstances sont grandes ! qu'avec de l'union, de l'énergie et de la persévérance, n sortirons victorieux de cette lutte d'un grand peuple con ses oppresseurs ; que les générations à venir scruteront sé rement notre conduite ; qu'une nation a tout perdu qu elle a perdu l'indépendance. Dites-leur que les rois étrange que j'ai élevés sur le trône, ou qui me doivent la conserv tion de leur couronne ; qui tous, au temps de ma prospéri ont brigué mon alliance ou la protection du peuple franç

igent aujourd'hui tous leurs coups contre ma personne. Si ne voyais que c'est à la patrie qu'ils en veulent, je mettrais eur merci cette existence, contre laquelle ils se montrent acharnés. Mais dites aussi aux citoyens que tant que les ançais me conserveront les sentimens d'amour dont ils me nnent tant de preuves, cette rage de nos ennemis sera puissante. 1815. France.

» Français ! ma volonté est celle du peuple, mes droits nt les siens; mon honneur, ma gloire, mon bonheur, ne uvent être autres que l'honneur, la gloire et le bonheur de France. »

Ce discours prononcé d'une voix forte et expressive, proisit la plus vive sensation. Le cri de *vive l'empereur!* entit en un instant dans l'immensité du champ de Mars.

Napoléon, après avoir juré sur l'évangile d'observer et de re observer les constitutions de l'empire, fit proclamer, r l'archi-chancelier Cambacérès, le serment de fidélité du uple français, représenté par les électeurs. Ce serment fut ontanément répété par ces derniers, les troupes et la plus ande partie des spectateurs; les ministres de la guerre et de marine, au nom des armées de terre et de mer, et à la tête leurs députations; le ministre de l'intérieur au nom des rdes nationales de France, et à la tête des électeurs : les ats-majors de la garde impériale et de la garde nationale vancèrent ensuite pour prêter serment et recevoir des mains chef de l'Etat les aigles qui leur étaient destinées.

Cette cérémonie terminée, les troupes qui, comme nous vons déjà dit, étaient au nombre de cinquante mille hommes, défilèrent devant Napoléon, au milieu des acclamations peuple, des soldats et d'une partie des électeurs; les aues éprouvaient un grand mécontentement de ce que l'on it substitué une stérile distribution de drapeaux au grand grès national qui avait été annoncé.

1815. France.

Tel fut le Champ-de-Mai. Napoléon était bien loin d'a réuni tous les partis par cette grande solennité, comme i avait eu l'espoir. On était dégoûté des représentations tl trales et des déclamatiers [1]. Les vieux révolutionnaires aura désiré que Napoléon eût aboli l'empire et rétabli la républic Il y avait encore un grand nombre de partisans de la rég qui souhaitaient que Napoléon eût cédé la couronne à son Les hommes du parti libéral, que nous avons déjà signa soutenaient qu'il aurait dû se démettre de la couronne laisser à la nation *souveraine* le droit de la lui rendre, ou l'offrir au plus digne [2].

Ses ennemis prononcés attaquèrent les résultats du scru L'homme, disaient-ils, qui se vantait d'avoir été nommé em reur par quatre millions de citoyens, ne pouvait plus présen cette fois qu'un million deux cent mille votes, abstract faite de ceux de ses soldats, qu'on devait regarder com radicalement nuls : sur dix-neuf mille électeurs, moins d moitié s'était prononcée pour Napoléon, et, sur huit milli de Français, appelés à voter, un million deux cent mille s lement avaient donné leur acceptation. Il restait onze dép temens dont on n'avait pas le relevé; et on osait promulg comme loi consentie par tous, un acte sur lequel on avoi que onze départemens, c'est-à-dire le huitième de la Fra n'avaient encore adressé ni un seul mot ni un seul vote.

[1] Le plus grand nombre des assistans, d'ailleurs peu familiarisés avec l'his de France, s'étaient attendus à un spectacle tout à fait extraordinaire. Il saient, en quittant le champ de Mars : « Quoi ! c'est là ce qu'on appel Champ de Mai ! Nous n'avons rien vu de nouveau dans cette solennité anno avec tant d'emphase; la révolution nous a habitués à de pareilles fêtes. »

[2] Si Napoléon eût remis entre les mains du peuple, le 21 mars ou le 21 (jour de l'apparition de l'acte du congrès), le sceptre qu'il venait d'enlever Bourbons, peut-être aurait-il imprimé un caractère plus héroïque à la révolu qui venait de s'opérer; peut-être aurait-il déconcerté les étrangers, accru sa pularité, centuplé ses forces; mais le premier juin il n'était plus temps, l additionnel avait paru. (*Mémoires de F.*)

CHAPITRE IV.

SUITE DE L'ANNÉE 1815.

Suite des événemens militaires dans la Vendée ; combat de l'Aiguillon. Le gouvernement envoie des négociateurs pour pacifier les départemens insurgés. Affaire d'Aizenay Le marquis de la Roche-Jacquelein rejette les propositions des négociateurs. Les principaux chefs vendéens licencient leurs troupes Combat de Saint-Gilles Dispersion de presque tous les rassemblemens royalistes dans l'ouest. — Nomination des membres de la chambre des pairs. La chambre des représentans se réunit et se constitue Napoléon quitte Paris pour se mettre à la tête des troupes. Situation des différentes armées françaises Plan de campagne adopté par Napoléon. Ordre du jour du duc de Dalmatie, major-général. Mouvement des différens corps de l'armée française sur la frontière du nord. Proclamation adressée par Napoléon aux troupes de la grande armée. Emplacement et force des deux armées alliées prusso-saxonne et anglo-hollandaise. Napoléon ouvre la campagne et repousse les avant-postes prussiens. Bataille de Ligny et combat des Quatre-Bras. Suites de la bataille de Ligny; mouvemens de l'armée française. L'armée anglo-hollandaise se retire sur la forêt de Soignes. Retraite de l'armée prusso-saxonne sur Wavres. Position respective des armées dans la nuit du 17. Alarme repandue dans Bruxelles. Bataille de Waterloo ou de Mont-Saint-Jean.

Nous avons dit dans le chapitre précédent comment l'incendie de la guerre civile s'était manifesté de nouveau dans les départemens de l'Ouest, et quelles mesures avaient été d'abord prises par Napoléon pour l'éteindre. 1815. France.

Suite des événemens militaires dans la Vendée ; combat de l'Aiguillon. — Le gouvernement reçut bientôt des détails plus circonstanciés et plus rassurans que ceux qui lui avaient été transmis d'abord sur l'insurrection vendéenne. Les Mai.

1815. France. paysans auxquels les chefs avaient donné l'ordre de fournir seulement quatre hommes par paroisse, avaient montré de l'hésitation et peu de confiance dans le résultat de cette guerre. La discorde régnait parmi les commandans des diverses armées [1].

Le général Travot, informé qu'un débarquement venait de s'effectuer sur la côte vendéenne (c'était celui dont nous avons parlé dans le dernier chapitre), avait rassemblé à la hâte tout ce qu'il avait de disponible en troupes de ligne, en gendarmes et en douaniers, et s'était mis en marche de Bourbon-Vendée vers la mer.

Le gouvernement envoie des négociateurs pour pacifier les départemens insurgés. — On a vu que Napoléon avait envoyé des officiers d'ordonnance pour lui rendre compte de la situation des choses. L'un, M. de Résigny, s'était dirigé sur Niort; l'autre, M. de la Riboissière, avait pris la route de Nantes. Leurs rapports firent penser au chef du gouvernement que l'insurrection pourrait se résoudre autrement que par la force, et adoptant à cet égard les vues de conciliation que proposait le général Travot, il chargea le ministre de la police d'inviter MM. de Malartic et deux autres chefs vendéens, la Beraudière et Flavigny, de se rendre, en qualité de

[1] Les chefs de l'insurrection avaient développé sur l'échelle la plus grande les forces qu'ils étaient parvenus à rassembler. M. d'Ambrugeac, à la tête d'un faible rassemblement dans le département de la Sarthe, avait pris le titre de commandant en chef des corps d'avant-garde de toutes *les armées de l'ouest*. Il y avait l'armée de M. Dandigné dans la Mayenne; les armées de M. d'Autichamp, Sapineau, de Coislin, de Suzannet, Sol de Grisolles, Duperat, Saint-Hubert, de Séçillon, etc., dans les autres départemens de l'ouest; enfin l'armée particulière de M. Auguste de la Roche-Jacquelein. Le marquis Louis, frère de ce dernier, simple maréchal-de-camp, nommé par le roi en 1814, avait pris le titre de généralissime, et avait choisi M. le lieutenant-général Cannel pour son *major-général*. Toutes ces forces réunies ne formaient pas une masse de plus de quinze mille hommes, dont les quatre cinquièmes étaient à peine armés.

commissaires pacificateurs, près de leurs anciens compagnons d'armes, et de leur remontrer que ce n'était pas dans les plaines de l'Ouest que le sort du trône serait décidé, et que l'exil définitif ou le rétablissement du roi Louis XVIII ne dépendant ni de leurs efforts ni de leurs revers, le sang français qu'ils allaient verser dans la Vendée serait répandu en pure perte. 1815. France.

Toutefois Napoléon voulut qu'une force suffisante appuyât les négociations : un renfort de six à sept mille hommes et de quelques centaines de chevaux fut dirigé sur la Loire pour y former, avec les troupes qui s'y trouvaient déjà, un corps de dix à douze mille hommes. Le commandement en fut confié au général Maximilien Lamarque, dont on a pu apprécier la conduite et les talens militaires dans les volumes précédens. Il reçut pour instruction de seconder de tout son pouvoir M. de Malartic dans ses efforts pacificateurs ; de déclarer formellement à MM. de la Roche-Jacquelein et aux autres chefs que s'ils persistaient à continuer la guerre, il ne leur serait plus fait de quartier ; de presser, le plus vivement possible, les bandes insurgées, afin de ne leur laisser d'autre espoir de salut qu'une prompte soumission.

Affaire d'Aizenay. — En opérant le mouvement de concentration qui lui avait été prescrit par Napoléon, le général Travot se rencontra la nuit, et par hasard, au bourg d'Aizenay, avec les troupes réunies de MM. de la Roche-Jacquelein, Sapineau et Suzannet. L'intention de ceux-ci était de marcher sur Bourbon-Vendée pour s'en emparer. Les Vendéens surpris se crurent perdus : quelques coups de fusil jetèrent dans leurs rangs le désordre et l'épouvante : ils se précipitèrent les uns sur les autres et se débandèrent si complétement que MM. Sapineau et Suzannet restèrent presque sans soldats. M. d'Autichamp, quoique éloigné du lieu du combat, éprouva le même sort ; ses troupes l'abandonnèrent 26 mai.

1815. France. avec autant de facilité qu'il avait eu de peine à les réunir. La surprise d'Aizenay coûta une trentaine d'hommes aux Vendéens. Le général Travot n'eut que quelques morts, et environ vingt blessés.

Le marquis de la Roche-Jacquelein rejette les propositions des négociateurs. — Cependant, les trois pacificateurs envoyés de Paris par le ministre de la police générale, ne tardèrent pas à arriver et à arrêter sur la rive droite de la Loire les mouvemens de guerre civile qui commençaient à s'y manifester. M. Dandigné fut un des premiers qui accéda aux propositions du gouvernement ; les négociateurs se rendirent ensuite au quartier-général de M. d'Autichamp ; mais ce général, refusant de prendre l'initiative d'aucun engagement, engagea M. de Malartic et ses collègues à aller trouver MM. Sapineau et de Suzannet.

A ce moment, la défection continuait dans les différens corps de l'armée royale. Les insurgés n'avaient pas grande confiance dans l'expérience et la capacité de leur généralissime le marquis de la Roche-Jacquelein. Ils rendaient justice à sa bravoure, mais ils étaient mécontens des fausses manœuvres qu'il leur avait fait faire, d'après les conseils du général Cannet, son chef d'état-major. C'était celui-ci qui avait voulu introduire parmi ces hommes dévoués à la cause royale une organisation, un service régulier, incompatibles avec leurs habitudes domestiques et leur manière de faire la guerre.

MM. Sapineau, Auguste Laroche-Jacquelein et de Suzannet avaient leurs faibles corps réunis à Soulens, lorsque le dernier reçut une depêche de M. de Malartic, qui l'informait de la mission dont il était chargé, ainsi que MM. de la Béraudière et Flavigny. Prévenu de cette communication, le marquis Louis de Laroche-Jacquelein se rendit, le 30 mai, au quartier-général de M. de Suzannet, et rejeta avec une sorte

ignation les propositions des négociateurs du ministre de 1815.
lice. Toute la nuit du 30 au 31 se passa en discussions France.
ées entre le général en chef vendéen et M. de Suzannet.
fin, celui-ci finit par déterminer le marquis à faire rétro-
r l'armée de quelques lieues, pour aller au-devant de
Autichamp, qu'on attendait avec impatience.

s Vendéens s'arrêtèrent à Saint-Christophe, où ils ne
èrent ni M. d'Autichamp, ni sa troupe. Le lendemain,
in, le marquis de Laroche-Jacquelein, qui s'était rendu
ix-de-Vie pour hâter un second débarquement d'armes
munitions apportées par l'escadre anglaise, qui croisait
s côtes de la Rochelle; le marquis, disons nous, fixa,
n ordre du jour, les mouvemens des différens corps
ée. Il prescrivit, de plus, de faire sonner partout le
, et de réunir tous les paysans en état de porter les
s.

s principaux chefs vendéens licencient leurs troupes. 1er juin.

ans attendre ces dispositions, MM. de Suzannet et Sa-
u rétrogradèrent sur Falleron. M. d'Autichamp, qui
ordre de s'établir militairement à Coex et d'occuper le
de la Chaise-Giraud, n'avait point voulu dépasser
. Réuni chez le curé de Falleron avec MM. Sapineau,
zannet et quelques autres officiers supérieurs, M. d'Au-
mp fit prendre un arrêté par lequel les trois chefs déci-
t qu'ils ne se conformeraient point aux ordres du mar-
de la Roche-Jacquelein, qui n'avait point exhibé les
oirs du roi, en vertu desquels seulement il pouvait pren-
titre de général en chef; et qu'ils licencieraient provi-
nent leurs soldats. Ils motivèrent cet arrêté sur le mou-
t des troupes de Napoléon, sur l'accablement des Ven-
exténués par des marches forcées, sur la pénurie des
; sur l'impossibilité de rester dans les positions qui
étaient ass guées; enfin sur ce que leurs troupes ne pou-

1815. France. vaient être assimilées à celles de ligne, et que les paysan avaient besoin de revoir instantanément leurs foyers.

Le marquis de la Roche-Jacquelein reçut copie de cette délibération à bord de l'amiral anglais, en croisière devant Croix-de-Vie. Il y répondit par un second ordre du jour où il destituait de leur commandement les trois chefs signataires de l'arrêté ; il leur reprochait d'avoir prêté l'oreille à un accommodement avec le tyran de la France et l'homme proscrit par les puissances de l'Europe ; il les remplaçait par trois autres chefs, MM. Durfort-Civrac, Duchaffault et Duperrat. Il ordonna ensuite à l'un de ses officiers de se mettre à la recherche des négociateurs du ministre de la police générale et s'assurer de leurs personnes.

Le débarquement du second convoi d'armes et de munitions, amené par les Anglais, commença sur ces entrefaites, le 2 juin. Le marquis avait, pour protéger cette opération, dix-huit cents à deux mille hommes encore réunis sous les ordres de son frère Auguste et du chef Robert.

2 juin. *Combat de Saint-Gilles.* — Mais déjà le général Travot, en apprenant qu'un nouveau débarquement se faisait sur la côte, était parti de Bourbon-Vendée avec le projet de passer la rivière de Vie à Pas-Oupton, et de tomber sur les troupes vendéennes qui protégaient l'opération. Il s'était fait précéder par une colonne de trois à quatre cents hommes, sous les ordres du général Grosbon. Celui-ci occupa Saint-Gilles le 1er juin, dans l'après-midi, et fut bientôt aux prises avec des tirailleurs vendéens qui défendaient le passage de la rivière. Entendant dans sa route une fusillade assez soutenue, le général Travot crut le général Grosbon fortement attaqué dans Saint-Gilles et y courut. Ce mouvement l'empêcha de profiter de l'avantage que lui donnait en ce moment son adversaire. Rassuré sur la position de la troupe française à Saint-Gilles,

il revint sur ses pas pour mettre son premier projet à exécution, mais il était un peu tard. 1815. France.

Le général Grosbon, défendant Saint-Gilles avec beaucoup de valeur, fut tué par un tirailleur vendéen, au moment où, monté dans le clocher de ce village, il examinait avec sa lunette d'approche les mouvemens de l'ennemi; mais la mort de ce brave officier ne découragea point sa troupe.

Combat des Mathes. — Etonné de cette tenacité, le marquis de la Roche-Jacquelein soupçonna, avec raison, que le général Travot, avec sa colonne principale, s'était porté vers Rié, dans l'intention de forcer le passage de la rivière et de tourner la position de Croix-de-Vie. Il se décida alors à faire cesser le débarquement, et il fit filer les armes et munitions déjà mises à terre, en deux convois, par les routes de Saint-Hilaire et Saint-Jean-de-Monts, en laissant un détachement devant Saint-Gilles pour masquer ce mouvement : lui-même suivit la dernière route avec la troupe de son frère et arriva à Saint-Jean-de-Monts dans la soirée du 3. Il y apprit qu'une colonne de troupes impériales, sous les ordres du général Esteve, détaché par le général Travot, qui marchait lui-même sur Saint-Hilaire de Rié, s'avançait sur le même point. En effet, le 4, à la naissance du jour, cette colonne atteignit le pont des Mathes. Les Vendéens reçurent aussitôt l'ordre de l'attaquer; mais le général Estève les prévint; et après quelques tirailleries derrière des haies et dans des fossés dont les paysans, suivant leur coutume, cherchaient à se faire des retranchemens, la troupe de ligne perça leur centre et les mit en déroute. Louis de la Roche-Jacquelein, en cherchant à rallier les fuyards, fut atteint d'une balle dans la poitrine, et expira presqu'aussitôt. 4 juin.

Le général Estève allait tirer un grand parti de cet avantage, en s'emparant de la partie du convoi qui était avec cette colonne ennemie, lorsqu'un détachement, dirigé au com-

1815 France.

mencement de l'action, pour tourner le pont des Ma parut sur ses derrières. Il jugea alors convenable de s plier jusqu'à Saint-Hilaire-de-Rié, se bornant à emm avec lui deux voitures du convoi [1]. Sa perte s'éleva à quarantaine d'hommes hors de combat. Celle des Ven fut plus considérable.

Dispersion de presque tous les rassemblemens roya dans l'Ouest. — La mort du marquis de la Roche-Ja lein semblait ne devoir plus mettre d'obstacles à la pac tion de la Vendée. Le général Travot parcourut tranq ment toute la partie des côtes et réussit à désarmer la co appelée le Marais. Vers le même temps, le général B imposait aux royalistes du département de Maine-et-l par la belle contenance des troupes sous ses ordres, et l'e discipline qu'il savait y maintenir. Le colonel Noireau ses vigoureuses dispositions, dégageait la rive droite Loire. Un bataillon du vingt-septième, soutenu par que gendarmes, battit un parti commandé par un chef Bre qui avait tenté de s'approcher d'Ancénis. Divers détache se portèrent sur Savenay et Laroche-Bernard et rétabl la communication de ces points avec Vannes où comma le général Rousseau qui avaient eu quelques engagemen signifians avec les bandes de M. Sol de Grisolle. En lieutenant-général Bigarré, commandant dans la treizièn vision militaire, reçut ordre d'organiser plusieurs colon de faire une battue générale pour dissiper des rassemble qu'on ne pouvait considérer que comme une faible part la population de ces contrées.

Les grands événenemens dont nous allons bientôt re compte pouvaient seuls ranimer dans la Vendée et quel

[1] Ces deux voitures étaient chargées de caisses contenant des fusils, d voiets, et de tonneaux remplis d'objets d'équipement.

es des départe de l'Ouest, les efforts des chefs royas, qui avaient refusé jusqu'alors d'écouter les proposi- 1815. France.
; du gouvernement; mais on verra plus loin le général arque porter un coup mortel à l'insurrection, et déter- r enfin les plus opiniâtres à accepter une paix qu'ils ne raient plus refuser sans faire abjuration du beau titre de çais, puisqu'il s'agissait de se réunir tous pour imposer étrangers qui allaient inonder la France ouverte à leurs nnes victorieuses.

Nomination des membres de la chambre des pairs. — 2 juin.
endant, Napoléon, peu inquiet sur l'issue de la guerre léenne, ne voyait pas avec le même calme s'approcher verture des chambres législatives : bien que son intenfût de subir franchement les principes et les conséquences gouvernement représentatif, il paraissait craindre que les çais n'eussent trop de chaleur dans l'imagination, de moé dans les volontés, de penchant à abuser de leurs droits, jouir tout à coup des bienfaits d'une liberté peu limi- Il craignait aussi que l'opposition, qui est dans l'essence gouvernemens représentatifs, ne fût mal comprise en ice, qu'elle ne dégénérât en résistance, qu'elle ne nuisît à ion du pouvoir. Les chambres allaient se réunir dans des nstances où il était indispensable que le chef pût gouer sans contradiction, et Napoléon prévoyait que les reentans, égarés par l'amour de la liberté et par la crainte espotisme, chercheraient à entraver l'exercice de son auté, au lieu d'en seconder le développement dans l'intérêt défense du territoire national [1].

[1] Napoléon disait à ce sujet : Quand la guerre est engagée, la présence d'un délibérant est aussi embarrassante que funeste; *il lui faut des victoires.* monarque ait des revers, la terreur s'empare des gens timides, et les à leur insu, les instrumens et les complices des hommes audacieux. La e du péril, le désir de s'y soustraire, dérangent toutes les têtes : la raison

1815. France. Dans cet état de choses, il dut chercher sa sécurité dans la composition de la chambre des pairs, et il espéra qu'elle pourrait imposer aux représentans par son exemple. Les ministres eurent ordre de former des listes de candidats.

Ces listes, présentées à Napoléon, contenaient les noms d'anciens nobles, d'ex-sénateurs, de généraux, de propriétaires et même de négocians; il choisit ceux qu'il jugea les plus propres à remplir ses vues.

3 juin. *La chambre des représentans se réunit et se constitue.* — Les départemens avaient achevé leurs nominations, et, le 3 juin, la chambre des représentans se réunit au palais du corps législatif et se constitua provisoirement, suivant l'usage, sous la présidence du doyen d'âge.

L'acte additionnel donnait aux représentans le droit de nommer leur président, et ceux-ci se refusant aux insinuations qui leur furent faites, de voter en faveur de Lucien Bonaparte, firent choix de M. Lanjuinais, ex-sénateur et ex-membre de la chambre des pairs nommée par Louis XVIII, afin de prouver à la France qu'elle était et voulait rester libre et indépendante. Dans la même séance l'assemblée exprima le désir de connaître la liste des membres de la chambre des pairs. Napoléon fit réponse le lendemain que cette liste ne serait arrêtée qu'après l'ouverture de la session. Cette communication excita de violens murmures. Un membre (M. Dupin, avocat) proposa de déclarer que la chambre ne procéderait à sa cons-

n'est plus rien, les sensations physiques sont tout. Les turbulens, les ambitieux, avides de bruit, de popularité, de domination, s'érigent, de leur propre autorité, en avocats du peuple, en conseillers du prince. Ils veulent tout savoir, tout régler, tout diriger. Si on n'écoute point leurs conseils, de conseillers ils deviennent censeurs, de censeurs, factieux, et de factieux, rebelles. Il faut alors, ou que le prince subisse leur joug, ou qu'il les chasse; et, dans l'un et l'autre cas, il compromet toujours sa couronne et l'état. »

(*Mémoires de F.*)

tution défin re lorsqu'on lui aurait fourni la liste qu'elle avait demandée. 1815. France. 7 juin.

Ouverture du corps législ if. — Le 7 juin, Napoléon se rendit au corps législatif pour l' ture des chambres, et après avoir reçu le serment rs et des députés, il prononça le discours suivant :

« MM. de la chambre des pairs et MM. de la chambre des représentans :

« Depuis trois mois [1] les circonstances et la confiance du peuple m'ont revêtu d'un pouvoir illimité. Aujourd'hui s'accomplit le désir le plus pressant de mon cœur : je vais commencer la monarchie constitutionnelle.

» Les hommes sont impuissans pour assurer l'avenir ; les institutions seules fixent les destinées des nations. La monarchie est nécessaire en France pour garantir la liberté, l'indépendance et les droits du peuple.

» Nos constitutions sont éparses : une de nos plus importantes occupations sera de les réunir dans un seul cadre, et de les coordonner dans une seule pensée. Ce travail recommandera l'époque actuelle aux générations futures.

» J'ambitionne de voir la France jouir de toute la liberté possible ; je dis possible, parce que l'anarchie ramène toujours un gouvernement absolu.

» Une coalition formidable de rois en veut à notre indépendance, ses armées arrivent sur nos frontières. La frégate la *Melpomène* a été attaquée et prise dans la Méditerranée, après un combat sanglant contre un vaisseau anglais de 74. Le sang a coulé dans la paix.

« Nos ennemis comptent sur nos divisions intestines ; ils excitent et fomentent la guerre civile : des rassemblemens ont

[1] Ils n'étaient pas encore révolus, si l'on prend date de l'arrivée de Napoléon à Paris.

1815. France. lieu ; on communique avec Gand, comme en 1792 avec blentz : des mesures législatives sont indispensables : c votre patriotisme, à vos lumières et à votre attachement personne que je me confie sans réserve.

» La liberté de la presse est inhérente à la constit actuelle ; on n'y peut rien changer sans altérer tout notr tème politique ; mais il faut des lois répressives, surtout l'état actuel de la nation. Je recommande à vos méditi cet objet important.

» Mes ministres vous feront connaître successiveme situation de nos affaires.

» Les finances seraient dans un état satisfaisant, s surcroît de dépenses que les circonstances actuelles ont Cependant on pourrait faire face à tout, si les recettes prises dans le budjet étaient toutes réalisables cette ann c'est sur les moyens d'arriver à ce résultat que mon mi fixera votre attention.

» Il est possible que le premier devoir du prince m'a bientôt à la tête des enfans de la nation. L'armée et moi ferons notre devoir.

» Vous, pairs et représentans, donnez à la nation l'e ple de la confiance, de l'énergie et du patriotisme comme le sénat du grand peuple de l'antiquité, soyez dé à mourir plutôt que de survivre au déshonneur et à la d dation de la France. La cause sainte de la patrie t phera ! »

12 juin. *Napoléon part de Paris pour se mettre à la tête troupes.* — Le lendemain la chambre s'occupa de la r tion de son adresse et employa deux jours à en discute bases et les termes. Le 19, elle fut admise, ainsi que cell pairs, au palais des Tuileries. Napoléon, dans la réponse fit aux deux adresses, annonça qu'il quitterait Paris da nuit même pour se rendre à la tete des armées.

En effet, après avoir nommé un conseil chargé du gouvernement de l'état [1], pendant son absence, il partit le 12 juin, à trois heures du matin, et prit la route de Maubeuge. 1815. France. 12 juin.

Situation des différentes armées françaises. — Nous avons donné dans le chapitre précédent l'état et la force des différens corps de l'armée française, prêts à entrer en campagne. Napoléon en avait formé quatre armées et quatre corps d'observation.

La première, désignée sous le nom de grande armée, était destinée à agir immédiatement sous ses ordres. Elle se composait de cinq corps principaux, commandés, le premier par le lieutenant-général Drouet, comte d'Erlon; le deuxième, par le général comte Reille; le troisième par le général comte Vandamme; le quatrième, par le général comte Gérard; le cinquième, (portant le n° 6) par le général Mouton, comte de Lobau. Le maréchal comte Grouchy commandait la réserve de cavalerie.

Cette armée, non compris la garde impériale, forte de quatre mille et quelques chevaux et quatorze mille fantassins et artilleurs, s'élevait à près de cent mille combattans, dont seize à dix-sept mille de cavalerie.

Les trois autres armées étaient 1°. celle des Alpes, commandée par le maréchal duc d'Albuféra, et forte de quinze mille hommes [1]. Elle devait occuper les débouchés de l'Italie et la lisière du pays de Gênes; 2°. l'armée du Rhin, sous les

[1] Il se composait de quatorze personnes, savoir : Joseph Bonaparte, *président;* son frère Lucien; *les ministres à portefeuille* Cambacérès, Davoust, Caulaincourt, Gaudin, Decrès, Fouché, Mollien, Carnot; *les ministres d'État* Defermon, Regnault (de Saint-Jean d'Angely), Boulay (de la Meurthe), Merlin (de Douai).

[2] Y compris seize bataillons d'élite de gardes nationaux. A la fin de juin, cette armée devait être portée à quarante mille hommes

1815. France. ordres du général Rapp : elle était chargée de protéger l frontières de l'Alsace, et on l'évaluait à dix-huit mi hommes; 3°. l'armée de l'Ouest : elle agissait alors dans Vendée, et devait, après la pacification, venir joindre l corps de la grande armée. Nous avons déjà dit que le génér Maximilien Lamarque la commandait en chef : sa force ét de seize mille six cents hommes, y compris trois régime détachés des troisième et quatrième corps d'observation, qui devaient y rentrer.

Le premier corps d'observation, placé à Béfort, était com mandé par le général Lecourbe. Sa mission était de défend les issues de la Suisse et de la Franche-Comté, et il deva suivant les circonstances, se lier, par sa gauche, à l'arm des Alpes, ou, par sa droite, à l'armée du Rhin. Son effectif qui n'était guère que de quatre mille cinq cents homme allait être porté à dix-huit mille, au moyen des bataillo d'élite de la garde nationale qui s'organisaient alors.

Le deuxième corps, dit du Var, avait à sa tête le maréch Brune, dont le quartier-général était à Marseille. Sa forc en troupes de ligne était de cinq mille trois cents homme seize bataillons de garde nationale d'élite devaient le porter dix-sept mille hommes.

Le troisième corps, dit des Pyrénées orientales, était so les ordres du lieutenant-général comte Decaen. Il n'avait alor que deux mille sept cents hommes de troupes de ligne, ma trente-deux bataillons de garde nationale devaient porter s force totale à vingt-trois mille hommes.

Enfin, le quatrième corps d'observation, dit de la Gironde, commandé par le général Clausel, alors composé d même que le précédent, devait avoir un effectif pareil, a moyen de trente-deux autres bataillons de garde nationale.

Ces trois corps étaient chargés de maintenir la tranquillit dans le pays, et de s'opposer, en cas de besoin, aux invasion

que pourraient tenter les Piémontais et les Anglais, d'une part, et les Espagnols de l'autre. 1815. France.

A la fin de juin, les deux armées du Rhin et des Alpes devaient être renforcées par cinquante mille hommes de troupes de lignes organisées dans les dépôts des régimens, et vingt mille gardes nationaux d'élite. La grande armée, que commandait Napoléon en personne, devait être également augmentée de cent mille gardes nationaux destinés à former une seconde ligne, et de soixante mille hommes de troupes réglées tirées des dépôts où les quatrième et cinquième bataillons et escadrons des régimens s'organisaient journellement.

Plan de campagne adopté par Napoléon. — Dans le courant du mois de mai, Napoléon, perdant tout espoir de conserver la paix extérieure, avait médité sur le plan de campagne qu'il lui convenait de suivre. Deux projets s'étaient offerts à sa pensée : le premier, de rester sur la défensive, laissant aux alliés prendre sur eux tout l'odieux de l'agression, et s'engager dans les places fortes, pénétrer jusques sous Paris et Lyon, et là commencer une guerre vive et décisive. Ce projet paraissait présenter plusieurs avantages : 1°. les alliés, d'après les conjectures de Napoléon, ne pouvaient être complétement prêts à entrer en campagne que vers le milieu de juillet; ils n'arriveraient conséquemment devant Paris et Lyon que dans les premiers jours d'août, au plus tôt. Dans cette hypothèse, les six premiers corps d'armée, les quatre corps de grosse cavalerie et la garde se concentreraient sous Paris. Ces corps, qui allaient présenter, au 15 juin, une masse de cent quarante mille hommes présens sous les armes, en auraient au mois d'août deux cent quarante mille [1]. Le premier corps d'observation et le septième corps d'armée se concentreraient éga-

[1] Au moyen des renforts dont nous venons de parler plus haut.

1815. France. lement sous Lyon; ils allaient avoir au 15 juin vin mille combattans; ils en auraient eu en août soixante 2°. tout portait à croire que les fortifications de Pari Lyon seraient terminées et perfectionnées au mois d 3°. à cette époque, on aurait eu le temps de compléter nisation et l'armement des forces destinées à la défense d et de Lyon, de réduire la garde nationale de Paris à hui hommes, et de quadrupler les tirailleurs de cette capitale portant à soixante mille hommes; ce qui, joint à six m nonniers de la ligne et à quarante mille hommes des de soixante-dix régimens d'infanterie et de la garde n billés, appartenant aux corps de l'armée sous Paris, d porter à cent seize mille hommes la force destinée à l du camp retranché de cette capitale. A Lyon, la garni vait se composer de quatre mille gardes nationaux, mille tirailleurs, deux mille canonniers et sept mille h des dépôts des onze régimens d'infanterie de l'arm cette ville; 4°. Napoléon supposait que les armées q le Nord et par l'Est, marcheraient sur Paris, seraient o de laisser cent cinquante mille hommes devant les qu deux places fortes de ces deux frontières; et que, en é à six cent mille hommes la force de ces armées enn elles seraient réduites à quatre cent cinquante mille à l rivée devant Paris; que les armées alliées qui march sur Lyon seraient obligées d'observer les dix places de l tière du Jura et des Alpes, et qu'en les évaluant à ce quante mille hommes, il en arriverait à peine cent m vant la ville que nous venons de nommer.

Alors, pensait toujours Napoléon, de nombreux bat arriveraient tous les jours sous Paris. Tout irait en au tant du côté des Français, en diminuant du côté des Deux cent quarante mille hommes dans les mains d'u tel que lui, manœuvrant sur les deux rives de la Sein

la Marne, sous la protection du vaste camp retranché de Paris, gardé par cent seize mille hommes de troupes non mobiles, sortiraient vainqueurs de quatre cent cinquante mille ennemis. Soixante mille hommes, commandés par le maréchal duc d'Albufera, ce vainqueur toujours heureux des Aragonais, des Valenciens et des Catalans, manœuvrant sur les deux rives du Rhône et de la Saône, sous la protection de la place de Lyon, gardée par vingt-cinq mille hommes non mobiles, viendraient à bout de l'armée ennemie. 1815. France.

Le second plan était de prévenir l'agression des alliés et de commencer les hostilités avant qu'ils pussent être en mesure. Il fallait donc entrer en campagne au 15 juin, battre les deux armées anglo-hollandaise et prusso-saxonne qui étaient en Belgique, avant que les armées russe, autrichienne, bavaroise, wurtembergeoise, etc., fussent arrivées sur le Rhin. Au 15 juin, le gouvernement pouvait avoir une armée de cent quarante mille hommes en Flandre, en laissant un rideau sur toutes les frontières, et des garnisons dans toutes les places fortes. Si l'on battait l'armée anglo-hollandaise et l'armée prusso-saxonne, la Belgique se souleverait et ses soldats recruteraient l'armée française. La défaite des Anglais entraînerait la chute du ministère britannique, qui serait remplacé par des membres de l'opposition amis de la paix et de l'indépendance des nations. Cette seule circonstance pourrait terminer la guerre : s'il en était autrement, l'armée victorieuse en Belgique, renforcée du corps d'armée qui restait en Alsace, et des renforts que fourniraient les dépôts des régimens pendant la fin de juin et le mois de juillet, se porterait sur les Vosges contre l'armée russe et autrichienne. Les avantages de ce projet étaient nombreux ; il était conforme au génie de la nation, à l'esprit et aux principes de cette guerre ; il remédiait au grave inconvénient attaché au premier projet, d'abandonner les départemens du Nord, de l'Est et du Sud-

1815. France.

Est, sans tirer un seul coup de fusil; mais pouvait-on, avec une armée de cent quarante mille hommes, battre les deux armées qui couvraient la Belgique, et dont les forces réunies s'élevaient à deux cent vingt-quatre mille hommes [1] ? A la vérité, ces armées ennemies étaient cantonnées sous le commandement de deux généraux différens, et formées de nations divisées d'intérêts et de sentimens.

Napoléon hésita quelque temps entre ces deux premiers plans; mais bientôt l'insurrection de la Vendée nécessitant la distraction de quelques troupes de l'armée du Nord, ce qui la réduisait à cent vingt et quelques mille hommes; les chances de succès se trouvèrent diminuées. La guerre vendéenne pouvait s'étendre; les alliés, maîtres de plusieurs provinces, pourraient rallier de nombreux partisans aux Bourbons; la marche de l'ennemi sur Paris et sur Lyon serait favorable à ces derniers. D'un autre côté, la Belgique, les quatre départemens du Rhin restitués à la Prusse et à la Bavière, renfermaient beaucoup d'habitans dévoués à la cause française, et Napoléon avait quelques intelligences dans les troupes belges. Ces considérations le décidèrent à adopter un troisième parti qui consistait à attaquer, le 15 juin, les armées anglo-hollandaise et prusso-saxonne, les séparer, les battre; et, s'il échouait, reployer son armée sous Paris. Toutefois Napoléon ne se dissimulait pas qu'après avoir échoué dans l'attaque de la Belgique, ses troupes arriveraient affaiblies sous Paris; qu'il perdrait l'occasion de réduire la garde nationale de la capitale à huit mille hommes, de trente-six mille qu'elle était, pour porter à soixante mille hommes les tirailleurs, parce que cette opération ne pouvait se faire pendant son absence et pendant la guerre. Dans cette même hypothèse,

[1] L'armée anglo-hollandaise comptait cent quatre mille combattans; l'armée prusso-saxonne avait cent vingt mille hommes présens sous les armes.

les alliés, provoqués dès le 15 juin, devaient être tous en mesure le premier juillet, leur marche sur Paris devenait plus rapide après une victoire; et l'armée française encore plus inférieure à celles du feld-maréchal Blucher et du duc de Wellington: mais le chef du gouvernement se rappelait aussi qu'en 1814, la France avait, avec quarante mille combattans, fait face à l'armée commandée par ce même Blucher et à celle sous les ordres du prince de Schwartzenberg, où se trouvaient les deux empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse; que ces armées réunies et fortes de deux cent quarante mille hommes, avaient été battues; qu'à la bataille de Montmirail les corps de Sacken, d'York et de Kleist, au nombre de quarante mille combattans, avaient été attaqués, battus et jetés au-delà de la Marne par seize mille Français; tandis que le maréchal Blucher, avec vingt mille hommes, était contenu par le corps du duc de Raguse, fort seulement de quatre mille hommes; et que l'armée du prince de Schwartzenberg, de cent mille hommes, l'était par les corps des maréchaux duc de Tarente et duc de Reggio, et par celui du général comte Gérard, formant ensemble moins de dix-huit mille hommes. 1815. France.

Ordre du jour du maréchal duc de Dalmatie, major-général. — Napoléon fixé à ce projet, avait nommé le duc de Dalmatie major-général de l'armée. Celui-ci était parti de Paris dès le 2 juin, au soir, pour visiter les places du Nord et inspecter les troupes après avoir donné l'ordre du jour suivant:

« La plus auguste cérémonie vient de consacrer nos institutions. L'empereur a reçu des mandataires du peuple et des députations de tous les corps de l'armée, l'expression des vœux de la nation entière sur l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, qui avait été envoyé à son acceptation; et un nouveau serment unit la France et l'empereur: ainsi les destinées

1815. France. s'accomplissent, et tous les efforts d'une ligue impie ne poi ront plus séparer les intérêts d'un grand peuple du héros qt les plus brillans triomphes ont fait admirer de l'Europe.

« C'est au moment où la volonté nationale se manifes avec autant d'énergie, que des cris de guerre se font entendr c'est au moment où la France est en paix avec toute l'E rope, que des armées étrangères avancent sur nos frontière quel est l'espoir de cette nouvelle coalition? Veut-elle ôt la France du rang des nations? veut-elle plonger dans la s vitude vingt-huit millions de Français? A-t-elle oublié q la première ligue qui fut formée contre notre indépendan servit à notre agrandissement et à notre gloire? Cent victoi éclatantes, que des revers momentanés et des circonstanc malheureuses n'ont pu effacer, lui rappellent qu'une nati libre, conduite par un grand homme, est invincible.

« Tout est soldat en France, quand il s'agit de l'honne national et de la liberté : un intérêt commun unit aujo d'hui tous les Français. Les engagemens que la violence n avait arrachés, sont détruits par la retraite des Bourbons territoire français, par l'appel fait aux armées étrangè pour les replacer sur le trône qu'ils ont abandonné, et par vœu unanime de la nation qui, en reprenant l'exercice de droits, a solennellement désavoué tout ce qui a été fait sans participation.

« Les Français ne peuvent recevoir des lois de l'étrang ceux mêmes qui sont allés y mendier un secours parricide tarderont pas à reconnaître et à éprouver, ainsi que le prédécesseurs, que le mépris et l'infamie suivent leurs pa et qu'ils ne peuvent laver l'opprobre dont ils se couvre qu'en rentrant dans nos rangs.

« Mais une nouvelle carrière de gloire s'ouvre dev l'armée; l'histoire consacrera le souvenir des faits militai qui auront illustré les défenseurs de la patrie et de l'honne

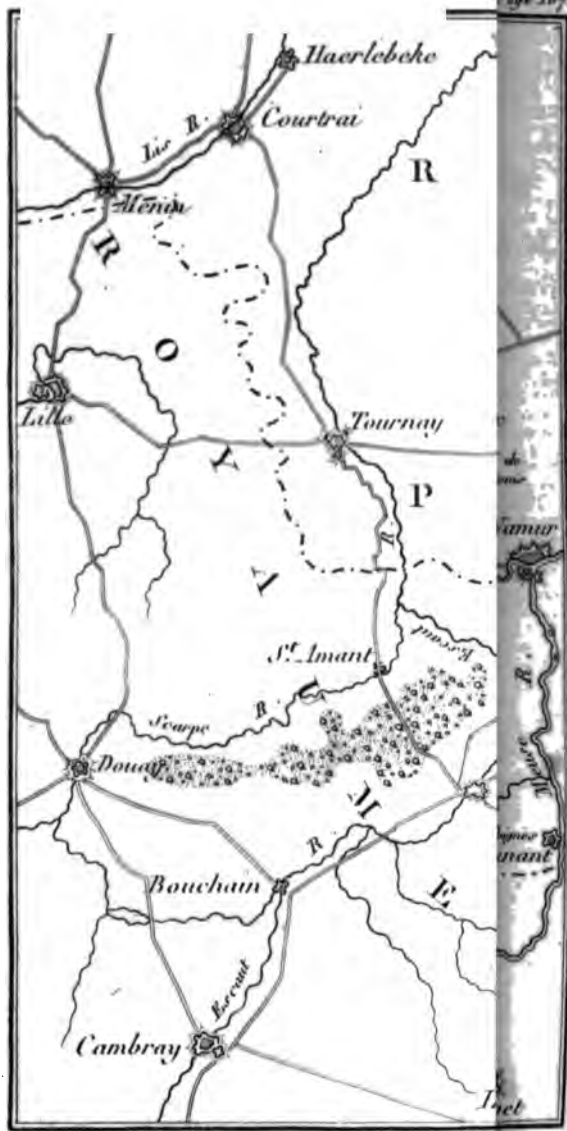
Haerlebeke
Courtrai
Lis R.
Menin
R
O
Y
A
L
Lille
Tournay
P
Namur
Sc. Amant
Escaut
Scarpe R.
Douay
M
R
E
Bouchain
Cambray
Escaut
Inet

1815. France.

al. Les ennemis sont nombreux, dit-on ; que nous im- il sera plus glorieux de les vaincre, et leur défaite aura nt plus d'éclat. La lutte qui va s'engager n'est pas au- du génie de Napoléon, ni au-dessus de nos forces. Ne a pas tous les départemens rivaliser d'enthousiasme et vouement, former, comme par enchantement, cinq superbes bataillons de gardes nationales, qui déjà sont doubler nos rangs, défendre nos places et s'associer à re de l'armée. C'est l'élan d'un peuple généreux qu'au- puissance ne peut vaincre et que la postérité admirera : mes !

Bientôt le signal sera donné ; que chacun soit à son de- du nombre des ennemis nos phalanges vont tirer un l éclat. Soldats! Napoléon guide nos pas ; nous com- s pour l'indépendance de notre belle patrie ; nous som- avincibles. »

Du 6 au 14 juin.

uvement des différens corps de l'armée française sur ontière du Nord. — Avant le départ de Napoléon l'armée, les différens corps qui la composaient avaient leur ordre de mouvement. Le quatrième, commandé général comte Gérard, était parti de Metz le 6 juin, 'arriver vers le 14 à Philippeville. Le général Belliard pris le commandement de la place importante de Metz la frontière de la Sarre. Il eut soin de masquer le mou- nt des troupes du comte Gérard en occupant la frontière es détachemens des bataillons d'élite de garde nationale des garnisons de Metz, Longwi, Sarrelouis, etc., et par orps francs déjà levés, organisés et habillés dans ces dé- mens. Le premier corps, parti des environs de Lille, et uxième de Valenciennes, s'étaient portés entre Mau- e et Avesnes. Les garnisons de toutes les places, depuis ierque, avaient masqué ce mouvement en occupant les dé- hés par de forts détachemens, de sorte qu'au moment où

1815. France. les cantonnemens de cette frontière se centralisaient, les avant-postes était triplés, et l'ennemi, trompé, pouvait croire que toute l'armée se réunissait vers la gauche. Le sixième corps s'était porté de Laon sur Avesnes. Les quatre corps de cavalerie de réserve, sous les ordres du maréchal Grouchy, se concentraient sur la Sambre : la garde avait quitté Paris le 8, et s'était dirigée également sur Avesnes.

Napoléon, parti le 12, à trois heures du matin, ainsi que nous l'avons dit, visita en passant les travaux défensifs de Soissons et de Laon, donna ses derniers ordres pour l'armement de ces places, et arriva le 13 à Avesnes [1].

Le 14, d'après ses ordres, l'armée campa sur trois directions : la gauche, forte de plus de quarante mille hommes, composée des deuxième et premier corps, sur la rive droite de la Sambre, à Ham-sur-Heure et à Solre-sur-Sambre; le centre, de plus de soixante mille hommes, composé des troisième et sixième corps, de la garde impériale et des réserves de cavalerie, à Beaumont où fut placé le quartier-général; la droite, de quinze mille hommes, formée du quatrième corps et d'une division de grosse cavalerie, en avant de Philippeville. Les camps furent établis derrière des monticules, à une lieue de la frontière, de manière à ce que les feux ne fussent point aperçus de l'ennemi.

Proclamation de Napoléon aux troupes de son armée.— Ce même jour, Napoléon fit mettre à l'ordre la proclamation suivante :

« Soldats ! c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland, qui décida deux fois du sort de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram,

[1] Ses regards, dit M. F., qui l'accompagnait dans ce voyage, se reportaient sans cesse vers Paris. Placé, pour ainsi dire, entre deux feux, il semblait moins redouter les ennemis qu'il allait combattre, que ceux qu'il laissait derrière lui. »

nous fûmes trop généreux ! Nous crûmes aux protestations et aux sermens des princes que nous laissâmes sur le trône. Aujourd'hui, cependant, coalisés entr'eux, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France, ils ont commencé la plus injuste des agressions : marchons donc à leur rencontre; eux et nous, ne sommes-nous plus les mêmes hommes ? 1815. France.

« Soldats, à Jéna, contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogans, vous étiez un contre trois, et à Montmirail, un contre six.

« Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers des Anglais, vous fassent le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils ont soufferts.

« Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la confédération du Rhin, gémissent d'être obligés de prêter leurs bras à la cause de princes ennemis de la justice et des droits de tous les peuples; ils savent que cette coalition est insatiable! Après avoir dévoré douze millions de Polonais, douze millions d'Italiens, un million de Saxons, six millions de Belges, elle devra dévorer les états du deuxième ordre de l'Allemagne.

« Les insensés ! un moment de prospérité les aveugle. L'oppression et l'humiliation du peuple français sont hors de leur pouvoir : s'ils entrent en France, ils y trouveront leur tombeau.

« Soldats! nous avons des marches forcées à faire, des batailles à livrer, des périls à courir; mais avec de la constance, la victoire sera à nous. Les droits, l'honneur et le bonheur de la patrie seront reconquis.

« Pour tout Français qui a du cœur, le moment est venu de vaincre ou de périr. »

Le soir, les appels constatèrent que la force de l'armée

1815. France. était de cent vingt-deux mille quatre cents hommes, et de trois cent cinquante bouches à feu [1].

[1] RÉPARTITION, EMPLACEMENT ET SITUATION SOMMAIRE.

AILE GAUCHE sur la rive droite de la Sambre.

Deuxième corps à Ham-sur-Heure.

Infanterie	19,800h.
Cavalerie	1,400
Artillerie, génie et équipages	1,564
Bouches à feu	46

Premier corps à Soire-sur-Sambre.

Infanterie	17,600
Cavalerie	1,400
Artillerie, génie et équipages	1,564
Bouches à feu	46
Force totale	43,328h.
Bouches à feu	92

CENTRE à Beaumont.

Troisième corps.

Infanterie	13,200h.
Cavalerie	1,400
Artillerie, génie et équipages	1,292
Bouches à feu	38

Sixième corps.

Infanterie	9,900
Cavalerie	1,400
Artillerie, génie et équipages	1,292
Bouches à feu	38

Garde impériale.

Infanterie	12,000
Cavalerie	4,000
Artillerie, génie et équipages	2,400
Bouches à feu	96

Réserve de cavalerie.

Premier corps.

Cavalerie	2,500
Artillerie, équipages	300
Bouches à feu	12

Disons maintenant quelles étaient les forces des deux armées ennemies, et l'emplacement de leurs troupes. 1815. France.

Deuxième corps.

Cavalerie	2,500 h.
Artillerie, équipages	300
Bouches à feu	12

Troisième corps.

Cavalerie	3,300
Artillerie, équipages	300
Bouches à feu	12

Quatrième corps.

Cavalerie	1,900
Artillerie, équipages	150
Bouches à feu	12
Force totale	63,734
Bouches à feu	220

AILE DROITE en avant de Philippeville.

Quatrième corps.

Infanterie	12,100
Cavalerie	1,400
Artillerie, génie et équipages	1,292
Bouches à feu	38

Cavalerie détachée du quatrième corps de réserve.

Cavalerie	1,400
Artillerie, équipages	150
Bouches à feu	6
Force totale	16,342
Bouches à feu	44

Récapitulation par arme.

Infanterie	84,600
Cavalerie	21,600
Artillerie, génie, équipages militaires	16,204
Total général	122,404 h.
Bouches à feu	350

1815. France.

Emplacement et force des deux armées alliées, prus-saxone et anglo-hollandaise. — L'armée prusso-saxon alors fort tranquille dans ses cantonnemens, comptait c vingt mille hommes, savoir : quatre-vingt-cinq mille d'infa terie, vingt mille de cavalerie, quinze mille d'artillerie, g nie et équipages militaires; trois cents bouches à feu. E était partagée en quatre corps ou grandes divisions; le pr mier, commandé par le général Ziethen, s'appuyait aux ca tonnemens anglais, bordait la Sambre, ayant son quarti général à Charleroi, et Fleurus pour point de concentrati le deuxième, sous les ordres du général Pirch, était canton sur la frontière aux environs de Namur, son point de conce tration; le troisième, commandé par le général Thielmann bordait la Meuse aux environs de Dinant, et devait se conce tirer à Ciney; enfin le quatrième corps, sous les ordres du g néral Bulow, était en arrière des trois premiers; son qua tier-général était à Liége. Il fallait une demi-journée po le rassemblement de chaque corps. L'armée devait se réuni en arrière de Fleurus. On vient de voir que le premier corp s'y trouvait; le deuxième, venant de Namur, avait hu lieues à faire; le troisième, venant de Ciney, quatorze, le quatrième en avait seize. Le quartier-général du feld-maréchal Blucher était à Namur.

L'armée anglo-hollandaise était formée de vingt-quat brigades d'infanterie dont neuf anglaises, dix allemandes cinq hollandaises et belges; de onze divisions de cavalerie composées de seize régimens anglais, neuf allemands et six hollandais et belges. Sa force totale était de cent quatre mille deux cents hommes non compris huit régimens anglais arrivés d'Amérique et débarqués à Ostende; et en outre, un régiment anglais à Niewport, un bataillon de vétérans à Ostende, e quatre autres régimens anglais dans les places frontières de la Belgique, où des corps considérables de milice se réunis-

d'ailleurs [1]. Les neuf brigades anglaises, les cinq s hanovriennes et les deux brigades de la légion ique, formaient six divisions, dites anglaises; les igades hollandaises et la brigade de Nassau en fortrois, dites belges ou des Pays-Bas; les troupes de

1815. France.

[1] SITUATION SOMMAIRE.

ANGLAIS.

.....	22,000 h.
.....	10,200
, génie, etc.....	5,000
ce totale.....	37,200

ALLEMANDS.

Infanterie.

s.....	16,000
rmanique.....	6,000
le Nassau.....	4,000
le Brunswick.....	6,000

Cavalerie.

s.....	2,000
rmanique.....	3,000
.....	1,800
, génie, etc.....	3,200
ce totale.....	42,000

HOLLANDAIS ET BELGES.

.....	19,000
.....	3,000
génie, etc.....	3,000
e totale.....	25,000

Récapitulation par arme.

nterie.....	73,000
lerie.....	20,000
llerie, génie, etc.....	11,200
l général.....	104,200 h.
ches à feu.....	250

1815. France. Brunswick en formaient une. Ces dix divisions étaient pa tagées en deux grands corps d'infanterie : le premier, so les ordres du prince d'Orange, dont le quartier-géné était à Braîne-le-Comte, se composait de cinq division dont deux anglaises ; les trois autres étaient les divisio belges. Leurs points de réunion étaient Enghien, Soigne Braîne-le-Comte et Nivelles. Le deuxième corps, com mandé par le lieutenant-général Hill, dont le quartier-g néral était à Bruxelles, se composait de cinq division quatre anglaises et celle de Brunswick ; leurs points de ré nion étaient Bruxelles, Ath, Hall et Gand. La cavalerie qui avait pour point de réunion Grammont, était comma dée par lord Uxbridge. Le grand parc de l'armée était ca tonné autour de Gand. Il fallait une demi-journée à chaq division pour se rendre à son point de réunion. Le duc Wellington avait assigné pour point de concentration g nérale la position des Quatre-Bras [1], afin que l'armée ang hollandaise se trouvât à deux lieues sur la droite de l'arm prusso-saxonne [2]. Il fallait deux jours entiers pour le ra semblement des deux armées sur un même champ de batail

15 juin. *L'armée française ouvre la campagne et repousse l avant-postes prussiens.*—Des renseignemens certains avai appris à Napoléon la position des alliés dans tous ses détai Il jugea avec raison que les lignes ennemies étaient trop éte dues, et qu'il lui serait possible, en ne leur donnant pa temps de se concentrer, de diviser les deux armées et de battre séparément. C'est dans ce dessein qu'il avait réuni to

[1] Ferme située à l'embranchement des routes de Bruxelles à Charleroi, e Nivelles à Namur.

[2] Il y avait du quartier-général du prince d'Orange aux Quatre-Bra lieues; de Nivelle, deux lieues et demie; d'Enghien, treize lieues ; de Soig onze lieues; de Bruxelles, grand-quartier-général de l'armée, huit lieues; Gand, dix-sept lieues ; de Grammont, treize lieues; de Ath, treize lieues.

1815. France.

ılerie au centre, en un seul corps de vingt mille che-
afin de la lancer avec la rapidité de la foudre, au mi-
s cantonnemens ennemis.

mée française allait commencer son mouvement sur
randes colonnes pour s'avancer sur les Prusso-Saxons
apoléon avait résolu d'attaquer les premiers [1], lors-
dépêche du général comte Gérard apprit à Napoléon
lieutenant-général de Bourmont, les colonels Clouet et
treys, employés dans le quatrième corps d'armée, ve-
de déserter à l'ennemi [2].

oléon fit sur-le-champ à son plan d'attaque les chan-
s que cette défection inattendue rendait nécessaires,
5, à la pointe du jour, ses colonnes se portèrent en
L'avant-garde de la gauche, formée de la division d'in-
e du général Jérôme Bonaparte, rencontra, en sortant
ı camp de Ham-sur-Heure, l'avant-garde du corps
n de Ziéthen, la culbuta, s'empara du pont de Mar-
es, et fit cinq cents prisonniers. Le corps de cavalerie
du général Pajol, formant l'avant-garde du centre, se
mouvement à trois heures du matin : il devait être
u par le troisième corps d'infanterie, sous les ordres du
l Vandamme; mais celui-ci, à six heures du matin,

oléon pensait que si l'armée prusso-saxonne, dont le commandant en
it une grande activité et un caractère hasardeux, n'était pas la première
, elle mettrait plus de célérité et d'empressement à courir au secours
ée anglo-hollandaise, que celle-ci n'en mettrait à venir à son soutien,
e du caractère circonspect et des marches lentes de lord Wellington.
oléon dit à ce sujet au maréchal Ney : « Eh bien! votre protégé Bour-
lont vous me répondiez tant, que je n'ai placé qu'à votre considération,
à l'ennemi. » Le maréchal chercha à s'excuser, en disant que ce gé-
avait paru si dévoué, qu'il en aurait répondu comme de lui-même.
n l'interrompit : « Allez, monsieur le maréchal, s'écria-t-il, ceux qui
s restent bleus, ceux qui sont blancs restent blancs. »

(*Mémoires du général Gourgaud.*)

1815. France. n'avait pas encore quitté son camp. Napoléon s'en étant aper prit les devants avec la cavalerie de la garde. Le général Pa arriva sous Charleroi en sabrant l'ennemi [1], et entra da cette ville à onze heures un quart du matin, suivi immédia ment par Napoléon et sa garde à cheval. Le général Va damme n'y arriva qu'à trois heures après midi : la droit commandée par le général Gérard [2], surprit de bonne heu le pont du Châtelet; toute cette colonne arriva dans la soir

De Charleroi à Bruxelles, il y a quatorze lieues; u chaussée y conduit, en passant par Gosselies, Frasnes, Quatre-Bras, Gennapes et Waterloo. A cinq cents toises distance de Charleroi, une autre chaussée prend à droite se dirige par Gilly sur Namur qui est à huit lieues de la v que nous venons de nommer. Le général Ziethen, averti mouvement de l'armée française, avait évacué en toute h Charleroi par ces deux routes. Une division qui suivait chaussée de Bruxelles, s'arrêta à Gosselies; une autre prit la route de Namur, s'arrêtr à Gilly. Napoléon fit sui cette dernière par le général Pajol, qui détacha la brigade général Marius Clary sur la route de Bruxelles, pour har ler la première. Le général Clary n'étant pas assez fort, N poléon le fit soutenir par le général Lefebvre-Desnouettes a la cavalerie légère de la garde et ses deux batteries. Dan même temps, le général Duhesme, avec une division jeune garde à pied, se mit en réserve en arrière de la ca lerie du général Pajol, et détacha un régiment pour aller position à mi-chemin de Charleroi à Gosselies, servant réserve à la division Lefebvre-Desnouettes.

[1] Un carré d'infanterie ennemie ayant voulu arrêter la poursuite de la ca lerie légère française, le colonel Desmichels, à la tête du quatrième de c seurs, soutenu par le neuvième, enfonça cette troupe, et fit quatre à c cents prisonniers.

[2] L'empereur avait réservé le commandement de l'aile gauche au prince d Moskowa qui devait arriver à tout moment, et il dirigeait en personne le ce

euxième corps (général Reille) passa la Sambre au Marchienne et se porta sur Gosselies pour y prendre de Bruxelles et de là pousser sur les Quatre-Bras. Le 'Erlon, commandant le premier corps, eut ordre de le général Reille [1].

1815. France.

aréchal Grouchy, après avoir débouché sur Charle- les réserves de cavalerie, eut ordre de se porter sur que le général Ziéthen évacua pour prendre position village et celui de Fleurus, adossé au bois de Lobbes. ième corps d'infanterie suivit le mouvement des ré- e cavalerie.

livision du deuxième corps s'empara de Gosselies ne résistance médiocre. Le maréchal prince de la a étant arrivé vers le soir [2] auprès de Napoléon, lui donna l'ordre verbal de se rendre sur-le-champ ies, d'y prendre le commandement de toute la alors composée des deuxième et premier corps, de on de cavalerie légère de la garde, aux ordres du gé- febvre-Desnouettes. A ces troupes devait se joindre l le corps de grosse cavalerie commandé par le gé- llermann, comte de Valmy [3]; le tout formant près nte-quatre mille hommes. S'avancer sur la route de s, prendre position vers les Quatre-Bras et tenir des rdes dans la direction de Bruxélles et sur les routes r et de Nivelles : telles étaient les instructions ver- maréchal Ney.

rision du corps de Ziéthen qui avait défendu Gosse- ait retirée par un à gauche vers Fleurus. Le général

[1] s d'armée, venant de Solre-sur-Sambre, et ayant plus de chemin les autres, était encore en arrière.

[2] sept heures.

[3] s reçut, le 16 au matin, l'ordre de remplacer la brigade du général dut rejoindre le corps du général Pajol, dont elle était détachée, 'a vu plus haut.

1815. France. Reille la fit suivre par la division du général Girard ; et, av la division de cavalerie légère de la garde, celle du génér Piré, et ses trois autres divisions d'infanterie, il marcha s les Quatre-Bras.

Cependant, une brigade des troupes de Nassau, faisa partie de la troisième division belge, était cantonnée à Ni velles. Le prince Bernard de Saxe qui la commandait, enten dant le canon du côté de Charleroi, se porta sur-le-cham vers le village de Frasnes et s'y établit à mille toises en ava des Quatre-Bras, à cheval sur la route de Bruxelles; le g néral Lefebvre-Desnouettes, après une légère canonnad l'ayant menacé de le tourner et de le couper des Quatre-Bra l'obligea de faire sa retraite. Cette brigade ennemie prit al position entre les Quatre-Bras et Gennapes. Le général Rei allait continuer de marcher pour camper en avant des Quatr Bras, lorsqu'il fut rejoint par le maréchal prince de la Mo kowa, lequel ayant connaissance du rapport du général G rard, qui annonçait que des forces considérables se trouvai dans la direction de Fleurus, crut prudent de prendre po tion, son avant-garde à Frasne, ayant des vedettes vers l Quatre-Bras.

Les corps de cavalerie du maréchal Grouchy et celui d' fanterie du général Vandamme (troisième) étaient réu dans l'après-midi à Gilly. Trompés par de faux rapports, deux chefs croyaient que toute l'armée prusso-saxonne é derrière le bois et en avant de Fleurus. Napoléon fut même reconnaître l'ennemi, et jugeant que le bois n'é garni que par deux divisions du corps de Ziethen, de d huit à vingt mille hommes, il ordonna aussitôt de marche avant. Les troupes du général Ziethen se mirent en retr et furent vivement poursuivies. Le général Letort, à la t des quatre escadrons de la garde de service auprès de Na léon, enfonça deux carrés et détruisit presque un régi

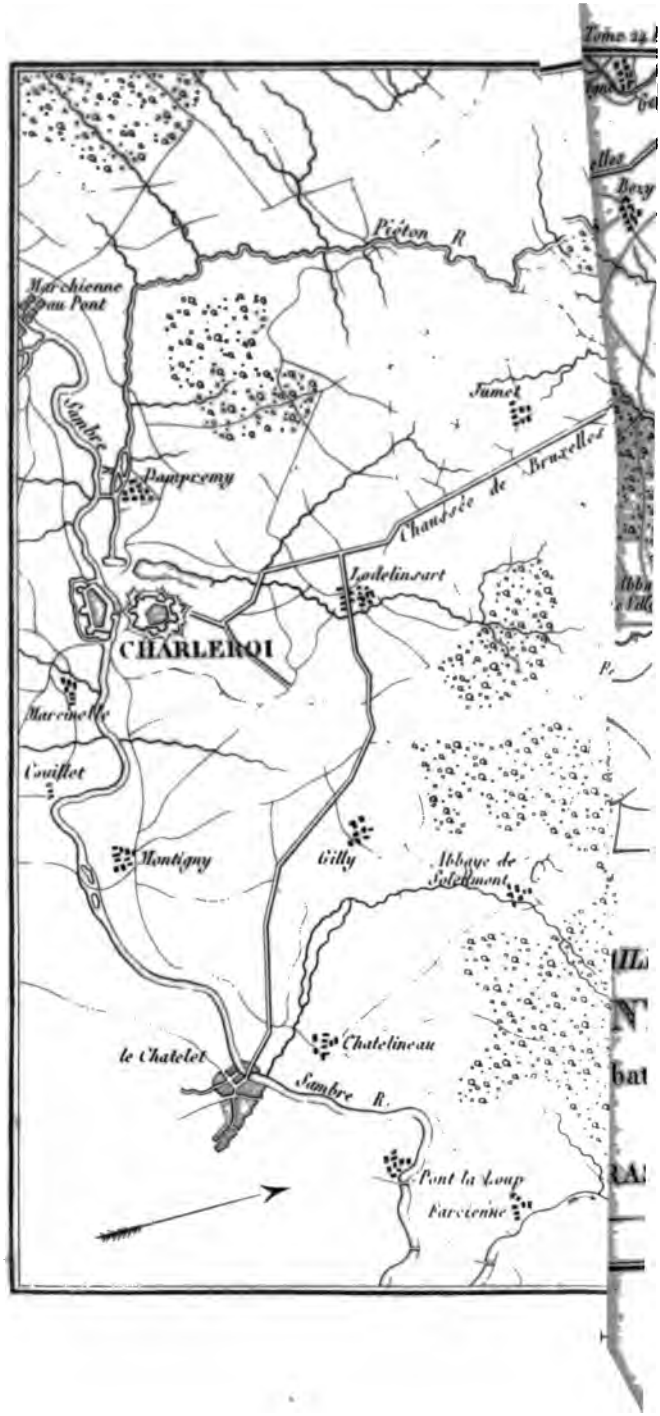
Tome 24
Piéton R
Marchienne au Pont
Sambre
Pamperemy
Jumet
Chaussée de Bruxelles
Lodelinsart
CHARLEROI
Marcinelle
Couillet
Montigny
Gilly
Abbaye de Soleilmont
Chatelineau
le Chatelet
Sambre R.
Pont la Loup
Farciennes

erie prussienne ; mais il fut blessé mortellement dans 1815.
ière charge [1]. A la nuit, le corps du général Pajol France.
à Lambusart : les autres corps de cavalerie et celui de
nme prirent position dans les bois de Tricheney et de
sart. Le général Ziéthen, affaibli de deux mille hom-
viron, qu'il avait perdus dans la journée, concentra
pes en arrière du village de Fleurus, qu'il fit occuper
détachement.

ille de Ligny; combat des Quatre-Bras. — Sur ces 16 juin.
ites, le feld-maréchal Blucher, prévenu du mouvement
de l'armée française [2], avait rallié à Namur son deuxième
et donné des ordres pour la réunion des deux autres
point de concentration respectif. Les troupes du géné-
ch (deuxième corps), marchèrent toute la nuit pour
re le premier corps à Sombref. Le troisième se rassem-
tie à Namur et partie à Ciney; la première partie mar-
alement toute la nuit et arriva à Sombref dans la ma-
u 16; la deuxième partie ne put arriver qu'après midi
t la bataille que nous allons bientôt décrire. Le géné-
ow, commandant le quatrième corps, n'ayant reçu son
de concentration que fort tard, vu la distance où il
e Namur [3], ne put se mettre en marche que le 16, et
iva à Gembloux, à deux lieues de Sombref, qu'après
te de la bataille, dans la nuit du 16 au 17.

15, vers sept heures du soir, lord Wellington reçut à
lles un courrier du feld maréchal Blucher qui lui an-

[1] brigades de dragons des généraux Burthe et Bonnemains, du corps
éral Excelmans, appuyèrent cette attaque, et contribuèrent à accélérer
te de l'ennemi sur Fleurus.

[2] tambour-major, qui déserta des rangs français quelques heures avant
al de Bourmont et ses deux compagnons, fut conduit, sous escorte, au
-général du feld-maréchal à Namur. Il y donna la première nouvelle du
l'attaque de Napoléon; MM. de Bourmont, Clouet et Villoutreys la
rent, en ajoutant des détails que ne pouvait connaître le tambour-major.
a vu plus haut qu'il avait son quartier-général à Liége.

1815. France.

nonçait que toute l'armée française était en mouvement, que les hostilités avaient commencé. Quatre heures après, une seconde dépêche apprit au duc que les Français étaient entrés à Charleroi à onze heures du matin, et qu'une grande partie de leur armée marchait en front de bandière sur Bruxelles; que tout l'espace compris entre Marchienne, Charleroi et le Châtelet, était couvert de troupes; que l'armée française était forte de cent cinquante mille hommes, et commandée par Napoléon en personne. Le général en chef anglais expédia aussitôt des ordres pour que tous les cantonnemens fussent levés, que chaque division se réunît à son point de concentration, en attendant de nouvelles dispositions. La troisième division belge qui occupait les cantonnemens les plus rapprochés des Quatre-Bras, pouvait seule être arrivée dans la matinée du 16; quatre autres divisions de l'armée anglo-hollandaise pouvait y arriver dans la soirée du même jour; le reste des troupes, à la distance de douze, treize, quatorze, dix-sept, dix-neuf lieues, ne pouvait être réuni sur le même point que dans la nuit du 16 au 17, et dans la journée du 17. L'artillerie et la cavalerie étaient dans ce cas; et rassemblée aux Quatre-Bras, l'armée du duc de Wellington devait se trouver encore éloignée de deux lieues de Fleurus. Dans la nuit, la générale battit à Bruxelles et dans les cantonnemens environnans; la division du duc de Brunswick-Oels et la cinquième division anglaise qui s'y trouvaient, se mirent en marche pour les Quatre-Bras dès le matin.

L'armée française passa la nuit dans les positions suivantes: la gauche avait son quartier-général à Gosselies, son avant-garde à Frasnes avec des vedettes vers les Quatre-Bras; le deuxième corps entre Frasnes et Gosselies, ayant la division Girard en avant-garde à sa droite, à Hépignies, sur le chemin de Fleurus; le premier corps en colonne, de Marchienne-au-Pont à Gosselies; quant au centre, le troisième corps et la

réserve de cavalerie étaient campés dans les bois entre Fleurus et Charleroi ; la garde en colonne sur la route de Charleroi. Le sixième corps sous Charleroi. Le quatrième corps, formant la droite, était en avant du pont du Châtelet. Toute l'armée était ainsi réunie, ayant passé la Sambre sur trois points ; la gauche sur celui de Marchienne, le centre sur celui de Charleroi, et la droite au pont du Châtelet; ses bivouacs étaient renfermés dans un carré de quatre lieues de côté; et, se trouvant déjà placée entre les deux armées ennemies, elle était également en mesure d'appuyer sur l'une ou sur l'autre. 1815. France.

Le 16, au matin, Napoléon envoya au maréchal Ney l'ordre de se porter en avant des Quatre-Bras, d'occuper une bonne position à cheval sur la route de Bruxelles, en gardant les chaussées de Nivelles et de Namur par ses flanqueurs de gauche et de droite. Le général Flahaut, aide-de-camp de Napoléon, porta cet ordre verbal et demeura toute la journée avec le maréchal [1]. La division Girard (du deuxième corps) qui était en observation vis-à-vis Fleurus, reçut ordre de rester dans sa position, devant opérer sous les ordres immédiats de Napoléon, qui, avec le centre et la droite de l'armée, marcha pour combattre l'armée prussienne, avant que le corps de Bulow l'eût jointe et que l'armée de lord Wellington fût rassemblée sur la droite.

[1] Un autre ordre par écrit du major-général duc de Dalmatie était ainsi conçu : « Monsieur le maréchal, un officier de lanciers vient de dire à l'empereur que l'ennemi présentait des masses du côté des Quatre-Bras. Réunissez les corps des comtes Reille et d'Erlon, et celui du comte de Valmy, qui se met à l'instant en route pour vous rejoindre. Avec ces forces, vous devez battre et détruire tous les corps ennemis qui peuvent se présenter. Blucher était hier à Namur, et il n'est pas vraisemblable qu'il ait porté des troupes vers les Quatre-Bras : ainsi vous n'avez affaire qu'à ce qui vient de Bruxelles. Le maréchal Grouchy va faire le mouvement sur Sombref, que je vous ai annoncé, et l'empereur va se rendre à Fleurus : c'est là où vous adresserez vos nouveaux rapports à S. M. »

1815. France.

L'action s'engagea au village de Fleurus où les tirailleurs des deux partis se rencontrèrent. Ceux de l'ennemi, après quelques coups de canon, se reployèrent sur leur armée qui se montra alors en ordre de bataille; la gauche au village de Sombref, à cheval sur la chaussée de Namur; le centre au village de Ligny; la droite à celui de Saint-Amand; les réserves sur les hauteurs du Moulin-de-Bry, occupant une ligne de trois mille toises.

L'armée française fit halte et se forma (il était dix heures du matin), le troisième corps en avant de Fleurus, ayant à douze cents toises sur sa gauche la division Girard, le quatrième corps au centre, les corps de cavalerie du général Pajol et Excelmans formant la droite. La garde, cavalerie, infanterie et artillerie, et le corps de cuirassiers sous les ordres du général Milhaud, se formèrent en deuxième ligne sur le rideau qui domine la plaine derrière Fleurus.

Napoléon, accompagné de quelques officiers, parcourut la ligne des vedettes, monta sur des hauteurs et des moulins, et reconnut la position de l'ennemi. Elle présentait une force qu'on estima être plus de quatre-vingt mille hommes [1]. Son front était couvert par le ruisseau escarpé de Ligny, sa droite à Saint-Amand, était en l'air. La ligne de bataille était perpendiculaire à la chaussée de Namur, aux Quatre-Bras, et dans la direction du village de Sombref à celui de Gosselies. Il est évident, par cette disposition, que le feld-maréchal Blucher croyait avoir le temps d'être appuyé sur sa droite par l'armée anglo-hollandaise dont il supposait que les divisions devaient déboucher sur les Quatre-Bras par les chaussées de Bruxelles et de Nivelles.

Un officier d'état-major, arrivé de la gauche, fit le rapport que le maréchal prince de la Moskowa, au moment où il

[1] Napoléon ne la jugea pas d'abord aussi considérable.

lait marcher sur la position en avant des Quatre-Bras, vait été arrêté par la canonnade qui s'était fait entendre sur on flanc droit, et par les rapports qu'il avait reçus que les leux armées ennemies avait déjà opéré leur jonction aux en-irons de Fleurus; que dans cet état de choses, le maréchal raignait, s'il continuait son mouvement, d'être tourné; que lu reste, il était prêt à exécuter les ordres que Napoléon lui enverrait, aussitôt qu'il connaîtrait ce nouvel incident. Napo-éon fit répondre au prince de la Moskowa qu'il n'aurait pas lû arrêter son mouvement; que ce qu'il prétendait être un nouvel incident existait depuis la veille; et il lui réitéra l'or-dre de se porter en avant des Quatre-Bras, et qu'aussitôt qu'il aurait pris positition, il eût à détacher une colonne de huit mille hommes d'infanterie avec la division du général Lefebvre-Desnouettes et vingt-huit pièces de canon par la chaussée des Quatre-Bras à Namur; qu'elle quitterait cette chaussée au village de Marchais pour àttaquer les hauteurs de Bry, sur les derrières de l'armée ennemie. Napoléon fai-sait observer en outre au maréchal, que ce détachement parti, il lui resterait encore dans sa position plus de trente mille hommes et quelques pièces de canon [1], ce qui était suffisant pour tenir en échec les troupes de l'armée anglo-hollandaise, qui pourraient arriver dans la journée du 16. Plus tard, le major-général écrivit au maréchal qu'il devait manœuvrer de suite pour envelopper la droite de l'ennemi et tomber à bras raccourci sur ses derrières, présumant tou-jours que d'après les premiers ordres de Napoléon, il aurait

1815. France.

[1] Napoléon supposait alors que le maréchal avait marché avec ses deux corps d'armée réunis, et qu'il lui était facile de faire sur-le-champ le détachement demandé; mais on verra plus loin que le premier corps avait été laissé en réserve en avant de Gosselies, ce qui détermina Napoléon, lorsqu'il fut informé de cette circonstance, à envoyer directement au comte d'Erlon, vers une heure de l'après-midi, l'ordre d'opérer le mouvement que devait exécuter le détache-ment de huit mille hommes.

1815. France. attaqué et poussé vigoureusement tout ce qu'il avait devant lui aux Quatre-Bras [1].

A deux heures, Napoléon ordonna un changement de front sur Fleurus, la droite en avant. Cette manœuvre porta le troisième corps à deux portées de canon, de Saint-Amand, le quatrième à deux portées de canon de Ligny. La cavalerie formait la droite, à pareille distance de Sombref. La division du général Girard, détachée de l'aile gauche, se trouvait être en potence sur l'extrémité de la droite de l'armée prussienne. Le ruisseau de Ligny couvrait la position de l'ennemi. La garde et le corps de cuirassiers du général Milhaud firent la même manœuvre, et se trouvèrent en deuxième ligne, à six cents toises derrière le troisième et le quatrième corps. Le sixième corps qui était en route de Charleroi, reçut ordre d'accélérer sa marche et de prendre position en avant de Fleurus, en réserve générale [2].

A trois heures après-midi, le troisième corps attaqua le village de Saint-Amand; peu de temps après le quatrième aborda celui de Ligny, et le maréchal Grouchy reploya, avec sa cavalerie, la gauche de l'armée prussienne. Toutes les positions et cassines [3] situées sur la rive droite du ravin de Ligny furent emportées et l'ennemi rejeté sur la rive gauche. La seconde partie du troisième corps de l'armée prusso-saxonne arriva pendant l'action, comme nous l'avons annoncé plus haut, par le village de Sombref. Ce renfort portait les forces du feld-maréchal Blucher à quatre-vingt-dix mille hommes. L'armée française, y compris le sixième corps qui

[1] Cet ordre, porté par le colonel de Forbin-Janson, officier d'ordonnance de Napoléon, ne parvint au maréchal qu'à six heures du soir.

[2] L'armée française avait une artillerie forte de deux cent quarante bouches à feu.

[3] Terme militaire par lequel on désigne toute habitation occupée comme poste, et dans laquelle on se défend.

1815. France.

›nstamment en réserve, était de soixante et onze mille
s; soixante mille au plus étaient engagés. Le village
ny, attaqué avec autant de vigueur qu'il était défendu,
s et repris quatre fois, et finit par rester au quatrième
lont le commandant en chef, général comte Girard,
ı un talent et une intrépidité remarquables. L'attaque
.s faible au village de Saint-Amand; le général Van-
: s'en empara d'abord; mais l'ennemi le reprit bientôt
. Le général Girard ayant reçu l'ordre d'avancer par
:he du ravin, avec sa division, culbuta à la baïonnette
: qui voulut s'opposer à sa marche, et reprit la moitié
ıage; il y fut blessé mortellement. Le troisième corps
pa l'autre partie et s'y maintint.

tait alors cinq heures et demie; et Napoléon faisait
n mouvement à l'infanterie de sa garde pour la porter
igny afin de décider la victoire, lorsque le général
mme donna avis qu'une très-forte colonne, composée
ıterie et de cavalerie, avec de l'artillerie, s'avançait
leurus; qu'on l'avait d'abord prise pour la colonne dé-
de la gauche [2]; mais outre qu'elle était plus forte,
nait par une route différente; que les troupes du gé-
Girard l'ayant reconnue ennemie, avaient en consé-
: abandonné la partie du village qu'elles occupaient,
ient pris position pour couvrir Fleurus; que le troi-
corps lui-même en était ébranlé, et que si la réserve
ait pas pour arrêter cette colonne, il allait se trouver
l'évacuer Saint-Amand et de battre en retraite. Une
ıe manœuvre de l'ennemi parut inexplicable à Napo-
La troupe signalée avait donc passé entre le maréchal

vant quelques relations anglaises et prussiennes, le feld-maréchal Blü-
mit lui-même à la tête des troupes qui firent cette attaque.

le du comte d'Erlon.

1815. France.

Ney et le feld-maréchal prussien, ou bien entre les Quatre-Bras et Charleroi. Le général Vandamme réitérant son avis, Napoléon arrêta la marche de la garde impériale et envoya en toute hâte un de ses aides-de-camp, le général Dejean, pour reconnaître le nombre, la force et les intentions de cette troupe. Au bout d'une heure, on sut que cette colonne prétendue anglaise était le corps du comte d'Erlon[1]; que la division Girard, détrompée, avait déjà repris sa position, et le troisième corps conservé la sienne. La garde continua alors son mouvement sur Ligny. Le général Pécheux, à la tête de sa division (du quatrième corps), passa le ravin; le général comte Gérard, avec ses autres divisions, toute la garde, infanterie, cavalerie et artillerie, les divisions de cuirassiers du général Milhaud, appuyèrent ce mouvement. Les réserves de l'ennemi furent culbutées à la baïonnette, ou sabrées par la cavalerie; le centre de sa ligne fut percé; il opéra sa retraite dans un grand désordre[2]. Le combat avait duré jusqu'à la nuit close. Quarante pièces de canon, huit drapeaux ou étendards, bon nombre de prisonniers, furent les trophées de cette journée.

La perte de l'ennemi s'éleva, de son propre aveu, à près de vingt-cinq mille hommes tués, blessés, prisonniers ou

[1] Napoléon avait toujours l'intention de faire coopérer ce corps d'armée au mouvement décisif qu'il allait entreprendre sur l'armée prusso-saxonne; mais, dans l'intervalle du retour du général Dejean, le comte d'Erlon reçut un ordre impératif du prince de la Moskowa, pour venir soutenir le deuxième corps, alors fortement engagé près des Quatre-Bras, comme nous le dirons bientôt, et il rétrograda de suite dans cette direction.

[2] Vers la fin de l'action, le feld-maréchal-Blucher fut renversé de cheval par une charge de cuirassiers de la division commandée par le lieutenant-général Delort, et foulé aux pieds des chevaux; les cuirassiers continuèrent leur charge sans le reconnaître; il était déjà nuit. Le général en chef prussien, dégagé, non sans peine, remonta sur le cheval d'un dragon, et parvint à s'échapper, couvert de contusions.

rés. Celle des Français était de sept à huit mille hommes. 1815. France.
e maréchal Grouchy, les lieutenans-généraux Excelmans, ijol, et un grand nombre de généraux et d'officiers supé-urs, s'étaient distingués d'une manière brillante [1].

Disons maintenant ce qui s'était passé pendant la bataille Ligny, à l'aîle gauche de l'armée française.

Le prince d'Orange, commandant le premier corps de rmée anglo-hollandaise, ne reçut que le 16, vers trois ures et demie du matin, à son quartier-général de Braine-Comte, l'ordre du duc de Wellington de réunir ses trou-s. Il se porta de suite avec la deuxième brigade de la troi-ème division belge aux Quatre-Bras, pour soutenir la pre-ière brigade, commandée par le prince Bernard de Saxe, ui, la veille, après avoir défendu Frasnes, ainsi que nous avons rapporté, avait pris position entre les Quatre-Bras Gennapes. Le prince d'Orange resta toute la matinée, avec s huit à neuf mille hommes qui composaient la division elge [2], dans cette position importante. Il savait, par l'ordre u'il avait reçu, que toute l'armée anglo-hollandaise quittait lors ses cantonnemens, et se dirigeait sur les Quatre-Bras ar les routes de Bruxelles et de Nivelles. Il jugeait com-ien la conservation de son poste était nécessaire, pour que es deux armées alliées pussent faire leur jonction, puisque, 'il était repoussé, elle ne pouvait avoir lieu que par la traverse t derrière Gennapes. Ainsi donc si le maréchal prince de la

[1] Nous pourrions citer également presque tous les généraux et officiers supérieurs des différentes armes : toutes les troupes, officiers et soldats, avaient fait leur devoir. L'intrépide général Girard, blessé mortellement, ainsi que nous l'avons déjà dit, fut transporté à Paris, où sa famille reçut ses derniers soupirs. C'était un officier d'une grande distinction, et qui emporta dans la tombe les regrets de toute l'armée.

[2] Il y avait dans cette division une brigade de troupes de Nassau, forte de quatre mille hommes.

1815. France.

soir; elles ne pouvaient arriver sur le champ de bataille qu la nuit tombante (huit heures). Le maréchal déploya cepe dant son intrépidité ordinaire, et ses troupes se battire avec une grande valeur. L'ennemi, quoique plus fort d double en infanterie, continua à être très-inférieur en a tillerie et en cavalerie, puisqu'il ne lui arriva aucun renf de ces deux armes. Il ne fit aucun progrès; mais il prof du bois qui flanquait la position des Quatre-Bras, et la con serva jusqu'à la nuit. Le maréchal prit sa ligne de bataille deux portées de canon de celle des Anglo-Hollandais, et fix son quartier-général à Frasnes. Il y fut joint par le premie corps d'infanterie, dont le mouvement vers Saint-Amand n retarda l'arrivée que d'une heure.

Telles furent les circonstances du combat des Quatre-Bras Ce qu'on peut dire de mieux pour la justification du maré chal Ney, auquel on a reproché d'avoir mis dans son mou vement sur les Quatre-Bras beaucoup d'indécision et un grande lenteur, c'est qu'en allant prendre le commandemen de l'aile gauche, le 15 au soir, il n'avait point reçu d'ins tructions assez précises sur le mouvement qu'il devait faire que le premier ordre transmis par le major-général duc d Dalmatie, dans la matinée du 16, n'était pas plus positif enfin qu'il était déjà tard quand il reçut le second ordre qu lui prescrivait de réunir les deux corps des généraux Reill et d'Erlon, et celui du comte de Valmy, pour attaquer l'en nemi; mais Napoléon avait compté sur la grande activité e l'audace de son lieutenant. Il dut croire que celui-ci con naissait toute l'importance de la position des Quatre-Bras et qu'arrivé sur le terrain, son instinct militaire le porterai à pousser vigoureusement l'ennemi, qu'il avait devant lui pour occuper cette même position [1].

[1] « Dans les autres campagnes, dit Napoléon dans ses Mémoires sur 1815 ce maréchal eût occupé à six heures du matin la position en avant des Quatre

Les relations anglaises portent la perte des troupes anglo-hollandaises à près de neuf mille hommes ; celle des Français ne s'éleva pas à quatre mille hommes. Il est facile de se rendre compte de cette disproportion de pertes si l'on réfléchit que les divisions ennemies, presque sans artillerie et sans cavalerie, durent rester sous la mitraille de quarante-quatre bouches à feu qui ne cessèrent de faire le feu le plus vif depuis trois heures après-midi jusqu'à huit heures du soir. 1815. France.

Le troisième corps de l'armée française bivouaqua sur le champ de bataille en avant de Saint-Amand, le quatrième, en avant de Ligny, la cavalerie du maréchal Grouchy à Sombref, la garde sur les hauteurs de Bry, la cavalerie légère ayant des avant-postes jusque sur la chaussée de Namur ; le sixième corps derrière Ligny.

L'armée prusso-saxonne avait fait sa retraite en deux colonnes ; l'une par Tilly, l'autre par Gembloux, où arriva, à onze heures du soir, le quatrième corps commandé par le général Bulow, venant de Liége.

Le duc de Wellington passa la nuit aux Quatre-Bras, les autres divisions de son armée continuèrent à arriver par les deux chaussées ; elles étaient accablées de lassitude, ayant marché une partie de la nuit du 15 au 16, toute la journée du 16 et presque toute la nuit du 16 au 17.

Suites de la bataille de Ligny ; mouvemens de l'armée française. — Le 17, au lever de l'aurore, le général Pajol, avec une division de son corps de cavalerie légère et une 17 juin.

mais, eût défait et pris toute la division belge, et eût, ou tourné l'armée prussienne, en faisant, par la chaussée de Namur, un détachement qui fût tombé par les derrières de la ligne de bataille, ou, en se portant avec rapidité sur la chaussée de Gennapes, il eût surpris en marche la division de Brunswick et la cinquième division anglaise qui venaient de Bruxelles, et de là marché à la rencontre des première et troisième divisions anglaises, qui arrivaient par la chaussée de Nivelles, l'une et l'autre sans cavalerie ni artillerie, et harassées de fatigue. »

1815. France. division d'infanterie du sixième corps, commandée par le général Teste, se mit à la poursuite de l'armée prusso-saxonne par les routes de Tilly et de Gembloux. La cavalerie légère prit dix pièces de canon et beaucoup de bagages après avoir sabré et dispersé les hussards qui les escortaient.

Pendant la nuit, Napoléon jugeant que l'armée anglo-hollandaise suivrait le mouvement rétrograde de l'armée prusso-saxonne, avait envoyé au maréchal Ney l'ordre de recommencer son attaque sur les Quatre-Bras, à la pointe du jour, et de pousser l'arrière-garde anglaise. Le général comte de Lobau, avec les deux divisions de son corps (le sixième), sa cavalerie légère et le corps des cuirassiers du général Milhaud, se porta par la chaussée de Namur sur les Quatre-Bras, pour favoriser l'attaque du prince de la Moskowa, en prenant l'armée anglo-hollandaise par son flanc. Dans le même temps, le comte Grouchy partit avec le corps de cavalerie du général Excelmans, les troisième et quatrième corps d'infanterie pour appuyer le général Pajol et suivre le feld-maréchal Blucher d'assez près pour l'empêcher de se rallier et de faire sa jonction avec l'armée du duc de Wellington. Il avait ordre de se tenir toujours entre la chaussée de Charleroi à Bruxelles et l'armée prussienne, afin d'être constamment en communication et en mesure de se réunir à Napoléon. Comme il était probable que le feld-maréchal prussien se retirerait sur Wavres, le même ordre prescrivait que les troupes de la droite y arrivassent, autant que possible, en même temps que lui; si l'ennemi continuait à se retirer sur Bruxelles, et qu'il passât la nuit, couvert par la forêt de Soignes, que le maréchal Grouchy le fît suivre jusqu'à la lisière de la forêt; s'il se retirait sur la Meuse pour couvrir ses communications avec l'Allemagne, qu'il le fît observer par le général Pajol, et occupât Wavres avec le corps de cavalerie du général Excelmans. Le troisième et le qua-

rième corps d'infanterie, afin de se trouver en communication avec le quartier-général qui marchait sur la chaussée de Charleroi à Bruxelles. La division du général Girard qui avait perdu près de trois mille hommes à la bataille de Ligny, resta pour garder le champ de bataille et protéger les secours donnés aux blessés. 1815. France.

On voit ainsi que l'armée française marchait sur deux colonnes, l'une de soixante-huit mille hommes, celle où se trouvait Napoléon, et l'autre de trente-quatre mille hommes, celle de Grouchy.

Après avoir visité tout le champ de bataille de la veille, et donné des ordres pour secourir les blessés, Napoléon partit au galop pour gagner la tête de la cavalerie du comte de Lobau; il la joignit au village de Marchais; mais arrivé en vue de la ferme des Quatre-Bras, il y aperçut un corps de cavalerie anglaise. Une reconnaissance de cent hussards français revint, poussée vivement par un régiment ennemi. La cavalerie française prit position; les cuirassiers du général Milhaud sur la droite, la cavalerie légère, attachée au sixième corps, sur la gauche; l'infanterie, qui ne tarda pas à arriver, se plaça en deuxième ligne, et l'artillerie se mit en position. Un parti de cinq cents chevaux fut envoyé pour communiquer avec Frasnes et savoir des nouvelles du maréchal Ney. Arrivé à la lisière du bois, ce parti commença à tirailler; mais il ne tarda pas à se reconnaître avec les lanciers rouges de la garde, faisant partie de la division Lefebvre-Desnouettes, qui avaient été pris pour des Anglais par les hussards tirailleurs du parti français. Des officiers furent envoyés au maréchal Ney pour le presser de déboucher sur les Quatre-Bras, et immédiatement après le comte de Lobau se reforma et marcha en avant.

L'armée anglo-hollandaise se retire sur la forêt de Soignes. — Cependant le duc de Wellington, en apprenant

1815. France.

fort avant dans la nuit les résultats de la bataille de Ligny, avait sur-le-champ donné l'ordre à ses divisions de se retirer dans la direction de Bruxelles, laissant en arrière-garde une partie de sa cavalerie sous les ordres de lord Uxbridge, avec plusieurs batteries d'artillerie légère. Napoléon, arrivé à la ferme des Quatre-Bras, fit mettre en batterie douze pièces d'artillerie légère qui engagèrent le feu avec deux batteries anglaises. Pendant ce temps, lord Uxbridge se retirait par échelons; la pluie tombait par torrens; les troupes de l'aile gauche ne débouchaient point encore; on envoya ordre sur ordre pour accélérer leur marche; enfin le comte d'Erlon parut avec son corps d'armée. Il prit la tête de la colonne et se mit en devoir de pousser vivement l'arrière-garde ennemie; il fut bientôt suivi par le deuxième corps. Napoléon, en apercevant le maréchal Ney, lui fit des reproches sur sa lenteur et sur ce qu'il venait de lui faire perdre quelques heures inutilement; le prince de la Moskowa donna pour excuse, qu'il croyait que l'armée anglo-hollandaise était encore aux Quatre-Bras. Le sixième corps suivit le deuxième, et la garde vint après. Le corps de cuirassiers du général Milhaud, éclairé par une des divisions légères du corps de Pajol, commandée par le général Subervie, forma une colonne intermédiaire. Napoléon se porta à la tête de l'armée; la pluie continuait; sur la chaussée, le soldat avait de l'eau jusqu'à mi-jambe; dans les terres, il enfonçait jusqu'au genou; l'artillerie avançait difficilement, et les chevaux se tiraient à peine de ce terrain détrempé: c'est aussi ce qui retarda la retraite de la cavalerie ennemie et mit à même l'artillerie française de lui faire beaucoup de mal.

Vers six heures du soir, l'ennemi qui jusqu'alors n'avait soutenu sa retraite qu'avec quelques pièces, en démasqua tout à coup quinze. Le temps était brumeux, il était impossible de distinguer la force de l'arrière garde; mais il était évident

1815.
France.

: était renforcée en ce moment; et comme la forêt de
:s était très-rapprochée, tout portait à croire que le duc
ellington voulait faire tenir cette position pendant la
Pour s'en assurer, Napoléon fit déployer le corps de
iiers du général Milhaud, et sous la protection de qua-
tteries d'artillerie légère, ces régimens firent mine de
:r. L'ennemi démasqua alors une artillerie nombreuse;
fit présumer que toute l'armée anglo-hollandaise était
était trop tard pour l'attaquer. L'armée française prit
on en avant de Planchenois. Le quartier-général de Na-
ı fut placé à la ferme du Caillou, à deux mille cinq
toises du village de Mont-Saint-Jean.

ıs cette poursuite de l'arrière-garde ennemie, les Fran-
ımassèrent des traîneurs et firent quelques prisonniers,
ıutres plusieurs officiers de cavalerie anglaise que Napo-
it interroger. Il n'en tira aucun renseignement remar-
e.

traite de l'armée prusso-saxonne sur Wavres. —
ınt la journée du 17, et jusqu'à la nuit, le général
vie, dont la division, placée en intermédiaire, flan-
la droite de l'armée de Napoléon, rendit compte qu'il
ıuvait en communication avec les troupes légères qui
ıaient la gauche du comte Grouchy.

maréchal avait poursuivi les Prusso-Saxons par les routes
ont-Guibert et de Gembloux; mais des rapports lui ayant
:oire que la majeure partie de l'armée de Blucher s'était
e par Gembloux, il se porta avec ses principales forces sur
int. Il y arriva vers quatre heures du soir, et fut informé
: corps entier du général Bulow y était arrivé pendant la
du 16 au 17; que le désordre était grand dans les corps de
ée ennemie qui avaient pris part à la bataille de Ligny;
les villages environnans étaient remplis de blessés et de
rds; que la désertion commençait à avoir lieu dans les

1815. France. troupes saxonnes et hessoises, et même parmi les soldats prussiens de nouvelle levée. Il envoya deux reconnaissances dans les deux directions de Wavres et de Liége à la suite des deux arrière-gardes ennemies qui s'étaient retirées de ces côtés. Ces reconnaissances parties, le maréchal Grouchy fit prendre du repos à ses troupes, bien qu'elles n'eussent marché que l'espace de deux lieues. Sur le soir, des renseignemens positifs lui apprirent que toutes les troupes de Blucher s'étaient dirigées sur Wavres; mais il était six heures, les soldats faisaient leur soupe; il pensa qu'il était toujours à temps le lendemain de suivre l'ennemi, qui se trouvait avoir gagné trois lieues sur lui. On verra bientôt les suites funestes de cet ajournement.

Position respective des armées dans la nuit du 17. — A neuf heures du soir, le général Milhaud rendit compte que les flanqueurs de droite avaient eu connaissance d'une colonne de cavalerie ennemie qui, de Tilly, s'était repliée en toute hâte sur Wavres. Napoléon fit alors porter deux mille chevaux sur Hall, menaçant de tourner la droite de la forêt de Soignes et de s'avancer sur Bruxelles. Le duc de Wellington qui en fut informé, envoya sur ce point sa quatrième division d'infanterie : dans la nuit, la cavalerie française vint reprendre son bivouac; mais la division anglaise resta en observation et se trouva paralysée pendant la bataille du 18.

Les premier, deuxième et sixième corps d'infanterie, la division de cavalerie légère du général Subervie, les deux corps de grosse cavalerie des généraux comte de Valmy et Milhaud, la garde impériale : en tout soixante-huit mille hommes [1] et deux cent quarante pièces de canon, étaient campés en

[1] Suivant la situation donnée dans les Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815, ouvrage attribué à Napoléon, et qui renferme des documens, dont nous n'avons fait usage qu'après avoir consulté, sur leur exactitude, plusieurs des principaux personnages, acteurs et témoins de cette campagne mémorable.

ère et en avant de Planchenois, à cheval sur la grande route Bruxelles, à moins de cinq lieues de cette grande ville, nt devant eux l'armée anglo-hollandaise, forte de plus de ıtre-vingt mille hommes [1] et de deux cent cinquante bou- s à feu : le duc de Wellington avait son quartier-général village de Waterloo : le maréchal Grouchy, avec trente- ıtre-mille hommes, cent deux bouches à feu, était à Gem- ıux et en avant de cette petite ville [2], ayant perdu de vue corps de l'armée prusso-saxonne qui étaient réunis à avres au nombre de soixante-quinze mille hommes.

A dix heures du soir, Napoléon qui supposait le maré- ıl Grouchy devant Wavres, lui envoya un officier pour annoncer qu'il livrerait bataille le lendemain à l'armée glo-hollandaise; que celle-ci était en position en avant de forêt de Soignes, sa gauche appuyée au hameau de la ye; il lui ordonnait de détacher, avant le jour, de son np, une division de sept mille hommes de toutes armes et ze pièces d'artillerie sur Saint-Lambert, pour se joindre la droite de la grande armée et opérer avec elle; et 'aussitôt qu'il serait assuré que l'armée prusso-saxonne rait évacué Wavres, soit pour continuer sa retraite sur uxelles, soit pour se porter dans toute autre direction, il vait marcher avec la plus grande partie de ses troupes pour

[1] Des relations ont porté ce nombre à quatre-vingt-dix mille; mais les états situation de l'armée anglo-hollandaise présentent un total moins fort.

[2] Les troisième et quatrième corps d'infanterie étaient à Gembloux; la division général Teste et la cavalerie légère du général Pajol étaient revenues, par ıisières, s'établir à Mazy; la division de cavalerie du général Maurin était vouaquee près de Gembloux, sur la rive droite de l'Orneau; enfin le corps dragons du général Excelmans en avant et à droite de Gembloux, ayant une e ses brigades (celle du général Bonnemains) poussée jusqu'à Erpage. Ce fut e général qui informa le maréchal Grouchy, par l'intermédiaire du général Excelmans, que toute l'armée prussienne avait pris position à Wavres dans la matinée. Il tenait ce renseignement certain des habitans du pays.

appuyer le détachement qu'il aurait fait int-Lambert.

1815. France.

Une heure après que cette dépêche était expédiée, arriv un rapport du comte Grouchy, daté de Gembloux à cin heures du soir. Ce maréchal rendait compte à Napoléon qu'il était avec son armée à Gembloux, ignorant la direction qu'a vait prise le feld-maréchal Blucher, et s'il s'était porté sur Bruxelles ou sur Liége; qu'en conséquence, il avait établi des avant-gardes, l'une entre Gembloux et Wavres, l'autre à une lieue de Gembloux dans la direction de Liége. Un second officier lui fut envoyé à quatre heures du matin pour lui réitérer l'ordre qui lui avait été expédié à dix heures du soir. Peu de temps après, Napoléon reçut un nouveau rapport également daté de Gembloux, à deux heures du matin; le maréchal rendait compte qu'il avait appris, à six heures du soir, que le feld-maréchal prussien s'était dirigé avec toutes ses forces sur Wavres; qu'en conséquence il avait voulu l'y suivre à l'heure même; mais que les troupes ayant déjà pris leur bivouac et fait la soupe, il ne partirait qu'au jour pour arriver de bonne heure devant Wavres, ce qui aurait le même effet; et que, de plus, le soldat serait bien reposé et plein d'ardeur.

Alarme répandue dans Bruxelles. — Nous allons maintenant faire connaître l'effet qu'avait produit a Bruxelles la brusque attaque faite par l'armée française le 15, et les événemens du jour suivant.

Le départ précipité du généralissime anglais, averti au milieu d'une fête de l'apparition de Napoléon, s'avancant à la tête de son armée contre les troupes alliées, encore disséminées dans leurs cantonnemens; les bruits plus ou moins éxagérés qui s'étaient déjà répandus sur la force et les progrès des Français, tout devait contribuer à livrer la capitale des Pays-Bas à une vive inquiétude. La consternation s'y était répandue au moment où la canonnade s'était fait entendre dans la direction

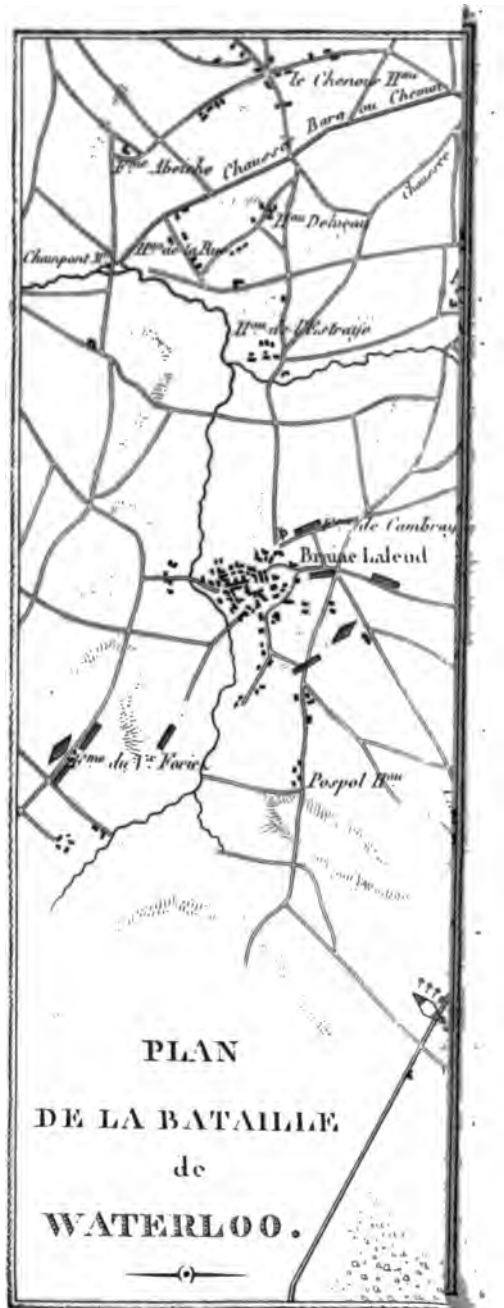

PLAN

DE LA BATAILLE

de

WATERLOO.

:tre-Bras. Des rapports différens, détruits l'un par 1815.
avaient encore ajouté à l'anxiété générale. Quelques France.
ne tardèrent pas à annoncer l'approche des Français
nite de l'armée anglo-hollandaise. C'étaient des cava-
ges qui traversaient la ville, comme s'ils eussent été
: près par des troupes victorieuses. La confusion se
ı la ville; les voitures et gros équipages parqués sur la
'ale, l'évacuèrent en toute hâte; tous ceux qui avaient
ıux ou des moyens de transport, s'éloignèrent avec
La route d'Anvers se couvrit de familles anglaises
éjour de l'armée avait attirées à Bruxelles. Ces nou-
larmantes se répandirent en peu d'heures à Gand,
s, Malines, Anvers et jusques en Hollande; mais
nuit du 16, un aide-de-camp du prince d'Orange
ırer un peu les esprits des habitans de Bruxelles. Il
ıu'une partie de l'armée anglo-hollandaise, après
ule combattu et repoussé les Français, était restée
e du champ de bataille des Quatre-Bras.
ndant, la défaite du feld-maréchal Blucher à Ligny,
la les alarmes; en voyant arriver de nombreux cha-
blessés, et le cadavre du duc de Brunswick, on dut
: que l'armée du duc de Wellington n'éprouvât bien-
ême sort que celle des Prusso-Saxons.

ille de Mont-Saint-Jean ou de Waterloo. — Napo- 18 juin.
it donné, pendant la nuit, les ordres nécessaires pour
le du lendemain, bien qu'il doutât encore qu'elle pût
eu. Il pensait que le duc de Wellington et le feld-
ıl Blucher profitaient alors de cette même nuit pour
r la forêt de Soignes, et se réunir devant Bruxelles;
se dissimulait point dans cette hypothèse, que la po-
: l'armée française deviendrait délicate; que les deux
ennemies se renforceraient de toutes les troupes

1815 France.

qu'elles avaient sur leurs derrières [1] ; qu'il y aurait plus que de la témérité à faire franchir la forêt de Soignes à son armée, pour combattre au débouché des forces plus que doubles, formées et en position ; et cependant, sous peu de semaines, les armées russe, autrichienne, bavaroise, etc., allaient passer le Rhin et se porter sur la Marne ! Le corps d'armée qui leur était opposé en Alsace, ne s'élevait pas à vingt mille hommes !...

Préoccupé de ces grandes pensées, Napoléon, après s'être entretenu avec ses principaux officiers et leur avoir donné ses instructions, sortit à pied de la ferme du Caillou [2], à une heure du matin, accompagné seulement du général Bertrand, son grand-maréchal. Il parcourut la ligne des grand'gardes, et vit la forêt de Soignes bordée des feux de bivouacs de l'ennemi. Il put juger par l'étendue de ces feux de la force qu'il avait devant lui. Un profond silence régnait sur les deux lignes ; de part et d'autre, les troupes prenaient un repos que les fatigues des jours précédens avait rendu bien nécessaire. Vers le matin, les rapports des reconnaissances, et deux déserteurs belges confirmèrent qu'aucun mouvement rétrograde n'avait eu lieu dans l'armée ennemie.

Le jour allait paraître, lorsque Napoléon rentra à son quartier-général en éprouvant quelque satisfaction de ce que le général en chef anglais était disposé à accepter le combat sur un terrain défavorable, puisqu'il avait derrière lui les défilés de la forêt de Soignes, ce qui rendait la retraite de l'armée anglo-hollandaise presqu'impossible en cas d'échec ; mais sous un autre rapport, le chef de l'armée française crai-

[1] Six mille hommes de troupes anglaises, venant d'Amérique, étaient débarquées depuis peu à Ostende.

[2] On a vu plus haut qu'il y avait établi son quartier-général.

gnait que le mauvais temps ne l'empêchât de profiter de cette détermination de son adversaire [1]. 1815. France.

L'armée ennemie était en bataille sur la chaussée de Charleroi à Bruxelles, en avant de la forêt de Soignes, occupant une ligne de hauteurs, à partir d'un plateau dominant le château de Gomont, jusqu'au penchant d'un autre plateau qui couronne les fermes de la Haye et de Papelotte. La droite, composée des première et deuxième divisions anglaises et de la division de Brunswick, s'appuyait à un ravin au-delà de la route de Nivelles ; elle occupait en avant de son front le château de Gomont par un détachement ; le centre, composé de la troisième division anglaise et des première et deuxième divisions belges, était en avant du hameau de Mont-Saint-Jean ; la gauche de ce centre était appuyée à la chaussée de Charleroi et occupait la ferme de la Haye-Sainte par un détachement. L'aile gauche, composée des cinquième et sixième divisions anglaises et de la troisième division belge, avait sa droite appuyée à la chaussée de Charleroi, sa gauche, en arrière du hameau de la Haye, ayant un détachement entre ce hameau et celui de Smohain, et un autre en avant et en arrière de la ferme de Papelotte. Un profond ravin qui, de ce côté, descend vers Ohain, protégeait cette aile gauche. La réserve était à Mont-Saint-Jean, intersection des chaussées de Charleroi et de Nivelles à Bruxelles : la cavalerie rangée sur trois lignes, garnissait les derrières de la ligne de bataille de l'armée, dont l'étendue était de deux mille toises environ. Deux petits corps ou détachemens, sous les ordres du général Colville et du prince Frédéric des Pays-Bas, étaient postés, le premier près de Tubise, le second à Clabbeck et

[1] Les troupes françaises étaient bivouaquées au milieu de la boue, l'artillerie et la cavalerie ne pouvaient manœuvrer dans les terres, tant elles étaient détrempées ; Napoléon estimait qu'il faudrait au moins douze heures de beau temps pour les raffermir.

1815. France. Braine-le-Château pour défendre les approches par la route de Mons. Une brigade de cavalerie anglaise occupait en flanqueurs tous les débouchés, depuis le village d'Ohain jusqu'à l'extrême gauche de la ligne. La force totale de l'armée anglo-hollandaise était, ainsi que nous l'avons déjà dit, de plus de quatre-vingt mille hommes dont quinze à dix-huit mille environ de cavalerie.

A huit heures et demie, des officiers d'artillerie, qui avaient parcouru la plaine, annoncèrent au quartier-général français que l'artillerie pouvait manœuvrer, quoique avec quelques difficultés, qui, dans une heure, seraient diminuées. Aussitôt, Napoléon monta à cheval, se porta vers la ferme de la Haye-Sainte, reconnut la ligne ennemie, et chargea le général du génie Haxo de s'en approcher davantage pour [illegible] s'il avait été élevé quelques redoutes ou retranchemens. Ce général revint promptement rendre compte qu'il n'avait aperçu aucune trace de fortification. Napoléon, après avoir réfléchi quelques instans, dicta l'ordre de bataille que ses aides-de-camp portèrent aux divers corps d'armée qui étaient sous les armes.

Conformément aux ordres reçus, les troupes se mirent en mouvement sur onze colonnes, destinées, quatre à former la première ligne, quatre la seconde ligne, trois la troisième [1].

Les quatre colonnes de la première ligne étaient : celle de gauche, formée par la cavalerie du deuxième corps (division légère du général Piré) ; la deuxième, par les trois divisions d'infanterie du deuxième corps, sous les ordres des généraux Jérôme Bonaparte, Bachelu et Foy ; la troisième, par les quatre divisions d'infanterie du premier corps, comman-

[1] Il est nécessaire d'observer l'ensemble de ces dispositions sur le plan de bataille.

lées par les gé N. N. recognet et Durutte; la quatrième, par la cavalerie du pr corps (division légère du général Jacquinot.). 1815. France.

Les quatre colonnes de la l été : c
gauche, formée par les deux t de ca rie
du comte de Valmy, command gé I et
Rousel d'Hurbal : la deuxièm , par t ns d
infanterie du sixième corps qu c géné :
Simmer et Jeannin; la troi , deux div ns
de cavalerie légère des géner l et Subervie (
première, attachée au sixième la d , d e
du corps de Pajol); la quatriè , le c s de ssiers
du général Milhaud, formé de visions des généraux
Delort et Wathier-Saint-Alpl e.

Les trois colonnes de la tr e ligne étaient celle de
gauche, formée par la division de grenadiers à cheval de
drag le la garde, commar par le général Guyot
seconde, par les trois divisic la vieille, moyenne et
jeune garde, sous les ordres raux Friant, Morand
et Dubesme; la troisième, p la div on des chasseurs et
lanciers de la garde, comman par le général Lefebvre-
Desnouettes.

L'artillerie marchait sur les flancs des colonnes; les parcs et les ambulances à la queue.

A neuf heures et demie, les têtes des quatre colonnes de la première ligne arrivèrent sur le terrain où elles devaient se déployer. En même temps, le sept autres colonnes couronnèrent les hauteurs plus ou m ins éloignées en arrière de la ligne; les troupes ennemies étaie placées de manière à contempler ce spectacle véritablement imposant; les trompettes et les tambours se faisaient entendre dans toute la profondeur du terrain, la musique des divers régimens jouait ces airs patriotiques qui avaient tant de fois conduit les Français à

1815. France. la victoire; l'espérance du succès était dans tous les cœurs, l'ardeur la plus belliqueuse brillait sur tous les visages.

Les onze colonnes se déployèrent avec une précision et un ordre admirable; la cavalerie légère du deuxième corps, sur trois lignes, à cheval sur la chaussée de Nivelles à Bruxelles à peu près à la hauteur du parc de Gomont, éclairant par la gauche toute la plaine, et ayant des grand'gardes sur Braine-la-Leud; sa batterie d'artillerie légère sur la chaussée de Nivelles. Les trois divisions d'infanterie du même corps occupèrent l'espace compris entre la chaussée de Nivelles et celle de Charleroi (c'était une étendue de neuf cents à mille toises) la division Jérôme Bonaparte, tenant la gauche près la chaussée de Nivelles et le bois de Gomont; la division Bachelu la droite qui arrivait à la chaussée de Charleroi, près la ferme de la Belle-Alliance; chaque division était sur deux lignes la deuxième à trente toises de la première, ayant son artillerie sur le front, et ses parcs en arrière, près la chaussée de Nivelles. La troisième colonne, formée par le premier corps appuya sa gauche à la Belle-Alliance, sur la droite de la chaussée de Charleroi, et sa droite vis-a-vis les fermes de Papelotte et de la Haye où était la gauche de l'ennemi Chaque division également sur deux lignes; l'artillerie dans les intervalles des brigades. La cavalerie de ce corps d'armée qui formait la quatrième colonne se déploya à la droite des divisions d'infanterie, sur trois lignes, observant la Haye, le hameau de Smohain, le château de Frichermont, et jetant des postes sur Ohain pour observer les flanqueurs de l'ennemi; son artillerie légère était sur sa droite.

La première ligne était à peine formée, que les têtes des quatre colonnes de la seconde ligne arrivèrent au point où elles devaient se déployer. Les deux divisions de grosse cavalerie du comte de Valmy s'établirent sur deux lignes, à trente toises l'une de l'autre, appuyant la gauche à la chaussée

e Nivelles, à cent toises de la deuxième ligne du deuxième orps, et la droite à la chaussée de Charleroi; une des batteries de ce corps prit position sur la gauche, près la chaussée de Nivelles; l'autre sur la droite, près de la chaussée de Charleroi. La deuxième colonne (sixième corps) se porta à cinquante toises derrière la deuxième ligne du deuxième corps; elle resta en colonne serrée par division, occupant une centaine de toises de profondeur, le long et sur la gauche de Charleroi, avec une distance de cent toises entre les deux colonnes de division, son artillerie sur son flanc gauche. La troisième colonne (divisions de cavalerie légère Domont et Subervie) se plaça en colonne serrée par escadron, la gauche appuyée à la chaussée de Charleroi, vis-à-vis le sixième corps, dont elle n'était séparée que par cette chaussée; son artillerie légère était sur son flanc droit. La quatrième colonne (corps de cuirassiers du général Milhaud) se déploya sur deux lignes, à trente toises d'intervalle, et cent toises derrière la deuxième ligne du premier corps, la gauche appuyée à la chaussée de Charleroi, la droite dans la direction de Smohain et Frichermont. Cette colonne occupait une étendue d'environ neuf cents toises; ses batteries étaient sur sa gauche, près de la chaussée de Charleroi, et sur son centre.

1815. France.

Pendant que cette deuxième ligne achevait de se former, les têtes des trois colonnes de la réserve arrivèrent à leurs points de déploiement. La grosse cavalerie de la garde se plaça à cent toises derrière celle du comte de Valmy, en bataille sur deux lignes, à trente toises d'intervalle; la gauche du côté de la chaussée de Nivelles, la droite du côté de celle de Charleroi, l'artillerie au centre. La deuxième colonne (infanterie de la garde) se déploya sur six lignes, chacune de quatre bataillons, à distance de dix toises l'une de l'autre, à cheval sur la route de Charleroi, et un peu en

1815. France. avant de la ferme de Rossomme; les batteries appartenant aux différens régimens se placèrent sur la gauche et la droite, celles à pied et à cheval de la réserve derrière les lignes. La troisième colonne (chasseurs à cheval et lanciers de la garde) se déploya sur deux lignes, à trente toises d'intervalle, à cent toises derrière les cuirassiers du général Milhaud, la gauche à la chaussée de Charleroi, et la droite du côté de Frichermont, son artillerie légère sur son centre.

Tout ce grand mouvement était achevé à dix heures et demie; les troupes étaient à leur position, le plus profond silence régnait sur ce champ de bataille où tant de victimes allaient bientôt faire entendre les cris déchirans de la douleur, les sombres gémissemens qui précèdent une mort violente, les dernières et solennelles paroles de la valeur expirante. L'armée française se trouvait rangée sur six lignes, formant à peu près la figure de six V, ou plutôt six angles très-ouverts; les deux premières d'infanterie ayant la cavalerie légère sur les ailes; la troisième et quatrième de grosse cavalerie, la cinquième et la sixième de cavalerie de la garde, avec six lignes d'infanterie de la garde, perpendiculairement placées au sommet des six angles, et le sixième corps en colonne serrée, perpendiculairement aux lignes qu'occupait la garde (l'infanterie de ce corps sur la gauche de la route, et les deux divisions légères Domont et Subervie sur la droite.) Les chaussées de Charleroi et de Nivelles étaient restées libres, pour que l'artillerie de réserve pût arriver rapidement sur les divers points de la ligne.

Napoléon parcourut les rangs; le plus grand enthousiasme animait tous les soldats; il donna ses derniers ordres, et vint se placer, à la tête de sa garde, sur les hauteurs de la ferme de Rossomme, où il mit pied à terre. De là il découvrait les deux armées, et la vue s'étendait fort loin à droite et à gauche du champ de bataille.

1815.
France.

: divisions d'artillerie, parmi lesquelles trois se com-
:nt de pièces de position du calibre de 12, se réunirent,
che appuyée à la chaussée de Charleroi, sur les mon-
; au-delà du bâtiment de la Belle-Alliance, et en avant
division de gauche du premier corps. Elles étaient des-
à soutenir l'attaque de la Haye-Sainte, que devaient
leux divisions du premier corps et les deux divisions
ième, dans le temps que les deux autres divisions du
d'Erlon (Durutte et Marcognet) se porteraient sur
:mes de Papelotte et la Haye. La gauche de l'ennemi
: se trouver tournée par ce mouvement. La division de
erie, légère du général Domont (attachée au sixième
) en colonne serrée, et celle du général Jacquinot (pre-
corps), qui étaient sur ses ailes, devaient participer à
attaque, que les deuxième et troisième lignes de cava-
outiendraient, ainsi que toute la garde à pied et à che-
'armée française, une fois maîtresse de la Haye et de
Saint-Jean, coupait la chaussée de Bruxelles et toute
ite de l'armée anglo-hollandaise, où étaient ses prin-
s forces. Napoléon avait préféré tourner la gauche de
:mi, plutôt que sa droite : 1°. afin de le couper d'avec
ussiens, qui étaient à Wavres, et de s'opposer à leur
on, s'ils l'avaient préméditée, et quand même cette pré-
ation n'aurait pas eu lieu, si l'attaque se fût faite sur
ite, l'armée anglo-hollandaise repoussée se serait re-
sur celle des Prusso-Saxons, au lieu que, faite sur la
e, elle en était séparée et jetée dans la direction de la
2°. parce que la gauche parut beaucoup plus faible;
fin, parce que Napoléon attendait d'un moment à
: l'arrivée d'un détachement du maréchal Grouchy pour
oite, et ne voulait pas courir les chances d'en être
:.

ndis que tout se préparait pour cette attaque décisive,

1815. France. la division Jérôme Bonaparte, sur la gauche, engag ses tirailleurs une fusillade au bois de Gomont : le feu bientôt plus vif ; l'ennemi ayant démasqué une artilleri breuse, le général Reille fit avancer la batterie de la d Foy, et Napoléon envoya au général Kellermann (de Valmy), l'ordre de faire avancer ses douze pièces lerie légère. La division Jérôme enleva deux fois le b Gomont, et fut repoussée autant de fois : ce bois ét fendu par la division des gardes anglaises à pied, troup lite et d'un grand élan. Le général Foy s'avança au sou la division Jérôme [1] ; l'action devint de plus en plus sanglante ; de part et d'autre on fit des prodiges de v l'ennemi engagea une grande partie des troupes de s droite ; les gardes anglaises couvrirent de leurs cadav bois et les avenues du château, mais non sans faire ép aux bataillons français une perte considérable. Enfin, deux heures d'un combat acharné les troupes ennemies céder à la constante impétuosité de leurs adversaires, se retirèrent partie derrière le château, partie derrière ger, et ensuite dans un chemin creux qui longe le verg les Français furent arrêtés par le feu qui partait d'u crénelé du jardin, masqué par une haie ; ils redoul d'efforts pour en chasser l'ennemi et emporter le châte vive force ; mais parvenus un moment à forcer une port cour, ils furent repoussés à la baïonnette, et ce poste i tant fût conservé par l'ennemi toute la journée, bien château fût entouré de trois côtés et devînt la pro flammes [2].

[1] Le général Foy eut l'épaule traversée par une balle, en chargeant de sa division le long des haies qui entourent le domaine de Gomont s'être fait panser à l'ambulance, ce général revint à sa division, et con la commander le reste de la journée.

[2] Napoléon avait ordonné de réunir une batterie de huit obusiers, qu le feu aux granges et aux toits.

Cependant, Napoléon avait confié au prince de la Moskowa la grande attaque du centre. Ce maréchal ayant surveillé et activé tous les préparatifs de ce mouvement, envoya un de ses aides-de-camp pour dire qu'il était prêt et qu'il n'attendait plus que le signal. Avant de le donner, Napoléon voulut jeter un coup d'œil sur le champ de bataille, et aperçut dans la direction du village de Saint-Lambert un nuage qui lui parut être des troupes; il demanda au duc de Dalmatie, major-général, qui était auprès de lui, s'il ne faisait pas la même remarque : le maréchal dit qu'il croyait voir effectivement une colonne en marche, et qu'il y avait lieu de penser que c'était un détachement du maréchal Grouchy [1]. Dans l'incertitude où se trouvait le chef suprême de l'armée française, il fit appeler le général Domont, et lui ordonna de se porter avec sa division de cavalerie légère et celle du général Subervie pour éclairer sa droite, communiquer promptement avec les troupes qui arrivaient de Saint-Lambert, opérer la réunion si elles appartenaient au maréchal Grouchy, et les contenir si elles étaient ennemies. Ces trois mille hommes de cavalerie n'eurent qu'à faire un *à droite par quatre* pour être hors des lignes de l'armée; ils se portèrent rapidement et sans confusion à trois mille toises et s'y rangèrent en bataille, en potence sur toute la droite de l'armée.

1815. France.

Peu de temps après ce mouvement, un officier de chasseurs amena un hussard prussien qui venait d'être fait prisonnier par les coureurs d'une colonne volante de trois cents chevaux qui battaient l'estrade entre Wavres et Planchenois : ce hussard était porteur d'une lettre que le général Bulow adres-

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de France.* L'auteur ajoute : « Toutes les lunettes de l'état-major furent fixées sur ce point. Le temps était assez brumeux. Les uns soutenaient, comme il arrive en pareille occasion, qu'il n'y avait pas de troupes, que c'étaient des arbres; d'autres que c'étaient des colonnes en position: quelques-uns que c'étaient des troupes en marche. »

un changement à droite par division, et 1815.
utenir la cavalerie légère, du côté de France.
oisir une bonne position intermédiaire,
mille hommes environ (y compris les
it et Subervie), en arrêter trente mille,
ssaire : enfin d'attaquer vivement les
u'il entendrait les premiers coups de
e le maréchal Grouchy avait pu déta-
mouvement fut exécuté sur-le-champ [1].
irailleurs étaient engagés sur toute la
avait réellement lieu que sur la gauche
âteau de Gomont. Du côté de la droite
il Bulow étaient encore stationnaires ;
rmer et attendre que leur artillerie eut
alors que Napoléon envoya l'ordre au
. de faire commencer le feu de ses batte-
la Haye-Sainte, de s'en emparer, d'y
ne de ses divisions d'infanterie ; d'atta-
it les deux fermes de Papelotte et de la
ter l'ennemi, afin d'intercepter toute
l'armée anglo-hollandaise et le corps de
; bouches à feu firent bientôt de grands

ent à dix mille Français, pleins d'ardeur et de dé-
général d'une fermeté à toute épreuve, résistaient à
Bulow, en attendant le détachement du maréchal
ure des Anglo-Hollandais serait enlevé avec une
e cette armée ennemie allait fortifier sa résistance
ngue, et l'on a dû déjà remarquer qu'avec l'avan-
ie supérieure en forces. « Nous avons ce matin
ons, dit Napoléon au duc de Dalmatie, l'armée
; mais nous en avons encore soixante-quatre
l'horrible faute qu'il a commise lieu de s'amuser
chement avec mépris, la victoire en sera plus
ses entières gloire. »

1815. France. sait au duc de Wellington pour l'informer de son arrivée p Saint-Lambert, et lui demander des ordres ultérieurs. I terrogé par l'état-major, le prisonnier donna d'ailleurs to les renseignemens désirables. Il dit que la colonne qu'o apercevait vers le village que nous venons de nommer, éta l'avant-garde du corps de Bulow qui n'avait point donné la bataille de Ligny; il ajouta, qu'il avait été le matin Wavres, que les trois autres corps de l'armée prusso-saxonn y étaient campés, qu'ils y avaient passé la nuit du 17 au 18, qu'ils n'avaient aucun Français devant eux; qu'il supposai que les Français avaient marché sur Planchenois, qu'une pa trouille de son régiment avait été dans la nuit jusqu'à deu lieues de Wavres sans rencontrer aucun corps français. Le du de Dalmatie expédia sur-le-champ la lettre interceptée et l rapport du hussard au maréchal Grouchy, en lui réitéran l'ordre de marcher de suite sur Saint-Lambert et de prendre dos le corps du général Bulow[1]. L'officier porteur de ces dépê ches était à peine éloigné d'une demi-lieue, quand le généra Domont envoya dire que ses coureurs avaient rencontré de détachemens ennemis dans la direction de Saint-Lambert, et qu'il venait d'envoyer dans plusieurs autres directions de patrouilles d'élite pour avoir des nouvelles du maréchal Grouchy et communiquer avec lui.

Napoléon fit ordonner immédiatement au général comte de Lobau, de traverser avec ses deux divisions la chaussée de

[1] Il était alors onze heures et un quart, l'officier d'état-major chargé de m mettre ces dépêches, n'avait à faire que quatre à cinq lieues au plus sur de bo chemins, pour joindre le comte Grouchy: il promit d'être à une heure apr midi auprès de ce maréchal. Par la dernière nouvelle qu'on en avait reçue, o savait qu'il devait, à la pointe du jour, se porter sur Wavres; or, de Gem bloux à Wavres, il n'y a que trois lieues: soit qu'on lui eût remis ou non l ordres expédiés dans la nuit, il devait être indubitablement engagé, à l'heu qu'il était, devant Wavres. Les lunettes dirigées sur ce point n'apercevaien rien, on n'entendait aucun coup de canon. (*Mémoires déjà cités.*)

Charleroi, en faisant un changement à droite par division, et de se porter, pour soutenir la cavalerie légère, du côté de Saint-Lambert; de choisir une bonne position intermédiaire, où il pût, avec dix mille hommes environ (y compris les deux divisions Domont et Subervie), en arrêter trente mille, si cela devenait nécessaire: enfin d'attaquer vivement les Prussiens, aussitôt qu'il entendrait les premiers coups de canon des troupes que le maréchal Grouchy avait pu détacher derrière eux. Ce mouvement fut exécuté sur-le-champ [1]. 1815. France.

Il était midi, les tirailleurs étaient engagés sur toute la ligne; mais l'action n'avait réellement lieu que sur la gauche dans le bois et au château de Gomont. Du côté de la droite les troupes du général Bulow étaient encore stationnaires; elles paraissaient se former et attendre que leur artillerie eut passé le défilé. C'est alors que Napoléon envoya l'ordre au prince de la Moskowa de faire commencer le feu de ses batteries, de marcher sur la Haye-Sainte, de s'en emparer, d'y mettre en position une de ses divisions d'infanterie; d'attaquer ensuite également les deux fermes de Papelotte et de la Haye, et d'en déposter l'ennemi, afin d'intercepter toute communication entre l'armée anglo-hollandaise et le corps de Bulow. Quatre-vingts bouches à feu firent bientôt de grands

[1] Napoléon espérait que neuf à dix mille Français, pleins d'ardeur et de dévouement, guidés par un général d'une fermeté à toute épreuve, résisteraient à tous les efforts du corps de Bulow, en attendant le détachement du maréchal Grouchy, et tandis que le centre des Anglo-Hollandais serait enfoncé avec une impétuosité irrésistible; mais cette armée ennemie allait fortifier sa résistance des moyens perdus pour l'attaque, et l'on a dû déjà remarquer qu'outre l'avantage de la position, elle était supérieure en forces. « Nous avions ce matin quatre-vingt-dix chances pour nous, dit Napoléon au duc de Dalmatie, l'arrivée de Bulow nous en fait perdre trente; mais nous en avons encore soixante contre quarante, et, si Grouchy répare l'horrible faute qu'il a commise hier de s'amuser à Gembloux, et envoie son détachement avec rapidité, la victoire en sera plus décisive, car le corps de Bulow sera entièrement perdu. »

1815. France. ravages dans les rangs de la gauche. Le comte d'Erlon s'avança sous la protection de ce feu terrible, à la tête d'une forte colonne formée des deuxième et troisième divisions de son corps d'armée, et parvint, à la faveur d'un ravin, à couronner la hauteur. Pendant que cette attaque était démasquée, Napoléon vit que l'ennemi ne faisait aucun mouvement sur sa droite. La colonne française chargea, sans hésiter, partie de la deuxième division belge qui, déployée en ligne pour occuper plus de terrain, ne put résister à cette masse formidable et fut repoussée avec perte; elle se rallia toutefois avec un bataillon de milice, placé en réserve. Dans cet intervalle, une brigade anglaise opposa une vigoureuse résistance, tandis que deux autres régimens de la même nation marchaient à la baïonnette sur le flanc de la colonne française. Cette charge arrêta le mouvement du comte d'Erlon; le général sir Thomas Picton, commandant la cinquième division anglaise, tomba blessé mortellement. Profitant du moment favorable, la brigade de cavalerie (dragons anglais) commandée par le général sir Williams Ponsomby, placée en réserve derrière cette partie de la ligne ennemie, entama une charge à fond sur la colonne française, la rompit, lui enleva deux aigles et lui désorganisa sept pièces de canon. Napoléon, témoin de cet échec [1], ordonna au corps de cuirassiers du général Milhaud, de la deuxième ligne, de s'avancer pour charger la cavalerie anglaise. La brigade du général Travers (division Watier), formée des quatrième et douzième régimens de cuirassiers, d'une part; les sixième et neuvième de cuirassiers, formant la brigade du général Farine (division Delort) de l'autre; enfin, le quatrième régiment de lanciers (cavalerie du premier corps), d'un troisième côté, tombèrent

[1] Il avait remarqué le mouvement de la cavalerie ennemie sur la colonne du comte d'Erlon, et s'était porté au galop de ce côté.

à la fois sur les escadrons ennemis, qui, ne pouvant résister à ce choc terrible, furent écharpés et repoussés avec une perte considérable [1]. Les canons furent repris et l'infanterie du comte d'Erlon dégagée et ralliée. 1815. France.

Pendant que ceci se passait à la droite de la chaussée de Charleroi, une autre colonne, formée également des troupes du premier corps, attaquait avec impétuosité la ferme de la Haye-Sainte. Dans cette lutte long-temps infructueuse, une brigade de la deuxième division du premier corps fit de grandes pertes, mais elle fut renforcée par une partie de la première division, et soutenue par une brigade de cuirassiers du corps de Kellermann. Diverses charges d'infanterie et de cavalerie eurent encore lieu avec plus ou moins de succès; enfin, après trois heures de combat, la ferme de la Haye-Sainte fut emportée malgré la belle résistance des régimens écossais, et occupée par l'infanterie française; la deuxième division belge, les cinquième et sixième divisions anglaises avaient été très-maltraitées.

Durant cette mêlée opiniâtre, Napoléon parcourut la ligne d'infanterie du premier corps, la ligne de cavalerie du général Milhaud, et celle de la garde placée en troisième, au milieu de la mitraille, des obus et des boulets. Le général Devaux, commandant l'artillerie de la garde, fut tué aux côtés du chef suprême de l'armée [2]; le général Lallemand lui succéda et fut blessé peu après.

Le désordre commençait à s'introduire dans le centre de l'armée anglo-hollandaise; les bagages, les charrois, les blessés, voyant les Français s'approcher de Mont-Saint-Jean et du principal débouché de la forêt de Soignes, accouraient en

[1] Deux régimens de dragons anglais furent surtout très-maltraités.

[2] La perte de ce brave officier fut d'autant plus sensible, qu'il savait mieux que personne les positions qu'occupaient les réserves de l'artillerie de la garde, fortes de quatre-vingt-seize bouches à feu.

1815. France. foule pour opérer leur retraite. Un grand nombre de fuyards anglais, belges, allemands, qui avaient été sabrés par la cavalerie, se précipitèrent sur Bruxelles [1]. Il était quatre heures; et, bien que les troupes ennemies tinssent encore [2], on pouvait croire que la victoire ne tarderait pas être décidée, lorsque le corps de Bulow opéra sa puissante diversion. Dès deux heures, le général Domont avait fait prévenir que le général prussien débouchait sur trois colonnes, et que les chasseurs français tiraillaient tout en se retirant devant l'ennemi qui leur paraissait très-nombreux. En évaluant ces troupes à quarante mille hommes environ, le général Domont ajoutait que ses coureurs avaient fait plusieurs lieues dans diverses directions sans avoir eu de nouvelles du maréchal Grouchy; et qu'ainsi il ne fallait pas compter sur ce dernier. A peu près dans le même temps, Napoléon recevait des détails bien fâcheux. Le maréchal Grouchy, au lieu d'être parti de Gembloux à la petite pointe du jour, comme il l'avait annoncé par sa dépêche, datée de deux heures après-minuit, n'avait point encore quitté son camp à neuf heures et demie du matin [3]. L'of-

[1] On dit que le duc de Wellington allait donner l'ordre général de retraite, lorsqu'il reçut une dépêche du feld-maréchal Blucher, qui l'engageait avec instance à tenir jusqu'à la dernière extrémité, et que le noble lord dit alors aux officiers qui l'entouraient : « Perdu pour perdu, autant vaut-il tenter une dernière chance; il y a plus de danger à s'en aller qu'à rester encore sur le champ de bataille. »

[2] A trois heures, Wellington, voyant que sa droite n'était pas fortement menacée, fit venir la deuxième division anglaise et une brigade de la quatrième à la droite du centre. Il envoya également l'ordre à la troisième division belge d'accourir de Braine-la-Leud vers le centre, où presque toute la cavalerie était déjà réunie.

[3] Toutefois le général Pajol, avec l'infanterie et la cavalerie sous ses ordres, était parti de Mazy à cinq heures du matin, pour marcher, par Saint-Denis, sur Torrines, où il devait attendre de nouveaux ordres; les deux divisions de dragons du général Excelmans s'étaient mises en route à huit heures du matin, et avaient marché, par Saint-Martin, jusqu'à la route de Namur à Louvain.

ficier porteur de la dépêche du maréchal, attribuait ce retard au mauvais temps qui avait eu lieu dans la matinée. 1815. France.

Cependant, la canonnade tarda peu à s'engager entre le général Bulow et le comte de Lobau : les troupes prussiennes marchaient en échelons, le centre en avant ; la ligne de bataille ennemie était perpendiculaire sur le flanc droit de l'armée française, parallèlement à la chaussée de Planchenois à la Haye-Sainte. L'échelon du centre démasqua trente bouches à feu, l'artillerie du sixième corps lui en opposa un pareil nombre. Après une heure de canonnade, le comte de Lobau s'apercevant que ce premier échelon n'était pas soutenu, marcha à lui, l'enfonça et le repoussa à une certaine distance ; mais les deux autres échelons qui paraissaient avoir été retardés par les mauvais chemins, rallièrent le premier, et sans essayer d'enfoncer la ligne française, ils cherchèrent à la déborder par un *à gauche en bataille*. Le comte de Lobau, craignant d'être tourné, exécuta sa retraite en échiquier, en se rapprochant de la chaussée de Bruxelles ; les feux des batteries prussiennes doublèrent alors, et l'on compta jusqu'à soixante bouches à feu : les boulets tombaient en avant et en arrière de la Belle-Alliance où se trouvait Napoléon avec la garde. C'était la ligne d'opération de l'armée ; et l'ennemi s'approchait tellement que sa mitraille labourait la chaussée. Napoléon ordonna au général Duhesme, qui commandait les deux divisions de jeune garde, de se porter vers Planchenois sur la droite du sixième corps avec cette infanterie et vingt-quatre bouches à feu de la garde. Un quart d'heure après, cette batterie commença son feu, et comme elle était bien placée et bien servie, elle acquit quelque supériorité sur l'artillerie des Prussiens ; le mouvement de ceux-ci parut arrêté aussitôt que la jeune garde fut engagée. Toutefois ils continuèrent à prolonger leur ligne par la gauche, débordant la ligne française qui arrivait à la hauteur de Planchenois. Na-

1815. France. poléon fit ordonner alors aux seconds régimens de grenadiers et de chasseurs de la vieille garde de détacher chacun un bataillon sur Planchenois. Ces troupes, conduites par le général Morand, colonel en premier des chasseurs à pied, chassèrent incontinent les Prussiens de ce village, les poursuivirent jusque sur le plateau de l'autre côté, et eurent même un instant en leur pouvoir deux batteries qu'elles avaient chargées à la baïonnette.

Pendant ce mouvement, le premier régiment de grenadiers (de la garde) se forma en deux carrés, un par bataillon. Le premier fut placé à la droite de la chaussée, sur le sommet d'une hauteur dominant le petit chemin qui débouche de Planchenois et vient regagner la grande route. Ce bataillon jeta des tirailleurs sur l'extrême droite du village, pour observer l'ennemi qui cherchait toujours à déborder la ligne du comte de Lobau et de la jeune garde. Le second carré se porta à la gauche de la chaussée sur la hauteur, où s'était d'abord tenu Napoléon, et y fut soutenu par une batterie de six pièces de 8 et par les deux compagnies de sapeurs et de marins attachées à la garde.

Il y avait deux heures que le comte d'Erlon s'était emparé des fermes de Papelotte et de la Haye, ayant ainsi debordé la gauche de l'armée anglo-hollandaise et la droite du corps de Bulow. Mais la cavalerie légère du premier corps (division Jacquinot), poursuivant l'infanterie ennemie sur le premier plateau qui, au-delà de la Haye-Sainte, se prolonge à droite et à gauche de la chaussée, avait été ramenée par une cavalerie bien supérieure en nombre. Le général Milhaud, sur l'ordre du maréchal Ney, gravit alors la hauteur avec ses cuirassiers (divisions Delort et Watier); et la division du général Lefebvre Desnouettes (chasseurs et lanciers de la garde) suivit ce mouvement pour le soutenir. Ceci se passait vers quatre heures et demie, au moment où l'attaque du quatrième

prussien était la plus menaçante ; où le général Bulow, 1815.
d'être contenu, montrait toujours de nouvelles troupes France.
étendaient sa ligne sur la droite. La cavalerie ennemie
poussée par les braves cuirassiers, par les chasseurs et
nciers de la garde, aux cris de *vive l'empereur!* Pour-
nt leurs succès, ils chargèrent les carrés des gardes an-
s, les rompirent et couvrirent le plateau de morts; mais
purent, en raison du terrain, profiter de tous les avan-
de ces charges brillantes [1]. L'ennemi présenta de nou-
forces en infanterie et en cavalerie. Forcées de rétrogra-
e quelques pas, les divisions françaises, chargées à leur
par la cavalerie anglaise, allemande et belge, firent volte
et la contraignirent à se mettre sous la protection de son
terie. Napoléon sentit alors la nécessité de faire soutenir
ivisions engagées ainsi prématurément. Il envoya l'ordre
omte de Valmy, qui était toujours en position sur la
he avec ses deux divisions (celles des généraux Lhéritier
oussel-d'Urbal), de se porter au grand trot sur le pla-
pour appuyer les divisions du général Milhaud et celle
efebvre-Desnouettes. Dans le même moment, le maré-
Ney fit également avancer la division de grosse cavalerie
garde, sous les ordres du général Guyot [2]. Toute cette
erie réunie, après avoir encore enfoncé plusieurs carrés

e général Travers avait été blessé; le douzième de cuirassiers, faisant partie
brigade et commandé par le colonel Thurot, avait emporté plusieurs bat-
ennemies. Le fourrier Isaac Palau, du neuvième de cuirassiers, et le ma-
-des-logis Aubert, du dixième (division du général Delort), enlevèrent
n on drapeau.

n'est point vrai que ce général ait engagé sa division sans ordres, ainsi
st rapporté dans les Mémoires sur la campagne de 1815, attribués à Na-
n. Nous tenons du général Guyot lui-même, que, depuis trois heures
midi, il avait été mis par Napoléon à la disposition du prince de la Mos-
, chargé, comme nous l'avons déjà dit, de la grande attaque du centre.

1815. France. et sabré bon nombre de fantassins, repoussa à plusieurs reprises les charges des escadrons ennemis [1].

Les circonstances étaient telles que tout mouvement rétrograde eût compromis l'armée française ; l'intrépide cavalerie dont tous les régimens rivalisaient d'ardeur et de dévouement, dut ainsi affronter la mort la plus imminente, pour se maintenir contre la plus grande partie de l'armée anglo-hollandaise, dont toutes les réserves étaient engagées [2]. Le concours du corps de Bulow qui occupait d'un autre côté une partie des réserves de Napoléon, avait rendu à l'ennemi toute sa vigueur, et lui faisait redoubler d'efforts pour reprendre le terrain qu'il perdait de temps à autre. Un second renfort allait lui donner les moyens de pousser plus loin ses avantages. Le feld maréchal Blucher qui avait déjà prévenu le duc de Wellington de son arrivée, s'avançait alors de Wavres par Ohain, à la tête du premier corps de l'armée prusso-saxonne.

En ce moment critique, Napoléon conçut et ordonna une des plus belles et des plus brillantes manœuvres qui aient été exécutées sur un champ de bataille, et qui, si elle eût réussi, devait changer, malgré l'intervention de Blucher, l'issue de cette mémorable journée : c'était un grand changement de

[1] Dans ces différentes charges, le maréchal Ney se mit plusieurs fois à la tête des escadrons français ; le général Lhéritier tomba griévement blessé d'un coup de feu à travers le corps ; le colonel***, chef d'état-major du général Milhaud, fut tué ; les généraux Milhaud, Delort, Roussel, eurent plusieurs chevaux tués sous eux, leurs habits et leurs chapeaux criblés de balles (le général Delort fut en outre blessé d'un coup de feu et reçut plusieurs coups de sabre) ; un très grand nombre d'officiers supérieurs et autres furent mis hors de combat ; le général Guyot fut démonté et foulé aux pieds des chevaux ennemis ; le régiment des chasseurs de la garde prit trois drapeaux.

[2] On peut affirmer que nos fastes militaires ne présentent peut-être pas une circonstance où les troupes nationales aient montré une plus grande résolution, un dévouement plus héroïque.

front oblique sur le centre, l'aile gauche en avant, exécuté au moyen des bataillons de la garde qui étaient restés en masse derrière la Belle-Alliance et n'avaient point encore tiré un coup de fusil. Par cette manœuvre, Napoléon se proposait de renforcer et remplacer les régimens des premier et deuxième corps qui avaient le plus souffert; de dégager et appuyer la cavalerie trop aventurée sur le plateau au-dessus de la Haye-Sainte; de porter sur ce plateau la gauche de la nouvelle ligne de bataille dont le centre était en avant de la Belle-Alliance, la droite vers Planchenois et la ferme du Caillou, et qui faisait ainsi face aux deux armées ennemies.

1815. France.

Nous avons dit plus haut, que les deuxièmes régimens de chasseurs et de grenadiers avaient détaché chacun un bataillon sur Planchenois pour appuyer le sixième corps et la jeune garde; que le premier régiment de grenadiers, formé en deux carrés, avait été placé à la droite de la chaussée, sur une hauteur dominant le petit chemin qui, débouchant de Planchenois, vient regagner la grande route près de la Belle-Alliance. Napoléon envoya le premier bataillon du deuxième régiment de chasseurs à Planchenois, en disant au général Pelet qui le conduisait : « Général, tenez fortement, car vous appuyez tout le mouvement ». Par ce moyen, Napoléon crut pouvoir disposer encore des quatre bataillons dont nous venons de parler. Un autre bataillon de la garde qui se trouvait au quartier-général de la ferme du Caillou, eut ordre de se porter en avant dans le bois du Chantelet pour former l'extrême droite de la nouvelle ligne.

Les troisième et quatrième régimens de chasseurs et de grenadiers eurent ordre de se porter en avant et de se former en carrés par bataillon à gauche de la chaussée, dans la direction de la Haye-Sainte; mais cette masse de huit bataillons d'élite, destinée à former la gauche et le marteau de la nouvelle ligne de bataille, ne se composa bientôt plus que de

1815. France.

cinq. D'abord Napoléon envoya le second bataillon du troisième régiment de grenadiers à une portée de canon, sur la gauche, pour y observer et contenir l'ennemi, qui prononçait un mouvement de ce côté. Napoléon lui-même s'y porta, et resta momentanément avec ce bataillon [1]; les quatrième régimens de chasseurs et de grenadiers ayant souffert à la bataille de Ligny, ne purent former chacun qu'un seul bataillon : ces troupes ainsi réduites, ne marchèrent pas avec moins de résolution vers la Haye-Sainte pour attaquer l'ennemi : le maréchal Ney, les généraux Friant et Michel étaient à leur tête. Dans le même temps, le général Reille réunissait tout le deuxième corps en avant du château de Gomont, et préparait une attaque de son côté, sur ce qui restait de troupes de la droite ennemie. Le premier bataillon du troisième de grenadiers commença le mouvement, marchant parallèlement à la chaussée, les autres bataillons suivirent dans le meilleur ordre, conservant leur distance.

Cette colonne s'avança ainsi au pas de charge jusqu'au delà de la Haye-Sainte qu'elle dépassa et laissa sur sa gauche, poussant l'ennemi devant elle, malgré le feu le plus terrible d'artillerie et de mousqueterie. Dans cette charge, le général Friant fut blessé grièvement; le général Michel, colonel en second des chasseurs, fut tué peu d'instans après. La mort de ce dernier occasiona d'abord un mouvement d'hésitation; le premier bataillon du troisième régiment de grenadiers s'arrêta; mais à la voix du général Poret de Morvan, qui le commandait, il se reporta en avant au pas de charge et aux cris de *vive l'empereur!* Le maréchal Ney, démonté, marchait l'épée à la main, à la tête de ces grenadiers; les autres bataillons qui suivaient, s'avançaient comme à la manœuvre. L'en-

[1] C'est alors qu'il envoya des aides-de-camp parcourir la ligne, pour annoncer l'arrivée du général Grouchy, et dire qu'avec un peu de contenance la victoire allait se décider.

nemi continua de plier, une première ligne fut percée; en la dépassant, la garde enleva une forte batterie qui était dételée. La colonne française poursuivant ce beau succès, vint malheureusement tomber sur une seconde ligne ennemie, postée avec de l'artillerie dans des chemins creux ou derrière des obstacles quelconques. Là, se trouvaient reformés et massés les débris des régimens culbutés et sabrés, une ou deux heures auparavant, par la cavalerie française; les brigades des gardes anglaises, la division de Brunswick et la troisième division belge, commandée par le général Chassé[1]. Pendant que les bataillons français se déployaient à portée de pistolet, un nouveau feu d'artillerie et de mousqueterie emporta la tête de cette colonne et ravagea l'intérieur de ses masses. Au milieu des débris de l'armée anglo-hollandaise, entourée par son feu, elle éprouva le même sort que la redoutable et victorieuse colonne anglaise de Fontenoy. Le général Mallet qui conduisait le troisième régiment de chasseurs, les majors Cardinal, Angelet, Agnès, la plupart des commandans de compagnies, tombèrent morts; presque tous les officiers furent blessés. Sur un millier d'hommes dont se composait le troisième régiment de chasseurs, il en resta plus de sept cents sur le terrain. Le premier bataillon du troisième de grenadiers; les bataillons du quatrième régiment de chasseurs et grenadiers eurent plus de mille hommes hors de combat. Ces vaillans et malheureux débris se retirèrent avec ordre au pied de la hauteur; ils avaient perdu leur force numérique, mais non leur courage. Le capitaine Minal essaya de ramener encore son bataillon sur le plateau, mais il fut repoussé par les troupes qui

1815. France.

[1] Ce général avait servi avec distinction dans les rangs de l'armée française. L'armée des Pays-Bas comptait encore plusieurs généraux dans le même cas, tels que MM. Collaert, Van-Merle, Trip, Ghigny, Tindal, etc., dont les noms se trouvent déjà cités dans cet ouvrage. A la restauration, ces officiers avaient passé au service du roi des Pays-Bas, dans les Etats duquel ils étaient nés.

1815. France. accoururent de tous côtés. Napoléon se rapprocha en ce moment avec le second bataillon du troisième de grenadiers, et marcha vers l'ennemi pour retirer quelques pelotons encore engagés. Le général Guyot, à la tête de sa division de grosse cavalerie de la garde, voulut tenter une dernière charge; mais ses escadrons furent accablés par le nombre. Le général Jamin, major des grenadiers à cheval, tomba mort, ainsi que plusieurs autres officiers de tout grade. Le général Guyot fut blessé de deux coups de feu, et sa division, ainsi que le reste de la cavalerie française, abandonnèrent bientôt le champ de bataille.

Le général Roguet, les généraux Petit et Christiani, majors des grenadiers, s'avancèrent en ce moment avec les bataillons de chasseurs et de grenadiers restés jusqu'alors en avant de la Belle-Alliance. Napoléon voulut avec ce renfort reprendre l'offensive, la grande supériorité de l'ennemi ne le permit pas; il fallut continuer le mouvement rétrograde, mais non sans combattre; les vétérans de l'armée française ne cessaient point de faire face à l'ennemi.

Tandis que ceci se passait en avant et en arrière de la Haye-Sainte, le feld-maréchal Blucher était arrivé au hameau de la Haye. Le premier corps de l'armée prusso-saxonne, commandé par le général Ziethen, avait culbuté la troupe qui le défendait; c'était la quatrième division du premier corps. Accablée par des forces aussi nombreuses, elle céda le terrain [1]. La trouée faite, la cavalerie ennemie inonda le champ de bataille. Le général Bulow, rejoint et soutenu par le deuxième corps prusso-saxon, sous les ordres du général Pirch, s'avança plus vivement sur le sixième corps et la jeune

[1] Cette division, qui avait déjà beaucoup souffert dans la journée, était à peine de trois mille cinq cents hommes, et le corps de Ziethen comptait plus de treize mille combattans, renforcés de la brigade de cavalerie anglaise, que le duc de Wellington avait précédemment détachée vers Ohain.

garde. Le général Duhesme, commandant ce dernier corps, et le général Barrois, commandant une de ses divisions (tirailleurs de la garde), furent blessés. 1815. France.

Le deuxième bataillon du troisième de grenadiers, détaché sur la gauche, s'était long-temps maintenu; mais commençant à plier, le deuxième bataillon du premier de chasseurs, commandé par le général Cambronne, se porta de son côté pour le soutenir et couvrir la retraite et le flanc des autres bataillons de la garde. Formé en carré, ce bataillon de chasseurs ne tarda pas à être attaqué et entouré de tous les côtés; mais il se défendit héroïquement, contint l'ennemi par son feu, tout en marchant en retraite dans le même ordre. Le général Cambronne, atteint d'un éclat d'obus à la tête, fut renversé de son cheval [1].

Cependant la brigade de cavalerie anglaise, venue d'Ohain avec le feld-maréchal Blucher, s'étant portée sur la chaussée de Charleroi, avait pénétré entre le premier corps et les bataillons de la garde, qui se retirait vers la Belle-Alliance. Ce mouvement acheva de porter le désordre sur le champ de bataille. Le premier corps se mit en déroute complète [2]; le deuxième, le sixième et la cavalerie suivirent cet exemple. Napoléon, les maréchaux Soult, Ney, les généraux Bertrand, Drouot, Corbineau, Flahaut, Labédoyère, Gourgaud, etc., n'eurent que le temps de se jeter dans le carré commandé par le général Cambronne : ce bataillon avait déjà perdu beaucoup

[1] Ce fut peut-être alors que Cambronne prononça les belles paroles qu'on lui attribue : *La garde meurt et ne se rend pas*. Ce général ayant été blessé au milieu du carré, des officiers de ce bataillon nous ont assuré qu'ils n'avaient rien entendu de pareil; mais cette déclaration n'infirme point le fait. Ces mots, proférés ou non par Cambronne, n'étaient-ils pas gravés dans le cœur de tous les soldats de la garde?.....

[2] On rapporte que le funeste cri : *sauve qui peut*, se fit entendre dans plusieurs régimens de ce corps.

1815. France.

de monde ; ses rangs s'éclaircirent encore ; le nuit et les c
cultés du terrain, les forcèrent bientôt à se rompre.

Le général Bulow marchant par sa gauche, continu
déborder le champ de bataille. Le sixième corps et la j
garde étaient culbutés, et la nuit (il était huit heures e
mie du soir) augmentait encore le désordre et la confus
le feu de l'ennemi était déjà à quatre cents toises sur les
rières, et les chaussées coupées.

Le bataillon de la garde, placé à la ferme du Caillou
tait avancé, comme il en avait reçu l'ordre, dans le bo
Chantelet, pour se mettre en ligne. Il fut attaqué en m
temps que les autres par une colonne du corps de Bu
mais il empêcha qu'elle n'arrivât sur la grande route oi
aurait pu commettre beaucoup de désordre.

Lorsque le général Pelet, à la tête du premier bataill
deuxième régiment de chasseurs de la garde, était arriv
village de Planchenois, il l'avait trouvé occupé par les I
siens qui en avaient chassé la jeune garde. Il réussit à
prendre ce poste important, s'établit au centre à la croi
des routes qui traversent le village, et s'y maintint ju
la nuit contre les plus violentes attaques de l'ennemi av
seul bataillon, et une compagnie de grenadiers détachée
près de lui. Tour à tour écrasé par l'artillerie, assailli
toutes les rues, il dut faire face de toutes parts : chaque
chaque maison, fut défendue avec le dernier acharnem
Les Prussiens ne purent pénétrer ni s'établir sur aucun po
partout ils furent renversés à coups de baïonnette[2]. A
heures et demie, le général Pelet apprenant qu'on vo

[1] C'était le premier bataillon du premier régiment de grenadiers.

[2] Plusieurs officiers du quinzième régiment de ligne prussien et de la land
de Silésie, faits prisonniers, furent sauvés par le général Pelet de la furei
soldat.

l'ennemi sur la chaussée de Charleroi, entre la Belle- 1815.
nce et la ferme de Rossomme, réunit deux cent cin- France.
te hommes qui lui restaient, et se fit jour au travers des
iens qui entouraient le village depuis le commencement
tte attaque.

s deux carrés formés par les bataillons du premier régi-
de grenadiers étaient placés sur une position à droite
gauche de la chaussée de Charleroi : ils tinrent long-
s tête à l'ennemi. Le général Petit qui les commandait,
ttre la grenadière pour rappeler tous les soldats de la
qui étaient entraînés dans le torrent des fuyards que
emi suivait de près ; et dans la crainte qu'il ne pénétrât
l'intérieur des carrés, on fut obligé de faire feu au ris-
l'atteindre les hommes poursuivis qui s'y jetaient en dé-
e. L'obscurité augmentant, Napoléon donna lui-même
re de quitter la position qui n'était plus tenable, en ce
le était débordée des deux côtés. Les deux carrés se reti-
it en bon ordre, le premier bataillon à travers champs,
euxième, par la grande route, en faisant des haltes fré-
tes pour maintenir les faces du carré, et pour donner le
s aux tirailleurs et aux fuyards de rejoindre.

nuit était survenue au moment le plus funeste : il ne fut
possible aux chefs de rétablir l'ordre dans la première
sion et au milieu des ténèbres. Une partie du matériel
ment endommagée, ne pouvait se mouvoir ; le reste fit
e route et encombra les passages. Le champ de bataille
couvert de cavalerie et d'infanterie prussienne, qui
suivaient les débris de l'armée [1]. Le comte de Lobau,

e général Pelet, ayant conservé environ deux cents hommes autour de
des chasseurs à pied de la garde *, était poursuivi vivement depuis Plan-

n'y avait qu'un seul aigle pour les quatre régimens de chasseurs, ainsi
our chaque arme de la garde.

1815. France. avec quelques centaines d'hommes de son corps, cherch en vain à arrêter l'ennemi, et lui disputant avec opiniâtr chaque morceau de terrain, fut fait prisonnier.

Napoléon ne put faire sa retraite qu'à travers cham infanterie, cavalerie, tout était pêle-mêle. L'état-major ga la petite ville de Gennapes : là, Napoléon espérait rallier corps d'arrière-garde; mais le désordre était tel, que t les efforts imaginables devinrent impuissans. Il ne restait p qu'un faible espoir dans la division Girard (du deuxiè corps), qui avait été laissée sur le champ de bataille Ligny, et à laquelle le major-général duc de Dalmatie a envoyé l'ordre de se porter aux Quatre-Bras pour souteni retraite.

Il était près de dix heures du soir, lorsque le duc Wellington et le feld-maréchal Blucher se rencontrèrent Belle-Alliance, bâtiment qui, situé sur une éminence et percevant de loin, avait servi de direction aux troupes pru saxonnes. Les deux chefs se saluèrent mutuellement com

chenois. La mitraille diminuait à chaque instant ce groupe, que la cavalerie c chait à entamer, pour enlever le glorieux trophée qu'il renfermait. Un im les rangs furent moins serrés : le peloton fut entouré par plusieurs corps d valerie et d'infanterie; l'aigle se trouva compromise. Le général Pelet, prof d'un pli du terrain qui couvrait un peu contre la mitraille, arrête le porte-a lieutenant Martin, et s'écrie : « A moi, chasseurs! sauvons l'aigle ou mou autour d'elle. » Aussitôt l'adjudant-major Gillet, les capitaines Langlois, B Amiot et tous les chasseurs se serrent autour de lui, en croisant la baïonn Le choc de la cavalerie est repoussé; un grand nombre de cavaliers tombent pieds des chasseurs; mais le canon vient encore les foudroyer : la mort p au milieu de ce sacrifice de dévouement, et moissonne un grand nombre de nobles victimes. Les rangs se resserrent, une vive fusillade nettoie le terrain les restes de cette cohorte sacrée, le désespoir dans l'ame, se retirent à pas l font souvent volte face, et parviennent ainsi à sauver l'honneur de la garde son drapeau. (*Extrait des Mémoires manuscrits du général P****, d vieille garde, écrits en* 1815.)

vainqueurs, et s'embrassèrent en présence des officiers de leur état-major [1]. 1815. France.

L'armée anglo-hollandaise, après une lutte aussi longue et aussi opiniâtre que celle qu'elle venait de soutenir, laissa aux troupes prusso-saxonnes le soin de poursuivre les débris de l'armée française. Déjà les vainqueurs avaient en leur pouvoir près de cent bouches à feu et six mille prisonniers, parmi lesquels se trouvaient les généraux Cambronne et comte de Lobau. La cavalerie légère des Prussiens n'était arrêtée que par les pièces abandonnées, les caissons, les bagages et les débris de toute espèce qui encombraient la chaussée principale et les chemins de traverse.

La chaussée de Charleroi est très-large; elle suffisait pour la retraite de l'armée française. Le pont de Gennapes est de même largeur; cinq ou six files de voitures peuvent y passer de front; mais dès l'arrivée des premiers fuyards, les parcs qui s'y trouvaient s'étaient barricadés, en plaçant sur la chaussée les voitures renversées, de manière à ne laisser qu'un passage de trois toises. Aussi la confusion fut épouvantable à ce défilé. La petite ville de Gennapes est d'ailleurs située dans un fond; les premières troupes ennemies qui poursuivaient l'armée arrivèrent à onze heures du soir sur les hauteurs dominantes, et parvinrent facilement à désorganiser une poignée de braves qui s'y étaient ralliés, et elles pénétrèrent dans la ville; tout ce qui s'y trouvait prit la fuite [2].

[1] On dit que dans l'effusion de sa joie, le duc dit au feld-maréchal : « Vous êtes le premier général du monde, car vous avez vaincu Bonaparte. — Après vous, milord, » reprit vivement le modeste Blucher.

[2] Le brave et infortuné Duhesme fut coupé par morceaux par des hussards de Brunswick, qui le trouvèrent dans une maison de Gennapes, où il s'était réfugié après ses blessures. Ce général était un des plus anciens de l'armée française, et s'était toujours montré ferme et inébranlable, dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune.

Parmi les équipages qui furent pris par l'ennemi dans la même ville, se trouva

1815. France.

A une heure du matin, Napoléon arriva aux Quatre-B mit pied à terre dans un bivouac, et expédia plusieurs offic au maréchal Grouchy pour lui annoncer la perte de la bata et lui ordonner de faire sa retraite sur Namur. Les au officiers, envoyés de Gennapes pour prendre la divi Girard à Ligny et la mettre en position aux Quatre-B rapportèrent la fâcheuse nouvelle qu'ils n'avaient point tro cette division. Le général d'artillerie Nègre était aux Qu Bras avec les parcs de réserve ; mais il n'avait qu'une f escorte. Les soldats du premier et du deuxième corps avaient passé la Sambre sur le pont de Marchiennes, rigeaient sur ce pont, et quittaient la chaussée aux Q Bras et à Gosselies, pour prendre la traverse, sans q possible de les arrêter pour former une arrière-gard troupes de la garde, du sixième corps et partie de cavalerie se retirèrent sur Charleroi. Napoléon env frère Jérôme à Marchiennes, avec ordre de rallier le entre Avesnes et Maubeuge, et de sa personne sur Charleroi.

Telle fut à peu près, avec tous ses détails [1], la mémorable bataille de Mont-Saint-Jean ou de W

La perte de l'armée anglo-hollandaise et cell

la chaise de poste de Napoléon ; elle portait un nécessaire, des rechange, une épée, un manteau et un lit en fer. Les Anglais plusieurs autres objets capturés sur le champ de bataille et da une exposition publique à Londres.

[2] Nous ne craignons pas d'avancer que la relation qu'on v plus complète et la moins inexacte de toutes celles qui ont ét ce jour. Indépendamment de tous les documens déjà connus comparés entre eux avec soin, nous avons consulté un grand généraux et supérieurs présens à la bataille, et rapproché tous qu'ils nous ont fournis. Nous avons visité le champ de batail notre récit, nous avons eu constamment sous les yeux le pl et le plus correct.

de Bulow, dans cette journée, fut plus forte que celle des Français; et les six à sept mille prisonniers restés entre les mains des vainqueurs, ne compensaient pas les pertes qu'ils avaient éprouvées les jours précédens. Des calculs établis d'après les rapports officiels français, anglais et prussiens, portent la perte totale des Français, depuis le 15 jusqu'au 19, à trente-six mille cinq cents hommes tués, blessés et prisonniers, et celle des alliés à près de cinquante-cinq mille hommes : ce qui donne une différence de vingt-deux mille en plus du côté de ces derniers [1]. 1815. France.

Nous ne reproduirons aucune des longues et nombreuses réflexions qui ont été faites sur cette bataille : nous avons mis le lecteur à même de fixer son opinion sur les fautes qui ont été commises de part et d'autre ; mais nous devons à l'armée française de dire que jamais elle ne montra plus de valeur et de dévouement. Les circonstances de la fin de la journée ont pu seules l'entraîner dans une déroute, que des

[1] Voici la répartition de ces pertes.

ARMÉE FRANÇAISE.

A Ligny	6,900 h.
Aux Quatre-Bras	4,200 environ.
Les 17, 18 et 29	25,400, y compris 7,000 prisonniers.
Total	36,500 h.

ARMÉES ALLIÉES.

Anglo-Hollandais.

Le 16	5,000 h.
Les 17 et 18	20,000

Prusso-Saxons.

Les 15 et 16	29,000 tués, blessés, prisonniers ou égarés.
Les 17 et 18	4,000
Total	58,900
Différence	22,400 en plus du côté des alliés.

1815. France. machinations préparées d'avance devaient rendre plus désordonnée et plus tumultueuse [1].

Nous rapporterons au chapitre suivant les opérations du maréchal Grouchy pendant et après cette lutte sanglante et décisive, où la présence et la coopération de ses troupes auraient été si utiles [2].

[1] Dès cinq heures du soir, on vit sur les derrières de l'armée des hommes à cheval courant à toute bride, et annonçant aux réserves, aux ambulances et aux équipages que Napoleon était battu, et que ses troupes commençaient leur retraite.

[2] Wellington avait commis une faute très-grave, en laissant ses troupes étendues jusque vers Hall et sur la route de Mons; en laissant, une grande partie de la journée, la deuxième division belge en position sur le plateau de vieux Forie, tandis que, depuis le 16, la ligne d'opérations de l'armée française était nécessairement établie sur la route de Charleroi à Gennapes, et la ligne de retraite de l'armée anglo-hollandaise sur Bruxelles et Anvers. On s'expliquerait mieux pourquoi il se serait au contraire prolongé sur Wavres, vers l'armée prusso-saxonne. Comme il put s'apercevoir sur le champ de bataille qu'il n'avait pas de troupes de reste, peut être était-il plus convenable qu'il bordât la forêt de Soignes, entre Espinelle et Overmussche, ce qui mettait en ligne l'armée de Blucher. Celui-ci fit mieux qu'on ne devait attendre de lui, et donna une forte leçon théorique au maréchal Grouchy, en continuant sa marche sur l'armée anglo-hollandaise, bien qu'il appît que son troisième corps d'armée (celui du général Thielmann) était fortement attaqué à Wavres. Il pensa avec raison qu'il fallait d'abord s'occuper de la grande affaire, et que la masse déciderait le tout.

CHAPITRE V.

SUITE DE L'ANNÉE 1815.

le la bataille de Mont-Saint-Jean. Opérations du maréchal Grouchy de-Wavres ; sa retraite par Namur et Dinant. Napoléon quitte l'armée pour ıdre à Paris ; effet que produit son retour dans cette capitale. Déclaration ı chambre des représentans. Message de Napoléon à cette chambre et à des pairs. Abdication de Napoléon. Débats dans les deux chambres ; no-ıtion d'une commission de gouvernement provisoire. Situation de l'armée ıe à Waterloo. Suite des opérations militaires dans les départemens de st ; combat de la Roche-Servières ; traité de pacification avec les chefs insurrection vendéenne. Opérations de l'armée française dite des Alpes ; ension d'armes avec l'armée autrichienne. Adresse de Napoléon à l'armée ;aise. Les armées anglaise et prussienne s'avancent sur Paris. Plénipo-aires envoyés auprès des puissances alliées pour traiter de la paix. Nomi-m de commissaires pour négocier un armistice avec les généraux en chef llington et Blucher ; l'armée française du Nord prend position sous Paris. oléon, gardé à vue au château de Malmaison, propose au gouvernement isoire de se mettre à la tête de l'armée pour repousser les alliés ; il est é. Il quitte la Malmaison pour aller s'embarquer à Rochefort. Le maré-prince d'Eckmulh sollicite de nouveau une suspension d'armes ; les gé-ux alliés s'y refusent. L'armée française se dispose à reprendre l'offensive. ıbat de Velézy et de Roquencourt. Combat de Sèvres. Le gouvernement isoire délibère sur la reddition de Paris aux alliés. Conseil de guerre tenu Villette. Convention ou capitulation de Paris ; mouvemens dans Paris et ı l'armée occasionnés par cette capitulation. Proclamation du gouverne-ent provisoire. L'armée française se retire sur la Loire. Le roi Louis XVIII proche de Paris. Nouvelle déclaration de la chambre des représentans. e de la mission des plénipotentiaires français auprès des souverains alliés. revue de Fouché avec le duc de Wellington. Les alliés entrent dans Paris. olution du gouvernement provisoire et des deux chambres législatives. our du roi dans la capitale. Napoléon se met au pouvoir des Anglais.

1815. France.

ı a vu, dans le dernier chapitre, que le maréchal ıchy, au lieu de partir de Gembloux, le 18 au point du , pour marcher sur Wavres, ainsi qu'il l'avait annoncé

1815. France.

à Napoléon par sa dépêche datée de deux heures du m
n'avait mis en mouvement le gros de son armée qu'
heures. Arrivé, entre midi et une heure, à Walhain, n
chemin à peu près de Gembloux à Wavres, il entendi
vive canonnade sur la gauche, dans la direction où il d
supposer que se trouvait la grande armée française. L
paraissant doubler d'intensité, on put croire qu'une a
générale était engagée avec l'armée anglo-hollandaise.
cette occurrence, le maréchal Grouchy avait à opter
deux partis : le premier était de passer la Dyle, et se
dans la direction du canon, en ne laissant qu'un fort
chement en observation devant Wavres; car il était pro
que Blucher, libre de ses mouvemens, appuierait av
majeure partie de son armée la gauche de l'armée a
hollandaise; dans ce cas, trois heures de marche acc
suffisaient au maréchal français pour arriver sur le c
de bataille. Le deuxième parti était d'occuper seulem
rive gauche de la Dyle, afin d'observer le mouveme
son adversaire, de l'arrêter ou de le suivre dans sa m
vers la gauche de l'armée anglo-hollandaise. En adm
même que le maréchal Grouchy, qui paraissait attache
haute importance à l'occupation de Wavres, n'eût pa
devoir s'éloigner sans emporter cette position, d'un
difficile par la rive droite de la Dyle : le passage d'un
corps sur la rive gauche facilitait l'attaque de cette
ville, située au milieu d'un terrain vaseux et environ
hauteurs. Rien ne s'opposait à ce passage des troupes
çaises sur la rive gauche, les Prusso-Saxons ayant n
de couper les trois ponts de Moustier, Limelette et Li

18-20 juin.

*Opérations du maréchal Grouchy devant Wavre
retraite par Namur et Dinant.* — Le maréchal Gr
réunit en conseil ses principaux généraux. Le comte G
opina pour marcher sur-le-champ dans la direction d

ion, en ne laissant qu'un corps d'observation sur la rive droite. Cet avis fut rejeté. Un autre (celui du général Vandamme) prévalut. Le corps d'armée dépassa les ponts de Moustier, de Limelette et de Limalle, à la hauteur desquels il se trouva successivement, et se porta en masse sur Wavres.

Cette petite ville, où le feld-maréchal Blucher avait laissé le deuxième corps de son armée en position, fut attaquée, entre deux et trois heures après-midi, par les troisième et quatrième corps d'infanterie française : le général Vandamme essayant de s'ouvrir un passage par le pont, et le général Gérard faisant la même tentative sur le moulin de Bierge. La division de cavalerie, alors commandée par le général Vallin [1], observait les ponts de Limelette et de Limalle, qui sont très-rapprochés l'un de l'autre ; le corps de dragons du général Excelmans resta derrière et à droite du corps du général Vandamme, attendant que le passage lui fût ouvert par ce dernier ; le général Pajol était toujours à Tourrines avec sa division de cavalerie légère, et la division Teste (détachée, ainsi qu'on l'a vu, du sixième corps).

Le général Gérard insistait auprès du maréchal Grouchy pour tourner la position de Wavres, en passant le pont de Limalle ; mais il fut presque aussitôt blessé dangereusement devant le moulin de Bierge [2].

Les Français perdaient inutilement beaucoup de monde sur les deux seuls points que le général Thielmann pouvait défendre avec avantage. Le feld-maréchal Blucher était alors en marche sur Ohain pour se joindre à l'armée anglo-hollandaise. On le prévint, vers cinq heures et demie, que le général Thielmann était attaqué fortement par des troupes

[1] Cette division, sous les ordres du général Maurin, blessé le 16 au soir à la bataille de Ligny, était détachée du quatrième corps de cavalerie, commandé par le comte de Valmy.

[2] Une balle lui traversa la poitrine.

1815. France. nombreuses, et que déjà on se disputait la position de vres; mais le vainqueur de la Katzbach, jugeant très qu'il ne devait point rétrograder pour secourir son li nant, dit au général Ziethen et aux autres officiers qui touraient, que le succès de la journée dépendait de l'issu combat du Mont-Saint-Jean, et que la victoire sur ce principal, réparerait l'échec de Wavres, s'il avait lieu quatre cinquièmes de l'infanterie du troisième et quat ne pouvaient pas être engagés devant cette dernière vill dix-huit régimens étaient paralysés, et en partie jetés e rière et à droite, où il n'y avait point d'ennemis; car, pendamment de la colonne du général Pajol qui était à rinnes, un régiment de la brigade Berton (corps d'Excels venait d'être envoyé en reconnaissance vers la route de vain à Namur.

Cependant le maréchal Grouchy, voyant la résistan prolonger ainsi sur la rive droite, se décida enfin, ve heures du soir, à faire franchir le pont de Limalle par valerie du général Vallin. Ce mouvement eut lieu sans tacle; une heure après, la division Vichery suivit le gé Vallin, et successivement tout le quatrième corps. quatre heures, le maréchal avait envoyé des ordres a néral Pajol à Tourinnes, pour qu'il se rapprochât. Il n à Limaille que vers huit heures, avec sa cavalerie. La sion Teste, qui suivait celle-ci, se porta, par le même

[1] Jusqu'à ce moment Blucher avait cru et croyait encore que le troisième de l'armée française marchait seul sur Wavres, et que tout le reste etai devant les Anglo-Hollandais. C'était aussi l'opinion du duc de Wellingt lit dans une lettre adressée par S. G. au comte Bathurst, et datée du C le 22 juin : « Le troisième corps, qui, comme j'en ai informé V. S. da dépêches du 19, *avait été détaché pour observer l'armée prussienne* jusqu'au 20 dans les environs de Wavres. Il fit alors sa retraite par Na Dinant. Ce corps est le seul qui soit resté entier. »

le la Dyle, pour appuyer l'attaque du village de Rosieren, qui fut enlevé entre neuf et dix heures du soir. Le corps du général Vandamme était toujours devant Wavres, et avait porté une de ses divisions vis-à-vis le moulin de Bierge; le quartier-général fut établi à Limalle. 1815. France.

Le maréchal Grouchy avait reçu à sept heures et demie du soir la lettre du duc de Dalmatie qui lui prescrivait de marcher sur Saint-Lambert, et d'attaquer le général Bulow. Dans la nuit, une seconde dépêche lui apprit la perte de la bataille de Mont-Saint-Jean. Vers le même temps, le 19 à trois heures du matin, le général Thielmann, voulant rétablir la communication avec Bruxelles, interceptée par l'occupation de Rosieren, attaqua à la fois les Français sur ce village et sur Bierge. Il fut repoussé sur l'un et l'autre point. Le général Penne, commandant une des brigades de la division Teste, fut tué sur les hauteurs de Bierge : c'était un officier très-distingué.

Le maréchal Grouchy prépara alors son mouvement rétrograde. L'ennemi battu ne songeait point à le suivre. Il se dirigea sur Gembloux, ayant sa cavalerie légère à Marc-Saint-Denis, et les dragons du général Excelmans sur la route de Namur. Apprenant que l'ennemi avait déjà passé la Sambre et se trouvait sur son flanc, et ne se jugeant pas assez fort pour opérer une diversion utile à l'armée battue à Mont-Saint-Jean, le maréchal se décida à marcher sur Namur. Il donna lui-même au général Bonnemains l'ordre de se porter rapidement, avec les quatrième et douzième de dragons, sur cette ville, et de ne rien négliger pour y arriver et s'y établir avant l'ennemi. Le quatrième corps suivit la route de Charleroi à Namur, et le troisième celle qui y conduit directement de Gembloux. Les queues de ces colonnes furent attaquées; celle de droite, ayant fait son mouvement rétrograde plus tôt qu'on ne s'y attendait, compromit un instant

1815. France. la retraite de celle de gauche; mais cet accident fut prom ment réparé; deux pièces, tombées entre les mains des siens, furent reprises par le vingtième de dragons, comm par le colonel Briqueville, qui enleva en outre un ob à l'ennemi. La cavalerie de Thielmann, chargée par le mier de hussards, aux ordres du général Marius C perdit un certain nombre de prisonniers.

En passant près de Gembloux, le général Bonne aperçut au-delà de cette ville une colonne de cavalerie mie appartenant au corps du général Pirch, et qui pa se diriger de Gennapes sur Namur. Elle se déploya et n une dixaine d'escadrons. Le général Bonnemains la f server par trois des siens, et se hâta de gagner Namu il fut accueilli avec un grand intérêt par toute la popu et les autorités de cette ville, qui s'empressèrent de pr des secours pour les blessés et des vivres en abondanc tout le corps d'armée. A l'arrivée des autres troupes, néral Bonnemains se porta sur Dinant, et fut encore heureux pour y arriver le 20, avant l'ennemi, qui f connu, vers le soir, à une lieue de cette ville, dans la tion de Charleroi.

Le long défilé qui règne depuis Namur jusqu'à D forçant les troupes du maréchal Grouchy à ne march sur une seule colonne, il était nécessaire de tenir l long-temps possible dans la première de ces villes. Le g Vandamme fut chargé de cette défense, et s'y maintin qu'à huit heures du soir. Rien ne resta en arrière, et l fut occupé, dans la matinée du 20, par tout le corps d'a Les troupes du général Vandamme avaient fait éprou grandes pertes à l'ennemi devant Namur.

20 juin. *Napoléon quitte l'armée pour se rendre à Par* Sur ces entrefaites, Napoléon, après s'être arrêté une sur la rive gauche de la Sambre, avait marché vers Ph

lle, afin d'être plus à portée de communiquer avec le ma-
chal Grouchy. Toutefois il n'y resta que quatre heures,
ui furent employées à l'expédition d'ordres aux généraux
app, Lecourbe, Lamarque, de s'avancer à marches forcées
r Paris, aux commandans des places fortes de se défendre
squ'à la dernière extrémité. Il prit ensuite la poste pour se
ndre à Laon, où il arriva le 20 dans l'après-midi. Il conféra
ec le préfet, chargea M. de Bussy, l'un de ses aides-de-camp,
surveiller la défense de cette place importante, et envoya le
néral Dejean à Avesne, et le général Flahaut à Guise. Au
lieu de ces occupations, on vint le prévenir qu'on aperce-
ut au loin un corps de troupes qui se dirigeait sur la ville. Il
voya un aide-de-camp le reconnaître : c'était une colonne d'à
u près trois mille hommes de toutes armes, que le maréchal
uc de Dalmatie, les généraux Jérôme, Morand, Colbert,
etit, Pelet, avaient réussi à rallier ou à conserver en ordre.
apoléon, dans le premier moment, manifesta l'intention de ne
s quitter Laon jusqu'à ce que le reste de l'armée fût réuni [1].
ais cette détermination fut vivement combatue par le duc de
assano et les autres personnes présentes. Napoléon céda aux
nsidérations qui lui furent développées [2]. Après avoir expé-
é de nouveaux ordres au duc de Dalmatie, sur les mouve-
ens et le ralliemeut de l'armée, il acheva le bulletin officiel
e la bataille de Mont-Saint-Jean qu'il avait déjà ébauché à
ilippeville, et partit ensuite pour Paris : il se proposait de

[1] « J'ai donné l'ordre, dit-il à ceux qui l'entouraient, de diriger sur Laon
our Reims tous les militaires isolés. La gendarmerie et la garde nationale vont
arcourir la campagne et ramener les traîneurs; les bons soldats se rallieront d'eux-
mêmes : nous aurons dans vingt-quatre heures un noyau de dix à douze mille
hommes. Avec cette petite armée, je donnerai à Grouchy le temps d'arriver,
et à la nation de se retourner. » (*Mémoires de F***.*)

[2] « Eh bien! s'écria-t-il, puisque vous le jugez nécessaire, j'irai à Paris;
mais je suis persuadé que vous me faites faire une sottise. Ma vraie place est
ici : je pourrais y diriger ce qui ce passera à Paris, et mes frères feraient le
reste. » (*Mémoires de F***.*)

1815. France. revenir à Laon le 25 ou le 26, mais sa mauvaise fortu decida autrement, ainsi qu'on le verra bientôt.

Le 21 et les jours suivans, l'armée française continua rallier entre Avesnes et Laon. Le maréchal duc de Dal s'établit dans cette dernière ville avec le grand quartie néral. Les hommes et les chevaux du train d'artillerie s rigèrent sur la Fère pour y prendre de nouvelles pièce des officiers de confiance furent chargés de réorganise nouvel équipage de campagne. Dans le même temps, le du maréchal Grouchy opérait sa retraite en bon ordr Rethel, Mézières et Reims. Le 26, il communiqua avec mée entre l'Aisne et l'Oise.

21 juin. *Effet que produit dans Paris le retour de Napo* — Au moment où le bulletin de la catastrophe de Mont-S Jean parvint à Paris [1], les partisans du régime imp étaient livrés à toutes les espérances qu'avaient rani en eux le succès de Ligny, présenté sous l'aspect le plu vorable; et les nouvelles satisfaisantes reçues de l'Ouest tout présageait la fin de la guerre civile. Mais les bruits va d'un grand échec essuyé le 18, et presque en même t l'arrivée inattendue de Napoléon au palais de l'Elysée, plongèrent les esprits dans les anxiétés d'un avenir effra

Le chef suprême du gouvernement ne dissimula poi ses amis toute la gravité des circonstances, et leur dé que son intention était de réunir les deux chambre séance impériale [2]. Ses deux frères, Joseph et Lucien conseillèrent de différer la convocation de cette séance laisser d'abord agir ses ministres.

Peu d'instans après, Napoléon assembla son conseil. lire par le duc de Bassano le bulletin de la bataille de N

[1] Napoléon l'avait expédié à son frère Joseph par un courrier extraord

[2] « Je leur peindrai les malheurs de l'armée, dit-il, je leur demand moyens de sauver la patrie, après cela je repartirai. »

aint-Jean, et dit. « Si nos malheurs sont grands, je suis venu 1815.
our les réparer, pour imprimer à la nation, à l'armée, un France.
rand et noble dévouement. Si la nation se lève, l'ennemi
era écrasé; si, au lieu de levées, de mesures extraordi-
aires, on dispute, tout est perdu! l'ennemi est en France;
'ai besoin pour sauver la patrie d'être revêtu d'un grand
pouvoir, *d'une dictature temporaire*. Dans l'intérêt de la
atrie, je pourrais m'emparer de ce pouvoir; mais il serait
ile et plus national; qu'il me fût donné par les chambres.»
Les ministres, qui, pour la plupart, connaissaient déjà les dis-
positions de la chambre des représentans, baissèrent les yeux
et ne répondirent pas; mais Napoléon les pressa d'émettre
eur opinion sur les mesures de salut public qu'exigeaient
es circonstances.

Le ministre de l'intérieur, Carnot, fut d'avis qu'il fallait
déclarer la patrie en danger, appeler aux armes les fédérés
et les gardes nationales; mettre Paris en état de siége et le
défendre; se retirer à la dernière extrémité derrière la Loire,
y retrancher, rappeler l'armée de la Vendée, les corps d'ob-
servation du midi, et tenir l'ennemi en respect jusqu'à ce
qu'on eût pu réunir et organiser des forces suffisantes pour
prendre une vigoureuse offensive et le chasser de France.

Le ministre de la marine, Decrès, et le ministre d'état
Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) partagèrent cette opinion
en ajoutant que la plupart des députés paraissaient décidés
ne pas seconder les vues du gouvernement.

Mais le duc de Vicence, Fouché et les autres ministres, en
rappelant les événemens de 1814, et en soutenant que l'oc-
cupation de Paris par les alliés déciderait une seconde fois
le trône, observèrent que le salut de l'état ne dépendait pas
de telle ou telle mesure; que la question était dans les cham-
bres et dans leur union avec le chef du gouvernement; qu'en
leur montrant de la confiance et de la bonne foi, on parvien-

1815. France. drait à leur faire reconnaître qu'il était de leur devoir de s'
réunir à Napoléon pour sauver ensemble, par des mesure
énergiques, l'honneur et l'indépendance de la nation.

Napoléon prit la parole à son tour et dit qu'il croyait que
la présence de l'ennemi, sur le sol national, rendrait aux dé
putés le sentiment de leurs devoirs; que la nation ne les avai
point envoyés pour renverser le trône impérial, mais pour l
soutenir; qu'au surplus, il ne les craignait point, et que
d'un seul mot il pouvait les faire *assommer*. « Si nous nous
querellons entre nous, ajouta-t-il, au lieu de nous entendre
nous aurons le sort du Bas-Empire; tout sera perdu..... L
patriotisme de la nation, son opinion sur les Bourbons, s
attachement à ma personne, nous offrent encore d'immenses
ressources : notre cause n'est point désespérée » [1].

Cependant, la nouvelle des désastres du Mont-Saint-Jean
répandue dans Paris, y avait produit l'effet le plus fâcheux
Bien qu'un certain nombre de personnes confiantes et cré
dules se refusassent encore à l'idée que la victoire eût pu dé
serter les bannières de Napoléon, la plus grande partie de l
population, livrée à une agitation extraordinaire, accueillai
les bruits les plus sinistres. Déjà on connaissait les causes d
retour du chef suprême de l'armée. Les députés s'étaient ren
dus au palais du corps législatif, en plus grand nombre e
plus tôt qu'à l'ordinaire. Toute illusion avait cessé pour eux
ils étaient déterminés à prendre le parti le plus énergique.

Déclaration de la chambre des représentans. — Le con
seil des ministres était encore rassemblé au palais de l'E
lysée, lorsqu'il fut interrompu par un message de la chambre
des représentans, renfermant la résolution suivante : [2]

[1] *Mémoires de F***.*

[2] Elle avait été adoptée d'emblée, sur la proposition de M. de La Fayette
qui s'exprima en ces termes :

« Représentans! lorsque, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, j'élève
la voix que les vieux amis de la liberté reconnaissent encore, je me sens pre

« La chambre des représentans déclare que l'indépendance de la nation est menacée. 1815. France.

« La chambre se déclare en permanence; toute tentative pour la dissoudre est un crime de haute trahison : quiconque se rendrait coupable de cette tentative, sera traître à la patrie, et sur-le-champ traité comme tel.

» L'armée de ligne et la garde nationale qui ont combattu et combattent encore pour défendre la liberté, l'indépendance et le territoire de la France, ont bien mérité de la patrie.

» Les ministres de la guerre, des relations extérieures et de l'intérieur, sont invités à se rendre sur-le-champ dans le sein de l'assemblée ».

Napoléon fut d'abord atterré par cet acte qu'il regardait comme une usurpation de l'autorité souveraine dont il se croyait investi[1]. Il prescrivit toutefois à Regnault de Saint-Jean-d'Angely de se rendre à la chambre dont il était l'un des membres, pour calmer les esprits, sonder le terrain, et annoncer que l'armée, après une victoire signalée, avait livré une grande bataille; *que tout allait bien;* que les Anglais étaient battus, qu'on leur avait enlevé six drapeaux, lorsque *les malveillans avaient causé une terreur panique;* que l'armée se ralliait, que des ordres étaient donnés pour arrêter les fuyards; que l'intention du chef du gouvernement,

de vous parler des dangers de la patrie. De sinistres nouvelles se sont confirmées..... Permettez à un vétéran d'une cause sacrée, toujours étranger à l'esprit de faction, de vous soumettre une proposition commandée par le sentiment des dangers publics, par l'amour de la patrie, et dont chacun sentira la nécessité. »

[1] « J'avais bien pensé, dit-il dans son dépit, que j'aurais dû congédier ces gens-là avant mon départ. C'est fini, il faut perdre la France..... Je vois que Regnault ne m'avait point trompé; j'abdiquerai, s'il le faut. »

(*Mémoires de F***.*)

1815. France. en accourant à Paris, était de se concerter a : les ministres et les chambres, et qu'il s'occupait, en ce moment, des mesures de salut public, exigées par les circonstances [1]. Le ministre Carnot fut chargé de faire une semblable communication à la chambre des pairs.

Regnault ne put parvenir à modérer l'impatience des représentans, et ils persistèrent à vouloir que les ministres se présentassent à la barre de la chambre. Napoléon qui d'abord avait défendu à ceux-ci d'obtempérer à ces invitations réitérées, finit par leur donner l'autorisation de s'y rendre; mais il les fit accompagner par son frère Lucien [2] qu'il revêtit du caractère de commissaire extraordinaire, pour répondre aux interpellations de la chambre, sans que cela tirât à conséquence pour l'avenir, et sans donner à la chambre le droit de prétendre qu'on lui avait reconnu et concédé le pouvoir de mander les ministres et de les interroger.

21 juin. *Message de Napoléon aux deux chambres.* — Ceci se passait le jour même où Napoléon était arrivé à Paris, le 21 juin. A six heures du soir, les ministres, et Lucien Bonaparte à leur tête, furent introduits dans la chambre des représentans. Lucien annonça que Napoléon l'avait nommé commissaire extraordinaire pour concerter avec cette assemblée des mesures de prudence. Il déposa entre les mains du président le message dont il était porteur, et demanda que la chambre voulût bien se former en comité secret.

Le message contenait l'exposé succinct des revers essuyés à Mont-Saint-Jean; il recommandait aux représentans de s'unir avec le chef de l'état pour préserver la patrie de devenir

[1] *Mémoires de F***.*

[2] Napoléon n'avait pas été content de la tiédeur que la majorité des ministres venait de laisser paraître, et il voulut, en leur donnant son frère pour interprète obligé, remettre en des mains plus sûres le soin de défendre sa personne et son trône. (*Mémoires de F***.*)

comme la Pologne, la proie de l'étranger, ou de reprendre un joug que la nation avait secoué; il annonçait enfin qu'il était convenable que les deux chambres nommassent une commission de cinq membres pour se concerter avec les ministres sur les mesures de salut public, et sur les moyens de traiter de la paix avec les puissances coalisées. 1815. France.

Après la lecture de cette pièce, les ministres furent interpellés par un si grand nombre de députés à la fois, qu'il devint impossible de mettre, en ce moment, quelqu'ordre dans la délibération. Le président de la chambre étant parvenu à ramener le calme, un membre prit la parole pour demander que Napoléon dévoilât le secret de ses pensées, de sa politique, et enseignât le moyen de fermer l'abîme entr'ouvert sous les pas de la nation; que les ministres déclarassent sur quelles nouvelles bases ils se proposaient de négocier, et quels nouveaux moyens de communication ils avaient en leur pouvoir; il termina ainsi son discours : « Vous le savez comme nous, c'est à Napoléon seul que l'Europe a déclaré la guerre! Séparerez-vous désormais la nation de Napoléon? pour moi, je ne vois qu'un homme entre la paix et nous; qu'il parle, et la patrie sera sauvée ».

Lucien essaya vainement de répondre à cette violente attaque; sa voix fut étouffée par le bruit tumultueux de l'assemblée. M. de La Fayette répliqua aux observations du frère de Napoléon. « Vous nous accusez, dit-il en l'apostrophant, de manquer à nos devoirs envers l'honneur et Napoléon; avez-vous oublié tout ce que nous avons fait pour lui? Avez-vous oublié que nous l'avons suivi dans les sables de l'Afrique, dans les déserts de la Russie, et que les ossemens de nos enfans et de nos frères attestent partout notre fidélité. Nous avons assez fait pour lui; maintenant notre devoir est de sauver la patrie ».

Les débats se prolongèrent, les députés Manuel, Dupin,

1815. France. et quelques autres signalèrent les dangers dont la France était menacée; ils firent entrevoir les moyens de la préserver, sans toutefois prononcer encore le mot *abdication*. Enfin, il fut convenu, conformément aux conclusions du message, qu'une commission de cinq membres, composée des président et vice-présidens de la chambre [1], se concerterait avec le conseil des ministres et une commission de la chambre des pairs (s'il lui convenait d'en nommer une), pour recueillir tous les renseignemens sur l'état de la France, et proposer tout moyen de salut.

Lucien, en sa même qualité de commissaire extraordinaire, se rendit immédiatement à la chambre des pairs. Après avoir entendu le message, cette assemblée nomma également sa commission qui fut composée des généraux Drouot, Dejean, Andréossy, et de MM. Boissy-d'Anglas et Thibaudeau.

23 juin. *Abdication de Napoléon.* — Napoléon, en apprenant ce qui s'était passé à la chambre des représentans, parut hésiter quelque temps entre les deux partis, de la dissoudre ou d'abdiquer le trône impérial; mais les ministres présens, le duc de Vicence et le duc de Bassano, remontrèrent que cette assemblée avait acquis une trop grande force dans l'opinion pour qu'on pût tenter envers elle un coup d'état; ils insinuèrent à Napoléon qu'il était plus sage de se soumettre, qu'autrement il ne lui resterait peut-être plus la faculté d'abdiquer en faveur de son fils. Malgré ces observations, cherchant « à reculer le plus possible, dans l'espoir de quelqu'événement favorable, le terme de la catastrophe » [1], Napoléon ne se prononça point encore.

L'irritation des esprits fut loin d'être calmée dans la cham-

[1] MM. Lanjuinais, La Fayette, Dupont de l'Eure, Flaugergues et Grenier.
[2] (*Mémoires de F****.

bre des représentans, par l'audition du rapport que la commission vint faire de sa conférence avec les ministres et les cinq commissaires de la chambre des pairs. Allarmé des dispositions de l'assemblée, Regnault de Saint-Jean d'Angely accourut avertir le chef du gouvernement que l'on allait peut-être prononcer sa déchéance s'il n'abdiquait pas à l'instant. Non habitué à recevoir la loi, Napoléon s'indigna de la violence qu'on voulait lui faire : « Puisque cela est ainsi, dit-il, je n'abdiquerai point. La chambre est composée de jacobins, de cerveaux brûlés et d'ambitieux qui veulent des places et du désordre; j'aurais dû les dénoncer à la nation et les chasser : le temps perdu peut se réparer » [1]. Regnault insista pour que son maître, dans une circonstance aussi impérieuse, renouvelât le généreux sacrifice qu'il avait fait en 1814, afin d'ôter à la chambre et à la nation elle-même le moyen de l'accuser d'avoir empêché d'obtenir la paix. Napoléon voulut réfléchir quelques instans avant de prendre cette délibération extrême.

1815. France.

Cependant la chambre délibérait au milieu de la plus vive agitation. Un grand nombre de membres insistaient pour que Napoléon fût contraint d'abdiquer sur-le-champ; mais on consentit enfin à lui accorder encore une heure de réflexion, et la séance fut suspendue.

Dans cet intervalle, le général Solignac et quelques autres députés vinrent à l'Elysée déclarer brusquement à Napoléon qu'il n'avait plus d'autre parti à prendre que de se soumettre à la volonté des représentans de la nation; Lucien et Joseph furent également d'avis que le moment de la résistance était passé. Napoléon annonça sa détermination, en disant au ministre Fouché, avec un sourire ironique : « Ecrivez à ces messieurs de se tenir tranquilles, ils vont être satisfaits ».

[1] *Mémoires de F***.*

1815. France. Lucien prit alors la plume et écrivit sous la dictée de son frère la déclaration suivante :

Au peuple français.

« En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et le concours de toutes les autorités nationales ; j'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi.

» Les circonstances me paraissent changées ; je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France ; puissent-ils être sincères dans leurs déclarations, et n'en avoir voulu réellement qu'à ma personne. Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, empereur des Français.

» Les ministres formeront provisoirement le conseil de gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les chambres à organiser, sans délai, la régence par une loi.

» Unissez-vous tous pour le salut public, et pour rester une nation indépendante ».

Le duc d'Otrante (Fouché), les ducs Decrès et de Vicence furent chargés de porter cette déclaration à la chambre des députés ; les trois autres ministres, Gaudin (duc de Gaëte), Mollien et Carnot, furent envoyés à celle des pairs.

Les représentans, après avoir entendu le duc d'Otrante et le comte Regnault, arrêtèrent qu'une députation solennelle se rendrait au palais de l'Elysée pour exprimer à Napoléon, au nom du peuple, « le respect et la reconnaissance avec lesquels la chambre acceptait le noble sacrifice qu'il avait fait à l'indépendance et au bonheur de la nation ».

[1] Napoléon reçut froidement ces félicitations, et répondit aux députés : « Je

La chambre des pairs prit la même résolution que la chambre des députés : Napoléon l'accueillit avec plus de bienveillance, et lui recommanda de ne point oublier qu'il avait abdiqué en faveur de son fils. 1815. France.

Débats dans les deux chambres ; nomination d'une commission provisoire de gouvernement. — Cette abdication laissait le champ libre aux spéculations politiques des membres influens de la chambre des représentans : chacun d'eux se crut appelé à donner à l'état un gouvernement et un chef. Les partis qui divisaient cette assemblée ne tardèrent point à s'élancer dans la carrière. 24 juin.

Le député Dupin proposa à la chambre de se former en assemblée nationale, d'envoyer des ambassadeurs aux puissances alliées pour négocier la paix, de créer une commission exécutive prise dans le sein des deux chambres ; de charger une commission de préparer une nouvelle constitution, et de déterminer les conditions auxquelles le trône pourrait être occupé par le monarque que le peuple choisirait [1]. Un autre député qui n'était pas du même parti que le préopinant, M. Scipion Mourgues, s'empara de cette proposition ; et lui

vous remercie des sentimens que vous m'exprimez ; je veux que mon abdication puisse faire le bonheur de la France ; mais je ne l'espère point : elle laisse l'Etat sans chef, sans existence politique. Le temps perdu à renverser la monarchie aurait pu être employé à mettre la France en état d'écraser l'ennemi. Je recommande à la chambre de renforcer promptement les armées : qui veut la paix doit se préparer à la guerre. Ne mettez pas cette grande nation à la merci des étrangers ; craignez d'être déçus de vos espérances. *C'est là qu'est le danger!* Dans quelque position que je me trouve, je serai toujours bien, si la France est heureuse. Je lui recommande mon fils ; j'espère qu'elle n'oubliera point que je n'ai abdiqué que pour lui. Je l'ai fait aussi ce grand sacrifice pour le bien de la nation ; ce n'est qu'avec ma dynastie qu'elle peut espérer d'être libre, heureuse et indépendante. » (*Mémoires de F***.*)

[1] M. Dupin était trop habile pour manifester directement l'intention de méconnaître le fils de Napoléon, et de déclarer le trône vacant.

(*Mémoires de F***.*)

1815. France. donnant plus d'extension, il demanda que la chambre se transformât en assemblée constituante; que le gouvernement de l'état fût provisoirement confié aux ministres; que l'on mît à la tête de la force armée active et sédentaire les maréchaux Macdonald, Oudinot et le général La Fayette; que le trône fût déclaré vacant jusqu'à l'émission du vœu du peuple. Regnault de Saint-Jean d'Angely représenta que ces deux motions tendaient à jeter l'état dans une désorganisation complète; qu'on ne pourrait adopter l'une ou l'autre proposition sans annoncer aux gouvernemens étrangers qu'il n'y avait rien d'établi en France; point de droits reconnus, point de principes posés, point de base de gouvernement: mais tombant bientôt lui-même dans l'erreur de ses adversaires, il proposa de nommer, au lieu du conseil de régence prescrit par les lois fondamentales dont il semblait réclamer l'observance, une commission exécutive de cinq membres, deux de la chambre des pairs, trois de celle des représentans, qui exercerait provisoirement les fonctions du gouvernement; et de donner à cette commission, pour ne point rompre l'unité du pouvoir, la direction et le choix des négociateurs à envoyer aux alliés.

La majorité de la chambre adopta ce terme moyen sans en apercevoir les conséquences; car, en éludant de reconnaître Napoléon II, c'était déclarer aux puissances étrangères ce qu'elle avait voulu sans doute éviter, qu'il n'y avait point en France de droits établis, et que le trône, et même le gouvernement, étaient vacans.

La résolution prise par la chambre des députés fut immédiatement portée par un message à la chambre des pairs. Lucien se leva pour la combattre; il invoqua la constitution, les sermens solennels prêtés au Champ-de-Mai, et conjura les pairs, gardiens de la foi jurée et des lois constitutives de l'empire, de repousser cette loi inconstitutionnelle, et de

proclamer Napoléon II empereur des Français. M. Doulcet, comte de Pontecoulant, s'opposa fortement à cette proposition, déclarant qu'il ne pouvait reconnaître comme souverain un prince qui n'était point en France, et pour régente, une princesse captive. « De quel droit d'ailleurs, ajouta-t-il, le prince de Canino [1] parle-t-il dans cette chambre? C'est un prince romain, et Rome ne fait plus parti du territoire français. — Si je ne suis point Français à vos yeux, s'écria Lucien, je le suis aux yeux de la nation ».

1815. France.

Les débats s'animèrent; le général Labédoyère, s'élançant à la tribune, parla dans le sens de Lucien; entraîné par la fougue d'un caractère ardent et passionné, il parut apostropher le prince de la Moskowa, présent à la séance. « Il y a peut-être encore ici, dit-il en se tournant du côté de ce maréchal, des généraux qui méditent de nouvelles trahisons; mais malheur à tout traître! qu'il soit voué à l'infamie! que sa maison soit rasée, sa famille proscrite..... » A ces mots, le plus vif mécontentement se manifesta dans l'assemblée. Le cri *à l'ordre* retentit de toutes parts; la voix de l'orateur fut étouffée dans le tumulte; mais l'on put encore recueillir ces paroles: « Il est donc dit que l'on n'entendra dans cette chambre que des voix serviles ». Cette nouvelle apostrophe fit redoubler les murmures. Le comte Boissy d'Anglas observa qu'il ne fallait pas joindre la guerre civile à la guerre étrangère; que Napoléon avait fait à la patrie le plus grand des sacrifices; mais que la proposition de proclamer son fils était intempestive et impolitique; il conclut par demander qu'on passât à l'ordre du jour. M. Thibaudeau crut avoir trouvé le moyen de conserver les droits de Napoléon, sans se mettre en opposition manifeste avec la chambre des représentans, en proposant d'adopter sa résolution sans rien préjuger

[1] Ce titre avait été conféré à Lucien Bonaparte par le pape Pie VII.

1815. France. sur l'indivisibilité de l'abdication de Napoléon. La majorité des pairs se rangea de cet avis, et procéda sur-le-champ à la nomination des deux membres du gouvernement provisoire. Le duc de Vicence et le baron Quinette réunirent les suffrages. Le duc d'Otrante, les généraux Carnot et Grenier furens choisis par l'autre chambre.

La commission de gouvernement se constitua immédiatement sous la présidence du duc d'Otrante, directeur principal des intrigues qui venaient d'avoir lieu pour éluder la question de l'indivisibilité de l'abdication faite par Napoléon [1].

Nous devons maintenant reporter l'attention du lecteur sur

[1] C'est-à-dire la reconnaissance légale et authentique, par les chambres, de Napoléon II.

L'ex-empereur reprocha aux ministres d'état, et particulièrement à Regnaud-de-Saint-Jean-d'Angely, de n'avoir pas soutenu les droits de son fils, et leur fit sentir qu'il était de leur honneur et de leur devoir de forcer les chambres à se prononcer. « Je n'ai point abdiqué, dit-il, en faveur d'un nouveau directoire; j'ai abdiqué en faveur de mon fils. Si on ne le proclame point, mon abdication doit être nulle et non avenue. Les chambres savent bien que le peuple, l'armée, l'opinion le désirent, le veulent; mais l'étranger les retient. Ce n'est point en se présentant devant les alliés, l'oreille basse et le genou en terre, qu'elles les forceront à reconnaître l'indépendance nationale. Si elles avaient eu le sentiment de leur position, elles auraient proclamé spontanément Napoléon II. Les étrangers auraient vu alors que vous vouliez avoir une volonté, un but, un point de ralliement; ils auraient vu que le vingt mars n'était point une affaire de parti, un coup de factieux, mais le résultat de l'attachement des Français à ma personne et à ma dynastie. L'unanimité nationale aurait plus agi sur eux, que toutes vos basses et honteuses déférences. » (*Mémoires de F***.*)

La chambre des représentans, pressée par les partisans du régime impérial, qui demandèrent qu'on expliquât du moins au nom de qui agirait la commission de gouvernement, et que l'assemblée prononçât à l'instant même qu'elle reconnaissait Napoléon II pour empereur des Français; la chambre, disons-nous, adopta la proposition suivante, captieusement développée par le député Manuel :

« La chambre passe à l'ordre du jour, motivé, 1°. sur ce que Napoléon II est devenu empereur des Français par le fait de l'abdication de Napoléon Ier, et par la force des constitutions de l'empire; 2°. sur ce que les deux chambres

armée française que nous avons laissée opérant sa réunion aux environs de Laon, et sur les opérations des autres corps d'armée dans l'intérieur et sur les autres points des frontières de France. 1815. France.

Situation de l'armée française battue à Waterloo. — Les débris de Mont-Saint-Jean, réunis au corps, à peu près intact du maréchal Grouchy, offraient déjà, entre les rives de l'Aisne et de la Marne, une masse de cinquante mille hommes, dont les sentimens pour Napoléon étaient à peu près toujours les mêmes, malgré l'épouvantable revers qu'à Paris on s'efforçait d'imputer aux dispositions qu'il avait prises. Les deux armées prusso-saxonne et anglo-hollandaise étaient entrées, dès le 21, sur le territoire français; la place d'Avesnes s'était rendue le 22, à la suite de l'explosion du magasin à poudre. Le 24, Blucher avait son quartier-général à Guise, et le duc de Wellington avait le sien à Cambray. Le 25, ces généraux en chef apprirent l'abdication de Napoléon, les débats qui avaient eu lieu dans les chambres législatives; et ne doutant point du découragement que ces circonstances allaient jeter dans l'armée française, ainsi que les espérances qu'en devaient concevoir les royalistes de l'intérieur, ils ne songèrent plus qu'à presser leur marche sur la capitale. Nous les suivrons plus tard dans ce mouvement. 25 juin.

Suite des opérations militaires dans les départemens de l'Ouest; Combat de la Roche-Servières, traité de pacification avec les chefs de l'insurrection vendéenne. — Nous avons dit dans le chapitre précédent que, malgré la disper- 26 juin.

[illegible] voulu et entendu, en nommant une commission de gouvernement, assurer à la nation les garanties dont elle a besoin, dans les circonstances extraordinaires où elle se trouve, pour conserver sa liberté et son repos. »

Ainsi la chambre, tout en paraissant proclamer Napoléon II, déclarait en même temps que ce n'était qu'une affaire de forme, et qu'elle serait prête à l'abandonner, quand le gouvernement provisoire le jugerait nécessaire.

1815. France. sion de la plupart de leurs rassemblemens, les royalist l'Ouest n'avaient pas perdu l'espoir de continuer une dive importante pendant que les armées alliées allaient ouv campagne au Nord. En effet, la concorde commença à s tablir entre les principaux chefs vendéens, après la mor marquis Louis de La Roche-Jacquelein. M. Sol de Gri avait conservé une partie de son petit corps d'armée bre et menaçait toujours les environs de Vannes et d'A MM. Sapineau, de Suzannet et d'Autichamp ne tard pas à se réunir pour favoriser un troisième débarque d'armes et de munitions apportées par les Anglais.

Le 20 juin, le général baron de Laage[1] remporta un a tage signalé sur un fort détachement royaliste, qu'il el de Thouars. Le 21, le général Bigaré, à la tête de qu cent cinquante hommes qu'il avait réunis à Ploermel, att au pont de Breck, près d'Auray, le rassemblement de M de Grisolle, fort de sept à huit mille hommes, et le b complétement. Les royalistes eurent en cette occasion pr trois cents hommes tués et plus de sept cent cinquante l sés : ils perdirent en outre une pièce de 8 et un obu anglais, dont les troupes du général Bigaré s'emparè Celles-ci eurent de leur côté deux cent quarante hom hors de combat, parmi lesquels se trouvaient dix-huit ciers et les deux aides-de-camp du général.

Dans le même temps, le général Lamarque portait le nier coup à l'insurrection vendéenne, et forçait enfin les à recevoir le bienfait d'une capitulation généreuse.

Instruit que les trois principaux généraux royalistes naient de se réunir pour s'avancer vers la côte et protég

[1] C'est le même général auquel nous avons mal à propos donné le t divisionnaire, dans le cinquième volume de cet ouvrage, pages 72 et n'était à cette époque qu'adjudant-général, et il ne fut nommé général d gade qu'à Moskow, le 18 novembre 1812.

1815. France.

ıveau débarquement, le général Lamarque résolut de les ıquer, à la tête d'une partie des troupes des généraux ıyer et Travot.

Le 17, l'avant-garde de cette colonne, placée à Saint-ienne des Bois, dispersa un détachement de deux à trois lle hommes qui s'étaient portés de Saint-Fulgent sur Ban-ıs. Le 19, la brigade aux ordres du général Estève fit une ıonnaissance sur la Roche-Servières, où l'on annonçait que ıcorps des chefs Suzannet, d'Autichamp, Sapinaud, Saint-ıbert étaient rassemblés. Malgré l'ordre de ne rien engager, ıcompagnies de voltigeurs des huitième léger, vingt-septième quarante-septième de ligne, emportées par leur ardeur, lancèrent sur une avant-garde de douze à quinze cents ıdéens, et soutenus à propos par deux compagnies de gen-ımes, elle l'enfoncèrent et lui firent éprouver une perte ısidérable.

Assuré de la présence de l'armée royaliste sur ce point, général Lamarque réunit, pendant la nuit, à la division général Brayer, la première brigade du général Travot lle commandée par le général Estève). Son projet était bord de diriger cette dernière par Saint-Etienne de Cor-ıé et la lande de Rouaine sur Vieille-Vigne, afin de cou-r la retraite à l'ennemi; mais les pluies presque conti-elles depuis huit jours, avaient converti cette lande en ırais, ce qui rendait la marche impraticable.

Le 20, à la pointe du jour, les troupes impériales, au ımbre de quatre mille hommes environ, commencèrent leur ɔuvement, et rencontrèrent d'abord une avant-garde de ɔis mille hommes, embusqués entre Légé et la Roche-Ser-ères. Elle fut promptement repliée par le huitième d'infan-rie légère que soutenaient deux bataillons de voltigeurs et ı tirailleurs de la jeune garde; et toute la colonne arriva de-nt la position que les royalistes occupaient à la Roche-Ser-

1815. France.

vières. Ce village situé au milieu du bocage le plus épais d Vendée, et couvert par la Boulogne, rivière dont les e étaient alors très-fortes, présentait de grandes difficu pour l'attaque; le général Brayer qui la dirigeait, fit de bonnes dispositions. Comme il vit qu'il perdrait beaucoup monde en cherchant à forcer le pont, dominé, à portée pistolet, par les maisons du village et par les ruines d vieux château, il se borna à développer quelques compag en face de ce pont, et à y établir une forte fusillade, ta que le quarante-septième, appuyé par des pelotons de darmes, se portait sur la gauche et profitait d'un mo pour traverser la rivière; que d'un autre côté, le vingt- tième et un bataillon de la jeune garde, forçaient, ayant l'eau jusqu'à la ceinture, un autre passage sur la droite.

Les Vendéens massés dans le village, s'aperçurent t tard des mouvemens qui leur coupaient la retraite; et, moment même où ils songeaient à l'effectuer, le huitième ger et le reste de la colonne franchirent le pont : ceux cherchèrent à se sauver, passèrent sous le feu des bataill du quarante-septième et du vingt-septième et de celui de jeune garde, qui avaient traversé la Boulogne à gué. Plusie chefs furent tués, et entr'autres M. de Suzannet. Une co pagnie du douzième de dragons et quelques gendarmes mo tés, s'élancèrent sur la cavalerie des royalistes, qui n'atten pas le choc, et augmenta le désordre des masses d'infanteri prises dans tous les sens, ces dernières se mirent en déroute complette, et s'enfuirent sur différentes directions.

L'armée royaliste, dont la force, d'après tous les rapports s'élevait à plus de dix-huit mille hommes, en perdit dans c combat douze à quinze cents, tant tués que blessés. Les troupes du général Lamarque avaient manœuvré avec tant de c lérité et de précision, qu'elles n'eurent pas plus d'une dizain d'hommes tués, et environ soixante blessés. Les blessés d

partis furent traités avec les mêmes soins, les mêmes 1815.
; tous furent transportés à l'hôpital de Montaigu. Un France.
nombre de paysans faits prisonniers, furent renvoyés
leurs foyers [1].

fut le combat de la Roche-Servières qui termina la cam-
dans la Vendée. Le général Lamarque marcha ensuite
Vieille-Vigne, d'où il adressa aux chefs de l'insurrec-
ne lettre de laquelle nous extrairons le passage suivant
fait connaître assez le motif : « C'est du champ de ba-
de la Roche-Servières, où il n'a été versé que du sang
is, au moment où il me serait facile de suivre mes suc-
que je vous propose de nouveau de donner la paix aux
emens de l'Ouest; militaire, je ne vous offrirai que
nditions que l'honneur peut avouer ».

21, le général Lamarque se porta sur Clisson où il fut
t par la brigade qu'il avait laissée à Légé. Le 24, il di-
la division Brayer sur Montfaucon et marcha avec celle
néral Travot sur Beaupréau. Il avait dépassé Vallet,
'il reçut une lettre du général Sapinaud, qui le préve-
ue les généraux et officiers de l'armée royaliste venaient
pter, en majorité, les bases du traité proposé. Ce
fut signé à Chollet, le 26 juin [2], par MM. Sapineau,

st faux que les soldats vainqueurs aient achevé des blessés et massacré
onniers, ainsi que l'ont avancé quelques écrivains, et nommément le
ridique M. Alphonse Beauchamp, historien *lauréat* des Vendéens.

ici les principaux articles :

ticle 1. Amnistie pleine et entière et sans réserve pour le passé.

Il sera libre à M. de Laroche-Jacquelein d'habiter la France ou de passer
ger, et de vendre ses propriétés. (La faculté donnée à M. de Laroche-
ein est étendue à tous les officiers et autres qui manifesteront le même

Les décrets rendus contre M. Daudigné sont rapportés; il lui est accordé
e faculté qu'à M. de Laroche-Jacquelein. (Il est entendu que l'article

1815. France. Duperat et de la Voyerie, pour le parti vendéen, et par le général Lamarque, au nom du gouvernement.

Le général Clausel, en attendant la réunion des bataillons de gardes nationales qui devaient compléter son corps d'armée, avait fait porter une partie de la garnison de Bayonne, qui se composait des troisième léger et quatre-vingt-seizième de ligne, sous les ordres du général Beauvais, vers la Bidassoa pour y observer le corps espagnol commandé par le lieutenant-général Joseph O'Donnel, frère du comte de Labisbal; aucune hostilité n'avait encore été engagée sur cette partie de la frontière méridionale, ainsi que du côté de Perpignan.

Opérations de l'armée française dite des Alpes; suspension d'armes. — Dès le 9 juin, le lieutenant-général Dessaix, commandant une des divisions de l'armée dite des Alpes, avait reçu du maréchal duc d'Albuféra, l'ordre de se porter à Saint-Jullien, pour y être à même de surveiller les mouvemens des troupes sardes. Les hostilités commencèrent le 14; le maréchal fit occuper, le lendemain, la position de Montmeillan et de l'Hôpital, et poussa une avant-garde jus-

sera applicable à toutes les personnes qui ont pris part à cette guerre, soit par action, soit par écrit.)

« 4. MM. Suzannet, d'Autichamp, Sapineau, et tous les autres chefs, pourront habiter telle commune qu'ils voudront dans toute l'étendue de l'empire, en donnant leur parole d'honneur d'y être tranquilles, et de n'employer leur influence que pour le maintien de la paix.

« 5. Tous les individus arrêtés par suite de l'insurrection seront remis sur-le-champ en liberté, notamment M. de Boisgny.

« 6. Il n'y aura aucune levée, aucun appel aux anciens militaires, ni aux conscrits, dans le courant de cette année 1815. On ne pourra employer les habitans qu'à la garde de leur propre département. »

Les autres articles sont relatifs à un dégrévement à obtenir des chambres pour les impositions de 1815, à l'admission des Vendéens aux places civiles et militaires, avec les mêmes conditions que tous les citoyens français, etc.; enfin à des mesures réglémentaires pour proclamer dans les communes les lois et les actes du gouvernement, et pour la remise des armes et des munitions débarquées sur les côtes par les Anglais.

Aiguebelle, en faisant prisonniers six cents Piémontais, 1815.
trente officiers. Le 16, le général Dessaix fit marcher le France.
al Montfalcon sur Bonneville, et apprenant que les
ontais tenaient encore Carouge, il s'empara lui-même de
ville qu'il n'aurait point occupée, si les Suisses y
nt mis garnison, aux termes du traité du 30 mai 1814.
la nuit, il se rendit à Etrambières, et en ayant fait ré-
r le pont, il porta son quartier-général à Anemasse.
maréchal duc d'Albufera prescrivit ensuite au général
aix de chasser tout ce qui pouvait rester de troupes
mies dans le ci-devant département de Léman, d'en
er les frontières du côté du Valais, et de reconnaître les
vemens des Autrichiens que l'on disait venir à marches
es par ce dernier pays. Le colonel Bochaton, du cin-
ıte-troisième, partit en conséquence, le 20 juin, avec
compagnies d'élite de son régiment, un peloton de dra-
du dix-huitième, et une pièce de 6 pour Thonon et
ın, tandis qu'un détachement du quarante-deuxième
ersait les montagnes pour favoriser ce mouvement.
e pont de la Drance était barricadé et gardé par un
e piémontais, lorsque le colonel du cinquante-troisième
riva avec sa troupe. Un tel obstacle ne put l'arrêter.
t et quelques Piémontais, dont cinq officiers, furent
-duits au général Dessaix. Le détachement du quarante-
ıième arriva trop tard pour empêcher le reste du poste
mi de prendre la fuite. A la suite de cet engagement, le
nel Bochaton se porta sur Meillerie, où il rencontra un
i de sept à huit cents Autrichiens qu'il battit encore et
furent repoussés jusque vers les frontières du Valais avec
e de bon nombre de tués et de prisonniers. Ces derniers
ɔncèrent l'arrivée d'un corps de quinze mille hommes ac-
ant à marches forcées et formant l'avant-garde d'une armée
ichienne forte de soixante mille hommes, sous les ordres

1815. France. du général Frimont. Cette circonstance détermina le gén Dessaix à faire replier son détachement sur Anemasse Thonon et Douvaine; il établit ensuite sa ligne sur la droite de l'Arve, en respectant le territoire genévois.

Le 26, les troupes autrichiennes s'approchèrent de nève, et le 27, une reconnaissance de mille hommes et c cents chevaux parut devant Bonneville. Le général Mon con, qui occupait ce poste avec une partie du quara deuxième régiment, attendit l'ennemi à bout portant tua beaucoup de monde, le poursuivit et lui fit des pri niers. Le colonel du quarante-deuxième, Rubillon, blessé dans cette affaire avec une trentaine d'hommes de régiment, qui perdit en outre quelques soldats et un s lieutenant tués.

Les Autrichiens entrèrent à Genève le même jour, 28, le général Dessaix convint d'une suspension d'armes le feld-maréchal lieutenant Creneville [1]. On verra plus comment cet armistice fut rompu, et nous dirons les évé mens militaires qui s'ensuivirent.

Au 23 juin, le corps du général Rapp, sur le Bas-Rhin celui d'observation, commandé par le général Lecour n'avaient point encore eu d'engagement avec les alliés.

25 juin. *Adresse de Napoléon à l'armée française.*—Cependa Napoléon avait quitté, le 25, le palais de l'Elysée, p

[1] Le brave et estimable général Dessaix reçut, en cette occasion, une pr de l'intérêt que lui portaient les généraux ennemis, pour sa noble et belle c duite à la guerre. Le général Creneville lui dit, en présence d'un grand no d'officiers des deux armées : « Nous avons donné, général, les ordres les précis pour que vos propriétés et celles de votre famille fussent respectées général Dessaix, né en Savoie, y avait des propriétés). C'est un devoir nous remplissons à votre égard, et que vous a mérité votre conduite franc loyale et désintéressée dans notre pays et dans tous ceux que vous avez parc rus, où vous avez toujours maintenu la plus grande discipline, en protég les personnes et les propriétés. »

ndre au château de la Malmaison, appartenant aux 1815.
s de Joséphine, sa première femme, Eugène et Hortense France.
harnais[1]. Il y fut reçu par cette dernière.

ıelques momens après son arrivée, il voulut encore s'en-
ıir avec l'armée qui venait de lui donner de si grandes
ves de dévouement; et pour la dernière fois, il désira lui
mer ses regrets et ses vœux. Le désespoir de ne pouvoir
er, à la tête de ces braves troupes, l'affront de Mont-
-Jean, lui fit oublier, dans une première proclamation
issée sur-le-champ, qu'il avait brisé de ses propres
s son sceptre et sa puissante épée, mais il reconnut
ôt qu'un langage passionné n'était point celui que devait
ıspirer son abdication, et il substitua aux trop vives
ations de son cœur, l'adresse suivante :

Soldats!

Quand je cède à la nécessité qui me force à m'éloigner de
ıve armée française, j'emporte avec moi l'heureuse cer-
: qu'elle justifiera, par les services éminens que la patrie
l d'elle, les éloges que nos ennemis eux-mêmes ne peu-
lui refuser.

Soldats, je suivrai vos pas, quoiqu'absent; je connais tous
rps, et aucun d'eux ne remportera un avantage signalé
'ennemi, que je ne rende justice au courage qu'il aura
yé; vous et moi, nous avons été calomniés : des hom-
indignes d'apprécier vos travaux, ont vu dans les mar-
d'attachemnet que vous m'avez données, un zèle dont
s le seul objet : que vos succès futurs leur apprennent
c'était la patrie par dessus tout que vous serviez en m'o-
ant, et que, si j'ai quelque part à votre affection, je le

[1] Un député (M. Duchesne) avait fait la motion à la chambre que l'ex-em-
r fût invité, au nom de la patrie, à s'éloigner de la capitale.

1815. France. dois à mon ardent amour pour la France notre mère mune.

« Soldats, encore quelques efforts, et la coalition se soute. Napoléon vous reconnaîtra aux coups que vou porter.

« Sauvez l'honneur, l'indépendance de la France; jusqu'à la fin, tels que je vous ai connus depuis vin et vous serez invincibles.

« Le gouvernement provisoire empêcha l'insertion d adresse dans le Moniteur, et l'armée n'en eut point co sance.

27 juin. *Les armées anglaise et prussienne s'avancent su tis.* — Les chasseurs et les grenadiers de la garde imp ralliés et réunis sous les ordres des généraux Pelet et étaient restés en position sur les bords de la Lette ju 26, jour où les alliés arrivèrent à Coucy : ces deux di diminuées de plus de moitié par les pertes qu'elles a éprouvées sur le champ de bataille, se rapprochèrent e de Laon où s'était rassemblé le gros de l'armée. Le ma Grouchy, arrivé à Reims le même jour, 26, rec gouvernement provisoire l'ordre de conduire ses tro Soissons [1], d'y prendre le commandement de toute l du Nord et de s'approcher de Paris.

Toutefois les armées anglo-hollandaise et prusso-sa pénétraient lentement dans l'intérieur de la France, c si les généraux en chef eussent attendu l'issue des m mens politiques qui s'opéraient dans la capitale.

[1] Il n'est point vrai que le maréchal duc de Dalmatie ait refusé le com ment de l'armée, ainsi que l'ont dit certaines relations. Le chef d'escad tapie, porteur de l'ordre du gouvernement provisoire au maréchal Gro remit lui-même au duc de Dalmatie, qui, en ayant pris connaissance, pas devoir rester plus long-temps à un poste dont on l'éloignait si in tivement, et avec des formes aussi brusques que peu méritées.

Le 27, le feld-maréchal Blucher débouchant par Chauny 1815.
Noyon, avait porté l'un de ses corps à Crépy et sa cavale- France.
e légère sur Villers-Coterets, La Ferté Milon et Senlis. Ce
ème jour, le duc de Wellington s'avançait par Saint-Just
Roye sur l'Oise, pour gagner la route de Compiègne à
ris.

Le maréchal Grouchy sentant qu'il n'avait point de temps
perdre pour faire filer l'armée sur Paris, la mit sur-le-
mp en mouvement, et ordonna au général Reille de cou-
ir sa marche sur la gauche. Celui-ci rencontra l'avant-garde
ussienne à Villers-Coterets et la fit d'abord replier; mais
utres troupes étant survenues, les Français furent repous-
s à leur tour avec perte de quelques prisonniers et de cinq
six pièces de canon. Ils réussirent cependant à continuer
ur retraite par Dammartin et Claye. Le général Vandamme
la tête des troisième et quatrième corps, et le général
ille, avec les débris de l'armée de Mont-Saint-Jean et la
rde, vinrent prendre position, le premier à Nanteuil, le
cond à Gonesse, où le général Bulow dirigea aussitôt son
ant-garde [1].

Le premier acte de la commission du gouvernement avait
é de remettre entre les mains du maréchal Masséna le com-
andement en chef de la garde nationale que Napoléon s'é-
it réservé jusqu'alors; le général Durosnel conserva le com-
andement en second.

Le maréchal Grouchy, arrivé à Paris, regardant le com-
andement de l'armée comme un fardeau trop lourd pour
i, s'empressa de le résilier; et le gouvernement provisoire
confia au maréchal prince d'Eckmulh. Le général Reille fut

[1] Les alliés ont dit, pour justifier la tiédeur de leur poursuite, qu'il fut im-
ssible à leur cavalerie, harassée par des combats et des marches continuelles,
harceler plus vivement les débris de l'armée française, dont les pertes étaient
illeurs au-dessous de l'idée qu'on s'en était faite d'abord.

1815. France. nommé commandant des premier, deuxième et sixième corps réunis en un seul; le général Vandamme conserva le commandement des troupes des troisième et quatrième corps également réunis en un. Le général Drouot fut placé à la tête de la garde, et le maréchal Jourdan nommé au commandement de l'armée du Rhin, dont le général Rapp donnait sa démission.

Des ordres furent expédiés pour le rétablissement du matériel de l'armée, de la remonte de la cavalerie; pour faire marcher les dépôts et forcer les soldats isolés à rentrer dans leurs corps.

Le gouvernement provisoire envoie des plénipotentiaires aux puissances alliées pour traiter de la paix. — Toutes ces mesures étaient prises afin d'appuyer, par le développement simultané des forces nationales, les négociations que la commission de gouvernement avait déjà résolu d'entamer avec les alliés. MM. de La Fayette, de Pontécoulant, Laforêt, d'Argenson, Sébastiani et Benjamin-Constant (ce dernier comme secrétaire) avaient été chargés de se rendre auprès des souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse et de leurs généraux, pour négocier une suspension d'armes et traiter de la paix. Ils étaient partis le 25, dans l'après-midi, munis des instructions convenables [1]. Le 26, ils arrivèrent à Laon

[1] Nous regrettons de ne pouvoir consigner ici, en entier, ce document véritablement historique; nous nous bornerons à en citer quelques passages.

« Le salut de la patrie est attaché à deux questions essentielles : l'indépendance nationale et l'intégrité de notre territoire..... La déclaration du 13 et le traité du 25 mars ont reçu une importante modification par l'article interprétatif que le cabinet britannique a joint à la ratification de ce traité; article par lequel ce cabinet annonce *qu'il n'entend point poursuivre la guerre, dans l'intention d'imposer à la France un gouvernement particulier.* Cette modification a été adoptée par les alliés; elle a été consacrée par la lettre de lord Clancarty, du 6 mai, à la rédaction de laquelle tous les autres plénipotentiaires ont donné leur assentiment; elle a été consacrée par u

ù le feld-maréchal Blucher avait déjà son quartier-général ; s y obtinrent des passeports pour se rendre au quartier-général des souverains alliés, mais le général en chef prussien ur fit déclarer qu'il ne consentirait à un armistice qu'aut qu'on lui livrerait, *pour la sûreté de son armée*, *les* 1815. France.

e du prince Metternich, en date du 9; et enfin par la déclaration des puis-ces, en date du 12 du même mois. C'est ce grand principe, reconnu par puissances, que MM. les plénipotentiaires doivent surtout invoquer..... t-être, sans méconnaître l'indépendance de la nation française, les souveraine s s'attacheront à déclarer qu'il n'est pas constant pour eux que le vœu de la on soit bien le vœu qui est exprimé par le gouvernement et même par les mbres ; qu'ainsi, pour connaître le véritable vœu de la nation, elles doivent mencer par rétablir tout ce qui existait avant le mois de mars 1815, sauf à ation à décider si elle doit garder son gouvernement, ou s'en donner un veau.

La réponse à ces objections se trouverait encore dans celle que faisait autrefois ngleterre elle-même aux ennemis qui voulaient lui disputer le droit de changer gouvernement et de dynastie. L'Angleterre répondait alors que le fait seul de ossession de pouvoir autorise les puissances étrangères à traiter avec celui en est revêtu. Ainsi, dans le cas où les autorités actuellement existantes en nce ne seraient pas, comme elles le sont en effet, entourées de la légalité la s complète, le refus de traiter avec elles ne pourrait être appuyé sur aucun onnement solide : ce serait déclarer que l'on veut essayer jusqu'où l'on pour-porter les prétentions de la force, et annoncer à la France qu'il n'y a de t pour elle que dans les ressources du désespoir.....

deux questions de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire çais sont enchaînées l'une à l'autre, et dépendantes entre elles ; on ne sau-les diviser et admettre des modifications sur l'une des deux, sans compro-tre le salut de la patrie.

Que s'il était fait, par les puissances étrangères, des propositions qui pus-se concilier avec nos plus chers intérêts, et qui nous fussent offertes comme nier moyen de salut, MM. les plénipotentiaires, en s'abstenant d'émettre une ion prématurée, s'empresseront d'en rendre compte et de demander les or-s du gouvernement.....

Il est un devoir sacré que ne peut oublier la nation française, *c'est de stip-er la sûreté, l'inviolabilité de l'empereur Napoléon hors de son territoire.* choix du lieu où devra se retirer Napoléon pourra être un sujet de discussion. l. les plénipotentiaires en appelleront à la générosité personnelle des souve-

1815 France. *places de Metz, de Thionville, de Mézières, de Maubeuge, Sarrelouis et autres;* il refusa même une suspension d'armes de cinq jours.

Les plenipotentiaires français rendirent compte de ces circonstances au baron Bignon, chargé du portefeuille des affaires etrangères, en l'invitant à solliciter près du gouvernement provisoire l'envoi de commissaires qui seraient exclusivement occupés auprès du feld-maréchal prussien et du duc de Wellington, des négociations nécessaires pour arrêter la marche des armées et l'effusion du sang. Les plénipotentiaires terminaient leur dépêche, en disant qu'il résultait des conversations qu'ils avaient eues avec les aides-de-camp de Blucher (car ils n'avaient pu voir ce maréchal), qu'une des grandes difficultés serait la personne de Napoléon; que ces officiers pensaient que les puissances allaient exiger des garanties et des précautions, afin qu'il ne pût jamais reparaître sur la scène du monde, ajoutant que les peuples mêmes demandaient sûreté contre ses entreprises. « Il est de notre devoir, disaient encore les plénipotentiaires, d'observer que son évasion (de

rains pour obtenir la fixation d'une résidence, dont l'ex-empereur ait lieu d'être satisfait. . . . . .

« Les intérêts de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, n'étant pas les mêmes, c'est sous des points de vue différens qu'il conviendra de faire envisager à chacun de ces cabinets les avantages que peut leur présenter respectivement le nouvel ordre de choses qui vient de s'établir en France. Toutes les puissances y trouveront la garantie de ce qu'elles possèdent, soit en territoire, soit en influence. Avec ces avantages généraux, quelques-unes doivent rencontrer encore des avantages particuliers. . . . . .

« MM. les plénipotentiaires trouveront auprès des souverains alliés les plénipotentiaires britanniques : ce sera peut-être avec ces plénipotentiaires que la négociation offrira le plus de difficultés. La question à l'égard des alliés n'est presque point une matière de discussion. Avec cette puissance (l'Angleterre), tous les raisonnemens, tous les principes sont pour nous; tout consiste à savoir si sa volonté ne sera pas indépendante de tous les principes, de tous les raisonnemens.

léon), avant l'issue des négociations, serait regardée e une mauvaise foi de notre part, et pourrait compro- essentiellement le salut de la France [1]. » 1815. France.

mmissaires nommés pour négocier un armistice avec néraux en chef Wellington et Blucher. — A la ré- n de cette dépêche, le gouvernement provisoire char- M. Andréossy, Valence, Boissy d'Anglas, Flauger- t la Bénardière de se rendre en qualité de commis- au quartier-général des alliés pour demander une sus- n d'armes et négocier un armistice. On leur remit co- instructions précédemment données aux plénipoten- , avec de nouvelles pour eux-mêmes, par lesquelles ent autorisés à entendre les ouvertures qui leur seraient ur les questions relatives à la forme du gouvernement France, pour en rendre compte au gouvernement pro- , afin que, d'après la nature de leurs rapports, celui-ci endre la détermination que prescrirait le salut de la .

es entrefaites, le maréchal Davoust, prince d'Eckmulh, même qu'aucun autre dans son poste de ministre de la , de juger des moyens de résistance que l'on pouvait aux alliés, si ceux-ci persistaient dans la résolution nanifestaient de méconnaître l'indépendance nationale e par les chambres et le gouvernement provisoire; le

e des plénipotentiaires français au baron Bignon, datée de Laon, le dix heures du soir.

facile de remarquer, d'après ce document, que les membres du gou- t provisoire, pressentant déjà l'impossibilité de conserver sur le trône , étaient disposés à entrer en pourparlers avec les alliés sur le choix souverain On doit supposer que, liés par leur mandat, peut-être n'au- pas osé transiger ouvertement avec la famille des Bourbons, mais raient pas eu de répugnance à laisser placer la couronne, sans l'aveu on, sur la tête du roi de Saxe ou du duc d'Orléans.

1815. France. prince d'Eckmulh, disons-nous, déclara au gouvernement qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour rappeler les Bourbons, et lui proposa d'envoyer offrir au roi, 1° d'entrer à Paris sans garde étrangère; 2° de prendre la cocarde tricolore; 3° de garantir les propriétés et les personnes quels qu'aient été leurs fonctions, places, votes et opinions; 4° de maintenir les deux chambres; 5° d'assurer aux fonctionnaires la conservation de leurs places, et à l'armée, la conservation de ses grades, pensions, honneurs, prérogatives; 6° de maintenir la légion d'honneur et ses institutions comme premier ordre de l'état. Le gouvernement provisoire crut devoir rejeter cette proposition [1].

L'armée française du Nord prend position sous Paris. — L'arrivée de l'armée du Nord sous les murs de Paris détermina la chambre des représentans à déclarer cette capitale en état de siége, et à voter l'adresse suivante aux troupes: « Braves soldats! un grand revers a dû vous étonner, mais non vous abattre; la patrie a besoin de votre courage; elle vous a confié le dépôt de la gloire nationale, et vous répondrez à son appel. Des plénipotentiaires ont été envoyés aux

[1] Toutefois la commission en instruisit confidentiellement les principaux membres des deux chambres, en leur répétant que, quel que fût l'événement, elle ne leur proposerait jamais rien de pusillanime, ni de contraire à ses devoirs, et qu'elle défendrait jusqu'à la dernière extrémité l'indépendance de la nation, l'inviolabilité des chambres, la liberté et la sûreté des citoyens.

Le prince d'Eckmulh, nommé commandant en chef de l'armée, revint à la charge, et écrivit, dans la nuit du 29, au duc d'Otrante: « Qu'il avait vaincu ses préjugés et ses idées, et qu'il reconnaissait qu'il n'existait plus d'autre moyen de salut, que de conclure un armistice et de proclamer Louis XVIII. » Le duc d'Otrante lui répondit: « Je suis persuadé comme vous, monsieur le maréchal, qu'il n'y a rien de mieux à faire que de traiter promptement d'un armistice; mais il faut savoir ce que veut l'ennemi: une conduite mal calculée produirait trois maux; le premier, d'avoir reconnu Louis XVIII avant tout engagement de sa part; le second, de n'en être pas moins forcé de recevoir l'ennemi dans Paris; le troisième, de n'obtenir aucune condition de Louis XVIII. »

ınces alliées... ; les succès des négociations dépendent de 1815.
serrez-vous autour du drapeau tricolore, consacré par France.
ire et le vœu national. Vous nous verrez, s'il le faut,
vos rangs ; et nous prouverons au monde que vingt-
ınnées de sacrifices et de gloire ne seront jamais ef-
, et qu'un peuple qui veut être libre ne perd jamais sa
: ».

rmée réunie sous Paris comptait déjà plus de soixante-
: mille hommes, dont quinze mille de cavalerie, avec un
iel considérable d'artillerie attelée. A ce nombre, on
it ajouter les bataillons de fédérés formés dans la capi-
:t présentant une force de huit à neuf mille hommes,
ıe tous anciens soldats et dont le dévouement n'était
suspect.

ıs les travaux de fortification extérieure étaient à peu
erminés et pouvaient, au besoin, être occupés par la
nationale pendant les opérations de l'armée active.

prince d'Eckmulh, nommé général en chef, établit son
er-général à la Villette.

poléon gardé à vue au château de Malmaison, pro- 28 juin.
au gouvernement provisoire de se mettre à la tête
ırmée pour repousser les alliés; il est refusé. —
empereur, le jour même de son arrivée à la Malmaison,
eu la pensée de chercher un asile à l'étranger. Son pre-
lessein fut d'abord de se rendre en Angleterre, et de
ıcer sous la protection de l'hospitalité et des lois. Plein
nfiance dans la générosité du peuple breton, il était
e confondre ses sentimens d'honneur et de loyauté, avec
itique et les principes de son cabinet. En détournant
éon de ce projet, plusieurs de ses affidés lui conseillè-
e choisir de préférence, pour retraite, les Etats-Unis
érique. Le ministre de la marine Decrès, le pressa
de s'embarquer sur-le-champ à bord d'un navire de

1815. France. cette nation, mouillé au Hâvre, et dont le capitaine était un homme dévoué; mais Napoléon changea subitement d'idée, soit qu'il crût qu'il était de son devoir de ne quitter la patrie, à moins qu'on ne l'exigeât, que lorsqu'elle ne serait plus en danger, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il conservât l'espoir que quelque événement inattendu amènerait la nation à réclamer l'appui de son bras et de son expérience militaire. C'est alors que le gouvernement provisoire, persuadé que sa présence serait un obstacle au succès des négociations avec les puissances alliés, lui fit insinuer qu'il fallait prendre un parti. Napoléon déclara qu'il était prêt à se rendre avec sa famille aux Etats-Unis, et qu'il s'embarquerait aussitôt qu'on aurait mis deux frégates à sa disposition. Le duc Decrès fut autorisé à faire armer de suite ces deux bâtimens, et M. Bignon reçut l'ordre de demander au duc de Wellington les passeports et les sauf-conduits nécessaires. Toutefois le gouvernement provisoire, pour ne point exposer les frégates à tomber au pouvoir de l'ennemi, arrêta que l'expédition ne mettrait en mer que lorsque le sauf-conduit serait arrivé.

La résolution de l'ex-empereur et les mesures prises pour assurer son départ, ne suffirent pas pour tranquilliser les hommes dont les machinations avaient provoqué sa chute. Ils appréhendèrent qu'il ne profitât du délai que l'arrivée du sauf-conduit allait entraîner pour reprendre, à l'aide de ses nombreux partisans, le pouvoir qu'il avait abdiqué contre son gré. Le duc d'Otrante, directeur secret de toutes ces manœuvres, fit consentir les autres membres de la commission de gouvernement, comme pour répondre aux objections que les étrangers pourraient faire dans le sens des hommes dont nous parlons, à donner un gardien à Napoléon. Le général Becker, membre de la chambre des députés, fut nommé commandant de la garde de l'ancien chef de l'état, et chargé, à ce titre, de se rendre au château de Malmaison; « pour

veiller à la conservation de l'empereur Napoléon, et au respect qui lui est dû, et empêcher les malveillans de se servir de son nom pour occasioner des troubles » [1]. 1815. France.

Dans le même temps, afin d'enlever sans doute à Napoléon tout moyen de former des trames, les officiers qui l'entouraient, et sur le dévouement desquels il aurait pu compter, furent éloignés successivement de sa personne. Les uns furent appelés près du gouvernement, les autres reçurent des missions ou des commandemens; tous obéirent parce qu'on leur parla au nom de la patrie.

Isolé à la Malmaison, Napoléon n'y attendait pas sans impatience que son sort fût enfin décidé, lorsque le ministre de la marine vint lui annoncer, au nom du gouvernement, que les ennemis étaient à Compiègne; qu'on le dispensait, par crainte pour sa sûreté, d'attendre le sauf-conduit, et qu'on désirait qu'il s'éloignât incognito. Il y consentit; mais après avoir réfléchi quelque temps, il fit appeler le général Becker: « l'ennemi est à Compiègne, à Senlis, lui dit-il avec émotion; je ne conçois rien à l'aveuglement du gouvernement; il faut être insensé ou traître à la patrie, pour douter de la mauvaise foi de l'étranger. Ces gens-là n'entendent rien à leur affaire ». Le général Becker fit un mouvement de tête que Napoléon prit pour un signe d'approbation, et il continua: « Tout est perdu, n'est-ce pas? Dans ce cas, qu'on me fasse général; je commanderai l'armée: je vais en faire la demande. (D'un ton d'autorité): général, vous porterez ma lettre; partez de suite, expliquez-leur que mon intention n'est point de ressaisir le pouvoir; que je veux battre l'ennemi, l'écraser, le forcer, par la victoire, à donner un cours favorable aux négociations; qu'ensuite, ce grand point obtenu, je poursuivrai ma route. Allez, général, je compte sur vous: vous ne me

[1] Expression littérale de la commission délivrée au général Becker.

1815. France. quitterez plus ». Vaincu par l'ascendant de son prisonnier, le général Becker partit sur-le-champ.

La lettre dont il était porteur renfermait en substance : que Napoléon, en abdiquant le pouvoir, n'avait point renoncé au plus noble droit du citoyen ; celui de défendre son pays ; que l'approche des ennemis ne laissant plus de doutes sur leurs intentions et sur leur mauvaise foi, il croyait devoir, dans ces graves circonstances, offrir ses services comme général, se regardant encore comme le premier soldat de la patrie.

A la lecture de cette missive, le duc d'Otrante s'écria : « est-ce qu'il se moque de nous ? » Mais Carnot parut être d'avis de replacer Napoléon à la tête de l'armée. Fouché répliqua que l'ex-empereur avait sans doute épargné ce soin au gouvernement ; que probablement il avait *filé* aussitôt le départ du général Becker, et qu'il était peut-être à haranguer les soldats et à les passer en revue [1]. Le général Becker assura que Napoléon attendait son retour. Alors Fouché prenant un ton plus grave, fit observer que le rappel de Napoléon serait destructif de tout espoir de conciliation ; que les ennemis, indignés de cette *foi punique*, ne voudraient plus accorder ni quartier, ni tréve ; que le caractère de l'ex-empereur ne permettait point d'avoir aucune confiance dans ses promesses ; enfin, que s'il parvenait à obtenir quelque succès, il voudrait remonter sur le trône, et s'ensevelir sous ses débris plutôt que d'en descendre une seconde fois.

Ces observations décidèrent tous les membres de la commission de gouvernement ; ils répondirent à Napoléon : « que leur devoir envers la patrie et les engagemens pris par les

[1] Napoléon, en effet, aussitôt le départ du général Becker, avait fait seller ses chevaux de bataille ; et, pendant trois heures, les gens de sa suite crurent qu'il allait se rendre à l'armée ; mais il ne songea point à profiter lâchement de l'absence de son gardien pour s'évader. (*Mémoires de F***.*)

dépipotentiaires avec les puissances étrangères ne permet- 1815.
taient pas d'accepter son offre ». Carnot fut chargé de se France.
rendre à la Malmaison pour éclairer l'ex-empereur sur sa position, sur celle de la France; et le conjurer d'éviter les malheurs qu'il paraissait vouloir attirer sur la patrie et sur lui; mais cette mission devint inutile. Napoléon, après avoir lu la réponse du gouvernement que le général Becker s'empressa de lui rapporter, envoya de suite à Paris son aide-de-camp, M. de Flahaut, pour concerter son départ et son embarquement, avec les membres de la commission [2].

Napoléon quitte la Malmaison pour aller s'embarquer à Rochefort. — Sur ces entrefaites, Napoléon fut informé que Blucher, dont les colonnes arrivaient alors sur Saint-Germain-en-Laye, se proposait de l'enlever à la Malmaison. Après avoir examiné sur la carte la position présumée de l'armée prusso-saxonne, il reconnut en effet que ce coup de main était possible, et il fit alors quelques dispositions pour se mettre à l'abri d'une surprise; mais il avait trouvé, sans l'inquiéter, dans le dévouement de ses anciens compagnons d'armes, un rempart contre les entreprises de ses ennemis. Les 29 juin.

En apprenant la mauvaise réception faite à ce sujet par le prince d'Eckmuhl au général Flahaut *, Napoléon fut tenté un moment d'aller se mettre à la tête de l'armée, malgré le gouvernement provisoire; mais il céda bientôt aux représentations du duc de Bassano, qui le supplia de ne pas entraîner la France dans une des malheurs que cette résolution ouvrirait sous ses pas. « Vous avez raison, lui dit Napoléon, je ne dois pas prendre sur moi la responsabilité d'un grand événement; je dois attendre que la voix du peuple, des soldats, des membres, me rappelle. » (*Mémoires de F***.*)

On prétend que ce ministre lui dit, avec le ton de la colère et du mépris : « Votre Bonaparte ne veut pas partir..... S'il espère que nous le reprendrons, il se trompe; nous n'en voulons plus. Dites-lui de ma part qu'il faut qu'il s'en aille, et que, s'il ne part pas à l'instant, je le ferai arrêter, que *je l'arrêterai moi-même.* »

1815. France. généraux dont les troupes étaient placées dans la direction d la Malmaison, le firent assurer qu'ils veilleraient sur lui (qu'ils était prêts à verser leur sang pour sa défense.

Ce projet de Blucher, et la proximité des troupes fran çaises du lieu où se trouvait Napoléon, jetèrent le gouverne ment provisoire dans les plus vives alarmes. Il avait à crain dre à la fois, que l'ex-empereur, ému par le bruit des arme et les acclamations de ses soldats fideles, ne pût surmonte l'envie de combattre à leur tête; que l'armée, toujours con fiante dans son ancien général, ne vînt l'arracher à son repos et le forcer de la conduire à l'ennemi; ou enfin, que l'ennemi lui-même ne parvînt à s'emparer de sa personne, par surpri ou par force.

L'éloignement de Napoléon pouvait seul terminer d'u coup cet état d'anxiété. Sur ces entrefaites, le duc de We lington écrivit à M. Bignon « qu'il n'avait aucune autoris tion de son gouvernement pour donner une réponse que conque sur la demande d'un passeport ou sauf-conduit pou Napoléon Bonaparte. La commission de gouvernement n'hé sita plus alors à ordonner le départ; le ministre de la marin et le comte Boulay se rendirent immédiatement près de Napo léon (c'était le 29, à trois heures et demi du matin) pour lu dire que le duc de Wellington refusait les sauf-conduits, e lui notifier qu'il eût à partir sur-le-champ. Toutefois le préparatifs de voyage ne furent achevés qu'à cinq heure du soir. A cette heure, il monta en voiture, accompag par le général Gourgaud et quelques autres officiers, et prit la route de Rochefort où il devait s'embarquer sur un des deux frégates qu'il avait demandées.

Ce même jour, 29, l'armée anglo-hollandaise commença traverser l'Oise; le passage des troupes s'acheva le lende main; elles s'avancèrent sur Paris, en bon ordre, par Creil Senlis, pendant que les Prusso-Saxons, débouchant par G

:, marchaient, sur la rive droite de la Seine, dans la 1815.
tion d'Argenteuil et de Saint-Germain-en-Laye. France.

e maréchal prince d'Eckmulh sollicite une suspension mes. — Le 30, un message du gouvernement prévint hambres que les troupes ennemies étaient en vue de la tale; que l'armée réorganisée occupait une ligne de dé- : qui protégeait Paris, et que son dévouement égalait sa ur. Des députations des deux chambres partirent aussi- pour porter aux troupes l'expression des principes et des imens qui animaient la représentation nationale. La pré- :e de ces députés, leur langage, leurs incitations patrio- ıes, électrisèrent le plus grand nombre des soldats et des :iers, et leur rendirent une confiance qui devait faire pré- :r les plus heureux succès.

.e moment était propice pour marcher au combat. Les Rus- et les Autrichiens étaient encore très-éloignés, et l'armée 't plus qu'en état de soutenir une lutte glorieuse contre les :es qu'elle avait en présence; mais son commandant en f, le maréchal prince d'Eckmulh, renouvelant auprès de commission de gouvernement la démarche dont nous ıns parlé plus haut [1], fut autorisé par le duc d'Otrante à 'oyer aux avant-postes de l'ennemi pour traiter d'un armis- : avec la condition « qu'il serait purement militaire et ne ıtiendrait aucune question politique [2]. »

Nous avons déja dit que le gouvernement provisoire avait 'oyé MM. Andréossy, Valence, Boissy-d'Anglas, Flau-

[1] Voyez la dernière note.

[2] Le duc d'Otrante, dans la lettre qu'il écrivit au maréchal pour lui donner e autorisation, avait ajouté ces mots : « En faisant tous les sacrifices qui ont compatibles avec nos devoirs et notre dignité, il vaudrait mieux céder ıplaces fortes que de sacrifier Paris. » Mais la commission, dont le duc était le ıident, pensa que cette phrase donnait trop de latitude au prince d'Eckmulh, lui fit écrire une lettre supplémentaire renfermant la restriction dont nous lons.

1815. France. gergues et la Bénardière, au quartier-général, pour négocier ce même armistice, dont le prince d'Eckmulh allait alors renouveler la demande.

1er juillet. *Les généraux alliés refusent la suspension d'armes demandée.* — Arrivés le 28 au quartier-général du duc de Wellington, à Louvres, les commissaires que nous venons de nommer, s'étaient empressés de solliciter une suspension d'armes. Le général en chef anglais leur annonça qu'il désirait se concerter à cet égard avec le prince Blucher, et le lendemain, 29, à onze heures et demie du soir, il leur transmit cette réponse : « Messieurs, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'ayant consulté le maréchal prince Blucher sur votre proposition pour un armistice, son altesse est convenue avec moi que, dans les circonstances actuelles, aucun armistice ne peut se faire tant que Napoléon Bonaparte est à Paris et en liberté, et que les opérations sont en tel état, qu'il ne peut pas les arrêter ».

Une dépêche de M. Bignon, annonçant le départ de Napoléon, parvint aux commissaires français à l'issue d'une conférence qu'ils venaient d'avoir avec le duc de Wellington après la lettre que l'on vient de lire, et ils s'empressèrent de la communiquer au noble lord, en réclamant la suspension d'armes, préliminaire des négociations auxquelles la présence de l'ex-empereur avait été jusqu'alors le seul obstacle; ce même jour (1er juillet), ils eurent, avec le duc, une nouvelle conférence, dans laquelle celui-ci leur donna connaissance de la proposition d'armistice faite par le prince d'Eckmulh, qu'il venait de recevoir; il partit ensuite pour Gonesse, afin de s'entendre à ce sujet avec le prince Blucher[1]. Le général en chef prussien se chargea de répondre à la lettre

[1] Le comte d'Artois était arrivé le matin au quartier-général du duc de Wellington.

du prince d'Eckmulh : « Nous poursuivrons notre victoire, disait-il dans cette réponse, Dieu nous en a donné les moyens et la volonté; prenez garde surtout à ce que vous allez faire; ne plongez pas encore une ville dans la misère et dans la désolation, car vous savez ce que le soldat exaspéré se permettrait si votre capitale était prise d'assaut. Voulez-vous vous charger des malédictions de Paris comme de celles de Hambourg? A Paris seul, un armistice peut être conclu avec sûreté.» 1815. France.

Tout en déclarant ainsi implicitement qu'il fallait que le gouvernement provisoire ouvrît les portes de Paris, sans condition, et que l'armée française abandonnât préliminairement la défense de cette capitale, Blucher pressait le mouvement de ses troupes. Un corps d'observation fut placé vers Saint-Denis, tandis que le gros de l'armée prusso-saxonne marchait (en suivant par la rive droite le cours sinueux de la Seine) sur Argenteuil, Bezons et Chatou. La cavalerie française suivait en partie ce mouvement, en cherchant à harceler les queues de colonnes ennemies. Les ponts de Chatou et de Bezons avaient été rompus; mais cette précaution avait été retardée ou négligée pour celui du Pecq [1], situé au bas de Saint-Germain-en-Laye. Les Prusso-Saxons y franchirent la Seine, se trouvèrent maîtres des hauteurs, et poussèrent des reconnaissances sur Ruel, Versailles, Chaville et Ville-d'Avray [2].

Cependant, pour préserver d'une attaque soudaine, le

[1] Un journaliste de Paris, nommé Martainville, s'est vanté, après le retour du roi, d'avoir empêché la destruction de ce moyen de passage, afin que les Prussiens pussent en profiter; mais quelques personnes dignes de foi lui ont contesté ce prétendu service, dont il se serait ainsi gratuitement attribué le mérite.

[2] Ce fut dans ce moment que Napoléon demanda au gouvernement provisoire d'être replacé à la tête de l'armée, en donnant l'assurance d'écraser l'armée prusso-saxonne.

1815. France. côté méridional de Paris, dont les travaux de défense étaient à peine ébauchés, le prince d'Eckmulh y avait fait venir en toute hâte une partie des troupes qui étaient sur la rive droite; c'est-à-dire, le corps du général Vandamme formant l'aile gauche, à l'effet d'occuper Meudon, Vanvres et Issy.

L'armée française se dispose à reprendre l'offensive. — La hardiesse du mouvement de Blucher, qui ne peut s'expliquer peut-être que par la conduite tortueuse du gouvernement provisoire, pouvait devenir funeste à l'armée prusso-saxonne. En effet, maîtresse de ses mouvemens sur les deux rives de la Seine, soit par les ponts de Paris, soit par ceux de Neuilly, de Sèvres et de Saint-Cloud, l'armée française se trouvait à même de tomber de flanc et de front, avec des forces nombreuses, sur des corps isolés et dont les communications étaient peu assurées. Plusieurs généraux en firent l'observation au prince d'Eckmulh [1]. Ce maréchal en reconnut la justesse; il ordonna au général Vandamme de diriger sur Versailles la cavalerie de l'aile gauche, forte de six mille chevaux et commandée par le général Excelmans. Ce corps qui partit de Montrouge, devait être appuyé par l'infanterie du quatrième corps, au nombre de quinze mille hommes, sous les ordres du général Vichery, lequel avait ordre de déboucher du pont de Sèvres. Dans le même temps la cavalerie de l'aile droite, forte de quatorze mille chevaux (y compris ceux de la garde), l'infanterie de cette même garde, et cinq

[1] Dans une réunion qui eut lieu, le 30 au soir, au quartier-général de la Villette. Il y fut décidé de périr plutôt les armes à la main, que de souscrire à des conditions déshonorantes. Quelques généraux proposèrent de consigner ces sentimens dans une adresse aux représentans de la nation. Le plus grand nombre, entre autres le prince d'Eckmulh, adhérèrent à cette proposition, et signèrent l'adresse, particulièrement dirigée contre les Bourbons, laquelle fut lue publiquement et applaudie à la chambre, dans la séance du lendemain. (Voyez *le Moniteur* du 2 juillet.)

mille hommes d'élite pris dans le corps du comte d'Erlon, devaient déboucher par le pont de Neuilly et agir de concert avec les troupes en mouvement, sur la gauche, dans une attaque générale contre l'armée prusienne. Le maréchal prince d'Eckmulh s'était réservé le commandement de cette colonne de droite. 1815. France.

Ces dispositions étaient excellentes et promettaient un grand succès; mais, qui le croira? une seule partie de ce mouvement général reçut son exécution. Le prince d'Eckmulh envoya l'ordre au général Vandamme d'arrêter la marche du général Vichery, et de lui faire reprendre ses positions; lui-même en fit autant ponr la colonne de droite [1].

Combat de Velisy et de Roquencourt. — Sur ces entrefaites, le général Excelmans suivait la direction qui lui avait été indiquée. Il avait ordonné au général Piré de se porter, avec les premier et sixième régimens de chasseurs, et le quarante-quatrième régiment d'infanterie, par Ville-d'Avray, sur le village de Roquencourt, entre Marly et Versailles, et de s'y embusquer à la faveur d'un bois, afin de couper à l'ennemi la retraite sur Saint-Germain, tandis qu'il marchait lui-même, avec le gros de sa cavalerie, directement sur Versailles, par la route qui passe devant le village de Velisy. 1er juillet.

A l'embranchement des routes de Bièvres et de Versailles, sur la lisière des bois de Verrières, le général Excelmans rencontra une avant-garde prussienne, composée de deux régimens de hussards qui s'avançaient au trot, en criant : *Paris, Paris!* La brigade du général Vincent, composée des quinzième et vingtième de dragons, faisant tête de colonne, sou-

[1] La lecture de la correspondance des commissaires envoyés auprès des généraux ennemis pour traiter d'une suspension d'armes, nous fait présumer que le gouvernement provisoire, *trop confiant* dans les dispositions *bienveillantes* du duc de Wellington, ne voulut point retarder, par une pareille attaque, cet armistice qu'il avait sollicité jusque-là avec tant d'instance.

1815. France. tenue par le cinquième de dragons et le sixième de hussards, chargea aussitôt les Prussiens qui étaient loin de s'attendre à une attaque aussi brusque. La mêlée fut vive, mais pressés de front et en flanc, les hussards ennemis furent bientôt mis en déroute, poursuivis et sabrés jusqu'à Versailles qu'ils traversèrent au galop pour gagner Saint-Germain par le village de Roquencourt. Là, ils tombèrent dans l'embuscade du général Piré. Les premier et sixième régimens de chasseurs, sous les ordres des colonels Faudoas et Simonneau, se précipitèrent sur cette troupe, déjà dans le plus grand désordre, pendant que le quarante-quatrième régiment d'infanterie la fusillait à bout portant. De ces quinze cents hussards, mille à onze cents furent faits prisonniers et le reste échappant avec peine aux coureurs et aux paysans des environs qui s'étaient armés, fut apprendre au feld-maréchal Blucher le péril auquel il aurait été exposé, si le mouvement général d'abord ordonné, eût été exécuté avec la même précision que le général Excelmans venait d'apporter dans le sien[1].

A l'issue de ce combat, le général Excelmans continua son mouvement sur Saint-Germain; mais ayant rencontré à Louveciennes un corps considérable d'infanterie ennemie, il ne jugea point prudent de rester en leur présence avec des forces aussi disproportionnées et sur un terrain aussi peu propre aux mouvemens de cavalerie. En conséquence, il fit sa retraite pendant la nuit sur Montrouge, au désespoir de se

[1] Les troupes françaises montrèrent, dans cet engagement, tout ce qu'on devait attendre de leur ardeur et de leur dévouement. Le général Excelmans mentionna particulièrement les généraux Strolz, Burthe, Vincent et Piré; les colonels Simonneau (du premier de chasseurs), Faudoas (du sixième), Saint-Amand (du cinquième de dragons), Chaillot (du quinzième), et le prince de Carignan (du sixième de hussards). Le colonel Briqueville (du vingtième de dragons), officier très-distingué, fut griévement blessé de plusieurs coups de sabre.

voir contraint de laisser ainsi l'armée prusso-saxonne s'établir sur la rive gauche de la Seine. 1815. France.

Combat de Sèvres. — Le lendemain, 2, cette même armée entra dans Versailles ; pour se venger de l'échec éprouvé la veille, Blucher fit désarmer la garde nationale, et frappa sur les habitans une forte contribution. Ses troupes, au nombre de quarante-cinq mille hommes, traversèrent ensuite la ville et se dirigèrent partie sur la route de Montrouge et partie sur Meudon. Il appuya sa droite au Plessis-Piquet et sa gauche à Saint-Cloud ; ses réserves étaient à Versailles. Vers onze heures du matin, la canonnade s'engagea sur la ligne de Châtillon à Sèvres et Saint-Cloud, occupée par le premier corps de l'armée prusso-saxonne, commandé par le général Ziethen. L'intention de celui-ci était de forcer le passage de la Seine aux ponts de Sèvres et de Saint-Cloud, dont la défense était confiée à l'adjudant-commandant Carrion-Nizas. Cet officier avait sous ses ordres le deuxième régiment de ligne, commandé par le colonel Trep, et plusieurs détachemens de différentes armes, parmi lesquels un peloton de lanciers polonais ; le tout formant un total d'environ trois mille hommes. 2 juillet.

L'ennemi avait établi trois batteries, l'une sur les hauteurs du parc de Saint-Cloud, battant le nouveau et l'ancien pont de Sèvres ; la seconde à la maison Coislin, enfilant la grande route de Paris à Versailles ; la troisième, sur les hauteurs de Bellevue, prenant d'écharpe l'île boisée de la Seine, à l'extrémité de laquelle se trouve l'ancien pont de Sèvres. Les tirailleurs s'engagèrent en même temps que le canon. Les Prussiens occupant la position en amphithéâtre de la rive gauche, bonne pour la défensive, perdaient cet avantage en s'approchant de la rivière, soit pour attaquer les ponts, soit pour essayer de traverser en bateau. Les troupes françaises, profitant de quelques mouvemens de terrain, des bosquets de l'île, des

1815. France. maisons et des murailles d'enclos qui avi t été crénelées sur la rive droite, faisaient le feu le plus meurtrier sur l'ennemi, dès qu'il voulait déboucher à découvert des maisons et des ruelles de Sèvres.

Trompés par des barricades qu'on avait placées à dessein sur le nouveau pont, les Prussiens s'y engagèrent, croyant qu'il n'existait point de coupure; ils reconnurent leur méprise, quand le feu bien dirigé de leurs adversaires leur avait déjà occasioné de grandes pertes, pour se dégager des obstacles qui encombraient ce défilé.

Vers huit heures, des tirailleurs du corps du général Vandamme, venant d'Issy et de Vanvres, s'avancèrent par la rive gauche, à l'effet de faire diversion à l'attaque de Sèvres, et harcelèrent vivement l'ennemi sur son flanc et sur ses derrières. Le combat se soutint jusqu'à dix heures, moment où les deux partis cessèrent leur feu [1].

Le 3 juillet, les Prussiens recommençaient de faibles attaques sur les deux ponts de Sèvres, quand l'armistice qui venait de se conclure mit fin aux hostilités. Alors, les communications entre les deux armées se trouvaient établies par un pont que le duc de Wellington avait fait jeter à Argenteuil. Un corps anglais avait déjà passé sur la rive gauche de la Seine, occupant Nanterre et la belle position du mont Valérien.

1er juillet. *Le gouvernement provisoire délibère sur la reddition de Paris.* — Cependant le maréchal prince d'Eckmulh avait communiqué au gouvernement provisoire la lettre arrogante du maréchal Blucher, en réponse à la dernière proposition

[1] Ce combat, le dernier de la campagne, qui préserva peut-être Paris du pillage, et donna au gouvernement provisoire le temps de poursuivre ses négociations, valut, de la part de ce dernier, au colonel Carrion-Nizas, le grade de maréchal-de-camp, dans lequel il ne fut point confirmé par le gouvernement du roi.

uite d'un armistice. Il n'y avait plus de milieu à garder ; on 1815.
vait laissé échapper l'occasion d'abaisser la jactance prus- France
enne, il fallait soutenir un siége ou capituler.

En des circonstances aussi impérieuses, la commission de ouvernement voulut s'entourer des lumières, des conseils t de la responsabilité des hommes qui avaient le plus d'ex-érience. Elle appela dans son sein le maréchal duc de Dal-atie, dont quelques jours auparavant elle avait paru dé-signer les grandes conceptions et la vigueur militaire ; le aréchal prince d'Essling, à l'avis duquel la belle défense e Gênes donnait une si grande prépondérance ; le maréchal uc de Dantzig, dont le titre indiquait assez l'aptitude à raiter une matière semblable ; les généraux Gazan, Duver-ey, Evain et Ponthon [1] ; les présidens et les bureaux des leux chambres.

Le ministre de l'intérieur Carnot, qui, conjointement vec le général Grenier, l'un des membres du gouvernement, vait été visiter les positions de l'armée française et celles le l'ennemi, fit le rapport suivant sur la situation de Paris.

Il exposa, 1°. que les fortifications élevées sur la rive droite de la Seine paraissaient suffisantes pour mettre Paris, le ce côté, à l'abri de toute insulte ; mais que la rive gauche e trouvait entièrement à découvert, et offrait un champ vaste aux entreprises de l'ennemi ; 2°. que les généraux an-glais et prussiens avaient porté impunément sur ce point vulnérable la majeure partie de leur armée ; qu'ils paraissaient disposés à une attaque de vive force ; que, s'ils échouaient une première fois, ils pourraient revenir à la charge une seconde, et renouveler leurs tentatives, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à pénétrer dans la capitale ; qu'ils auraient

[1] Ce dernier avait commandé l'arme du génie pendant le blocus d'Hambourg, en 1813 et 1814.

1815. France. sans cesse à opposer à l'armée française des troupes fraîches, tandis que leurs adversaires, forcés d'être constamment sur le *qui vive*, seraient bientôt excédés de fatigue; 3°. que l'arrivage des subsistances commençait à devenir difficile, et que l'armée bavaroise, forte de cinquante à soixante mille hommes, paraissait devoir compléter, sous peu de jours, le blocus entre la Seine et la Marne; 4°. enfin, que les ennemis, déjà maîtres des hauteurs de Meudon et des meilleures positions environnantes, pourraient s'y retrancher, fermer toute retraite aux troupes françaises, et réduire Paris et l'armée à se rendre à discrétion.

Le duc d'Otrante ayant invité les membres de l'assemblée à émettre leur avis sur ces graves considérations, il lui fut observé qu'il paraissait nécessaire de faire connaître préalablement l'état actuel des négociations entamées. Il ne s'y refusa point; mais cette communication ayant amené des discussions sur le roi et sa famille, le duc d'Otrante rappela qu'on devait se renfermer dans la question militaire, et qu'il s'agissait purement et simplement de décider s'il était convenable et possible de défendre Paris.

Le prince d'Essling prit la parole, et dit que cette capitale serait imprenable, si les habitans consentaient à se défendre comme ceux de Saragosse; mais qu'on ne pouvait pas se dissimuler qu'il y avait trop peu d'harmonie dans les volontés pour espérer une résistance soutenue, et que le parti le plus sage était d'obtenir, à tout prix, une suspension d'armes.

Le duc de Dantzig fit observer à son tour qu'il ne croyait pas impossible de prolonger la défense, en activant rapidement les travaux commencés dans la plaine de Montrouge.

Mais le duc de Dalmatie répliqua que la rive gauche de la Seine n'était point tenable; qu'il était même hasardeux, depuis l'occupation d'Aubervilliers, de tenir sur la rive

oite; que si l [illegible] joint [illegible] is à la 1815.
llette venait à être tournée, l' [illegible] ait [illegible] er pélé- France.
lle avec les troupes françaises [illegible] la [illegible] rrière [illegible] l [illegible] is.
Le général Gazan et quelque [illegible] es [illegible] res de [illegible]
il de défense, demandèrent [illegible] r [illegible] it, a [illegible] de
ononcer, des renseignemens [illegible] la [illegible] ité de
ettre la rive gauche en état d [illegible] . I [illegible]
es débats assez vifs, dans l [illegible] ral
averney se fit remarquer, il fut décidé [illegible] l [illegible] se
était point compétente pour statuer [illegible] s [illegible] lable
estion, et qu'elle serait soum [illegible] e à l'ex [illegible] t à la décision
un véritable conseil de guerre, que le pr [illegible] e d'Eckmulh
avoquerait pour la nuit suivante (du 1er [illegible] a juillet)[1].

Conseil de guerre tenu à la Villette. — Ce conseil s'as- 2 juillet.
nbla au quartier-général de la Villette sous la présidence du
néral en chef prince d'Eckmulh : on y admit tous les ma-

[1] Le duc d'Otrante, soit qu'il fût d'accord avec les royalistes, soit qu'il re-
dât comme nécessaire à sa sûreté personnelle la prompte capitulation de Paris,
enfin qu'il voulût se faire un mérite d'avoir ramené la France, sans effusion
ang, sous l'empire de son souverain légitime; le régicide Fouché, disons-
ui, parut attacher particulièrement un grand prix à ce que la défense de
is ne fût point prolongée. « Tout est sur le point de s'arranger, disait-il aux
mbres les plus influens des chambres et de l'armée; gardons-nous bien de sa-
ier une existence assurée à un avenir incertain. Les alliés sont d'accord, nous
ons tous Bourbon; mais il faudra qu'il se soumette aux conditions que la
ion lui imposera. La chambre des représentans sera conservée, les généraux
eront à la tête de l'armée; tout ira bien. Ne vaut-il pas mieux se soumettre,
de s'exposer à être partagés, ou livrés, pieds et mains liés, aux Bourbons?
e résistance prolongée n'aurait d'autre résultat que de retarder notre chute;
nous ôterait le prix d'une soumission volontaire, et autoriserait les Bourbons
e implacables. » Se montrait-on peu disposé à partager sa confiance et ses
imens, il imposait silence aux plus récalcitrans, avec toutes les formes du
vif intérêt. « Votre résistance m'étonne et m'afflige, leur répondait-il;
ez-vous donc passer pour un boute-feu et vous faire exiler? Laissez-nous
, je vous en conjure; je vous garantis l'avenir.....».

(*Mémoires de F***.*)

ous encore, autour de son au-
ent pu l'égarer, mais ses inten-
il connaît les fautes qui ont été
empressera de les réparer, et de
ui sont encore nécessaires pour
branlables, les droits et les li-

ent : « Ces raisonnemens peu-
rience qui vaut mieux que des
qu'il ne fallait pas s'en rappor-
vant de nous remettre entre les
ous fasse connaître les garanties
s conviennent, alors nous déli-
le sans conditions, les alliés,
Alexandre, se joueront de leurs
a loi du vainqueur. Pourquoi,
it de la France? N'avons-nous
pposer à l'ennemi? Tandis que
rs de la capitale, on organisera
ée en masse des patriotes; et
s sommes déterminés à défendre
ectera plutôt que de s'exposer,
t pas les siens, à une guerre
refuser de nous rendre, et nous
fense vigoureuse, de donner la

valoir leur avis, les partisans de
« on veut soutenir que nous
les patriotes; mais comment les
s de fusils. Organise-t-on subi-
avant que vous puissiez disposer
rra sous ses murs soixante mille
s, cent cinquante mille Autri-

1815. France. réchaux présens à Paris; et ceux d'entr'eux qui naguère avaient refusé de combattre, ne refusèrent point de venir capituler [1].

Pour éviter toute discussion politique, la commission du gouvernement avait posé des questions sur lesquelles les membres du conseil devaient se borner à délibérer; mais cette précaution ne les empêcha point de se livrer à l'examen familier des considérations morales et politiques qui pouvaient influer sur la défense ou la reddition de Paris.

Dans l'impossibilité où nous sommes de rapporter toutes les opinions émises, tour à tour ou confusément, par les cinquante personnages appelés à prendre part à cette importante délibération, nous nous bornerons à faire connaître l'esprit de la discussion, ou plutôt des conversations qui eurent lieu.

« On nous assure, disaient les nombreux partisans de la capitulation, que Paris, couvert au dehors par une armée de quatre-vingt mille hommes, et défendu à l'intérieur par les fédérés, les tirailleurs, la garde nationale et une immense population, est en état de résister (au moins pendant vingt jours) aux efforts des alliés; on veut que l'immensité de son développement rendra facile l'arrivage des subsistances. Nous admettons que cela soit possible; mais quel sera, en définitive, le but de cette résistance? De donner aux empereurs de Russie et d'Autriche le temps d'arriver..... Les alliés tiendront-ils la promesse de nous laisser la faculté de choisir notre souverain? Quelles conditions y mettront-ils? Déjà Wellington et Blucher ont annoncé qu'ils exigeraient des garanties, des places fortes, si l'on refusait de reconnaître Louis XVIII. N'est-ce pas une déclaration formelle de vouloir conserver le trône à ce souverain? Rallions-nous donc volontai-

[1] *Mémoires de F***.*

ment, puisque nous le pouvons encore, autour de son auguste personne ; ses ministres ont pu l'égarer, mais ses intentions ont toujours été pures : il connaît les fautes qui ont été commises en son nom, il s'empressera de les réparer, et de nous donner les institutions qui sont encore nécessaires pour consolider, sur des bases inébranlables, les droits et les libertés publiques ».

Leurs adversaires répliquaient : « Ces raisonnemens peuvent être justes, mais l'expérience qui vaut mieux que des raisonnemens, nous a prouvé qu'il ne fallait pas s'en rapporter à de vaines promesses. Avant de nous remettre entre les mains du roi, il faut qu'il nous fasse connaître les garanties qu'il nous assure : si elles nous conviennent, alors nous délibérerons; mais si l'on capitule sans conditions, les alliés, avant l'arrivée de l'empereur Alexandre, se joueront de leurs promesses, et nous subirons la loi du vainqueur. Pourquoi, d'ailleurs, désespérer du salut de la France? N'avons-nous pas de grandes ressources à opposer à l'ennemi? Tandis que nous combattrons sous les murs de la capitale, on organisera dans les départemens la levée en masse des patriotes; et quand l'ennemi verra que nous sommes déterminés à défendre notre indépendance, il la respectera plutôt que de s'exposer, pour des intérêts qui ne sont pas les siens, à une guerre toute nationale. Il faut donc refuser de nous rendre, et nous mettre en mesure, par une défense vigoureuse, de donner la loi au lieu de la recevoir ».

En insistant pour faire prévaloir leur avis, les partisans de la capitulation, ajoutaient : « on veut soutenir que nous pourrons faire lever en masse les patriotes; mais comment les armera-t-on ? nous n'avons pas de fusils. Organise-t-on subitement une levée en masse? Avant que vous puissiez disposer d'un seul bataillon, Paris verra sous ses murs soixante mille Bavarois et Wurtembergeois, cent cinquante mille Autri-

1815. France.

chiens de plus à combattre. Que ferez-vous alors ? Il faud bien finir par vous rendre ; et le sang que vous aurez ver sera perdu sans retour et sans utilité ; mais celui que nous a rons fait répandre à l'ennemi ne retombera-t-il pas sur n têtes? Ne voudra-t-on pas nous faire expier, par une ho teuse capitulation, notre folle et cruelle résistance ? Si l alliés, dans le moment actuel, se croient assez forts po vous refuser une suspension d'armes, que feront-ils donc lo qu'ils auront un million deux cent mille soldats sur le ter toire français ? Le démembrement de notre pays, le pill et la dévastation de notre belle capitale, tel sera, peut-être, résultat de la défense imprudente que vous nous proposez

Ces considérations furent unanimement senties et appro vées. Le conseil reconnut que le parti le plus convenab était, sans aucun doute, de ne point exposer Paris aux co séquences et aux dangers d'un siège et d'une prise de v force ; et sans s'expliquer sur le point délicat du retour d Bourbons, il se renferma dans la solution laconique des que tions soumises par la commission de gouvernement.

Sur la première, ainsi posée : quel est l'état des retranch mens élevés pour la défense de Paris ? il fut répondu : q l'état des retranchemens et de leur armement sur la ri droite de la Seine, quoique incomplet, était en général ass satisfaisant ; mais que sur la rive gauche, ces retranchemen pouvaient être considérés comme nuls.

Deuxième question. L'armée pourrait-elle couvrir et défe dre Paris ? *R.* Elle le pourrait, mais non pas indéfiniment elle ne doit pas s'exposer à manquer de vivres et de retrait

Troisième question. Si l'armée était attaquée sur to les points, pourrait-elle empêcher l'ennemi de pénétrer da Paris d'un côté ou d'un autre ? *R.* Il est difficile que l'arm soit attaquée sur tous les points à la fois ; si cela arrivait, il y aurait peu d'espoir de résistance.

Quatrième question. En cas de revers, le général en chef pourrait-il réserver ou recueillir assez de moyens pour s'opposer à l'entrée de vive force? *R.* Aucun général ne peut répondre des suites d'une bataille. 1815. France.

Cinquième question. Existe-t-il des munitions suffisantes pour plusieurs combats? *R.* Oui.

Sixième et dernière question. Peut-on répondre du sort de la capitale, et pour combien de temps? *R.* Il n'y a aucune garantie à cet égard.

Convention ou capitulation de Paris. — Cette solution générale, signée par le prince d'Eckmuhl, fut immédiatement transmise au gouvernement, à trois heures du matin, et y devint l'objet d'une longue délibération. Les membres de la commission décidèrent à l'unanimité que Paris ne serait point défendu, et qu'on se soumettrait à en ouvrir les portes aux alliés, puisqu'ils ne voulaient suspendre les hostilités qu'à ce prix. Le prince d'Eckmuhl fut chargé de faire connaître cette détermination au général Ziethen, dont les troupes occupant les hauteurs de Meudon, étaient les plus rapprochées de la capitale. Il ne manquait plus à l'état d'humiliation où le gouvernement provisoire avait placé l'armée, que la réception de la réponse suivante du lieutenant de Blucher. 3 juillet.

Au prince d'Eckmulh.

« Monsieur le général,

Le général Revest m'a communiqué verbalement que vous demandiez un armistice pour traiter de la reddition de la ville de Paris. Je n'ose pas même annoncer cette demande à S. A. le prince Blucher; mais cependant *si les députés du gouvernement déclarent à mon aide-de-camp*, le comte de Westphalen, *qu'ils veulent rendre la ville, et que l'armée veut se rendre aussi*, j'accepterai une suspension d'armes.

1815. France.

« J'en ferai part alors à S. A. le prince Blucher, pour traiter sur les autres articles. »

Signé ZIETHEN.

Le gouvernement provisoire, dont la détermination était immuable, ne répondit à cette lettre insultante[1], qu'en envoyant MM. Tromelin et Macerone, le premier au maréchal Blucher, le second au duc de Wellington[2].

Le général en chef prussien, sans doute après avoir consulté le noble lord, consentit à traiter de la reddition de Paris. Le général Ziethen annonça, de sa part, le 3 juillet au matin, au prince d'Eckmulh, que les députés du gou-

[1] Tout en nous abstenant des réflexions qu'une pareille lettre pourra d'ailleurs suggérer à nos lecteurs, nous ne pouvons nous empêcher de citer le passage suivant, extrait des Mémoires contemporains dont nous avons déjà fait un si grand usage dans notre narration :

« Lorsque Brennus, abusant de la victoire, voulut insulter aux vaincus, les Romains coururent aux armes. Moins sensibles, moins fiers, nous pardonnâmes sans frémissement l'insulte faite à quatre-vingt mille braves, et nous acceptâmes, sans rougir, l'opprobre qu'elle déversait sur eux et sur nous.

(*Mémoires de F***.*)

[2] M. Tromelin, ancien officier vendéen, avait été admis, par Napoléon, en 1804, dans les rangs de l'armée, et promu au grade de général de brigade, en novembre 1813.

Le sieur Macerone était un Italien, employé du ministère de la police générale sous Fouché. En lui confiant la mission dont nous parlons, le duc d'Otrante remit à cet agent, pour le noble lord, une note confidentielle ainsi conçue :

« L'armée est mécontente, parce qu'elle est malheureuse ; rassurez-la, elle deviendra fidèle et dévouée.

« Les chambres sont indociles, par la même raison ; rassurez tout le monde, et tout le monde sera pour vous.

« Qu'on éloigne l'armée, les chambres y consentiront, en promettant d'ajouter à la charte les garanties spécifiées par le roi. Pour se bien entendre, il est nécessaire de s'expliquer ; n'entrez donc pas à Paris avant trois jours : dans cet intervalle, tout sera d'accord. On gagnera les chambres ; elles se croiront indépendantes, et sanctionneront tout. Ce n'est point la force qu'il faut employer auprès d'elles, c'est la persuasion. »

vernement provisoire pouvaient se présenter aux avant-postes; qu'ils seraient conduits au château de Saint-Cloud, où se trouveraient les commissaires des deux généraux en chef anglais et prussien. Il ajouta que le maréchal Blucher ne consentant à traiter officiellement qu'avec le chef de l'armée française, les personnes qui seraient envoyées de Paris devaient être munies de ses pouvoirs (c'est-à-dire du prince d'Eckmulh). 1815. France.

En conséquence, MM. Bignon, Taillepied de Bondy, préfet de Paris, et le général Guilleminot, chef de l'état-major-général, se rendirent aux avant-postes, et de là, sous escorte, à Saint-Cloud, où, sans égard pour le droit des gens, ils furent privés de tous moyens de communiquer avec le gouvernement provisoire, et retenus en charte privée pendant toute la durée des négociations.

Le baron Bignon, qui se trouvait, en sa qualité de ministre provisoire des affaires étrangères, le principal négociateur, défendit, secondé par ses deux collègues, les droits politiques, les intérêts privés, l'inviolabilité des personnes et des propriétés nationales et particulières, avec un zèle et une fermeté remarquables. Après des debats assez animés, la capitulation suivante fut signée de part et d'autre [1].

« Art. 1. Il y aura une suspension d'armes entre les armées alliées commandées par S. A. le prince Blucher, S. Ex. le duc de Wellington et l'armée française sous les murs de Paris.

« 2. Demain l'armée française commencera à se mettre en marche pour se porter derrière la Loire. L'évacution totale

[1] Nous donnons à cet acte son véritable titre. Le duc d'Otrante, effrayant l'empire des mots et redoutant l'impression que celui-ci produirait, se hâta de retirer les copies déjà distribuées, et d'y faire substituer le titre moins dur de *Convention*.

1815. France. de Paris sera effectuée en trois jours, et son mouvement pour se porter derrière la Loire sera terminé en huit jours.

« 3. L'armée française emmènera avec elle tout son matériel, artillerie de campagne, convois militaires, chevaux et propriétés des régimens, sans aucune exception. Il en sera de même pour le personnel des dépôts et pour le personnel des diverses branches d'administration qui appartiennent à l'armée.

« 4. Les malades et les blessés, ainsi que les officiers de santé qu'il serait nécessaire de laisser près d'eux, sont sous la protection spéciale de MM. les commissaires en chef des armées anglaise et prussienne.

« 5. Les militaires et employés dont il est question dans l'article précédent, pourront, aussitôt après leur rétablissement, rejoindre le corps auquel ils appartiennent.

« 6. Les femmes et les enfans de tous les individus qui appartiennent à l'armée française, auront la faculté de rester à Paris.

Ces femmes pourront, sans difficulté, quitter Paris pour rejoindre l'armée, et emporter avec elles leur propriété et celle de leurs maris.

« 7. Les officiers de ligne, employés avec les fédérés ou avec les tirailleurs de la garde nationale, pourront, ou se réunir à l'armée, ou retourner dans leur domicile, ou dans le lieu de leur naissance.

« 8. Demain 4 juillet, à midi, on remettra Saint-Denis, Saint-Ouen, Clichy et Neuilly. Après demain 5 juillet, à la même heure, on remettra Montmartre. Le troisième jour, 6 juillet, toutes les barrières seront remises.

« 9. Le service intérieur de Paris continuera à être fait par la garde nationale et par le corps de gendarmerie municipale.

« 10. Les commandans en chef des armées anglaise et prussienne s'engagent à respecter et à faire respecter, par leurs subordonnés, les autorités actuelles, tant qu'elles existeront. 1815. France.

« 11. Les propriétés publiques, à l'exception de celles qui ont rapport à la guerre, soit qu'elles appartiennent au gouvernement, soit qu'elles dépendent de l'autorité municipale, seront respectées, et les puissances alliées n'interviendront, en aucune manière, dans leur administration ou dans leur gestion.

« 12. Seront pareillement respectées les personnes et les propriétés particulières; les habitans, et en général tous les individus qui se trouvent dans la capitale, continueront à jouir de leur liberté et de leurs droits, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien, relativement aux fonctions qu'ils occupent ou auraient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques.

« 13. Les troupes étrangères n'apporteront aucun obstacle à l'approvisionnement de la capitale, et protégeront, au contraire, l'arrivage et la libre circulation des objets qui lui sont destinés.

« 14. La présente convention sera observée, et servira de règle pour les rapports mutuels, jusqu'à la conclusion de la paix.

En cas de rupture, elle sera dénoncée, dans les formes usitées, au moins dix jours à l'avance.

« 15. S'il survient des difficultés sur l'exécution de quelqu'un des articles de la présente convention, l'interprétation en sera faite en faveur de l'armée française et de la ville de Paris.

« 16. La présente convention est déclarée commune à toutes les armées alliées, tant en raison des puissances desquelles ces armées dépendent

1815. France.

« 17. Les ratifications seront échangées demain 4 juillet, à six heures du matin, au pont de Neuilly.

« 18. Il sera nommé des commissaires, par les parties respectives, pour veiller à l'exécution de la présente convention.

« Fait et signé à Saint-Cloud, en triple expédition.

« *Signé* le baron Bignon, le comte Guilleminot, le comte de Bondy, le baron Muffling, T. B. Hervey, colonel.

« Approuvé et ratifié la présente suspension d'armes, le 3 juillet 1815.

« *Signé* le maréchal prince d'Eckmulh. »

3 et 4 juillet.

Mouvemens dans Paris et dans l'armée au sujet de la capitulation. — A la publication de cet acte dans Paris, des groupes nombreux se formèrent; on y accusait hautement le gouvernement provisoire et le prince d'Eckmulh d'avoir trahi les intérêts de la nation. Une partie de la population, les tirailleurs, les fédérés, tous ceux qui avaient offert leur sang pour la défense de la capitale, s'indignèrent qu'on eût rendu cette capitale sans brûler une amorce. Ils résolurent de s'emparer des hauteurs de Montmartre, de se joindre à l'armée, et de vendre chèrement à l'ennemi les derniers soupirs de l'indépendance.

Le gouvernement, alarmé de ces clameurs menaçantes, fit mettre sur pied la garde nationale, et celle-ci parvint à apaiser les mécontens, en leur opposant l'exemple de sa propre résignation.

La capitulation produisit dans les camps sous Paris une effervescence non moins redoutable. Quelques généraux s'assemblèrent pour protester contre un pareil traité, et s'opposer à son exécution; ils déclarèrent que le prince d'Eckmulh

avait perdu l'estime de l'armée[1], et décidèrent de se rendre chez le général Vandamme, comme le plus ancien de grade, et commandant une aile de l'armée, pour l'engager à prendre le commandement général. Mais Vandamme, qui avait fait partie du conseil de guerre tenu à la Villette, et qui en avait approuvé les sentimens, refusa de déférer à leurs vœux. Les soldats, à qui les représentans avaient fait jurer de ne point souffrir que l'ennemi pénétrât dans Paris, partagèrent spontanément l'indignation de leurs chefs, et annoncèrent hautement qu'ils ne consentiraient jamais à rendre la capitale. Les uns brisaient leurs armes, les autres les agitaient en l'air, au milieu des blasphêmes et des menaces[2]. Une subversion générale paraissait inévitable, lorsque les généraux, effrayés des malheurs qu'elle allait entraîner, haranguèrent les troupes, et parvinrent à modérer leur irritation. La garde impériale, cédant à l'ascendant qu'exerçaient sur

1815. France.

[1] On disait que ce maréchal avait eu, depuis le 30, plusieurs conférences avec le baron de Vitrolles, agent de S. M. Louis XVIII.

[2] Les vieux soldats de la division des chasseurs de la garde se présentèrent au devant du général Pelet qui les commandait, en le conjurant de les conduire à l'ennemi, et de ne pas exiger d'eux ce qu'ils appelaient leur déshonneur. Mille voix s'écriaient : « Général ! le moment est arrivé où la garde doit mourir toute entière pour la défense de Paris, de la patrie. A l'ennemi ! à l'ennemi. » Le général eut les plus grandes peines à les calmer ; mais il possédait leur estime et toute leur confiance. Il put leur dire, dans sa vive émotion : « Camarades, vous m'avez promis de tout sacrifier pour la patrie, et vous savez que, quand il faudra mourir pour elle, je serai le premier à vous montrer l'exemple. »

Bientôt après, ces braves quittèrent les positions de Mont-Rouge, la mort dans l'ame, et, apercevant de la route d'Orléans, par laquelle ils se mirent en marche, quelques corps prussiens, sur le revers des hauteurs de Châtillon et Bagneux, ils coururent, comme des lions déchaînés, attaquer l'ennemi, qui se replia devant eux. Bien qu'il fût très-difficile de les arrêter, les chefs y parvinrent ; mais, pour éviter de nouvelles irruptions, il fallut les faire marcher sur la route en colonne très-serrée.

1815. France. elle les généraux Drouot, Pelet et Petit, donna la première l'exemple de la résignation, et l'ordre se rétablit.

4 juillet. *Proclamation adressée aux Français par le gouvernement provisoire.* — Cependant le gouvernement provisoire, pour prévenir dans les autres armées et dans les provinces de semblables soulèvemens, publia la proclamation suivante, où il s'efforçait de justifier sa ténébreuse conduite[1].

« FRANÇAIS,

« Dans les circonstances difficiles où les rênes de l'Etat nous ont été confiées, il n'était pas en notre pouvoir de maîtriser le cours des événemens et d'écarter tous les dangers; mais nous devions défendre les intérêts du peuple et de l'armée, également compromis dans la cause du prince abandonné par la fortune et la volonté nationale.

« Nous devions conserver à la patrie les restes précieux de ces braves légions, dont le courage est supérieur aux revers, et qui ont été victimes d'un dévouement que la patrie réclame aujourd'hui.

« Nous devions garantir la capitale d'un siége ou des chances d'un combat; maintenir la tranquillité publique, au milieu du tumulte et des agitations de la guerre; soutenir les espérances des amis de la liberté, au milieu des craintes et des inquiétudes d'une prévoyance soupçonneuse : nous devions surtout arrêter l'effusion du sang. Il fallait opter entre une existence nationale assurée, ou courir le risque d'exposer la patrie et les citoyens à un bouleversement général, qui ne laissait après lui ni espérance, ni avenir.

« Aucun des moyens que le temps et nos ressources permettaient, rien de ce qu'exigeait le service des camps et de la cité, n'a été négligé.

[1] Le duc d'Otrante en était le rédacteur.

« Tandis qu'on terminait la pacification de l'ouest, des plénipotentiaires se rendaient au devant des puissances alliées, et toutes les pièces de cette négociation ont été mises sous les yeux de vos représentans. 1815. France.

« Le sort de la capitale est réglé par une convention. Ses habitans, dont la fermeté, le courage et la persévérance sont au-dessus de tout éloge, ses habitans en conserveront la garde. Les déclarations des souverains de l'Europe doivent inspirer trop de confiance, leurs promesses ont été trop solennelles, pour craindre que nos libertés et que nos plus chers intérêts puissent être sacrifiés à la victoire.

« Nous recevrons enfin les garanties qui doivent prévenir les triomphes alternatifs et passagers des factions qui nous agitent depuis vingt-cinq ans, qui doivent terminer nos révolutions, et confondre, sous une protection commune, tous les partis qu'elle a fait naître, et tous ceux qu'elle a combattus.

« Les garanties qui jusqu'ici n'ont existé que dans les principes et dans notre courage, nous les trouverons dans nos lois, dans nos constitutions, dans notre système représentatif; car, quelles que soient les lumières, les vertus, les qualités personnelles d'un monarque, elles ne suffisent jamais pour mettre le peuple à l'abri de l'oppression de la puissance, des préjugés de l'orgueil, de l'injustice des cours et de l'ambition des courtisans.

« Français! la paix est nécessaire à votre commerce, à vos arts, à l'amélioration de vos mœurs, au développement des ressources qui vous restent; soyez unis, et vous toucherez au terme de vos maux. Le repos de l'Europe est inséparable du vôtre; l'Europe est intéressée à votre tranquillité et à votre bonheur. »

1815 France.

L'armée française se retire sur la Loire. — Aux termes de la convention, la première colonne de l'armée française devait commencer à se mettre en mouvement le 4; mais les soldats, encore irrités, ayant déclaré qu'ils ne partiraient pas sans être payés de leur solde arriérée, il fallut que le gouvernement avisât aux moyens de les satisfaire. Le trésor était vide, le crédit éteint; un banquier, l'honorable M. Lafitte, aussi connu par ses vertus civiques que par ses opérations financières, vint au secours du gouvernement. Les chances de l'avenir ne l'effrayèrent pas, il n'écouta que les intérêts de la patrie; les sommes qu'il avança désarmèrent les mutins, et étouffèrent les semences de la guerre civile.

L'armée se mit en marche le 5 juillet pour se rendre sur la rive gauche de la Loire; toutefois, le mouvement général ne fut terminé que le 7. Ces troupes valeureuses, en s'avançant machinalement vers leur destination, ne songeaient point, sans frémir, qu'on les avait amenées à passer, malgré elles, sous les fourches caudines. Le gouvernement, craignant que Napoléon, n'ayant plus de ménagement à garder, ne vînt se mettre en désespéré à la tête de ces guerriers humiliés, s'empressa d'envoyer, par un courrier, au général Becker l'ordre d'accélérer la marche de son prisonnier sur Rochefort, et d'employer, en conservant le respect qui était dû à une aussi grande infortune, tous les moyens nécessaires pour le faire embarquer, attendu que son séjour en France compromettait la sûreté de l'Etat, et nuisait aux négociations.

Le roi Louis XVIII s'approche de Paris.—La marche rapide des événemens que nous venons de retracer, nous a fait négliger jusqu'à ce moment de parler du souverain, qu'une grande partie de la nation désirait de revoir sur un trône que la légitimité de ses droits lui assurait, en dépit des factions qui l'en avaient éloigné.

Dès le 24 juin, le roi était rentré sur le territoire français par le Cateau-Cambresis, où la population entière vint au devant de lui. S. M. se dirigea ensuite sur Cambrai, qui venait d'ouvrir ses portes à la première sommation faite par les alliés. Une proclamation, datée de cette ville le 28, annonça aux Français l'arrivée de leur monarque légitime. 1815. France.

« J'accours, disait S. M., pour ramener mes sujets égarés, pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir, pour me p .cer une seconde fois entre les armées alliées et les Français, dans l'espoir que les égards dont je peux être l'objet tourneront à leur salut. C'est la seule manière dont j'ai voulu prendre part à la guerre. Je n'ai pas permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs des étrangers, et j'ai enchaîné le courage de mes serviteurs, qui avaient pu se ranger autour de moi..... Je veux tout ce qui sauvera la France... Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain (l'Europe entière le sait), de pardonner aux Français égarés tout ce qui s'est passé, depuis le jour où j'ai quitté Lille, jusqu'au jour où je suis rentré dans Cambrai au milieu de tant d'acclamations. Mais le sang de mes enfans a coulé par une trahison dont les annales du monde n'offrent pas d'exemple. Cette trahison a appelé l'étranger dans le cœur de la France. Chaque jour me révèle un désastre nouveau. Je dois donc, pour la dignité de mon trône, pour l'intérêt de mes peuples, pour le repos de l'Europe, excepter du pardon les instigateurs et les auteurs de cette trame horrible [1]. »

Peu de temps après, le roi continua sa marche vers Paris, accueilli partout par une grande majorité de Français qui soupiraient après son retour, comme une consolation des

1 Placardé dans Paris, cet acte de l'autorité royale, si propre à fixer les idées et à rassurer les esprits, fut partout arraché et lacéré.

(Alphonse Beauchamps, *Histoire de la campagne de* 1815.)

1815. France. nouvelles calamités dont les accablait la seconde invasion de l'étranger. Il arriva le 4 juillet au château d'Arnouville, situé à quatre lieues de Paris, sur la route du nord. Ce même jour le duc d'Otrante avait une entrevue à Neuilly avec le duc de Wellington.

Le président du gouvernement provisoire ne chercha point à diminuer aux yeux du général en chef anglais, les torts de ceux qui avaient abandonné la cause des Bourbons, mais il soutint que le trône rétabli ne pourrait être consolidé que par la clémence et l'entier oubli du passé; qu'il était nécessaire, pour la tranquillité de la France, d'empêcher les réactions, les vengeances, et de ne laisser à aucune faction l'espérance de dominer souverainement; il insista surtout pour une amnistie générale et réclama des garanties. Le duc de Wellington entra dans une partie des vues de Fouché, et c'est ainsi que celui-ci parvint à se placer, comme médiateur, entre le peuple français et le monarque qui venait reprendre sa couronne.

Dernière déclaration de la chambre des représentans. — Cependant la chambre des représentans, après avoir reçu du gouvernement la notification officielle de la capitulation, voulut consigner dans une nouvelle déclaration des droits, les principes fondamentaux de la constitution, qui, dans la pensée du plus grand nombre des députés, pouvait seule satisfaire le vœu national; elle s'empressa de déclarer que le prince appelé à régner, ne monterait sur le trône qu'après avoir sanctionné ce *bill* et prêté serment de l'observer et de le faire observer.

Une commission nommée *ad hoc* fut chargée de rédiger cette déclaration, espèce de testament politique que la chambre crut devoir déposer entre les mains du peuple qu'elle représentait. Tous les députés se levèrent, et l'adoptèrent spontanément aux cris de *vive la nation! vive la liberté!*

On résolut qu'elle serait envoyée sur-le-champ à la chambre des pairs [1]. 1815. France.

[1] Telle était cette déclaration :

« Les troupes des puissances vont occuper la capitale. La chambre des représentans n'en continuera pas moins de siéger au milieu des habitans de Paris, où la volonté expresse du peuple a appelé ses mandataires.

« Mais, dans ces graves circonstances, la chambre se doit à elle-même, elle doit à la France, à l'Europe, une déclaration de ses sentimens et de ses principes.

« *Elle déclare* donc qu'elle fait un appel solennel à la fidélité et au patriotisme de la garde nationale de Paris, chargée du dépôt de la représentation nationale.

« *Elle déclare* qu'elle se repose, avec la plus haute confiance, sur les principes de morale, d'honneur; sur la magnanimité des puissances alliées, et sur leur respect pour l'indépendance de la nation, si positivement exprimé dans leurs manifestes.

« *Elle déclare* que le gouvernement de la France, quel qu'en puisse être le chef, doit réunir les vœux de la nation, légalement émis, et se coordonner avec les autres gouvernemens pour devenir un lien commun et la garantie de la paix entre la France et l'Europe.

« *Elle déclare* qu'un monarque ne peut offrir de garanties réelles, s'il ne jure d'observer une constitution délibérée par la représentation nationale, et acceptée par le peuple. Ainsi, tout gouvernement qui n'aurait d'autre titre que des acclamations et la volonté d'un parti, ou qui serait imposé par la force; tout gouvernement qui n'adopterait point les couleurs nationales, et ne garantirait point la liberté des citoyens, l'égalité des droits civils et politiques, la liberté de la presse, la liberté des cultes, le système représentatif, le libre consentement des levées d'hommes et d'impôts, la responsabilité des ministres, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux de toute origine, l'inviolabilité des propriétés, l'abolition de la dîme, de la noblesse ancienne et nouvelle et héréditaire, et de la féodalité; l'abolition de toute confiscation de biens, l'entier oubli des opinions et des votes émis jusqu'à ce jour, l'institution de la Légion-d'Honneur, les récompenses dues aux officiers et aux soldats, les secours dus à leurs veuves et à leurs enfans, l'institution du jury, l'inamovibilité des juges, le paiement de la dette publique : ce gouvernement n'assurerait point la tranquillité de la France et de l'Europe.

« Que si les bases énoncées dans cette déclaration pouvaient être méconnues ou violées, les représentans du peuple français, s'acquittant aujourd'hui d'un devoir sacré, *Protestent* d'avance, à la face du monde entier, contre la violence et l'usurpation. Ils confient le maintien des dispositions qu'ils proclament à tous les bons Français, à tous les esprits éclairés, à tous les hommes jaloux de leur liberté; enfin, aux générations futures. »

1815. France.

Issue de la mission des plénipotentiaires français auprès des souverains alliés. — Vers le même temps, les plénipotentiaires envoyés par le gouvernement provisoire auprès des puissances étrangères pour traiter de la paix, revinrent dans la capitale ; ils n'avaient rien obtenu de favorable à l'objet de leur mission. Conduits par un aide-de-camp de Blucher, ils étaient arrivés, le 30 juin, au quartier-général des trois souverains de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, réunis à Haguenau ; mais ils n'avaient pu être admis en leur présence. Renvoyés devant une commission spéciale, composée du feld-maréchal Walmoden pour l'Autriche, du sieur Capo-d'Istria pour la Russie, du général Knesebeck pour la Prusse, et de lord Stewart pour l'Angleterre [1], les négociateurs français furent congédiés le lendemain avec une note officielle, émanée de cette même commission, et ainsi conçue :

« D'après la stipulation du traité d'alliance qui porte qu'aucune des parties contractantes ne pourra traiter de paix ou d'armistice que d'un commun accord, les trois cours qui se trouvent réunies, l'Autriche, la Russie et la Prusse, déclarent ne pouvoir entrer présentement dans aucune négociation. Les cabinets se réuniront aussitôt qu'il sera possible. Les trois puissances regardent comme condition essentielle de la paix et d'une véritable tranquillité, que Napoléon Bonaparte soit hors d'état de troubler dans l'avenir le repos de la

[1] Ce dernier, ambassadeur du roi de la Grande-Bretagne auprès du roi Louis XVIII, n'ayant point de pouvoir *ad hoc*, fut invité simplement à assister aux conférences.

Dans le cours de la première et de la seule qui eut lieu, le ministre anglais ayant demandé aux plénipotentiaires français de quel droit la nation prétendait expulser son roi, et se choisir un autre souverain ? « Du droit, répondit avec dignité M. de La Fayette, qu'eut l'Angleterre de déposer Jacques et de couronner Guillaume. » Cette réponse ferma la bouche à lord Stewart.

France et de l'Europe; et d'après les événemens survenus au mois de mars dernier, les puissances doivent exiger que Napoléon Bonaparte soit remis à leur garde ». 1815. France.

Les plénipotentiaires du gouvernement provisoire revinrent donc sur leurs pas; mais ils n'arrivèrent à Paris que le 5, deux jours après la signature de la capitulation de Saint-Cloud. L'un d'entre eux, M. le comte de Pontécoulant, affirma néanmoins que les puissances alliées avaient montré des dispositions favorables, et particulièrement l'empereur Alexandre; qu'il avait entendu dire et répéter que l'intention des monarques alliés n'était point de gêner la France dans le choix de son gouvernement; et que le monarque russe serait dans quelques jours à Nancy. Le général Sébastiani tint le même langage à la chambre des représentans, et celle-ci, rappelée à l'espérance, arrêta sur-le-champ que la déclaration dont nous avons parlé plus haut, serait portée aux souverains étrangers.

Toutefois, la commission empêcha l'effet de cette résolution, en remontrant aux membres de la chambre que les alliés refusaient de reconnaître le caractère légal de la représentation nationale, et que cette démarche exposerait l'une et l'autre chambre à des humiliations que devait repousser leur dignité. Les députés n'insistèrent point, et reprirent, avec un calme admirable, la discussion du projet de l'acte constitutionnel qu'ils se proposaient de présenter à la nation, ainsi qu'aux souverains alliés, sous les baïonnettes desquels ils étaient contraints d'achever leur mission.

Le duc d'Otrante rend compte de son entrevue avec le duc de Wellington. — Le duc d'Otrante, de retour du quartier-général anglais, annonça aux membres du gouvernement provisoire, ses collègues, que le duc de Wellington s'était prononcé formellement en faveur de Louis XVIII, et avait déclaré que ce souverain ferait son entrée à Paris le 8 juillet; que le 6 juillet.

1815. France. général Pozzo-di-Borgo avait répété la même déclaration au nom de l'empereur de Russie, et lui avait communiqué une lettre du prince Metternich et du comte Nesselrode, exprimant la volonté des deux monarques autrichien et russe, de ne reconnaître que Louis XVIII, et de n'admettre aucune proposition contraire; il ajouta que le duc de Wellington l'avait conduit à Arnouville auprès du roi; qu'il n'avait rien laissé ignorer à S. M. sur la situation de la France, sur la disposition des esprits contre le retour de sa famille; que le roi l'avait écouté avec attention; qu'il avait manifesté la volonté d'ajouter à la charte de nouvelles garanties et d'éloigner toute idée de réaction; que quant aux expressions de la proclamation de Cambray [1], elles seraient moins des moyens de sévérité que des occasions de clémence : il ajouta enfin qu'il avait parlé de la cocarde *tricolore*, mais que toute explication avait été rejetée; que l'opposition lui avait paru moins venir du roi, que de ses entours et notamment du prince Talleyrand.

Les alliés entrent dans Paris. — Cependant les barrières de Paris restaient fermées par ordre du gouvernement provisoire. Le parti du roi, qui jusqu'alors s'était tenu dans une grande réserve, voulut réparer par un coup d'éclat, sa longue inaction. Un grand nombre de personnages distingués, parmi lesquels se trouvaient les maréchaux duc de Tarente, duc de Reggio, comte Gouvion-Saint-Cyr; les généraux Villatte, Coetlosquet, Digeon, Hulot (frère de la veuve du général Moreau), Foissac-Latour; le vicomte du Bouchage, le baron de Vitrolles, récemment sorti de Vincennes, et plusieurs autres royalistes connus, se réunissaient depuis quelque temps dans la maison de M. Clairambault, ancien consul-général de l'empire à Dantzig [2]. Ils complotèrent de désar-

[1] Celle que nous avons rapportée plus haut.

[2] Alphonse Beauchamps, *Histoire de la campagne de 1815.*

mer, pendant la nuit, à l'aide d'hommes dévoués, les postes de la garde nationale, de s'emparer des Tuileries, d'enlever la commission de gouvernement et les deux chambres, et de proclamer le roi. Le prince d'Essling en fut averti, et les précautions prises par ce maréchal, jointes aux démarches que le duc d'Otrante fit auprès de quelques-uns des conjurés, arrêtèrent l'exécution de ce plan [1]. 1815. France.

Toutefois l'attente des amis du roi ne fut pas longue. Le 7 juillet, au matin, l'armée française ayant complétement achevé l'évacuation de Paris, cinquante mille hommes de troupes alliées entrèrent dans la capitale par la barrière dite de Neuilly, tambour battant, mèche allumée. Tous les habitans surent bientôt que le roi était à Saint-Denis, et viendrait le lendemain réoccuper le palais des Tuileries.

Dissolution du gouvernement provisoire et des deux chambres législatives. — Les deux chambres reçurent bientôt le message suivant signé de tous les membres du gouvernement provisoire :

« Monsieur le président ; jusqu'ici nous avons dû croire que les intentions des souverains alliés n'étaient point unanimes sur le choix du prince qui doit régner en France. Nos plénipotentiaires nous ont donné la même assurance à leur retour ; cependant les ministres et les généraux des puissances alliées ont déclaré hier, dans les conférences qu'ils ont eues avec le président de la commission, que tous les souverains s'étaient engagés à replacer Louis XVIII sur le trône ; et qu'il doit faire, ce soir ou demain, son entrée dans la capitale. Les troupes étrangères viennent d'occuper les Tuileries où siège

[1] « Si les royalistes agissent, dit *le cauteleux* Fouché, si, au lieu d'attendre et d'accepter les stipulations, ils les provoquent et les décident, il y aura réaction, et nul n'en pourra arrêter le terme. »

(*Alphonse Beauchamps.*)

1815. France. le gouvernement [1] : dans cet état de (ses, nous ne vons plus que faire des vœux pour la patrie, et nos déli tions n'étant plus libres, nous croyons devoir nous sépa

La chambre des pairs, après avoir entendu cette co nication, se sépara à l'instant et en silence. Il n'en fut p même à celle des représentans. M. Manuel, en rapports mémorables paroles de Mirabeau : *Nous sommes ici p volonté du peuple, et nous ne sortirons que par la sance des baïonnettes*, ajouta : « Il est de notre dev donner à la patrie nos derniers momens, et, s'il le fa dernière goutte de notre sang ». Tous les membres se rent en signe d'adhésion, et déclarèrent qu'ils resters leur poste; mais le président, Lanjuinais, plus timi plus prudent que ses collègues, leva la séance et se reti

Le lendemain, lorsque la majorité des députés se pr au palais du corps législatif, les troupes étrangères en paient les avenues, et M. Decazes, conseiller à la cour ro à la tête de quelques volontaires royaux, avait enlevé le du lieu des séances.

8 juillet. *Retour du roi dans la capitale.* — Ce même jour, 8 let, à quatre heures du soir, le roi fit son entrée dans l accompagné de LL. AA. RR. le comte d'Artois et le d Berry, et entouré de maréchaux, de généraux et d'un nombre d'autres personnages marquans qui s'etaient pu la rencontre de S. M. La multitude exprima, par les

[1] Entre quatre et cinq heures du soir, plusieurs bataillons prussien cerné les Tuileries, un officier d'état-major remit à la commission de nement la demande faite par Blucher d'une contribution de cent mill argent, et d'une pareille valeur en effets de troupes; la commission décla fermeté que cette réquisition était contraire à la convention, et qu'elle n sentirait jamais à se rendre complice d'une pareille exaction. Pendant ce les Prussiens avaient forcé les grilles, et envahi les cours et les avenues du

[2] « Monsieur le président, lui dit le général Solignac, l'histoire est recueillera votre action. »

[3] Le roi l'avait nommé, la veille, préfet de police de Paris.

vives acclamati , le plaisir qu'elle éprouvait en revoyant le souverain légi... en qui reposaient désormais toutes ses espérances. 1815. France.

Napoléon se met au pouvoir des Anglais. — Au moment où le roi reprenait possession de la couronne et de son palais, Napoléon, arrivé à Rochefort, s'y occupait des moyens de quitter la France [1]. Jusqu'au 29 juin, jour du départ de l'ex-empereur de la Malmaison, on n'avait aperçu dans les parages du port que nous venons de nommer, aucune croisière anglaise; mais depuis, plusieurs bâtimens de guerre s'étant montrés en vue, il resta peu d'espoir d'échapper à leur surveillance.

Le 8 juillet, Napoléon se rendit à bord de la frégate la *Saale*, préparée pour le recevoir; sa suite fut embarquée sur *la Méduse*, et le lendemain les deux bâtimens furent en rade de l'île d'Aix. L'illustre proscrit y débarqua, passa en revue la garnison, visita les fortifications, et décerna l'éloge et le blâme, comme s'il eût encore été le souverain maître de l'état.

[1] Il avait été accueilli, en plusieurs endroits sur son passage, par des témoignages d'intérêt et de dévouement, notamment de la part des troupes et des habitans de la ville de Niort. Il recommanda au général Becker d'en instruire le gouvernement. « Dites-lui, général, qu'il connaît mal l'esprit de la France; qu'il s'est trop pressé de m'éloigner; que, s'il avait accepté ma proposition, les affaires auraient changé de face; que je pourrais encore, au nom de la nation, exercer une grande influence dans la direction des affaires politiques, en appuyant les négociations par une armée, à laquelle mon nom aurait servi de point de ralliement. »

Becker se mit en devoir de transmettre à la commission les paroles de son prisonnier. Au moment où il terminait sa dépêche, des voyageurs apprirent qu'une forte canonnade avait été entendue sous les murs de Paris. Napoléon fit ajouter, sur-le-champ, le *post-scriptum* suivant, que le général écrivit sous sa dictée : « Nous espérons que l'ennemi vous donnera le temps de couvrir Paris et de voir l'issue des négociations; si, dans cette situation, la croisière anglaise arrête le départ de l'empereur, vous pourrez disposer de lui comme soldat. »

(*Mémoires de l'****.)

1815. France. le gouvernement [1] : dans cet état de choses, nous ne vons plus que faire des vœux pour la patrie, et nos déli tions n'étant plus libres, nous croyons devoir nous sépa

La chambre des pairs, après avoir entendu cette co nication, se sépara à l'instant et en silence. Il n'en fut même à celle des représentans. M. Manuel, en rapport mémorables paroles de Mirabeau : *Nous sommes ici volonté du peuple, et nous ne sortirons que par la sance des baïonnettes*, ajouta : « Il est de notre dev donner à la patrie nos derniers momens, et, s'il le fa dernière goutte de notre sang ». Tous les membres se rent en signe d'adhésion, et déclarèrent qu'ils rester leur poste; mais le président, Lanjuinais, plus tim plus prudent que ses collègues, leva la séance et se ret

Le lendemain, lorsque la majorité des députés se pr au palais du corps législatif, les troupes étrangères en paient les avenues, et M. Decazes, conseiller à la cour ro à la tête de quelques volontaires royaux, avait enlevé le du lieu des séances.

8 juillet. *Retour du roi dans la capitale.* — Ce même jour, let, à quatre heures du soir, le roi fit son entrée dans accompagné de LL. AA. RR. le comte d'Artois et le Berry, et entouré de maréchaux, de généraux et d'un nombre d'autres personnages marquans qui s'etaient pr la rencontre de S. M. La multitude exprima, par le

[1] Entre quatre et cinq heures du soir, plusieurs bataillons prussien cerné les Tuileries, un officier d'état-major remit à la commission de nement la demande faite par Blucher d'une contribution de cent mil argent, et d'une pareille valeur en effets de troupes; la commission décl fermeté que cette réquisition était contraire à la convention, et qu'elle n sentirait jamais à se rendre complice d'une pareille exaction. Pendant ce les Prussiens avaient forcé les grilles, et envahi les cours et les avenues du

[2] « Monsieur le président, lui dit le général Soignac, l'histoire est recueillera votre action. »

[3] Le roi l'avait nommé, la veille, préfet de police de Paris.

vives acclamations, le plaisir qu'elle éprouvait en revoyant le souverain légitime en qui reposaient désormais toutes ses espérances. 1815. France.

Napoléon se met au pouvoir des Anglais. — Au moment où le roi reprenait possession de la couronne et de son palais, Napoléon, arrivé à Rochefort, s'y occupait des moyens de quitter la France [1]. Jusqu'au 29 juin, jour du départ de l'ex-empereur de la Malmaison, on n'avait aperçu dans les parages du port que nous venons de nommer, aucune croisière anglaise; mais depuis, plusieurs bâtimens de guerre s'étant montrés en vue, il resta peu d'espoir d'échapper à leur surveillance.

Le 8 juillet, Napoléon se rendit à bord de la frégate la *Saale*, préparée pour le recevoir; sa suite fut embarquée sur *la Méduse*, et le lendemain les deux bâtimens furent en rade de l'île d'Aix. L'illustre proscrit y débarqua, passa en revue la garnison, visita les fortifications, et décerna l'éloge et le blâme, comme s'il eût encore été le souverain maître de l'état.

[1] Il avait été accueilli, en plusieurs endroits sur son passage, par des témoignages d'intérêt et de dévouement, notamment de la part des troupes et des habitans de la ville de Niort. Il recommanda au général Becker d'en instruire le gouvernement. « Dites-lui, général, qu'il connaît mal l'esprit de la France; qu'il s'est trop pressé de m'éloigner; que, s'il avait accepté ma proposition, les affaires auraient changé de face; que je pourrais encore, au nom de la nation, exercer une grande influence dans la direction des affaires politiques, en appuyant les négociations par une armée, à laquelle mon nom aurait servi de point de ralliement. »

Becker se mit en devoir de transmettre à la commission les paroles de son prisonnier. Au moment où il terminait sa dépêche, des voyageurs apprirent qu'une forte canonnade avait été entendue sous les murs de Paris. Napoléon fit ajouter, sur-le-champ, le *post-scriptum* suivant, que le général écrivit sous sa dictée : « Nous espérons que l'ennemi vous donnera le temps de couvrir Paris et de voir l'issue des négociations; si, dans cette situation, la croisière anglaise arrête le départ de l'empereur, vous pourrez disposer de lui comme soldat. »

(*Mémoires de F***.*)

1815. France. Le 10, le vent, jusqu'alors contraire, devint favorable; mais une flotte anglaise croisait devant le port, et il ne fut pas permis d'appareiller.

Fatigué de cet état d'anxiété, Napoléon envoya le comte de Lascases sonder les dispositions de l'amiral ennemi, et s'informer s'il était autorisé à lui accorder la libre faculté de se rendre en Angleterre ou aux Etats-Unis. Lord Keith répondit qu'il n'avait aucun ordre; qu'il serait toujours prêt à recevoir Napoléon et à le conduire en Angleterre; mais qu'il n'était point en son pouvoir de lui garantir s'il y obtiendrait la permission de s'y fixer, ou de se rendre en Amérique. Cette réponse détermina Napoléon à faire acheter deux bâtimens demi-pontés, dans l'intention de gagner, à la faveur de la nuit, un brick danois, avec lequel il avait pratiqué des intelligences. Ce moyen ayant échoué, de jeunes officiers de marine, pleins de courage et de dévouement, proposèrent de monter les deux barques, et jurèrent sur leur tête qu'ils conduiraient l'ex-empereur et sa suite à New-Yorck [1]; mais Napoléon, d'après le conseil de quelques personnes qui l'entouraient, abandonna l'idée de tenter le passage, et revint à celle de se confier à la générosité britannique.

Le 14, il fit prévenir l'amiral qu'il se rendrait à son bord. Le 15, il s'embarqua avec sa suite [2] sur le brick *l'Epervier*. Il fut reçu à bord du *Bellerophon*, avec les hon-

[1] Napoléon ne fut point effrayé par le péril d'une aussi longue navigation avec de si frêles bâtimens; mais il sut qu'on ne pourrait point éviter de s'arrêter sur les côtes d'Espagne et de Portugal, pour y prendre des vivres et de l'eau, et il ne voulut point exposer son équipage et lui-même à tomber entre les mains des Portugais et des Espagnols (*Mémoires de F****).

[2] Elle se composait du général Bertrand, avec sa femme et trois enfans, du général Savary (duc de Rovigo), des deux généraux Lallemand, du général Gourgaud, du général comte Montholon-Semonville, avec sa femme et un enfant, du comte de Lascases et de son fils, d'un chirurgien et de plusieurs domestiques.

neurs dus à son rang et à son infortune. Le général Becker qui avait ordre de ne point le quiter, l'avait suivi ; mais au moment de monter sur le vaisseau anglais, Napoléon lui dit avec une grande dignité : « Retirez-vous, général ; je ne veux pas qu'on puisse croire qu'un Français est venu me livrer à mes ennemis ». Le 16, le *Bellerophon* fit voile pour l'Angleterre et arriva à Torbay le 24. Ainsi, cet homme extraordinaire qui, pendant près de vingt années, avait joué un rôle si remarquable sur la scène du monde, et avait frappé d'admiration et de terreur l'Europe entière, venait de réduire lui-même son immense sphère d'activité au pont d'un vaisseau de guerre appartenant à la nation qui, seule, résista constamment au pouvoir devant lequel tous les rois avaient fléchi ; et sur ce tillac inhospitalier, le vainqueur des coalitions tendait des mains suppliantes et désarmées[1] aux fers d'un peuple de trafiquans, dont l'or et les intrigues avaient plus fait pour sa chute que les légions innombrables levées contre lui ! ! !

1815. France.

[1] Napoléon avait préparé, pour le prince régent de l'Angleterre, la lettre suivante, que le général Gourgaud fut chargé de lui porter immédiatement.

Rochefort, le 13 juillet 1815.

« Altesse Royale,

« En butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens comme Thémistocle m'asseoir aux foyers du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale comme le plus puissant, le plus constant et le plus généreux de mes ennemis, et je lui offre la plus belle page de son histoire. »

CHAPITRE VI.

SUITE DE L'ANNÉE 1815.

Dernières opérations de l'armée française dite *des Alpes*. Mouvement du corps d'observation commandé par le général Lecourbe; combat sous Béfort; suspension d'armes. Opérations du corps d'armée français sur le Rhin. Combat sur la Suffel; affaire de Hausbergen; insurrection à Strasbourg; licenciement de l'armée du Rhin. Siége et capitulation d'Huningue. Licenciement de l'armée de la Loire. Les puissances alliées relèguent Napoléon à l'île Sainte-Hélène. Conclusion de l'ouvrage.

1815. France. Il nous reste à relater les dernières opérations militaires de la campagne sur les frontières de l'est, le licenciement de l'armée nationale, et le traité de paix qui termina enfin la longue et à jamais mémorable querelle de la France avec les puissances de l'Europe.

Juillet. *Dernières opérations de l'armée française dite des Alpes.* — Nous avons déjà dit qu'une suspension d'armes avait eu lieu, le 28 juin, devant Genève, entre l'armée française des Alpes et l'armée autrichienne sous les ordres du général Frimont. Cet armistice devait expirer au 2 juillet; mais, dès le 30, les Piémontais, qui ne se croyaient point sans doute liés par cette convention, s'avancèrent en force sur Frangy et Chambéry; les Autrichiens se mirent également en mouvement sur plusieurs autres points. Le maréchal duc d'Albuféra se décida alors à faire passer le Rhône à son corps d'armée; et, d'après ses ordres, le général Dessaix se rendit avec sa division à Seyssel, où le pont fut rompu pendant la nuit. De là ce général se porta sur Châtillon-de-Michaille

pour appuyer la division du général Maransin. Il dut aussi observer tous les débouchés du Jura. Le général Beuret, qui était chargé de garder le passage de *la Faucille*, le défendit vigoureusement : le général Dessaix lui envoya deux détachemens de partisans, commandés par les chefs de bataillon Roch et Béatrix. Ces officiers inquiétèrent vivement l'ennemi, et lui firent éprouver de grandes pertes; mais le passage des *Rousses* ayant été forcé, celui de la *Faucille* se trouva découvert, et dut naturellement être abandonné. Les troupes françaises, après des efforts incroyables de valeur et de persévérance, se replièrent sur Châtillon et de là sur Nantua.

1815. France.

Le général Dessaix fit occuper, par la brigade du général Meynardier, les alentours du lac de Syllant et les hauteurs qui le couronnent; le général Montfalcon se porta avec la sienne à Ayonax, sur la route de Saint-Claude.

Cependant les Piémontais, ayant franchi l'ancienne frontière du Dauphiné, arrivèrent sous les murs de Grenoble le 4 juillet. Le 5, la garde nationale de cette ville, sortie en tirailleurs, échangea quelques coups de fusil avec les avant-postes ennemis. Le général piémontais, informé qu'il n'y avait dans la place qu'une garnison de deux cents conscrits du département du Montblanc, à peine armés et exercés, somma le général qui les commandait d'ouvrir ses portes. Celui-ci répondit comme il l'eût fait à la tête de la troupe la plus aguerrie. Le lendemain 6, l'ennemi attaqua les postes extérieurs de la garde nationale, et les força, après un engagement assez vif, à rentrer dans la place. Toute la population prit les armes, et se porta sur les remparts; les femmes, les vieillards, les enfans s'empressèrent de distribuer aux combattans des vivres, des munitions, et préparèrent des secours pour les blessés. Le combat s'engagea de nouveau et dura jusqu'à neuf heures du matin. Les Piémontais, étonnés et rebutés de cette défense énergique, demandèrent alors une

1815. France. trève, qui leur fut accordée, et pendant laquelle ils enterrèrent leurs morts, dont le nombre était considérable. Un jeune élève du lycée, dont nous regrettons de ne pouvoir consacrer le nom, placé à une pièce de canon pour la servir, en démonta deux à l'ennemi.

Ce même jour, l'ennemi attaqua la division Dessaix dans les deux positions qu'elle occupait au lac de Syllant et à Ayonax. Les troupes françaises, quoique bien inférieures en nombre, se défendirent avec leur vigueur accoutumée, et continrent les assaillans; le général Dessaix voyant qu'il allait être débordé, mais voulant rester maître de ses mouvemens, ordonna aux généraux Meynadier et Montfalcon de se porter en avant, de feindre des attaques au pas de charge, et de tâcher de garder leurs positions jusqu'à la nuit close; après quoi ils devaient allumer de grands feux, et effectuer leur retraite sur Cerdon. Il fit évacuer en même temps les blessés et les magasins sur Meximieux.

Le général Meynadier, auprès duquel le général Dessaix se porta d'abord, repoussa l'ennemi sur la grande route et sur les hauteurs, et lui mit beaucoup d'hommes hors de combat. Le général Montfalcon ne fut pas moins heureux de son côté, et battit l'ennemi près de Dortans. Celui-ci ayant suivi la brigade Meynadier dans sa retraite nocturne, le général Dessaix fit arrêter ce mouvement, et reporta les troupes, au pas de charge, sur le terrain qu'elles venaient de quitter. Une manœuvre aussi subite déconcerta les Autrichiens, qui se retirèrent avec précipitation, et n'inquiétèrent plus la brigade française. Nantua fut ainsi préservé d'une attaque de nuit, qui eût immanquablement occasioné les plus grands désordres, causé des malheurs et des pertes incalculables aux braves habitans de cette ville intéressante [1].

[1] Le général Dessaix, dans son rapport, donna de grands éloges aux troupes

Toute la division se porta ensuite pendant la nuit sur Cerdon. Le 8, elle vint à Meximieux; le 10, elle occupa Montluel, où le général Maransin, qui de son côté se retirait sur Lyon, laissa une brigade pour renforcer le général Dessaix. Le vingt-quatrième de ligne, attaqué dans Belligneux, s'y maintint et repoussa l'ennemi. 1815. France.

Cependant les nouvelles que l'on recevait de l'intérieur devenant de plus en plus alarmantes, le découragement s'introduisit parmi les troupes françaises. La désertion commença à faire de grands progrès dans tous les corps [1].

Le fort de l'Ecluse, qui avait été armé et approvisionné à la hâte, ne put soutenir long-temps une vive attaque et un bombardement, opéré par des batteries établies sur les rives du Rhône. Tous les efforts du commandant et du capitaine

de ligne, aux gardes nationales et aux partisans qu'il avait sous ses ordres. Il fit une mention particulière du colonel Rubillon, du chef de bataillon Dessaix (son frère et son aide-de-camp), du maire de Versoix, Terray, chef d'escadron en retraite, du chef de bataillon Taravant, des capitaines Durhône, Monthon, Gervais, Mante, Baffert, l'Esterlain; des lieutenans Bourgeois, Muyeau, Camon, Randon; des sous-lieutenans Perrin, Titard et Finella, presque tous officiers des quarante-deuxième et cinquante-troisième régimens.

[1] Dans ces circonstances pénibles, le général Dessaix adressa à sa division l'ordre du jour suivant :

« Soldats! vous apprendrez avec douleur que des hommes égarés ont abandonné lâchement leurs drapeaux; ils sont sortis des rangs des braves dont la mort seule aurait dû les séparer. Cette désertion coupable a pu nous forcer à nous replier devant nos ennemis, que nous n'attendions jamais sans nous battre. L'armée sait quels regrets nous avons laissés derrière nous, et avec quelle impatience nos concitoyens attendent le retour de leurs libérateurs. Soldats et gardes nationales de la vingt-troisième division, vous resterez dans le chemin de l'honneur. Le mauvais exemple ne sera point contagieux pour les vétérans de la gloire. La patrie a plus que jamais besoin de ses défenseurs; elle a éprouvé des revers, mais elle nous reste, elle nous seconde et nous contemple. Ah! lorsque, bientôt affranchie et vengée, elle distribuera des palmes à ses enfans, comment soutiendra-t-il ses regards, le fils ingrat, qu'aurait découragé, au jour de l'épreuve, le souffle passager du malheur! »

1815. France. d'artillerie Madeleine, officier d'une grande distinction, non plus que la diversion opérée par les partisans du pays de Gex, qui ne cessaient de harceler l'ennemi, ne retardèrent point la chute de cette petite place, sur les ruines de laquelle l'ennemi passa pour envahir le sol français.

Le maréchal duc d'Albuféra ordonna à cette époque quelques mouvemens, qui purent faire croire que son armée, plus concentrée, allait reprendre l'offensive. Des soldats déserteurs, retirés dans les environs de Montluel, arrivèrent en foule; et, lorsque le général Dessaix leur demanda pourquoi ils avaient abandonné leurs drapeaux, ils répondirent : « Nous ne pouvions plus y rester, parce qu'on nous faisait journellement marcher en retraite. Nous revenons aujourd'hui; et, lorsqu'on battra la charge, n'en doutez point, général, tous nos camarades rejoindront aussi, et nos rangs se compléteront. »

L'armée des Alpes était dans les meilleures dispositions; officiers et soldats, tous brûlaient du désir d'en venir aux mains avec l'ennemi, lorsque l'empire des circonstances obligea le duc d'Albuféra à faire une convention avec le général en chef autrichien, en suite de laquelle Lyon devait être occupé par les alliés, ainsi que le département de l'Isère et pays circonvoisins.

Le 11, le lieutenant-général Puthod, le préfet du Rhône, Pons (de l'Hérault), le maire de Lyon, Jare, se rendirent à Montluel, pour traiter d'une suspension d'armes avec le chargé de pouvoirs du général en chef baron de Frimont. Pendant la négociation, les Autrichiens attaquèrent le vingt-quatrième de ligne dans Bellignieux. Les commissaires français se plaignirent de cette infraction aux lois de la guerre, et constituèrent prisonnier le chef d'état-major autrichien, avec lequel ils étaient abouchés, jusqu'à ce que le baron de Frimont eût donné l'explication de cet événement. Celui-ci

répondit au parlementaire qui lui fut envoyé à cet effet, qu'ayant chargé son chef d'état-major de demander, comme condition préliminaire de l'armistice, l'évacuation de Montluel par les troupes françaises, il avait pensé que cet article était déjà accordé; ses troupes s'étaient avancées en conséquence; mais qu'ayant reconnu son erreur, il venait de se retirer. Les commissaires français se contentèrent de cette explication [1]; la convention fut conclue et signée le 12. 1815. France.

En conséquence, toutes les troupes se retirèrent le même jour sur Miribel, et de là, dans Lyon. La division Dessaix fut envoyée à Saint-Etienne. Le 20, l'armée reçut l'ordre de prendre la cocarde blanche, et les divers corps envoyèrent leur soumission à S. M. Louis XVIII.

Mouvemens du corps d'observation commandé par le général Lecourbe; combat sous Béfort; suspension d'armes. — Le corps d'observation du Jura, commandé par le général Lecourbe, était composé de deux mille cinq cents hommes d'infanterie de ligne, de neuf cents chevaux, et de quatre mille cinq cents gardes nationaux d'élite, avec un parc de trente bouches à feu, dont six d'artillerie légère. Sa gauche s'appuyait à la forteresse d'Huningue, et sa droite au fort de l'Ecluse. On a déjà vu que ces troupes étaient destinées à défendre les défilés du Jura, ceux des Vosges, contre les troupes alliées qui pourraient déboucher par la Suisse. Juillet.

Le général comte Colloredo qui commandait un corps de l'armée autrichienne de ce côté, conçut d'abord le projet de couper la ligne française. Le 26 juin, il fit attaquer vivement

[1] On ne peut s'empêcher de remarquer que la conduite des Autrichiens, en cette occasion, porte le caractère d'une *escobarderie* peu conforme à la loyauté militaire. Le chef d'état-major ennemi avait en effet demandé que Montluel fût évacué sur-le-champ; mais le général Dessaix, consulté à ce sujet, avait répondu que ne pouvant réunir ses troupes, le 12, avant neuf heures du matin, l'évacuation n'aurait forcément lieu qu'à midi; et cette condition avait été consentie.

[illegible] de Bâle. [illegible] contre [illegible] de Wurthausen, [illegible] l'infanterie [illegible] nouches [illegible] occupaie [illegible] Le géné [illegible] une [illegible] d'abord s [illegible] d [illegible] à c [illegible] Les Autrichiens enb [illegible] des reg [illegible] general [illegible] sans p [illegible] à l'ennemi [illegible]

Le [illegible] elle [illegible] pour se porter en [illegible] à [illegible] L'en [illegible] pour l'empêc [illegible] Toutefois [illegible] à p [illegible] Dunemarie [illegible] avant-garde [illegible] de quatre mille hommes [illegible] attaquer e [illegible] cinquante-deux [illegible] avec [illegible] trepidité. Les [illegible] fut obligé de cesser le terrain. p [illegible] supériorité des assaillans. Le cent-deuxième s [illegible] aussitôt en colonnes d'attaque, s'avança à la baïo [illegible] le soutenir : les Autrichiens [illegible] et Dunem [illegible]

propos de garder Dannemarie, qu'il avait fait occuper 1815.
général Clavel, se retira pendant la nuit derrière la France.
, où il établit sa division.

deux partis restèrent en présence sans recommencer le
, pendant toute la journée du 28 ; mais les Autrichiens
profité de ce repos pour déborder les deux ailes fran-
Le général Abbé qui s'en aperçut à temps, ordonna la
sur Chavannes, où se trouvait quelque cavalerie,
quatre pièces d'artillerie légère, pour éclairer la route
lmar. Parvenu à la position qu'il voulait défendre, le
français disposa son artillerie en avant du village,
nue par les sixième et cinquante-deuxième régimens.
Autrichiens attaquèrent, mais ils furent repoussés avec
, et à plusieurs reprises.

général ennemi ne voulant point s'obstiner à forcer
position, détacha, par des chemins de traverse, une
breuse colonne d'infanterie et de cavalerie sur Ebach, où
puyait la gauche des Français, tandis qu'une autre s'a-
ait sur Montreu pour menacer la droite. Ces manœuvres
raignirent le général Abbé à un nouveau mouvement ré-
rade qu'il exécuta avec ce sang froid et cette habileté
t il avait donné tant de preuves dans les campagnes pré-
ntes. Arrivé à Foussemagne, il essaya encore vainement
'y maintenir, bien que ses troupes se défendissent avec
valeur accoutumée. La retraite se continua lentement et
ours en combattant, sur Fray. Chaque point, chaque dé-
fut disputé avec acharnement ; l'artillerie française, par-
ment commandée et servie, fit de grands ravages dans
angs ennemis.

es Autrichiens, en s'étendant dans leur marche, cher-
ent toujours à envelopper la colonne française ; mais un
bien nourri et bien dirigé, les empêcha de tourner une
ière position où s'arrêta le général Abbé ; il plaça deux

1815. France.

bataillons sur le plateau en avant de Besoncourt, avec deux pièces d'artillerie légère : un autre bataillon occupa le village de Chevremont, à droite du précédent ; quelques compagnies de gardes nationales de la Haute-Saône, deux bouches à feu, avec le cent-deuxième régiment en réserve, furent établis à gauche, et appuyèrent le village de Pfaffen, qu'occupait une partie de la brigade du général Clavel.

Pendant que le général Abbé opposait une si belle résistance aux masses autrichiennes, les autres troupes du corps d'armée se signalaient aussi sur des points différens. Le général Meuziau, détaché sur Delle avec deux escadrons de hussards et un bataillon du soixante-deuxième de ligne, avait chassé les troupes alliées des postes de Faverois, Rechely, Courtelevant, dont elles s'étaient déjà rendues maîtresses. Il avait aussi poussé diverses reconnaissances sur les routes de Porentruy, Fatter-Hausen, Sépoix, et s'était ensuite retiré par Roppes, occupé par un bataillon de gardes nationales de Saône-et-Loire, fort de quatre cents hommes, et commandé par le chef de bataillon Feisthamel [1].

L'ennemi avait suivi ce mouvement de retraite ; le bataillon dont nous parlons, se trouvant bientôt abandonné dans son poste, les jeunes soldats qui le composaient en conçurent de l'inquiétude. Le commandant Feisthamel, après avoir essayé vainement de leur rendre de la confiance, dut chercher à les convaincre, par des faits, que l'ennemi était moins redoutable qu'ils ne le pensaient. Il feint de se retirer, et cache son bataillon, plié en colonne d'attaque, derrière une montée qui se trouve au milieu du village de Roppes.

[1] Nous citons avec plaisir le nom de ce jeune et intéressant officier, qui, en 1813, déguisé en paysan, et bravant tous les dangers d'un long voyage, à travers un pays convert de troupes ennemies, vint, des frontières de la Bohême, en France, apporter à Napoléon la nouvelle de la violation de la capitulation de Dresde par les alliés.

même temps, il détache une compagnie sur la route, en ordonnant de revenir ensuite par un sentier détourné, pour gagner un bois situé à la gauche du village, et se jeter sur les derrières de l'ennemi, au moment où celui-ci s'avancera sur Roppes.

Les Autrichiens trompés par ce faux mouvement de retraite, vinrent en effet pour occuper le village : leur colonne se composait de deux bataillons et d'un escadron des dragons de Latour. La compagnie française embusquée dans le bois, avait ordre de tirer sur la colonne ennemie aussitôt qu'elle aurait traversé le pont de Roppes. Ces coups de fusil sont un signal pour le commandant Feisthamel qui s'avance au pas de charge ; et, sans donner à l'ennemi le temps de se former, il le charge, le culbute, le force à regagner l'autre rive en désordre, et le poursuit à une lieue de là. Le colonel Moncey accourt avec ses hussards, au bruit de la fusillade, mais trop tard pour consommer la ruine de la colonne battue.

Le lendemain, la brigade autrichienne du général-major Frœlich, revint toute entière à la charge, avec deux pièces de six et un obusier. Le commandant Feisthamel ne pouvant résister plus long-temps à des forces aussi supérieures, fit sa retraite en bon ordre ; et ramena sans perte, à Offemond, une poignée d'hommes, que l'ennemi, avec un peu plus de hardiesse, eût pu enlever.

Vers le même temps, le général Bertrand, assailli dans le poste retranché de Bourogne, que les progrès des troupes alliées avaient tout-à-fait isolé de la nouvelle ligne occupée par le corps d'armée français, repoussait, avec deux bataillons de gardes nationales, toutes les attaques d'un ennemi bien supérieur en nombre ; il profita de la nuit pour se retirer sur Montbelliard, où il prit position avec la colonne du général Meuziau, aux villages de Sochaux et de Chatenoix. Les Autrichiens cherchèrent à couper ces troupes du gros du

1815. France. corps d'armée que commandait le général Lecourbe en personne; mais celui-ci prévint ce mouvement, en les attaquant le premier; il les rejeta en désordre jusqu'à Bourogne. Les deuxième et troisième bataillons de Saône-et-Loire se distinguèrent en cette occasion.

Le 2 juillet, l'ennemi toujours occupé du projet d'intercepter les communications du corps d'armée français, déboucha avec de fortes colonnes d'infanterie et de cavalerie, soutenues par une artillerie nombreuse, en arrière du village de Vezelay; depuis Roppes jusqu'à Chevremont, toute la ligne française fut attaquée au même instant. Les alliés pressaient ce mouvement avec d'autant plus de vivacité, qu'ils se proposaient de donner le change à leurs adversaires, pendant qu'ils déborderaient leur ligne par la droite, pour leur couper la route de Montbelliard, et par suite, celle de Besançon. Les troupes françaises soutinrent ce choc impétueux avec une extrême bravoure; mais elles ne purent empêcher l'ennemi de passer le pont de Sevenans sur le Doubs. Une partie des colonnes autrichiennes s'avança aussitôt à travers la prairie, et marcha sur une position défendue par des bataillons de gardes nationales. Le général Rambourg vit le danger et chargea, avec quelques escadrons de hussards, les assaillans qui furent enfoncés et culbutés. Un grand nombre de prisonniers fut le résultat de cette charge brillante; elle arrêta la fougue des masses ennemies, et l'attaque se rallentit peu à peu sur ce point. Mais sur ces entrefaites, de fortes colonnes avaient gagné la grande route d'Altkirch à Béfort, et étaient parvenues, malgré la résistance la plus opiniâtre, à s'emparer de Besoncourt. Le village de Chevremont fut également emporté; les troupes françaises se retiraient en désordre, lorsqu'un brigadier de gendarmerie, nommé Prost, entreprend de les ramener à l'ennemi; il arrache une caisse des mains d'un tambour, et bat la charge : ce trait de courage ranime

es soldats; ils poussent des cris d'enthousiasme, et fondent ur les Autrichiens victorieux. Le colonel Jacquet, à la tête le son régiment, le cinquante-deuxième, reprend le village le Chevremont. 1815. France.

Sur ces entrefaites, le général Meuziau avait reçu l'ordre le se porter de Blamont à Odincourt, sur la route de Béfort, où se trouvaient un bataillon de Saône-et-Loire et une compagnie du soixante-deuxième; il aperçut le plateau d'Etupes déjà couvert de cavalerie, et une colonne de trois mille hommes d'infanterie, s'avançant avec quatre pièces d'artillerie. Cette vue n'intimida point le général et ses troupes. Il se préparait à recevoir le choc de ces forces redoutables, lorsque es éclaireurs lui donnèrent avis que l'ennemi filait sur Héricourt. Il dut se borner alors à jeter quelques hommes dans plusieurs redoutes qui couvraient les avenues de Béfort, et se retira vers Dun, à l'effet d'observer la vallée de Barre, et de protéger Montbelliard; mais apprenant que cette dernière ille était occupée par l'ennemi, il poussa plus loin son mouvement rétrograde.

Les Autrichiens commencèrent alors à serrer Béfort de rès, tout en étendant leurs forces sur leur droite, dans l'intention de s'emparer de la grande route de Paris par Lure t Vezoul. Quelques déserteurs ayant donné avis de ce ouvement, le général Meunier-Saint-Clair, pour s'en assurer, poussa, le 4 juillet, une reconnaissance vers Gironagny; il y fut grièvement blessé dans un engagement qu'il ut à soutenir contre un parti ennemi. Le général Montfort, hef d'état-major du général Lecourbe, ayant accompagné, ar ordre de ce dernier, la reconnaissance dont nous parlons, ut se convaincre du projet réel du général autrichien.

Ce même jour, le bataillon du commandant Feisthamel ccupant la lisière du bois qui est en arrière d'Offemont, fut ttaqué par une brigade de cavalerie hongroise. Culbutés par

1815. France

un premier choc, ces jeunes et braves gardes nationaux se rallièrent à la voix de leur digne chef et forcèrent l'ennemi à s'arrêter. Pendant ce temps, une colonne d'infanterie autrichienne s'était emparée du bois d'Offemont; le commandant Feisthamel, pour l'en débusquer, fit avancer un détachement de douaniers qu'il avait également sous ses ordres, et le plaça à la garde d'un pont, seul débouché qu'il eût pour effectuer la retraite de son bataillon, et marcha, avec celui-ci, sur l'infanterie ennemie qu'il mit en déroute [1]; il se disposait à enlever Offemont, lorsqu'il reçut un coup de feu qui le mit hors de combat. Toutefois son dessein fut rempli par le général Montfort arrivant en ce moment avec les troupes qui venaient de faire la reconnaissance dont il a été question plus haut. Le village d'Offemont était à peine occupé par les Français, quand le général Lecourbe parut à la tête de deux bataillons de gardes nationales du Jura, et du troisième régiment de hussards, et fondit impétueusement sur la cavalerie ennemie qui fut culbutée. Deux pièces de canon mises en batterie sur une hauteur, achevèrent de jeter le désordre parmi les troupes autrichiennes qui se retirèrent avec une perte considérable.

Cependant, l'immense supériorité des forces de l'ennemi lui permettait de presser vivement les autres points de la ligne française. Le général Lecourbe sentant la nécessité de couvrir Béfort, avait rapproché de cette place la plus grande

[1] Dans ces Annales consacrées à retracer les traits de valeur et de patriotisme, nous ne pouvons passer sous silence les noms de plusieurs braves officiers du cinquième bataillon de Saône-et-Loire. Le capitaine Bon et le lieutenant Ducreux furent tués dans cet engagement. Le capitaine Josserand, l'adjudant-major Trullard, le lieutenant Courbette et le sergent Taquenet s'y distinguèrent particulièrement. Ce dernier, engagé corps à corps avec un major de cavalerie hongroise, le démonte, se jette sur lui, le terrasse, et lui arrache la décoration qu'il portait. Il l'aurait emmené prisonnier, si plusieurs cavaliers ne fussent accourus à son secours.

artie de son faible corps d'armée; le général Abbé, dans la lernière position qu'il avait prise, contenait toujours l'ennemi ui tentait de le déborder, pour s'emparer des redoutes en ıvant de Béfort, et rejeter tous les postes extérieurs dans ette place. Les gardes nationaux de la Haute-Saône, commandés par le major Morelli, rivalisaient d'intrépidité avec les troupes de ligne. Sur ce point, les Autrichiens n'obtinrent d'autre avantage que d'incendier quelques maisons de Perouse.

1815. France.

Le général Castex, commandant la cavalerie du corps d'armée français, occupait Bavilliers avec quelques troupes; il y fut attaqué par une colonne nombreuse. Au bruit du canon, le général Lecourbe, que son infatigable activité portait incessamment sur les divers points de la ligne, accourut au galop, fit battre et sonner la charge, et repoussa les assaillans. Un carré de grenadiers hongrois qui marchait à la baïonnette sur la redoute, portant le nom du général Gudin, fut enfoncé et sabré par un escadron du treizième de chasseurs [1].

A la suite de ces affaires, l'ennemi resta quelque temps dans l'inaction, observant, et n'osant point attaquer les ouvrages qui formaient l'espèce de camp retranché où le général Lecourbe avait établi ses troupes sous Béfort.

Mais bientôt le manque de subsistances commença à se faire sentir dans ce même camp et dans la place. Le général Lecourbe attendait avec impatience le retour du colonel du deuxième de hussards, Séganville, qu'il avait envoyé avec un escadron et trois cents hommes d'infanterie sur Vesoul, pour y rassembler un convoi de vivres; quand il apprit que cet officier ayant trouvé le général Meuziau et sa colonne dans

[1] Le général Colloredo avait promis des récompenses à ceux qui entreraient les premiers dans la redoute.

1815. France. la ville que nous venons de nommer, arrivait avec lui, escortant ensemble cent soixante voitures chargées de farine, d'avoine et d'eau-de-vie. Pour faciliter la jonction de ce convoi, le général Lecourbe fit attaquer la ligne ennemie aux villages d'Essert et de Bavilliers. Les Autrichiens se portèrent en force sur ces deux points, et dégarnirent un moment la route de Lure; le général Meuziau et le colonel Séganville profitèrent de cette diversion pour faire entrer le convoi dans Béfort, pendant que le chef de bataillon, Marc, avec deux cent cinquante hommes, tenait tête aux hussards de Blankenstein qui voulaient s'opposer au passage.

Le 11 juillet, le général Lecourbe fit encore attaquer avec succès la ligne ennemie, pour ouvrir un passage au général Delosme qui venait de Besançon avec un nouveau convoi de vivres.

Ce même jour, le général Colloredo ayant reçu la nouvelle officielle de la rentrée du roi dans Paris, se hâta d'en faire part au général Lecourbe. Après quelques difficultés qui furent levées à l'avantage des Français, les deux commandans en chef conclurent un armistice, dont un des articles stipulait que les alliés feraient entrer journellement pendant sa durée, dans la place de Béfort, quinze mille rations de vivres et de fourrages.

Telle fut l'issue d'une campagne dans laquelle huit à neuf mille Français, dont les deux tiers étaient des gardes nationaux peu exercés, avaient soutenu, presque toujours avec avantage, les efforts d'une armée de plus de quarante mille hommes; les alliés avouèrent eux-mêmes qu'ils avaient eu, dans le court espace de quinze jours, près de dix-sept mille hommes hors de combat; mais la France eut bientôt à regretter le digne général Lecourbe; il mourut dans le mois d'octobre suivant, à la suite d'une maladie chronique, que les fatigues de la campagne n'avaient pas peu contribué à aggraver.

Opérations du corps d'armée du général Rapp sur le Rhin; combats sur la Suffel; affaire de Hausbergen. — Nulle part, la résolution de défendre l'indépendance nationale ne s'était manifestée avec plus d'énergie que dans les départemens des frontières de l'est de la France. Dès les premiers jours d'avril, les habitans des campagnes, de concert, et par un mouvement spontané, s'étaient portés sur les hauteurs qui dominent les défilés, routes ou passages, pour y faire des abattis, y élever des retranchemens; le général du génie Valazé, envoyé pour reconnaître les lieux et ordonner les travaux nécessaires, n'avait pas eu besoin de stimuler le zèle de ces bons Français: partout, il les trouva occupés à multiplier les obstacles pour retarder l'invasion de l'ennemi.

1815. France. Juin.-Juillet.

Le général Molitor, chargé, peu de temps après, d'organiser le système défensif des départemens du Bas et du Haut-Rhin, parcourut cette partie des frontières, visita chaque village, chaque poste, indiqua les travaux à faire, les positions à occuper et les mesures à prendre; il eut un puissant auxiliaire dans l'enthousiasme patriotique de la population. On activa l'approvisionnement des forteresses; et, pour dérober à l'ennemi, aux traîtres, la connaissance des dépôts d'armes, de munitions, de vivres, faits dans les montagnes, on les renferma dans des cavernes ou des souterrains, dont les officiers municipaux et les commandans militaires avaient seuls le secret. Hommes, femmes, enfans, vieillards, tous se présentèrent pour prendre les armes, ou saisir le hoyau: tous voulaient contribuer à la défense commune. Il y avait, entre toutes les classes de citoyens, rivalité de dévouement, tandis que les uns travaillaient aux redoutes, aux retranchemens, les autres coulaient des balles, confectionnaient des cartouches, remontaient de vieux fusils; enfin, tous les bras étaient en mouvement, chacun travaillait avec une égale ardeur, une célérité pareille.

1815. France.

Dans les premiers jours de juin, le général Rapp, commandant en chef le cinquième corps de la grande armée, fit occuper les lignes de la Lauter par quinze mille hommes de troupes (dont deux mille hommes de cavalerie) répartis en quatre divisions, sous les ordres des généraux Grandjean, Albert, Rottembourg et Merlin. Ces lignes, défendues, vingt-trois ans auparavant par l'armée républicaine, n'offraient plus en ce moment que des ruines : les digues et les écluses qui en faisaient la principale force, étaient presqu'entièrement détruites; et, à cette époque, les places qui les appuyaient, non-seulement n'étaient point encore complétement armées, mais plusieurs ne se trouvaient pas même à l'abri d'un coup de main. De Weissembourg jusqu'à Huningue, d'une part, et jusqu'au territoire bavarois, prussien et belge, de l'autre, la frontière était dégarnie. Dans cet état de choses, Germesheim devenait une position importante; défendue par une forte garnison ennemie et vingt-quatre bouches à feu, elle ne pouvait être emportée de vive force. Le comte Rapp ne désespéra point du succès, et fit, dès qu'il reçut la nouvelle du commencement des hostilités, une reconnaissance générale, dans laquelle il s'empara de Dahn, d'Anweiler, et de tous les villages situés sur les bords de la Queihc.

Toutes les dispositions pour attaquer Germesheim étaient achevées le 21 juin, lorsque le général en chef apprit le désastre de Mont-Saint-Jean; il rappela aussitôt ses colonnes; et, jugeant avec raison que les alliés ne tarderaient point à franchir le Rhin, il se hâta de prendre les mesures administratives que les circonstances exigeaient, comme aussi de mettre en état de défense les places renfermées dans l'étendue de son commandement; il jeta un bataillon de ligne dans Landau, en y faisant entrer, sous cette escorte, les caisses du pays.

Les troupes alliées, ainsi que l'avait prévu le général en chef français, ayant passé le Rhin à Oppenheim et à Germesheim, et s'étant répandues sur la rive gauche, le corps d'armée se retira derrière la Lauter. Sur la nouvelle que le Haut-Palatinat était envahi par une armée de plus de soixante mille hommes, Russes, Autrichiens, Bavarois et Wurtembergeois, sous les ordres du généralissime, prince de Schwartzenberg, le comte Rapp fit partir deux bataillons en poste pour renforcer les garnisons de Schelestadt et de New-Brisack. 1815. France.

Il avait eu d'abord le dessein de défendre les départemens du Haut et Bas-Rhin pied à pied, en se repliant vers les Vosges, la Meurthe, la Moselle et la Marne; mais en apprenant, le 12 juin, que le quatrième corps, commandé par le général comte Gérard, s'était dirigé vers la grande armée du nord; que des colonnes ennemies occupaient déjà Sarrebruck et allaient pénétrer dans le département de la Moselle, il reconnut que ce mouvement n'était plus possible, et prit le sage parti de temporiser, dans l'espérance qu'il recevrait des instructions précises sur ses opérations ultérieures; depuis la dépêche qui lui donna connaissance de l'issue de la bataille de Mont-Saint-Jean, il n'en reçut plus aucune jusqu'à la rentrée du roi dans la capitale.

Le 24 juin au soir, une colonne de cavalerie wurtembergeoise attaqua les avant-postes français sur la Lauter. Les septième de chasseurs et onzième de dragons, montèrent à cheval, fondirent sur les assaillans et les repoussèrent avec perte. Le lendemain, le corps d'armée continua son mouvement de concentration, et vint s'établir en avant de la forêt d'Haguenau, la droite à Seltz, le centre à Surreburg, et la gauche à cheval sur la route de Bitche; place que l'ennemi avait déjà investie.

Cette position ne pouvait être que provisoire, attendu son

1815. France. grand développement; aussi le général en chef ne l'avait-il prise que pour ne pas se porter tout à coup en arrière de Haguenau, et laisser pénétrer les alliés entre cette place et Saverne, que le général Desbureaux occupait avec un bataillon de ligne, un corps de partisans et quelques lanciers.

Le général Rottembourg, dont la division (occupant la droite) surveillait les bords du Rhin, n'avait qu'une brigade à Seltz. Obligé de détacher le quarantième régiment, pour renforcer quelques garnisons, il ne lui resta plus que le trente-neuvième, dont le deuxième bataillon formait les avant-postes et la réserve; le premier, avec une compagnie de sapeurs et huit pièces d'artillerie, formaient le corps de bataille sur une ligne de plus d'une demi-lieue d'étendue. La petite ville de Seltz, appuyée au Rhin, est située sur les deux rives de la Seltzbach, dont les eaux sont assez bien encaissées dans une étendue de deux cents toises, mais qui est guéable plus loin; les bois qui la bordent en favorisent d'ailleurs le passage. D'un autre côté, on avait à craindre un débarquement, que l'ennemi pouvait facilement effectuer en arrière de la droite, et auquel on n'eût pu s'opposer que faiblement, attendu que toute l'attention devait nécessairement se porter sur le front, qui, comme nous venons de le dire, avait une certaine étendue. Le général Rottembourg se décida, dans cette conjoncture, à faire observer le Rhin par des patrouilles seulement, et envoya une compagnie pour garder les gués depuis le moulin de Seltz jusqu'à Nideradern. Il plaça son artillerie sur une petite éminence de la rive droite, à gauche de la ville; et ce qui lui restait de soldats se porta en avant, pour soutenir le deuxième bataillon, qui occupait les avant-postes et les bois.

C'est dans cette situation que l'ennemi, ayant réuni ses masses, commença son attaque le 25, à onze heures, par un feu de mousqueterie bien nourri, qui fut bientôt appuyé par

celui de huit pièces de canon. La résistance du deuxième bataillon du trente-neuvième régiment fut opiniâtre, et pendant long-temps l'ennemi ne put la vaincre. Mais, à la fin, cette faible avant-garde forcée à se replier dans le bois, s'y maintint encore deux heures avec une valeur surnaturelle, bien que les Autrichiens eussent engagé sur ce point plus de huit mille hommes d'infanterie, plusieurs escadrons et une nombreuse artillerie. Après cette belle défense, le deuxième bataillon du trente-neuvième se retira dans le plus grand ordre sur le premier. 1815. France.

L'ennemi fit descendre alors ses colonnes, et, débouchant par la grande route, il marcha sur Seltz, dont il croyait s'emparer sans difficulté. Mais dès que le général Rottembourg le vit bien engagé sur la route, et à portée de canon, il ordonna un feu très-vif, qui porta la confusion et la mort dans les rangs autrichiens. Toutefois ceux-ci, rassurés par leur nombre, se serrèrent et continuèrent d'avancer; le combat se rétablit bientôt avec plus de vigueur qu'auparavant. De son côté, l'artillerie française redoubla son feu; les deux bataillons du trente-neuvième, rivalisant de valeur et de dévouement, finirent par contraindre leurs adversaires à se retirer en désordre dans le bois. Là l'ennemi hésita long-temps sur le parti qu'il avait à prendre. Toujours vivement inquiété par le canon et les tirailleurs du général Rottembourg, il se décida à recommencer l'attaque, et parvint, après de grands efforts, à s'emparer de la partie de Seltz située sur la rive gauche. Mais cet avantage ne fut pas de longue durée; quelques obus lancés sur les maisons dont il était maître, le contraignirent à les abandonner et à regagner précipitamment son premier asile. Les batteries françaises continuèrent leur feu violent, et firent essuyer aux fuyards une perte immense.

Seltz ne fut pas le seul point où les Autrichiens échouèrent

1815. France.

dans leur attaque générale sur la ligne française. Pendant que ceci se passait à la droite, ils s'étaient avancés par la grande route de Weissembourg à Haguenau, sur Surreburg, occupé par un bataillon du dix-huitième, commandé par le vaillant défenseur de Nogent, en 1814, le colonel Voyrol. Ce village ne fut pas défendu avec moins d'intrépidité : pendant plus de deux heures, l'ennemi ne put y pénétrer; mais il déploya enfin des forces si considérables, que, dans la crainte de voir tourner cette position, le général Albert la fit évacuer. Le bataillon du dix-huitième se retira derrière la Surre, où il se réunit avec le reste du régiment. Assaillis en cet endroit par des troupes fraîches, l'élite de l'armée autrichienne, le régiment français resta inébranlable. Lassés de tant d'attaques infructueuses, convaincus qu'ils ne parviendraient pas à forcer des hommes qui paraissaient résolus à mourir à leur poste, non plus qu'à s'emparer des avenues de la forêt, les alliés se décidèrent enfin à la retraite. Cette journée fut très-honorable pour les deux régimens qui furent engagés. Soldats, officiers, tous avaient combattu avec le même zèle, la même ardeur. Les généraux Rottembourg, Albert, Gudin, ajoutèrent à leur réputation; le premier surtout avait déployé la plus grande habileté dans ses dispositions. Les colonels Voyrol et Walther, les aides-de-camp Brun et Palmaert s'étaient conduits avec une grande distinction. La perte des Français ne s'éleva guère qu'à trois cents hommes tués ou blessés; celle des alliés, d'après leur propre aveu, fut de deux mille hommes hors de combat, et ils eurent en outre deux pièces de canon démontées.

Quelques heures après cette action glorieuse, le corps d'armée français continua son mouvement rétrograde, sur la nouvelle que reçut le général en chef de la marche d'une autre armée alliée sur Strasbourg; et comme il n'y avait pas un instant à perdre, il se dirigea sans délai sur cette dernière

place. Ce fut pendant cette retraite que les soldats apprirent la défaite de l'armée du nord et l'abdication de Napoléon, que jusqu'à ce moment on leur avait soigneusement cachées. Ces événemens produisirent un découragement universel, et la désertion se mit bientôt dans les rangs. Excités par la malveillance, les uns voulaient se rendre dans leurs foyers, les autres proposaient de se jeter en partisans dans les Vosges. 1815. France.

Le comte Rapp envisageant de suite les terribles conséquences que pouvaient avoir ces dispositions, publia un ordre du jour qui calma un peu les esprits; mais l'inquiétude ne tarda pas à se réveiller. Arrivé à Haguenau, un des régimens du corps d'armée annonça hautement le dessein de se rendre avec son artillerie dans les montagnes. Déjà les pièces étaient attelées et un bataillon avait pris les armes. Le général en chef accourt, prend l'aigle des insurgés, et se plaçant au milieu d'eux : « Soldats, leur dit-il, j'apprends que votre intention est d'abandonner l'armée. Dans une heure nous allons nous battre; voulez-vous que les Autrichiens pensent que vous avez fui devant eux? Que les braves jurent de ne quitter ni leurs aigles, ni leur général en chef! Je permets aux lâches de s'en aller. » A ces mots, tous s'écrient : « Vive Rapp! vive notre digne général! » Tous font le serment de mourir sous leurs drapeaux, et le calme se rétablit.

Les troupes se portèrent sur la Suffel, à deux lieues en avant de Strasbourg; la division Rottembourg ayant sa droite à la rivière d'Ill, son centre à Hoenheim, sa gauche à Suffel-Weyersheim, s'étendant jusque sur le chemin de Brumpt; la division Albert occupait Lampertheim, Mundolsheim, les trois villages de Hausbergen, appuyant sa gauche à la route de Saverne; la division Grandjean se plaça en colonnes sur la route de Molsheim avec deux régimens de cavalerie; les deux autres régimens de la division Merlin se postèrent en arrière

1815. France. de la division Rottembourg à Bischeim. Telle était la position du cinquième corps d'armée, le 28 juin au matin, lorsque l'ennemi attaqua avec impétuosité le village de Lampertheim occupé par un bataillon du dixième régiment d'infanterie légère, faisant partie de la brigade du général Beurmann. Ce bataillon seul soutint long-temps les efforts d'une division d'infanterie alliée et le feu continu de six pièces de canon; mais, comme le nombre des assaillans augmentait sans cesse, il se retira derrière la rivière, et vint conformément à ses instructions s'établir à Mundolsheim.

Des colonnes très-nombreuses de l'ennemi s'avancèrent aussitôt par les routes de Brumpt et de Bischweiller, dans le dessein de séparer les deux divisions Rottembourg et Albert, et d'accabler cette dernière. Le général Rapp ne se méprit point sur l'intention des alliés : ne pouvant réunir ses troupes déployées dans une plaine immense, et déjà engagées sur toute la ligne, il prit sur-le-champ le seul parti possible en cette circonstance grave, il fit serrer en colonnes le dixième léger, et l'échelonna ensuite après l'avoir formé en carrés; le reste de la division Albert fut laissé en réserve à la hauteur de Niderhausbergen.

De son côté, le général Rottembourg, tout en défendant le terrain pied à pied, fit un changement de front, l'aile gauche en arrière, et vint couvrir les villages de Hoenheim, Bischeim, et Schittigheim, en menaçant le flanc des troupes qui s'engageaient entre les deux divisions. Le cent cinquième fut placé sur la route de Brumpt, et le cinquante-sixième sortit de Suffel-Weyersheim pour l'appuyer ; mais à peine celui-ci était-il en marche, que les alliés attaquèrent le village que nous venons de nommer. Le général en chef envoya aussitôt une compagnie d'élite pour défendre cette importante position. Les voltigeurs s'y portent à la course, mais l'ennemi s'en rend maître avant qu'ils puissent arriver. Le capitaine Chauvin qui

les commande soutient avec une rare bravoure le feu d'une nuée de tirailleurs qui viennent à sa rencontre, et donne au général Fririon [1] le temps d'arriver; celui-ci laisse un bataillon et quatre pièces de canon pour couvrir la route de Brumpt, et s'avance au pas de charge avec le reste de ses troupes. Le général Gudin seconde ce mouvement et manœuvre sur la route de Bischweiller. Les Autrichiens cèdent à ces efforts combinés, et se retirent. 1815. France.

Mais bientôt de nouveaux renforts reçus par l'ennemi ne laissèrent plus aux troupes du général Rottembourg l'espoir de se maintenir. D'un autre côté, les assaillans avaient débordé le dixième léger, et le moment était venu d'exécuter le mouvement rétrograde prescrit par le général en chef Rapp. En conséquence, le général Albert replia son aile gauche perpendiculairement en arrière, et en conservant la tête d'Hoenheim, d'où son artillerie foudroyait l'ennemi en flanc et à revers. Pendant ce temps, le général Beurmann, attaqué de toutes parts et déjà enveloppé, sortait de Mundolsheim à la tête du dixième régiment, et opérait sa retraite dans le meilleur ordre sur la division.

Nous avons déjà dit que les Autrichiens s'étaient portés sur la route de Brumpt avec de grandes masses d'infanterie et de cavalerie soutenues par une artillerie formidable; ils s'engagèrent entre les deux divisions Rottembourg et Albert, et arrivèrent sans grands obstacles sur une batterie de quatre bouches à feu qui n'avaient point cessé de mitrailler leurs colonnes : ces pièces furent enlevées; mais, par son mouvement, l'ennemi prêta le flanc aux troupes du général Rottembourg et à une brigade de cavalerie de la division Merlin qui se trouvait sur leur front. Le général Rapp profita de cette circonstance avec une grande habileté et sa vigueur accoutumée; se

[1] Le cinquante-sixième et le cent cinquième régimens formaient la brigade de ce général.

1815 France. mettant lui-même à la tête du onzième de dragons et
tième de chasseurs, ce dernier régiment commandé
nel Verdière, il marche sur l'ennemi, culbute une p
ne, pénètre dans la seconde, renverse tout ce qui
et taille en pièces plusieurs escadrons autrichiens et
bergeois; le trente-deuxième de ligne arrive au pas d
en colonnes serrées, et empêche les troupes culbuté
rallier; celles-ci se renversent sur d'autres masses d'in
qu'elles mettent en désordre.

Pendant ce temps, le général Rottembourg portait
en avant, et faisait faire sur l'ennemi qui défilait conf
devant ses colonnes le feu le plus meurtrier d'artille
mousqueterie. En peu d'instans, le champ de bat
couvert de morts, et le corps d'armée du prince de V
berg mis dans une déroute complète; elle fut telle,
bagages qui se trouvaient à deux lieues en arrière fu
butés et pillés, et que le prince lui-même perdit s
pages; le désordre s'étendit jusqu'à Haguenau, et a
plus loin, si un corps de trente mille Russes, sorti d
sembourg, n'eût pas par sa présence ramené les fuy
nuit qui survint et le danger qu'il y aurait eu à s'a
devant des forces aussi supérieures empêchèrent le
Rapp de profiter de ces avantages; il ne put même r
quelque artillerie dont l'ennemi s'était précédemment
et qu'il s'était hâté de faire passer sur ses derrières. C
furent promenées en triomphe dans quelques villes d
droite du Rhin, et servirent de trophées à des troup
cinquième corps d'armée venait de vaincre. De so
aveu, l'ennemi perdit dans cette journée plus de tr
hommes : le cinquième corps en eut sept cents envi
de combats, parmi les blessés se trouvaient le colone
gnier du onzième de dragons, les capitaines d'artilleri
et d'Andlaw.

:mi se vengea de cet échec par des dégats ; il incen- 1815.
:ndemain du combat, le village de Suffel - Weyer- France.
ous le prétexte que les paysans avaient tiré sur ses

ue la vigueur avec laquelle on avait repoussé toutes
ues l'eût dégoûté d'en tenter de nouvelles, soit par
re motif, le prince de Wurtemberg resta quelques
s rien entreprendre après l'affaire du 28. Le général
s ce repos à profit en approvisionnant Strasbourg et
tifiant dans ses positions ; il envoya à tous les com-
, des places qui faisaient partie de son commandement
uctions les plus précises.

idant l'armée alliée augmenta de jour en jour ; de nou-
orps vinrent la grossir. Bientôt soixante-dix mille
se déployèrent devant la faible armée française, et la
nt de toutes parts. Le général Rapp fit proposer au
e Wurtemberg une suspension d'armes, pendant la-
put envoyer à Paris et recevoir les ordres du gouver-
; le prince refusa, sans toutefois renoncer aux com-
ions qu'il voulait établir entre le général français et
entrer en accommodement [1].

juillet, son altesse envoya au comte Rapp le géné-
or Vacquant en parlementaire pour lui demander, au
roi Louis XVIII et pour sa majesté, la remise de la
: Strasbourg : le général en chef français lui demanda

à cette époque que le prince fit venir devant lui le pasteur de Wen-
vieillard respectable, et surtout excellent Français. « Connaissez-vous,
, le général Rapp? — Oui, monseigneur. — Vous chargeriez-vous
sion auprès de lui? — Assurément, si elle n'avait rien de contraire à
e mon pays. — Eh bien! allez lui dire que, s'il veut m'ouvrir les
Strasbourg, pour le roi de France, il verra pleuvoir sur lui les biens
neurs. — Monseigneur, le général Rapp est alsacien, et par consé-
Français ; jamais il ne consentira à déshonorer sa carrière militaire.
V. A. de charger un autre que moi de ce message. »

1815. France.

s'il avait des pouvoirs du Roi, il répondit que non, et fut reconduit de suite aux avant-postes.

Importuné des communications insignifiantes ou des sommations déplacées que lui faisait passer journellement le commandant des troupes alliées, le général Rapp chercha à pénétrer ses motifs. Dans cette vue, une reconnaissance générale fut exécutée, le 6, sur les positions autrichiennes. Les troupes françaises enlevèrent quelques postes, sabrèrent quelques grand'gardes de cavalerie, et rentrèrent dans leur camp après avoir fait mettre toute l'armée ennemie sous les armes.

Une forte canonnade s'étant fait entendre deux jours après du côté de Phalsbourg, le général Rapp résolut de faire une nouvelle pointe, tant pour s'assurer au juste des forces qu'il avait devant lui, que pour empêcher le prince de Wurtemberg de détacher des troupes sur cette place; il marcha avec la division Albert et sa cavalerie contre le camp retranché que l'ennemi avait établi dans une belle position entre les villages d'Ober et de Niderhausbergen. L'attaque commença à trois heures du matin, elle fut impétueuse et couronnée par le succès : la cavalerie ennemie fut culbutée et mise en fuite par la brigade de cavalerie du général Grouvel; les deux villages et les retranchemens furent emportés à la baïonnette. Des officiers autrichiens furent pris dans leur lit, d'autres au moment où ils couraient aux armes; des généraux s'échappèrent en chemise, et ne durent leur salut qu'à l'obscurité de la nuit qui les protégeait. Le dixième d'infanterie légère, sous les ordres du général Cretté, déploya dans cette affaire la même vigueur que dans la journée du 28. Le colonel Voyrol, à la tête du dix-huitième, se rendit maître de Mittelhausbergen, où il se maintint long-temps contre des forces supérieures et des attaques non interrompues sur tous les points.

Le général en chef ayant donné l'ordre de la retraite, le général Albert fit échelonner le cinquante-septième vers l'at-

taque de droite, et le trente-deuxième vers l'attaque de gauche. 1815.
Toutes les troupes se replièrent dans le plus grand ordre. France.
L'ennemi, voulant troubler ce mouvement rétrograde, lança
a cavalerie sur elles; le cinquante-septième reçut la charge
ans s'ébranler, et fit une décharge à bout portant qui désor-
anisa les escadrons assaillans. Deux fois l'ennemi revint à la
harge, et deux fois il fut repoussé avec perte. Le général
aroche, qui commandait la cavalerie des alliés, fut atteint et
ombba sous les pieds des chevaux; il eût péri si les cavaliers
ançais ne fussent venus à son secours : « Amis, s'écriait-il,
ai servi autrefois dans vos rangs, épargnez-moi ». Il fut aus-
tôt relevé et rendu aux siens. Un gros de cuirassiers faillit
ntamer le dix-huitième dans son mouvement de retraite;
ais le colonel d'état-major Schneider, ayant opposé à cette
harge un bataillon qu'il avait sous sa main, rompit son choc
permit au régiment de se former et de repousser l'agres-
on.

La retraite s'acheva paisiblement; les troupes françaises
ntrèrent au camp après avoir acquis la certitude qu'elles
raient devant elles des forces infiniment supérieures en nom-
re. Une convention militaire fut conclue peu de jours après
tte grande reconnaissance, et les hostilités cessèrent dans
ute l'étendue du commandement du général Rapp.

Insurrection à Strasbourg; licenciement de l'armée du Rhin. — Les alliés, et principalement les Autrichiens, dé- Du 2 au 6 sep.
espérant alors de se rendre maîtres de Strasbourg par la force
es armes, cherchèrent à se ménager des intelligences dans
ette place. Ils y réussirent d'autant mieux, qu'ils employè-
ent à propos les deux moyens qui agissent le plus puissam-
ent sur le cœur du commun des hommes, l'or et la frayeur;
s séduisirent les uns par l'appât des récompenses pécuniaires,
s en subjuguèrent d'autres en leur faisant craindre les ré-
riminations du gouvernement royal. Lorsqu'ils se furent

1815. France. ainsi assurés d'un certain nombre d'individus avides ou peureux, ils pressèrent l'exécution de leurs desseins.

Dès l'ouverture de la campagne, les soldats français se trouvaient dans un état d'irritation bien propre à seconder les vues secrètes de l'ennemi. Ils connaissaient tous les détails de la catastrophe de Mont-Saint-Jean; mais ils avaient encore une grande confiance dans l'habileté et les ressources de cet homme extraordinaire avec lequel ils avaient triomphé cinq fois de l'Europe entière; ils l'avaient vu trop souvent, par des inspirations soudaines, ressaisir la victoire qui lui échappait, pour croire que son génie militaire eût pu l'abandonner tout à coup; ils songeaient sans cesse à cette désastreuse journée qui avait ouvert une nouvelle fois l'entrée de la France à l'étranger, et ils ne pouvaient y penser sans frémir de rage. Persuadés que les troupes de la grande armée, toujours aussi vaillantes, avaient eu affaire à des ennemis qui n'étaient pas plus redoutables que ceux qu'ils avaient devant eux-mêmes, une telle défaite leur paraissait inconcevable; ils l'attribuaient toute entière à la trahison : des traîtres, selon eux, avaient livré les plans; des traîtres avaient commandé de fausses manœuvres; des traîtres avaient crié *sauve qui peut*. Ces traîtres existaient parmi les généraux, les officiers, les soldats eux-mêmes. « Qui sait, disaient ces hommes exaspérés, si nos régimens, nos compagnies n'en sont pas infectés? Pouvons-nous compter sur nos chefs, sur nos propres camarades? » Le soupçon planait sur tous; il fallait se méfier de tout le monde.

Tels étaient les discours des bivouacs, des chambrées que la malveillance accueillait, amplifiait, envenimait, et que chaque soldat finit par répéter et par croire. Bientôt tout s'expliqua dans ce sens unique. Accoutumés à tenir la campagne, les corps s'étaient vus contraints de se retirer devant un ennemi qu'ils ne redoutaient point. Il était naturel d'attribuer

les progrès de ce même ennemi à son immense supériorité numérique : on aima mieux leur donner une autre cause ; les chefs étaient d'intelligence avec les Autrichiens, les Bavarois, les Russes. Des circonstances aussi fâcheuses qu'inévitables donnèrent à cette opinion une sorte de vraisemblance aux yeux des soldats prévenus. Ce fut d'abord l'ordre que reçut le comte Rapp de licencier les troupes et de renvoyer chaque homme isolément et sans armes ; ce fut ensuite une injonction qui lui fut faite par le gouvernement du roi de livrer à des commissaires russes dix mille fusils tirés de l'arsenal de Strasbourg. Ces deux dépêches obligèrent le général en chef à entrer en correspondance avec les alliés. Les échanges fréquens de courriers qui eurent lieu à cette époque échauffèrent encore plus les esprits. Le mystère que l'on dut mettre dans le transport des fusils, pour en dérober la connaissance aux soldats que l'on voulait désarmer d'autre part, amena l'irritation à son comble, et les malveillances attisèrent encore l'incendie ; ils disaient hautement que le général Rapp s'était vendu aux Autrichiens, qu'il en avait reçu plusieurs millions pour qu'il introduisît leurs troupes dans la place, et que, s'il renvoyait les soldats individuellement et désarmés, c'était d'après une convention et pour qu'ils tombassent entre les mains de l'ennemi.

1815. France.

Ces germes de fermentation, jetés dans les différens corps, s'y développèrent rapidement ; les instigateurs n'eurent plus qu'à en observer les progrès, à combiner les incidens propres à accroître les troubles et à rendre inévitable la catastrophe qu'ils préparaient.

Sans soupçonner une trame aussi odieuse, le général Rapp avait cependant pris par instinct les mesures qui étaient en son pouvoir pour la prévenir et la déjouer. Aussitôt que la dépêche ministérielle relative au licenciement lui était parvenue, il avait expédié en toute hâte à Paris le chef d'escadron Jules Marnier, l'un de ses aides-de-camp. Cet officier aussi in-

1815. France.

telligent que brave, vit plusieurs fois les ministres du roi; il leur représenta que l'armée allait se porter à des violences extrêmes si sa solde n'était pas payée avant le renvoi des soldats dans leurs foyers; mais il ne put obtenir, malgré ses vives instances, qu'une traite de quatre cent mille francs sur la caisse de service du trésor royal. Son retour avec cette somme insuffisante vint détruire toutes les espérances.

Le général en chef qui voyait les têtes fermenter de plus en plus ne négligea rien pour conjurer l'orage. Le manque de fonds étant le principal levain, il essaya, pour faire disparaître cette cause de mécontentement, d'ouvrir un emprunt dans Strasbourg. Les habitans, ayant demandé une hypothèque, il fit solliciter auprès du ministre des finances l'autorisation d'engager les tabacs qui se trouvaient dans la ville : le ministre s'y refusa; toutefois par l'entremise du général Semelé, gouverneur de la place, on obtint des autorités civiles une somme de cent soixante mille francs; mais ce moyen ne suffisait pas encore pour satisfaire la troupe que de faux bruits animaient sans cesse. L'insurrection ne tarda pas à éclater.

Elle fut soudaine, générale, et présenta un caractère particulier. Nous croyons devoir en raconter les détails, parce qu'ils serviront à faire encore mieux connaître l'esprit du soldat français. On ne verra pas sans une sorte de surprise admirative des sous-officiers, naguère soldats, investis tout à coup d'une autorité supérieure, faire régner au milieu d'une armée en émeute la discipline la plus parfaite, après en avoir violé d'abord les lois, prendre sans hésitation les mesures administratives les plus sages et les plus convenables à leur but, s'abstenir des excès, se garantir des pièges tendus à leur ambition et à leur inexpérience des hommes et des choses, et déposer enfin le pouvoir, sans qu'aucun cri, aucune insulte en eût signalé la durée.

Le 2 septembre, à huit heures du matin, cinquante ou

soixante officiers subalternes de différens régimens s'assemblèrent dans un des bastions de la place; ils arrêtèrent un projet de soumission aux ordres qui licenciaient l'armée, mais à des conditions dont ils résolurent de ne point se départir; cet acte commençait ainsi : 1815. France.

« Au nom de l'armée du Rhin, les officiers, sous-officiers et soldats n'obéiront aux ordres donnés pour le licenciement qu'aux conditions suivantes :

« Art. 1er. Les officiers, sous-officiers et soldats ne quitteront l'armée qu'après avoir été soldés de tout ce qui leur est dû.

« Art. 2. Ils partiront tous le même jour, emportant armes, bagages et cinquante cartouches chacun, etc., etc. »

Dès que cette déclaration eût été libellée, ils se rendirent chez le général en chef pour lui en donner communication. Le comte Rapp, alors malade, était dans le bain : étonné de cette visite inattendue, il donne ordre de laisser entrer; cinq officiers se présentent, font l'exposé du sujet de leur mission, et déclarent que l'armée ne subira le licenciement qu'autant que les conditions qu'ils viennent de faire connaître auront été remplies. A ces mots de conditions, le général Rapp furieux s'élance du bain, et arrachant le papier des mains de l'orateur : « Quoi! messieurs, vous voulez m'imposer des conditions, vous refusez d'obéir? Des conditions à moi!.....»

Le ton de voix, le regard du général, peut-être aussi sa situation présente imposèrent à la députation; elle se retira confuse, et chacun de ceux qui la composaient alla rendre compte à son régiment de l'accueil fait à leur démarche commune.

Les sous-officiers assemblés au nombre de cinq cents attendaient pour agir la réponse du général en chef : lorsqu'ils en eurent connaissance, ils sentirent bien qu'un homme de ce caractère n'était point facile à intimider, et qu'en faisant eux-mêmes une nouvelle tentative auprès de lui, ils ne réussiraient

1815. France. pas mieux que leurs chefs. Toutefois leur parti était pris ; ils vinrent se ranger en bataille dans la cour du palais où logeait le général en chef, et demandèrent à être introduits auprès de lui. Un aide de-camp descend pour connaître les motifs qui les amènent, ils refusent d'entrer en explication avec lui. «Quel est le chef de la troupe, demande cet officier?—Aucun... Tous, répondent-ils en masse. » Il appelle au centre les plus anciens de chaque régiment ; il leur adresse quelques représentations sur l'acte d'indiscipline dont ils se rendent coupables. Mille voix confuses l'interrompent aussitôt : « de l'argent, de l'argent..... Nous voulons être payés de tout ce qui nous est dû, nous saurons nous faire payer..... »

En ce moment, arrive le colonel Schneider, chef d'état-major du corps d'armée, et dont ils ont tant de fois admiré la résolution au milieu des dangers ; il essaye avec aussi peu de succès de les calmer, il n'entend que ce seul cri : « de l'argent, de l'argent ». Fatigués de faire des menaces inutiles, ils se dispersent enfin après s'être assigné un rendez-vous. La plupart se portent sur la place d'armes, où ils procèdent aussitôt à l'élection de nouveaux chefs qu'ils avaient résolu de se donner. L'un d'eux, nommé Dalouzy, sergent au septième régiment d'infanterie légère, connu par sa capacité, son audace, et surtout par une faconde soldatesque qui lui était propre, réunit tous les suffrages. A peine est-il nommé, qu'il harangue ceux qui l'ont élu par acclamation. « Vous voulez être payés, s'écrie-t-il, et c'est pour cela que vous êtes ici : — Oui, répondent-ils d'une commune voix. — Eh bien, si vous promettez de m'obéir, de vous abstenir de tout désordre, de faire respecter les propriétés, de protéger les personnes, je jure sur ma tête que vous le serez avant vingt-quatre heures. » Ce discours est accueilli avec des cris de joie, et le sergent est nommé général ; il choisit pour son chef d'état-major le tambour major du cinquante-huitième

régiment; un autre sous-officier est chargé des fonctions de gouverneur de la place, un troisième du commandement de la première division, un quatrième de la seconde, et ainsi de suite en peu d'instans. Les régimens ont des colonels, les bataillons des chefs, les compagnies des capitaines; enfin on complète un état-major. 1815. France.

Un certain nombre de sous-officiers étaient retournés aux casernes où les soldats attendaient impatiemment le résultat des démarches qui venaient d'être faites. La générale fut aussitôt battue, et tous les corps, infanterie, cavalerie, artillerie, se dirigèrent en ordre et au pas de course sur la place d'armes. L'organisation se terminait lorsqu'ils arrivèrent. A mesure qu'ils se formaient, les nouveaux chefs allaient en prendre le commandement, et les dirigeaient sur les points qu'ils avaient ordre d'occuper.

Cependant le général Rapp, surpris de voir éclater une insurrection si grave, s'était habillé à la hâte, dans l'espérance d'approfondir les motifs de ces mouvemens séditieux et de parvenir à les apaiser; mais les opérations dont nous venons de rendre compte avaient été conduites avec une telle célérité, qu'au moment où il sortait accompagné de son chef d'état-major et de quelques officiers, les colonnes, suivies d'une populace nombreuse, débouchaient déjà par toutes les rues qui aboutissent à la place du palais. Dès qu'elles apercoivent le général en chef, les troupes se mettent précipitamment en bataille, et croisent la baïonnette pour l'empêcher de passer. Aussitôt des cris forcenés se font entendre des derniers rangs : « Tirez..... Il a vendu l'armée.... Tirez donc...» Des misérables répandus dans les groupes du peuple excitaient de la voix et du geste à massacrer le guerrier que la mort avait respecté sur tant de champs de bataille. La fureur se répand de proche en proche, et bientôt la confusion est à son comble. Déjà les soldats égarés apprêtent leurs armes, les

1815. France. rangs se doublent : dans ce moment, huit pièces de canon arrivent au galop, et sont incontinent chargées à mitraille.

Chaque fois que l'intrépide général Rapp adresse la parole à ceux qui le menacent, les vociférations recommencent, et les cris provocateurs se font entendre avec une nouvelle rage. Mis en joue à plusieurs reprises, les pièces de canon sont constamment dirigées sur lui, et les pointeurs suivent tous ses mouvemens. « Rangez-vous, disent-ils à ceux qui l'entourent, que nous tirions dessus ». Un obusier s'attache avec tant de persévérance au groupe où se trouve le général, qu'il s'en aperçoit; il court au canonnier qui tient la mèche : « Eh bien, que prétends-tu faire, malheureux, lui dit-il, veux-tu me tuer ? Mets le feu, me voici à l'embouchure. — Ah ! mon général, s'écrie le soldat en laissant échapper son boute-feu, j'ai été au siège de Dantzig avec vous, je vous donnerais ma vie.... ; mais les camarades veulent être payés, je suis obligé de faire comme eux », et il reprend sa mèche.

Le général, désespérant de se faire entendre au milieu des clameurs de la multitude dont les flots grossissaient incessamment, se décida à rentrer au palais [1]; les troupes l'y suivirent, et les différentes avenues en furent sur-le-champ occupées par mille hommes d'infanterie, huit escadrons et huit pièces d'artillerie. Cette garde se nomma la garde extérieure du palais. Un bataillon de grenadiers vint s'établir dans la cour, et prit la dénomination de garde intérieure. Près de soixante factionnaires furent placés deux à deux à toutes les portes et sur l'escalier qui conduisait à l'appartement du général en chef; il y en eut même pendant quelques instans jusqu'à la porte de sa chambre à coucher. Des postes occupèrent ensuite le télégraphe et l'hôtel des monnaies. Pour té-

[1] Le général Rapp avait pris son logement dans le palais que Napoléon s'était réservé à Strasbourg, et que le gouvernement royal a conservé.

noigner en même temps que la garnison n'avait aucun mau- 1815.
vais dessein, un détachement fut envoyé par Dalouzy à l'hô- France.
el du général autrichien Volckmann qui se trouvait alors
lans la place, et cette troupe fut mise à sa disposition. Les
ponts furent levés, et l'on ne communiqua plus avec les dehors
ans une permission du nouveau chef de l'armée. Le tambour-
najor du cinquante-huitième régiment se rendit avec un trom-
pette au quartier-général des alliés, et leur signifia que, s'ils
espectaient la trève, la garnison ne se porterait à aucun
cte d'hostilité, mais que, s'ils tentaient de profiter de la mé-
intelligence qui régnait entre les chefs et les soldats, elle
aurait opposer une noble résistance.

Sur ces entrefaites Dalouzy avait établi son quartier-général
ur la place d'armes et créé deux commissions, l'une des vivres,
omposée de fourriers, l'autre de finances, formée de sergens-
najors; elles se constituèrent en permanence, délibérèrent sur
es mesures les plus propres à maintenir la tranquillité pu-
blique et à mettre la ville à l'abri de toute surprise. Les postes
e la citadelle et ceux de l'intérieur furent doublés; on plaça
même des gardes à quelques vieilles poternes qui jusque-là
vaient été négligées; on renforça la ligne extérieure; les
roupes bivouaquèrent dans les rues; enfin, aucune des pré-
autions que peut suggérer la prudence la plus soupçonneuse
ne fut négligée.

Afin de prévenir les excès auxquels la malveillance pouvait
exciter les soldats, Dalouzy leur défendit, sous peine de mort,
l'entrer dans aucun lieu où l'on vendait de l'eau-de-vie, du
vin ou de la bière. La même peine fut portée contre tous ceux
qui se rendraient coupables de pillage, de désordre ou d'in-
subordination, et pour assurer encore mieux la tranquillité
publique, il fut résolu que l'armée sous les armes serait ins-
truite de six heures en six heures de sa situation.

Ces dispositions prises, le receveur-général du départe-

1815. France. ment du Bas-Rhin et l'inspecteur aux revues des corps d'armée furent mandés devant le chef Dalouzy et les deux commissions : le dernier fit un état approximatif des sommes nécessaires pour mettre la solde au courant ; le premier présenta l'état de son avoir en caisse, après quoi Dalouzy convoqua le conseil municipal auquel il exposa les motifs qui avaient déterminé la garnison à prendre les armes ; et il pria le maire d'aviser aux moyens de faire des fonds pour acquitter l'arriéré.

Il envoya au comte Rapp une députation composée du nouveau gouverneur de la place et de cinq ou six généraux sergens : « Que me voulez-vous encore, leur dit le général en chef avec l'accent de l'indignation et du mépris ? vous êtes indignes de porter l'uniforme français... J'ai cru que vous étiez des hommes d'honneur, je me suis trompé... Vous vous êtes laissé séduire par des misérables.... Que prétendez-vous faire? Pourquoi ces gardes qui environnent le palais? Pourquoi cette artillerie dirigée contre moi ?.... Je suis donc bien redoutable! Croit-on que je veux m'évader ? Et pour quelle raison m'éloignerais-je ?.... Je ne crains rien.... Je ne vous crains pas.... Mais, au fait, que me voulez-vous ?.... » L'agitation du général, en prononçant ces mots, contrastait fortement avec la sombre attitude de la députation. Confus de retenir captif un chef qu'ils aimaient, et dont la valeur leur était si connue, ces sous-officiers gardaient un profond silence ; ils allaient se retirer quand l'un deux, prenant la parole : « Mon général, dit-il, nous avons appris que les autres corps d'armée ont été payés, nos soldats veulent l'être également ; ils sont en révolte contre vous, mais ils nous obéissent : nous ne demandons que ce qui nous est dû, le faible dédommagement de notre sang répandu, des blessures dont nos corps sont couverts ; nous ne demandons que ce qui nous est indispensable pour faire notre route et nous retirer dans nos foyers. Les

troupes ne rentreront dans l'ordre, c'est une chose fermement arrêtée, que lorsque la solde sera alignée pour tout le monde. — Il n'y a pas assez d'argent en caisse, répartit le comte Rapp, j'ai eu l'intention de vous faire payer, même de vos masses; j'ai envoyé un aide-de-camp à Paris; il a vu les ministres, mais on n'a pu lui donner que quatre cent mille francs. C'est cette somme, jointe à celle qui est déjà dans la caisse du payeur, que je ferai répartir entre les divers régimens. — L'armée veut être payée, mon général. — Je vous ai dit ce que j'avais à vous dire, retirez-vous, et rentrez au plus tôt dans l'ordre... Si l'ennemi a malheureusement connaissance de ce qui se passe ici, que deviendrez-vous? — Tout est prévu, mon général, un régiment de cavalerie et douze pièces de canon sont partis pour renforcer la division qui est au camp; il vous est facile de nous faire payer, et vous avez tout à craindre de la part des soldats si d'ici à vingt-quatre heures ils ne sont pas satisfaits. — Que m'importe à moi ce que vous et vos soldats pouvez faire. Je vous répète que vous n'aurez que les fonds qui vous sont destinés. Quelque chose qui puisse arriver, n'espérez pas me contraindre à faire ce que mon devoir me défend. — Général, les soldats peuvent vous conduire à la citadelle; ils peuvent même vous fusiller; nous répondons d'eux maintenant, mais si vous ne nous faites pas payer ..... — Je n'ai plus rien à vous dire, sortez à l'instant de chez moi.... Si vous me fusillez, eh bien, je préfère la mort à la honte... Vous êtes des ennemis de l'ordre.... Vous êtes des instrumens de la malveillance et d'une conspiration que vous ne connaissez pas.... L'ennemi est peut-être d'accord.... Je vous rends responsables de tout ce qui peut arriver.... Vous m'avez entendu, sortez!... Je rougis de converser avec des rebelles ». Ce mot de conspiration fit sur les sous-officiers députés une impression très-vive; ils se turent quelque temps, mais se remettant bientôt, l'un d'eux répondit que s'il y avait parmi eux des gens qui

1815. France.

1815 France. eussent des intentions [illegible] 'ignoraient; [illegible] ne pour eux; ils ne voulaient qu'être [illegible] mais qu'ils exigeaient ce paiement, et qu'ils a [illegible] r les autorités civiles afin qu'il donnât l'ordre de f[illegible] Ils se retirèrent ensuite.

Tandis [illegible] ouzy [illegible] nseil avisaient aux moyens d'assurer [illegible] llité [illegible] li[illegible] et de faire acquitter la solde arriérée, l'a[illegible]e avait exécuté divers mouvemens; elle avait fait des [illegible] es, des contremarches, toujours au pas de course, [illegible] s proférer un mot, sans se permettre une menace contre [illegible] o [illegible] ciers et les généraux qu'elle avait mis en arrestation. Ce silence, [illegible] ordinaire aux militaires français, avait q[illegible] c[illegible] se de [illegible] re et qui frappait les habitans de terre. Les t[illegible] 'é[illegible] e [illegible] ite tenues tranquilles dans les [illegible] re p[illegible] es et [illegible] l[illegible] bivouacs des rues; mais elles ne c[illegible] n[illegible] nt p[illegible] t avec les habitans; elles refusaient [illegible] ne de répondre à [illegible] s [illegible] stions. Dans les rues, sur les [illegible], on voyait se form[illegible] tantanément des groupes qui se dispersaient ensuite a[illegible] ès s'être communiqué tout bas, soit des ordres, soit des avis. La ville entière était plongée dans une sombre inquiétude; on se rappelait des époques funestes, on craignait de les voir renaître : chacun tremblait pour ses biens, pour sa vie même. Enfin, sur les instances du conseil municipal, les habitans de Strasbourg consentirent à faire les fonds nécessaires et à donner à la frayeur ce qu'ils avaient si long-temps refusé aux prières du général en chef. Celui-ci envoya alors son chef d'état-major auprès des autorités pour régler avec elles la répartition de l'emprunt. Un caporal et six hommes conduisirent cet officier à l'hôtel-de-ville et ne le quittèrent pas de vue; il y termina ses comptes, et revint au palais sous la même escorte.

Pendant que ceci se passait, les généraux et les chefs de corps employaient tour à tour les menaces et les prières pour ramener les mutins à leur devoir : ceux-ci qui n'avaient aucun

motif pour haïr leurs supérieurs, et qui n'auraient point osé leur manquer en face, usaient d'artifice pour échapper à l'ascendant et aux représentations qu'ils craignaient [1]. Pour se délivrer de ces sollicitations importunes, ils prirent une mesure générale : les généraux et tous ceux qui avaient un commandement un peu important furent consignés dans leur logement.

1815. France.

Les alarmes conçues par les habitans ne tardèrent pas à se calmer. La retraite fut battue long-temps avant la nuit, et, dès cet instant, les patrouilles se succédèrent sans interruption. Plusieurs ordres du jour du général-sergent Dalouzy furent lus à chaque poste : il recommandait la tranquillité, l'obéissance, et promettait que les paiemens seraient effectués dans les vingt-quatre heures. L'une de ces pièces était ainsi conçue : « Tout va bien, les habitans financent, et les paiemens vont commencer. — *Signé* Garnison [2]. »

La ville eut ordre d'illuminer afin qu'il fût plus facile d'exercer une surveillance sévère.

Les moteurs secrets de l'insurrection n'avaient pas tardé à s'apercevoir qu'une sagesse désespérante présidait à tous les conseils, et que leur but était tout à fait manqué, s'ils ne réussissaient pas à échauffer de nouveau les esprits et à exciter quelqu'émeute où il y eût du sang versé.

Ils firent donc, vers cinq heures du soir, arriver au galop

[1] Lorsqu'un officier se retirait d'un côté, les soldats de son corps s'éloignaient; ceux d'un autre corps, ou d'une autre arme, se présentaient devant lui, et, pendant qu'il entrait en pourparler avec ces derniers, les autres vociféraient par derrière. Si, malgré cette tactique, l'officier parvenait à joindre un de ses subordonnés, et lui adressait des reproches : « Moi, mon officier, répondait le soldat avec une douceur hypocrite, je ne fais rien, je ne dis pas un mot. » Et il se perdait aussitôt dans la foule.

[2] C'était le nom de guerre qu'avait pris le sergent Dalouzy, du moment qu'il avait été investi du commandement en chef de la troupe insurgée.

1815. France. sur la place d'armes un chasseur à cheval du septième régiment, annonçant qu'on venait d'arrêter trois fourgons chargés d'or appartenant au général Rapp qui les faisait sortir sous la protection des Autrichiens. « Ces trois voitures, ajoutait-il, ont été conduites au pont couvert, et voici le reçu que je porte à notre commandant en chef. Il faut fusiller le général Rapp, c'est un traître, il nous a vendus à l'ennemi ».

Ce discours produisit peu d'effet. Les troupes maltraitaient leur général en chef pour l'obliger à lever des contributions qui devaient servir à payer leur solde ; mais elles ne nourrissaient d'ailleurs aucun soupçon contre lui; elles le regardaient toujours comme un homme d'honneur, et ne mettaient pas plus en doute sa probité que sa bravoure. Ces provocations au meurtre si directes finirent même par exciter la défiance des soldats, et ils redoublèrent de circonspection. Quelques-uns cependant qui feignaient de conserver ou conservaient réellement de l'inquiétude, voulaient qu'on s'assurât de la personne du comte Rapp ; mais la très-grande majorité de l'armée eut le bon esprit de repousser des suggestions dont peut-être elle ne sentait pas d'abord toute la perfidie [1].

D'autres tentatives pour faire égorger le général Rapp par ses troupes, ayant également échoué, les agens invisibles de ces odieuses trames eurent alors recours aux moyens ordinaires de l'assassinat. A la nuit, une foule d'individus à figures inconnues et sinistres se présentèrent successivement au palais,

[1] Le chasseur qui avait apporté la nouvelle de la prétendue saisie de trois fourgons, disparut et ne se retrouva plus. Les malveillans tentèrent encore de nouveaux moyens pour arriver à leurs fins et ensanglanter la scène de leurs intrigues. Un cocher du général Rapp, qui conduisait un charriot de paille à ses écuries, fut massacré entre les mains d'un officier accouru pour le défendre. Le désordre ne se serait pas borné, sans doute, à la mort de ce domestique, si des groupes de soldats ne fussent survenus pour contenir les plus emportés et rétablir la tranquillité.

1815. France.

en trompant les gardes extérieure et intérieure, voulurent user de violence pour s'introduire dans la chambre à coucher du général; mais les aides-de-camp et quelques officiers en défendirent l'entrée avec courage, et préservèrent leur chef de toute insulte.

Au milieu de l'effervescence générale, une circonstance particulière était venue tout à coup refroidir les soldats, et n'avait pas peu contribué à les faire rentrer dans l'ordre qui se fit remarquer vers le soir. La ligne ennemie, dans la matinée, avait resserré ses cantonnemens et reçu des renforts. Cette concordance des mesures prises par les alliés avec un événement qu'ils ne pouvaient pas encore connaître dans ses détails donnait beaucoup à penser : aussi la troupe qui occupait les dehors de la place avait-elle doublé ses grand'gardes. Nous avons dit qu'un renfort et de l'artillerie étaient sortis de la place par ordre de Dalouzy et de son conseil.

L'ennemi intimidé n'osa rien entreprendre : peut-être attendait-il le résultat des machinations qu'il avait ourdies dans la ville; peut-être craignait-il de se compromettre avec une armée d'autant plus redoutable, qu'elle s'était imposé l'obligation de vaincre, et qu'elle continuait, pour tout ce qui était relatif aux dispositions militaires, à recevoir les ordres du général Rottembourg, dont les alliés avaient plus d'une fois dans cette campagne éprouvé la valeur et l'habileté. Quoi qu'il en soit, l'ennemi restant en position, les troupes françaises se tinrent en garde contre les écarts où l'on voulait les jeter, et poursuivirent avec calme et constance le but unique qu'elles s'étaient proposé, l'acquittement de leur solde.

Dalouzy, ou, si l'on veut, le général Garnison redoublait de surveillance pour maintenir la tranquillité publique, et se montrait fréquemment dans les rues de la ville, environné de son état-major, tous en uniforme de sergens et à cheval, pour s'assurer de l'exécution de ses ordres. Dès qu'il paraissait, les

1815. France.

tambours battaient *au champ*, les postes prenaient les arm et lui rendaient les honneurs dus à un commandant en ch Ainsi Strasbourg offrait l'image de l'ordre au milieu du d sordre, et une discipline sévère régnait au milieu d'une a mée en révolte.

Cependant l'emprunt avait été réalisé ; les officiers payeu suivant l'ordre numérique de leur régiment, furent condu sous bonne escorte chez le payeur-général, où ils touchère les sommes nécessaires pour mettre au courant la solde leurs corps; mais il leur fut enjoint de n'effectuer les pai mens individuels que lorsque tous les régimens auraient to ché ce qui leur était dû.

Le premier jour se passa ainsi : il y eut bien moins d'a tation pendant la durée du second. Ce n'est point qu'on n' sayât encore d'accréditer parmi la troupe quelques brui propres à la soulever, mais elle y fit peu d'attention. Vers soir, la consigne du palais fut moins sévère : les aides-d camp du général en chef eurent la permission de sortir so escorte. Un peloton de grenadiers était chargé de les condui où ils voulaient et de les ramener.

Pendant la nuit du 3 au 4 septembre, les postes furo tous renouvelés. Des individus vêtus en uniforme et avec l marques du grade de caporal ou sergent, se présentèrent e core pour pénétrer chez le général Rapp, et s'assurer, d saient-ils, s'il ne s'était pas évadé. Les altercations entr'e et les officiers de l'état-major furent plus vives que jamai ceux-ci finirent toutefois par l'emporter.

Enfin, la répartition des fonds fut achevée le 4, vers ne heures du matin. Aussitôt la générale se fit entendre; l'arm se rassembla, retira ses postes, leva le siége du palais, et rendit sur la place d'armes.

Dalouzy, accompagné de son état-major, fit mettre l troupes en bataille et leur lut la proclamation suivante :

« Soldats de l'armée du Rhin ! 1815. France.

» La démarche hardie qui vient d'être faite par vos sous-fficiers, pour vous faire rendre justice, et le parfait paiement de votre solde, les ont compromis envers les autorités iviles et militaires. C'est dans votre bonne conduite, votre ésignation et votre excellente discipline qu'ils espèrent trouer leur salut ; celle que vous avez gardée jusqu'à ce jour en t le sûr garant, et ils en espèrent la continuation.

» Soldats, les officiers payeurs ont entre les mains tout ce i vous est dû ; la garnison rentrera à sa première place ; les ostes resteront jusqu'à ce que le général en chef ait donné s ordres en conséquence. Sitôt la rentrée, les sergens-maors et les maréchaux-de-logis se rendront chez leurs officiers yeurs, et prendront note, avant de solder la troupe, de essieurs les colonels, afin d'exercer la retenue de qui de oit. L'infanterie doit être licenciée ; elle prendra des ordres périeurs ; et la cavalerie n'ayant encore aucun ordre, attdra son sort, afin de rendre au moins, avant de partir, evaux, armes, et tout ce qui appartient au gouvernement ; n que l'on puisse dire : ils sont Français ; ils ont servi ec honneur, ils se sont fait payer de ce qui leur était dû, se sont soumis aux ordres du roi avec ce beau titre de l'arée du Rhin ».

Le sergent général, après cette lecture, que l'armée écouta silence, fit défiler devant lui les deux divisions d'infante-[1], la cavalerie et l'artillerie, et alla en grande pompe arrer à la Préfecture et à la Mairie des drapeaux blancs qu'il ait fait confectionner. Les troupes se rendirent ensuite aux ernes, et rentrèrent sous l'autorité de leurs officiers resctifs.

[1] La troisième était au camp.

1815. France. Aussitôt que la liberté leur fut rendue, les généraux, les colonels et officiers supérieurs s'empressèrent de se rendre chez le général en chef pour lui témoigner la douleur qu'ils avaient ressentie, en voyant l'armée méconnaître ainsi le frein de la discipline. Ils firent même imprimer contre les mouvemens séditieux auxquels on s'était livré, une protestation qu'ils signèrent tous, et qui contenait l'expression de leurs sentimens à l'égard du général Rapp.

Deux jours après, on déposa les armes à l'arsenal, et tous les corps furent licenciés. Dalouzy, comme chef de révolte, avait encouru la peine capitale; mais on lui fit grâce en faveur du bon ordre qu'il avait maintenu au milieu de l'insurrection [1].

26 août. *Siége et reddition d'Huningue.* — Pour ne point interrompre la relation que l'on vient de lire, nous avons jugé convenable, malgré l'ordre de date, de placer à la suite des dernières opérations et de l'insurrection des troupes de l'armée du Rhin, le précis du siége d'Huningue, dernier fait mémorable de cette campagne, avec laquelle nous mettons un terme à nos récits.

La place d'Huningue, comprise dans le commandement général du comte Rapp, se trouvait dans une situation déplorable, au moment où le général Barbanègre vint en prendre le gouvernement. La tête de pont, sur la rive droite du Rhin, n'existait plus, et le corps de la place était à découvert du côté par où l'ennemi pouvait la foudroyer avec avantage. Barbanègre s'occupa d'abord de faire relever les fortifications détruites. Malgré son extrême activité, il avait si peu de temps devant lui, et les moyens mis à sa disposition étaient

[1] A la nouvelle formation de l'armée, Dalouzy entra avec son grade de sergent dans une des légions qui remplacèrent les anciens régimens d'infanterie.

ıles, qu'il put à peine exécuter les réparations les plus 1815.
:es. France.

alliés de leur côté mirent à profit tous les instans.
nt les trois mois qui précédèrent les hostilités, on tra-
sans relâche à fortifier Bâle. Cette place se trouvait,
ı juin, dans un état de défense respectable ; ses an-
:s fortifications étaient rétablies, et la belle position qui
nine était couronnée d'ouvrages formidables; les hau-
les débouchés qui la séparent de la France étaient pa-
és, garnis de redoutes et occupés par des postes plus
oins nombreux; enfin, de l'est au sud, les ouvrages
és d'Huningue étaient commandés dans toute leur
ue.

garnison de cette dernière place devait, d'après le plan
al de défense arrêté par Napoléon, se composer de plu-
ı bataillons de gardes nationaux d'élite. Déjà ils étaient
ırche, et près d'arriver; mais à la nouvelle des désastres
ord, quelques-uns se débandèrent. Quinze à dix-huit
Français dévoués se rendirent seulement au poste de
neur, et furent réunis aux habitans pour le service
eur et les travaux de l'artillerie et du génie. Le général
réellement à sa disposition, pour le service actif, que
ıi se trouvait de troupes de ligne dans la place, consis-
en cent canonniers du premier régiment d'artillerie,
trentaine de soldats de différens corps, une escouade de
gendarmes; à quoi il faut ajouter cent quarante mili-
s en retraite, formant deux compagnies, et un détache-
: de cent vingt douaniers. C'est avec cette poignée de
es qu'il lui fallut tenir tête à un corps d'armée de plus
rente mille alliés, commandé par l'archiduc Jean.
ès que le général Barbanègre eut reçu la nouvelle de la
ite de l'armée du Nord et de l'abdication de Napoléon,

1815. France. il assembla son conseil de défense [1], pour lui donner connaissance de l'état des affaires. Le courage des autorités civiles, des officiers et de la petite garnison d'Huningue ne fut point ébranlé de ces désastres. Le conseil s'occupa de toutes les mesures possibles pour conserver cette place importante à la patrie; et la résolution de se défendre, en cas d'attaque, fut prise à l'unanimité.

La nouvelle des succès du nord n'avait point tardé à parvenir aux divers corps alliés encore en station sur la rive droite du Rhin. Ce fleuve fut franchi; en peu de jours, les départemens du Jura, du Doubs, du Haut et Bas-Rhin furent envahis, ainsi que nous l'avons rapporté, par d'innombrables bataillons ennemis. Des hameaux et des villages furent incendiés et détruits dans les environs d'Huningue; et ce ne furent ni les troupes autrichiennes, ni celles de Bade et de Wurtemberg qui commirent les plus grands dégats, mais bien les bataillons de la confédération helvétique [2].

Révolté du brigandage particulièrement commis par des

[1] Les membres de ce conseil étaient : MM. le colonel Chancel, commandant d'armes; le major Mécusson, commandant le génie; le chef de bataillon Lallier, commandant l'artillerie; le major Bergeron, commandant les huitième et neuvième bataillons de gardes nationales; le major Letourville, commandant les onzième et quatorzième, *dito;* le commissaire des guerres Armand, faisant les fonctions de sécrétaire.

[2] Quand tous les rois s'unirent contre la France, quand l'Europe entière envahit notre territoire, non-seulement la Suisse ne voulut point nous prêter secours, mais elle ne resta pas même neutre, mais elle se joignit aux ennemis qui dévastaient nos provinces, et devint elle-même notre plus cruelle ennemie. Les soldats de cette nation républicaine se répandirent, la torche à la main, de village en village. La commune de Burgfeld et beaucoup d'autres furent la proie des flammes. On vit les habitans de Bâle parcourir les campagnes avec des chariots, et, plus inhumains que les gens de guerre, enlever aux malheureux paysans ce que ceux-ci leur avaient laissé.

(*Relation du siége d'Huningue.*)

habitans de Bâle, sous les yeux des magistrats, et avec l'assurance de l'impunité, le général Barbanègre en demanda satisfaction. Refusé avec hauteur par les autorités du canton, il résolut de faire expier à la ville entière la conduite d'une partie de sa population. La garnison d'Huningue, indignée, demandait à grands cris que Bâle fût bombardée sur l'heure; mais cette exécution, faite pendant la nuit, répugnait au gouverneur, et un reste d'humanité pour des hommes qui venaient d'en faire abnégation, l'engagea à différer jusqu'au lendemain. 1815. France.

Dès la pointe du jour, les mortiers des remparts d'Huningue jouèrent sur la ville coupable; mais cet acte de vengeance, en montrant à une populace effrénée que sa position et les nombreux auxiliaires dont elle était environnée ne la mettaient pas à l'abri des représailles, démontra en même temps combien la situation de la forteresse était fâcheuse. La plupart des bombes chargées depuis long-temps n'éclataient pas ou faisaient explosion en l'air. La disproportion de la garnison, avec les troupes qui menaçaient Huningue, était, d'ailleurs effrayante; les travaux entrepris pouvaient à peine garantir cette place d'un coup de main, et les munitions se trouvaient en partie avariées. Tous ces obstacles n'intimidèrent point le brave gouverneur : par sa fermeté, sa prévoyance et son activité, il trouva les moyens de suppléer à tout. Il fit passer dans l'âme du plus faible de ses soldats, les généreux sentimens dont il était animé lui-même, et il exalta le patriotisme des bons citoyens d'Huningue. Enflammés par ses discours et par son exemple, tous jurèrent de mourir au poste qui leur était confié.

Le petit nombre des soldats ne permettant pas de garnir convenablement l'enceinte extérieure de la place, les postes ne se composèrent que de deux ou trois hommes. Cette circonstance

1815. France. donna de l'audace aux Suisses; ils [illegible] t d[illegible]s la plaine, et jusque sur les glacis de la place, des nuées de tirailleurs, qu'ils firent soutenir par des masses considérables. Les Français ne témoignèrent que du mépris pour ce grand déploiement de feux. Les divers postes se réunirent, laissèrent cette multitude s'approcher, et fondirent ensuite sur elle avec une impétuosité qu'elle ne put soutenir. On vit un rassemblement très-nombreux d'hommes bien armés s'enfuir en désordre devant une poignée de braves qui le harcelèrent jusqu'au moment où le général Barbanègre fit donner le signal de la retraite. Cet échec humiliant, reçu à la vue des troupes autrichiennes, rendit les Suisses furieux; ils s'en vengèrent par de nouveaux ravages. Quelques habitans d'Huningue possédaient un moulin sur le Rhin, situé entre les avant-postes des deux partis : ce bâtiment ne pouvait se lier à aucune opération : aussi, dans toutes les guerres qui avaient eu lieu précédemment entre la France et l'Autriche, avait-il été respecté par les deux armées. Les Suisses n'eurent pas les mêmes égards, ils coupèrent les cables pendant la nuit, et le moulin alla échouer à quelques lieues de là, sur leur territoire. Ils ruinèrent ainsi, sans profit pour eux, plusieurs familles, dont cette propriété composait toute la fortune. Le général Barbanègre fit à ce sujet de justes et graves représentations; les magistrats du canton de Bâle joignirent l'ironie à la mauvaise foi, imaginèrent de rejeter cette action sur les Français eux-mêmes. Le général ayant fait constater par une enquête, l'absurdité de cette allégation, s'adressa à l'archiduc Jean; il représenta à ce prince que le moulin ayant échoué sur le rivage occupé par les alliés, ils devaient avoir le coupable en leur pouvoir; il convenait de le faire remettre entre ses mains, mort ou vif. Cette demande étant restée sans réponse, le général insista pour qu'au moins les propriétaires

fussent indemnisés. Cette proposition fut encore rejetée : alors, un second bombardement fut dirigé sur la ville de Bâle. 1815. France.

L'archiduc Jean voyant que les sommations indirectes et les mouvemens des troupes alliées autour d'Huningue ne produisaient aucun effet, essaya d'intimider le gouverneur. Il lui écrivit que Lille, Douai, Strasbourg et toutes les places frontières avaient ouvert leurs portes; et le menaça des traitemens les plus sévères s'il persistait à se défendre, quand le royaume entier subissait le joug des vainqueurs. Bien que le général Barbanègre, dont toutes les communications étaient interceptées, ne connût pas la fausseté de ces détails, il ne se laissa point effrayer; et, continuant d'opposer son courage à la fortune, il attendit avec résignation ce que le sort voulait ordonner de lui. Le commandant en chef de l'armée alliée, ne pouvant rien obtenir par la ruse, convertit alors le blocus en siége. Des parcs immenses de grosse artillerie, des munitions de toute espèce, et en quantité suffisante, arrivèrent bientôt sous les murs de la place pour la foudroyer. L'ennemi ouvrit la tranchée le 14 août, et, sept jours après, cent soixante-seize pièces, réparties en vingt batteries, lancèrent la destruction et la mort dans les différens quartiers de la place et contre ses remparts. Cette immense quantité de projectiles partis de tous les points, et se concentrant sur un aussi petit espace, eut bientôt fait de grands ravages. Rien ne put résister à ce terrible feu. Les édifices les plus solides s'écroulèrent, et la ville, en peu de temps, ne fut qu'un monceau de cendres et de débris fumans. Mais les habitans et la garnison, loin de se laisser abattre, semblèrent être animés d'une nouvelle ardeur. Soldats, hommes, femmes, enfans, vieillards, tous rivalisèrent de patience et d'intrépidité. Pendant que la troupe régulière défendait les

1815. France.

approches de la place, les habitans, organisés en compagnies d'incendie, exécutaient avec sang-froid, au milieu des projectiles lancés sur eux, les divers travaux ordonnés par l'artillerie et le génie. Les femmes et les enfans affrontaient la mort en transportant des magasins les munitions nécessaires aux remparts et aux postes.

Cependant le feu de l'ennemi était continuel. La place entière était la proie des flammes. Une caserne que le général Barbanègre avait fait blinder avec un soin extrême, était seule à l'abri des boulets et des bombes. C'était l'unique asile où le sexe et l'âge pussent être en sûreté, et les blessés recevoir quelques secours. Elle renfermait toutes les ressources de cette population dévouée; c'était le dépôt des armes et des subsistances. Le reste des édifices n'offrait aucun refuge où l'on pût espérer d'échapper à la mort : tout était sillonné par des boulets et couvert d'éclats d'obus et de bombes. La garnison n'avait plus de lieu de rassemblement. Les braves qui la composaient étaient obligés de s'échapper un à un pour aller occuper les postes. Ils n'avaient pas un seul instant de repos. La nuit, ils avaient recours à la ruse pour en imposer aux assiégeans. Deux soldats, formant à eux seuls la garde d'un poste, se reconnaissaient mutuellement, comme si des rondes ou des patrouilles fréquentes eussent passé devant eux pour entretenir la vigilance et augmenter la sûreté. Cet artifice, souvent répété, faisait croire à l'ennemi que la garnison était nombreuse, et se multipliait encore, pour ainsi dire. Souvent même un factionnaire, déguisant sa voix et se répondant à lui-même, exécutait seul le stratagême dont nous parlons.

Aucun des ouvrages extérieurs n'avait été emporté; l'ennemi, contenu par l'artillerie de la place, que dirigeait avec une rare sagacité le chef de bataillon Lallier, n'avait pu,

malgré tous ses efforts, s'emparer d'une faible redoute de campagne établie à trois cents toises de la place, près du tombeau du vaillant général Abatucci, et appelée la batterie Custine [1]. Trois canonniers et quelques travailleurs en formaient toute la garde; le général Barbanègre en ayant fait retirer deux mortiers qui s'y trouvaient avant que la tranchée fût ouverte, son armement ne consistait plus qu'en deux pièces de 4. Les alliés résolurent d'enlever cet ouvrage. Trois cents volontaires suisses se présentèrent pour l'attaquer; mais ces forces n'ayant pas été jugées suffisantes pour une opération *aussi hasardeuse*, on fit à ce poste, que dix hommes bien déterminés auraient pu emporter, les honneurs d'une attaque régulière.

1815. Français

Une des deux pièces fut démontée, et le feu prit à un petit amas de munitions. Épouvantés, les travailleurs de la redoute prirent la fuite et passèrent à l'ennemi. Cette défection força les trois artilleurs à se retirer eux-mêmes, et l'ennemi vint prendre possession d'un ouvrage dont il avait débusqué la garde avec tant de gloire. Il ne le garda pas longtemps; quelques soldats sortis de la place le reprirent. Mais comme ils se voyaient sur le point d'être coupés par la tranchée, ils ne voulurent point s'y établir, et se bornèrent à ramener les deux canons dans Huningue. L'évacuation de cette redoute, présentée par les alliés comme un des beaux faits d'armes de leur siége, ne fut pas toutefois sans quelque importance pour eux. Elle leur permit de rapprocher leur feu de la place, et de resserrer celui des Français de manière à ce qu'il ne pût plus atteindre Bâle que difficilement.

[1] C'est de ce petit ouvrage que les bulletins étrangers ont parlé avec tant d'emphase. Ils l'avaient transformé et divisé en deux postes différens et également formidables, qu'ils nommaient, l'un *fort Abatucci*, l'autre *la Tour blanche*.

1815. France.

Les intelligences que l'ennemi parvint à se ménager dans Huningue n'eurent pas le résultat qu'il en attendait, mais ne lui furent cependant pas inutiles. Plus d'un traître trouva le moyen de transmettre des détails sur la situation de cette place, et sur les ravages faits par le bombardement. Quelques lâches désertèrent, et portèrent aux alliés des renseignemens précieux. De ce nombre fut un capitaine de douaniers qui remplissait les fonctions d'aide-de-camp auprès du gouverneur, et avait capté sa confiance [1]. Les lumières de tout genre que cet homme méprisable fournit aux assiégeans, hâtèrent de beaucoup la ruine de la forteresse. Dans l'état fâcheux où elle se trouvait, elle résistait encore. Tous les efforts d'un corps d'armée nombreux, pourvu d'un matériel immense, approvisionné de tout, commandé par des généraux expérimentés, venaient échouer contre une centaine d'hommes intrépides, mais épuisés par les fatigues et les privations.

Le feu, de part et d'autre, continuait avec une vivacité extrême, lorsque, le 24 août, l'incendie se manifesta dans la place avec la plus effrayante rapidité. En un moment, un grand magasin à fourrage et les maisons voisines furent entièrement consumés. Toute la population s'empressa pour en arrêter les progrès. L'ennemi redoubla son feu; une grêle de projectiles couvrit la ville; mais chacun garda son poste. Au milieu de ce fracas terrible, l'archiduc jugeant que la constance des assiégés devait être ébranlée, leur envoya une nouvelle sommation. Le général Barbanègre répondit qu'il s'était soumis à l'autorité du roi Louis XVIII, et qu'il était contraire à l'équité qu'un prince autrichien voulût s'emparer d'une ville qui reconnaissait pour souverain le respectable allié de

[1] Il se nommait Vécho. Nous ignorons quel fut le prix de son action infâme.

l'empereur d'Autriche. Il demanda une suspension d'armes pour le lendemain, afin de solenniser la fête du roi (la Saint-Louis). L'archiduc refusa; mais le jour suivant on obtint quelque relâche. 1815. France

Depuis le commencement du siége, le gouverneur n'avait pu réunir la garnison. Elle était si faible, que chacun de ceux qui la composaient était indispensable au poste confié à sa garde. Nous avons déjà dit, d'ailleurs, qu'il n'y avait point de lieu dans la place où l'on pût la rassembler, sans l'exposer à être atteinte par les projectiles qui labouraient tout le terrain. Le général Barbanègre profita de cette espèce de trève pour passer une revue. L'aspect de ces hommes vaillans, exténués de fatigues, et dont le petit nombre primitif était diminué de plus de moitié; les progrès toujours croissans de l'ennemi; le feu qui devenait encore plus meurtrier, à mesure qu'il se rapprochait davantage : tout lui fit juger que la résistance était arrivée à son terme. Il savait aussi que les assiégeans allaient recevoir des renforts considérables, et qu'ils se proposaient de livrer un assaut. Il dut se soumettre enfin à la nécessité, et ne songea plus qu'à conserver le peu qui restait de ses admirables compagnons d'armes [1]. Des négociations furent ouvertes ce même jour, 26 août; et c'est au moment où l'artillerie et les troupes de renfort attendues par l'archiduc défilaient sous les murs

[1] Indépendamment des officiers dont nous avons déjà donné les noms, nous devons citer encore MM. Moritz, adjudant de place; Blondel, major, et Hérault, capitaine du génie; Sarte, lieutenant de sapeurs; Schneider et Beltz, capitaines d'artillerie; les chefs de bataillon de gardes nationales Bulifont, Lultz, Rossé, Bérard; Keminger et Poirin, capitaines des deux compagnies de retraités; enfin, M. Laurent, chirurgien en chef, aussi brave qu'habile, et modeste dans sa profession. Deux ans auparavant, ce même officier de santé avait rendu de grands services aux troupes bloquées dans Mayence, et en proie à la plus terrible épidémie.

1815. France. d'Huningue, que la capitulation de cette place fut signée, avec la condition que ses rares et généreux défenseurs auraient la liberté de se joindre aux débris de l'armée retirée derrière la Loire.

A la nouvelle qu'Huningue venait enfin d'ouvrir ses portes, on accourut de tous les points de la Suisse, et même d'une partie du grand-duché de Bade pour voir défiler cette garnison héroïque qui avait soutenu douze jours de tranchée ouverte dans une place en ruines : une foule innombrable bordait la route qu'elle devait suivre. Le prince impérial d'Autriche, les archiducs Jean et Ferdinand, le feld-maréchal Barclay-de-Tolly, le comte d'Hochberg, de la maison ducale de Bade, plusieurs princes et princesses d'Allemagne, beaucoup d'autres personnages illustres se faisaient remarquer parmi les curieux.

Lorsque l'on vit paraître le général Barbanègre à la tête d'une cinquantaine de soldats et de quelques invalides, employés et ouvriers, on crut que le reste de la garnison était encore dans la place et allait sortir après lui ; mais on apprit bientôt que c'était là toute la troupe : alors un sentiment d'admiration s'empara de tous les spectateurs ; en un instant tous saluèrent presque religieusement ce groupe de héros ; des acclamations unanimes, des cris d'enthousiasme accueillirent ces guerriers si étonnans. L'archiduc Jean lui-même, surpris et profondément ému, témoigna hautement à leur chef l'estime qu'une telle conduite lui inspirait.

Les défenseurs de la patrie pouvaient-ils achever plus dignement la glorieuse carrière qu'ils venaient de parcourir dans l'espace de vingt-deux années !....

Nous voici nous-mêmes parvenus à la dernière, à la plus douloureuse époque des annales que nous avons entrepris de transmettre à l'impartiale postérité. Historiens militaires et

véritablement amis de notre pays, nous ne tremperons point notre plume dans le fiel des passions haineuses pour décrire l'acte humiliant [1] du licenciement subi par une armée qui fut, pendant près d'un quart de siècle, le juste orgueil de la patrie, l'objet de l'admiration du monde, et dont cette péripétie a révélé toute la vertu en la couronnant d'un nouveau genre de gloire. [2] 1815. France.

Licenciement de l'armée française. — Il n'entre point dans notre tâche de donner les détails des mouvemens insurrectionnels qui eurent lieu dans le midi de la France, presqu'aussitôt qu'on y eut appris les désastres de la campagne du nord et la seconde abdication de Napoléon; il nous suffira de dire que les troupes formant les corps d'observation dits du Var, des Pyrénées Orientales et de la Gironde, malgré toute l'impatience et les tentatives partielles des zélés partisans du roi, n'envoyèrent leur soumission au gouvernement de S. M. que lorsque l'entrée du monarque dans Paris et la dissolution du gouvernement provisoire leur furent officiellement annoncées. Ce retard dans l'accomplissement des désirs royalistes occasiona, sur plusieurs points de ces contrées effervescentes, des scènes de meurtre et de vengeance. Marseille fut la première ville qui donna l'exemple d'une conduite aussi fâcheuse. Dès le 25 juin, un grand nombre de ses habitans prirent la

[1] Expression du maréchal Macdonald dans son discours sur la loi des élections, prononcé à la chambre des pairs, en 1816.

« ..... Quand dans son attitude et le sentiment de sa force, cette armée en imposait encore à ses vainqueurs, et quand on pouvait craindre de voir aggraver nos maux par les sinistres présages d'une guerre civile, elle a, sans murmurer, au nom sacré du roi et de la patrie, courbé son front sous *le joug humiliant* du licenciement. »

[2] ..... *Velum*
Scinditur, et vitæ gloria morte patet.
(Ausone.)

1815. France. cocarde blanche et arborèrent le drapeau royal. La garnison trop faible pour résister à un mouvement aussi prononcé abandonna la ville et les forts, et se retira, sous la conduite du général Verdier, à Toulon. Dans le premier moment de son triomphe, la populace marseillaise, excitée sous main par des hommes bien coupables, se porta aux excès les plus déplorables et les plus criminels. Un grand nombre d'individus désignés comme Bonapartistes, et entre autres, quelques familles égyptiennes que l'ex-empereur avait ramenées de son expédition dans ce pays, furent massacrés dans les rues et dans leurs propres maisons.

Des scènes à peu près semblables eurent lieu à Montpellier, à Uzès, à Nîmes et à Avignon, soit qu'elles fussent provoquées par la résistance des troupes aux agressions dirigées contre elles, soit par l'impunité et la facilité que présentait leur désarmement. Beaucoup de gens que la crainte et la terreur avaient comprimés sous le régime impérial voulurent se faire un mérite du retour de leur courage à l'approche des armées étrangères, en se jetant en force sur des détachemens isolés, en attaquant de faibles postes, enfin en se montrant partout où le succès ne pouvait coûter que peu ou point de sacrifices. Le maréchal Brune, après s'être démis du commandement du corps d'armée du Var dont il avait hâté la soumission au gouvernement du roi, fut impitoyablement massacré à son passage dans Avignon par une troupe de furieux qui, couverts de crimes avérés, lui en reprochaient d'imaginaires.[1]

Hâtons-nous de couvrir d'un voile épais de pareilles atrocités, pour reporter l'attention de nos lecteurs sur les der-

[1] Ses meurtriers l'accusèrent de l'assassinat de la princesse de Lamballe, dont il avait, disaient-ils, porté la tête dans les affreuses journées de septembre 1792.

niers momens de l'armée nationale. Entraînée par la fatalité, elle devait cesser d'exister après avoir cessé de vaincre. 1815. France.

On a vu que les troupes, comprises dans la capitulation de Paris, s'étaient mises en marche, le 5, pour se retirer derrière la Loire par la grande route d'Orléans; elles avaient achevé ce mouvement le 10 juillet. Le quartier-général du prince d'Eckmulh fut établi le lendemain au château de la Source, [1] et ce maréchal chargea le général Teste de défendre, avec sa division et celle du général Lefol [2], le pont

[1] Ainsi nommé, parce que le Loiret prend sa source au pied de cette habitation.

[2] Nous profitons de cette occasion pour rectifier une erreur qui nous est échappée en rendant compte de la retraite des troupes du maréchal Grouchy sur la frontière de France, après le désastre de Mont-Saint-Jean. Ce fut le général Teste, et non le général Vandamme (ainsi que nous l'avons avancé sur la foi d'un rapport *officiel*), qui resta chargé de défendre Namur avec sa division, pour faciliter la retraite des autres troupes du maréchal Grouchy. Nous devons de même entrer dans quelques-uns des détails de cette brillante défense.

Toutes les portes et brèches du côté de l'ennemi, barricadées avec soin, furent défendues intrépidement par des grenadiers ou des tirailleurs de choix. Les autres troupes ne se battirent pas avec moins de valeur. Les officiers, n'ayant pas besoin de surveiller leurs braves soldats, prenaient les fusils des blessés, et faisaient eux-mêmes le coup de feu. Les fossés et la grande avenue de la porte de Fer furent jonchés de cadavres prussiens. Pendant l'action, le plus grand ordre régna dans la ville; on acheva d'évacuer les magasins, les blessés, et de faire sortir tous les hommes inutiles à la défense. Les habitans de Namur prouvèrent, dans cette circonstance, de la manière la moins équivoque, qu'ils étaient dignes d'être Français. A six heures du soir (heure prescrite par le maréchal), la retraite fut ordonnée. Ce mouvement fut soigneusement dérobé à l'ennemi, et le temps qu'il lui fallut pour débarrasser et enfoncer la porte de Fer, suffit au général Teste pour faire passer ses bataillons par les banquettes du pont barricadé, dans la partie de la ville qui est en-deçà de la Sambre. La division se retira lentement, et toujours en bon ordre, par la route de Dinant, jusqu'à Profonde-Ville, où elle prit position pendant trois heures. A minuit, elle se remit en marche, et arriva, à quatre heures du matin, à Dinant.

La division Teste, composée de trois régimens (huitième léger, soixante-

1815. France.

d'Orléans et la rive gauche de la Loire, depuis Jargeau jusqu'au pont Saint-Nicolas sur le Loiret; des travaux de défense furent ordonnés et commencés, le 12, sur toute la ligne française.

La désertion, qui s'était déjà manifestée sous Paris aussitôt que la convention de Saint-Cloud fut connue, avait continué pendant la marche de l'armée sur Orléans [1].

Les alliés, suivant de près ce mouvement, occupèrent la ville que nous venons de nommer, et s'étendirent à droite et à gauche sur la rive opposée à celle que tenait l'armée française.

Celle-ci avait à Paris trois de ses officiers-généraux, les comtes de Valmy et Gérard, et le baron Haxo, que le prince d'Eckmulh y avait laissés, pour y stipuler ses intérêts auprès du gouvernement du roi. Le 13, ces commissaires adressèrent au général en chef la lettre suivante :

cinquième et soixante-quinzième de ligne), chacun de deux bataillons, n'avait pas plus de deux mille six cents combattans, quand elle soutint cette lutte glorieuse contre un corps d'armée six fois plus nombreux.

Les rapports prussiens portent la perte de leurs troupes à trois mille hommes; le général français n'en eut que cinquante-huit hors de combat.

[1] On peut l'attribuer à deux causes : la première, l'exemple de la défection de quelques chefs sans fermeté et sans résolution, qui crurent convenable et prudent de quitter leurs subordonnés pour rester dans la capitale; la seconde, un amour-propre mal entendu de la part de plusieurs braves, qui, se croyant avilis par un mouvement rétrograde si extraordinaire, et auquel, il faut en convenir, les Français étaient si peu habitués, disaient hautement : « On ne se bat plus, on n'a plus besoin de nos services. »

Au reste, cette désertion ne fut pas si considérable qu'on a voulu le faire croire; et sur la rive gauche de la Loire, l'armée comptait encore sous ses drapeaux tous ceux qui, fidèles à l'honneur français, n'avaient point désespéré du salut de la patrie..... Ils étaient même assez nombreux pour inspirer certaines craintes aux alliés, et assez forts, si les ministres du roi l'eussent désiré, pour empêcher qu'on ne dictât à la France des conditions aussi dures et aussi humiliantes (*Journal et notes manuscrits du lieutenant-général T....*).

« Monsieur le maréchal, 1815. France.

« Les difficultés que nous avons éprouvées pour faire passer de nos nouvelles nous font craindre que toutes nos lettres ne vous soient pas parvenues. Nous vous instruisions, dans les dernières, que nous avions complétement échoué, et que le ministre de la guerre [1] ne voulait recevoir de l'armée qu'une soumission pure et simple au roi, conçue à peu près comme l'adresse dont nous avons encore copie, et qui a paru bien malgré la dernière phrase.

« Le ministre a mis dans toute cette affaire une espèce de roideur et une indifférence qui nous ont engagés à demander des passeports pour aller vous rejoindre : on nous les avait promis pour aujourd'hui, mais peut-être ne les aurons-nous pas.

« En attendant, nous lisons dans les journaux que tous les régimens de cuirassiers et la garde impériale ont fait leur soumission. Nous ne le croyons pas, quoiqu'il soit certain qu'on a vu des colonels retournant à l'armée avec des passeports prussiens. Le colonel P.... s'est écrit chez le comte de Valmy. M. L.... est arrivé avec le duplicata de votre lettre du 11 courant et la note écrite que vous lui avez donnée.

« Nous avons, ce matin, tout communiqué au ministre de la guerre, en y ajoutant tout ce que notre patriotisme a pu nous suggérer pour amener à une conciliation, ou du moins à une promesse verbale. « Je vous ai dit vingt fois, nous a-t-il répondu, et je vous répète pour la vingt-unième qu'il m'est défendu de recevoir de l'armée autre chose qu'une soumission pure et simple.... Comptez d'ailleurs *que le roi fera plus que vous ne désirez* ».

« Nous avons frappé à d'autres portes, et nous n'avons

[1] C'était le maréchal comte Gouvion-Saint-Cyr.

1815. France.

reçu que des réponses semblables ; partout on nous a dit que notre résistance favorisait les projets des alliés, et qu'une soumission conditionnelle ne suffirait pas pour les arrêter ; qu'elle ne serait considérée par eux que comme une ruse et l'indice du projet de recommencer après leur départ ; et que cela ne suspendrait pas leurs opérations hostiles contre l'armée. Voilà ce que disent les ministres des affaires étrangères, de la guerre, des finances, le préfet de police [1], etc. : peut-être cela est-il vrai en partie, peut-être le ministère, trompé par la soumission du général Milhaud [2], croit-il que les autres corps vont suivre son exemple ; peut-être aussi y a-t-il des gens à qui l'idée de voir détruire l'armée ne déplaît pas, ou qui, du moins, *ne craignent pas de risquer* pour la recevoir sans condition et en faire ensuite ce qu'ils voudront.

« Dans cet état de choses, ne pouvant plus négocier, nous vous engageons, monsieur le maréchal, à réfléchir avec les chefs de l'armée sur la situation de la France, sur les projets des alliés, sur leurs actions qui ne sont pas d'accord avec leurs déclarations antérieures, et à voir s'il ne serait pas possible d'amener l'armée à une soumission pure et simple, seul parti qui reste (à notre avis) pour rallier les Français. Voilà notre opinion qui ne doit, au reste, influencer la vôtre qu'à cause de la connaissance plus exacte de l'état des affaires que notre séjour ici et les communications que nous avons eues, nous donnent.

« Si vous prenez ce parti, vous pourrez nous envoyer l'adresse de soumission dans le genre de celle que nous vous avons

[1] M. Decazes, qui commençait déjà à acquérir une grande influence, et qui, plus tard, remplaça le duc d'Otrante (Fouché) au ministère de la police générale.

[2] Ce général avait envoyé au roi, pendant la marche de l'armée sur Orléans, la soumission du corps de grosse cavalerie (cuirassiers) qu'il commandait.

communiquée. Nous la remettrons au ministre, signée de vous et du plus grand nombre possible d'officiers-généraux et autres. S. Exc. nous promet d'ailleurs qu'on n'aura qu'à se louer de la bonté du roi. Nous ne partirons pas sans une réponse à cette lettre. Nous sommes, etc. 1815. France.

Signé comte GÉRARD, comte de VALMY, HAXO [1].

Le 14, le prince d'Eckmulh crut devoir, d'après cette communication, convoquer au château de la Source tout ce qu'il put réunir d'officiers-généraux et supérieurs; il leur proposa et ils adoptèrent à une grande majorité l'adresse suivante au roi [2].

« Sire,

« L'armée, unanime d'intentions et d'affections, pour être amenée à une soumission pure et simple au gouvernement de V. M., n'a besoin, ni de recevoir une impulsion particulière, ni de changer d'esprit ou de sentiment. Il lui suffit de consulter les sentimens qui l'ont animée dans toutes les circonstances, l'esprit qui l'a guidée au milieu des événemens de vingt-cinq années d'orages politiques. Les opinions, les actes, la conduite de chacun de ses membres ont toujours eu pour mobile cet amour de la patrie, ardent, profond, exclusif, capable de tous les efforts et de tous les sacrifices, respectable dans ses erreurs et dans ses écarts même, qui força en

[1] Le comte de Valmy avait ajouté en *P. S.* : « J'ai passé chez Dessolle, et lui ai parlé de notre situation. Il m'a promis de parler au roi, et de lui demander une audience pour nous. Si nous obtenons cette audience, et si elle a quelques résultats, vous en serez instruit immédiatement.

Signé comte de VALMY.

[2] Elle avait été rédigée par le colonel Carrion-Nizas, auteur du discours prononcé au champ de mai par le président de la commission centrale des colléges électoraux. (Voyez p. 140 de ce volume.)

1815. France. tout temps l'estime de l'Europe, et qui nous assure celle de la postérité.

« Les généraux, les officiers, les soldats qui entourent aujourd'hui leurs drapeaux et qui s'y sont attachés avec plus de constance et d'amour, lorsqu'ils ont été plus malheureux, ne sont pas des hommes que l'on puisse accuser de regretter des avantages particuliers.

« C'est donc à d'autres pensées, à des motifs plus grands et plus nobles qu'il faut attribuer le silence que l'armée a gardé jusqu'à ce jour.

« Depuis le moindre soldat jusqu'à l'officier du grade le plus élevé, l'armée ne compte dans ses rangs que des citoyens, des fils, des pères de citoyens, elle est intimement liée à la nation; elle ne saurait séparer sa cause de celle du peuple français; elle adopte avec lui, elle adopte sincèrement le gouvernement de V. M.; il fera le bonheur de la France par l'oubli généreux et absolu de tout le passé, en effaçant la trace de toutes les haines et de toutes les dissensions, en respectant les droits de tous.

« Convaincue de ces vérités, pleine de respect et de confiance dans les sentimens manifestés par V. M., l'armée lui jure, avec une soumission entière, une fidélité à toute épreuve; elle versera son sang pour tenir le serment qu'elle prononce solennellement aujourd'hui de défendre LE ROI et LA FRANCE ».

En attendant l'issue de cette démarche, le prince d'Eckmulh crut devoir faire prendre aux troupes des cantonnemens plus en arrière de la rive gauche de la Loire. La division d'infanterie commandée par le général Teste et le sixième de hussards restèrent seuls dans leur position, en occupant toutefois les postes que quittait la division Le Fol à Saint-Privé et à Saint-Nicolas. Une compagnie d'ouvriers de la marine fut mise à la disposition du général Teste qui établit, le 17, un poste de

cent hommes et une batterie de deux pièces de canon devant le débouché du canal d'Orléans à Cambleux. Le général en chef rapprocha son quartier-général au faubourg Saint-Marceau d'Orléans, vis-à-vis le pont de cette ville. 1815. France.

Le 19, le ministre accusa la réception de la soumission de l'armée; sa dépêche adressée au prince d'Eckmulh portait en substance : que cet acte avait fixé l'attention du Roi, et que très-prochainement le général en chef recevrait les ordres que S. M. venait de donner pour la réorganisation de l'armée; qu'en conséquence de ces mêmes ordres, il était enjoint au ministre de faire opérer, dans le plus court délai, la dislocation des troupes comme mesure préparatoire à l'exécution de l'ordonnance de S. M., en date du 23 mars dernier [1].

Le prince d'Eckmulh répondit au ministre en ces termes :

« Monsieur le maréchal,

« Je reçois votre lettre du 19 juillet, par laquelle vous me faites connaître que le roi donne les ordres les plus positifs pour qu'on opère, dans le plus court délai possible, la dislocation des troupes, comme mesure préparatoire à l'exécution de son ordonnance du 23 mars dernier.

« Je fais différentes demandes à V. E. pour que les intentions du roi puissent être remplies.

« Je demande la nomination de commissaires extraordinaires qui seront munis de toutes les instructions nécessaires pour exécuter les ordres de S. M. Ces instructions devront faire connaître l'ordonnance du 23 mars dernier dont l'exécution est prescrite, ce que doivent devenir tous les généraux et officiers d'état-major; à qui l'on doit faire la remise des che-

[1] Cette ordonnance, rendue à Lille, et restée jusqu'alors inconnue, licenciait l'armée.

1815. France.

vaux de cavalerie et du train, la destination à donner au matériel de l'armée.

« Je vous fais observer, monsieur le maréchal, qu'il y a contradiction dans la lettre de V.E. Vous annoncez très-prochainement des ordres pour la réorganisation de l'armée, et vous me dites de donner les ordres les plus positifs pour la dislocation des troupes. Il est important que les instructions soient précises à cet égard. Je crois entendre par dislocation la répartition dans les cantonnemens. Il y a peu de chose à faire sous ce rapport, puisque, pour la faire subsister, on a été obligé d'étendre beaucoup ces cantonnemens. D'un autre côté, vous regardez cette dislocation comme une mesure préparatoire à l'exécution de l'ordonnance du 23 mars qui prescrit, m'a-t-on dit, le licenciement des troupes!!

« Je vous prie aussi de me faire connaître où nous en sommes à l'égard des troupes étrangères qui continuent à se porter sur la Loire. Ont-elles pris l'engagement de respecter les conventions et de ne pas passer ce fleuve? Enfin les ordres du roi recevant leur exécution, leur est-il permis de passer sur la rive gauche? Quelle conduite doivent-elles tenir envers les militaires qui se retireront chez eux d'après l'ordonnance, et quelle sûreté y aura-t-il pour eux?

« Votre excellence sait que plusieurs généraux, dans ces derniers momens surtout, ont été désignés dans les journaux comme devant être poursuivis par des tribunaux. Il est à désirer que les commissaires extraordinaires, chargés de l'exécution de l'ordonnance, aient des instructions pour rassurer ces généraux, et leur faire connaître les ordres du roi.

« Il est dans la justice de prier S. M. de faire mettre la solde, au moins au courant, des officiers et soldats qui seront licenciés, pour leur donner la facilité de se rendre chez eux.

« Je finis ma lettre par prier votre excellence de présenter

au roi ma démission de commandant en chef de l'armée de la Loire. 1815. Juillet.

« *Signé* prince d'ECKMUHL. »

Immédiatement après avoir écrit cette lettre, le général en chef partit pour Bourges, laissant des instructions au général Teste, toujours chargé de la défense de la rive gauche de la Loire, vis-à-vis Orléans [1].

Jusqu'au 22 juillet, l'armée française n'avait point encore connu officiellement la ligne de démarcation qui lui était imposée; l'ordre de ce même jour l'en instruisit. Cette ligne était la Loire jusqu'à l'embouchure de l'Allier; de là, le long de l'Allier jusqu'à la frontière du département de la Lozère; ensuite, le long de la frontière du département de la Lozère, laquelle le sépare de celui de l'Ardèche; et le long de la fron-

[1] Ces instructions sont sous la date du 21 juillet. Elles rappellent les deux lettres que nous venons de faire connaître. Le prince d'Eckmuhl paraît ne pas douter que, sinon les troupes étrangères, du moins leurs chefs, ne soient prévenus des ordres du gouvernement, et que tout n'ait été fait d'accord, qu'ainsi il est presque certain que ces troupes ont renoncé au projet de passer la Loire. Mais, comme il faut prévoir à la guerre tout ce qui n'est pas mathématiquement impossible, il est bon de se tenir sur ses gardes, *sans montrer toutefois la moindre défiance*; ne rien négliger pour rétablir les communications soit par le commerce, soit par les habitans; réclamer une entrevue du préfet du Loiret, lui faire part des motifs du maréchal, etc. etc; continuer la surveillance la plus exacte; tenir la troupe réunie; tendre des barricades sur la route qui va du pont au château de la Source, les retirer le jour, les laisser seulement la nuit, *autant que possible, à l'insu des habitans*; établir un poste d'alarme, y placer quatre pièces de canon, la nuit seulement; *éviter que les habitans ayant connaissance de ces dispositions, précautions*, etc. Le maréchal ajoute, qu'il a fait donner des ordres, conformément à ceux du ministre, pour couper tous les fourneaux des ponts de Tours, Blois, Orléans; mais que si en bonne foi et de l'armée étaient trompées, et que, par une inique trahison, les troupes étrangères passassent la Loire, il faudrait délayer et charger les fourneaux, etc., envoyer un parlementaire, et, dans le cas d'une réponse non satisfaisante, faire tirer les ponts, etc., etc.

1815. France. tière de ce dernier jusqu'à l'embouchure de l'Ardèche dans le Rhône; et enfin le long du Rhône jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée [1].

Le général Milhaud fit, le 23, au prince d'Eckmulh, un premier rapport qu'un corps de dix à douze mille hommes de troupes autrichiennes s'était réuni la veille à Bourbon-Lancy, petite ville du département de Saône-et-Loire, située à une lieue de cette dernière rivière. Le lendemain, une seconde dépêche du même général au maréchal, annonça que le corps ennemi avait passé la Loire, et qu'une colonne de trois cents hommes d'infanterie et cinquante chevaux, formant avant-garde, s'était portée, le 23 dans la soirée, sur Moulins. Le prince d'Eckmulh, sur ce double avis d'un mouvement aussi étrange, ordonna au général Teste d'envoyer le gros de sa division à la Ferté-Senneterre et à la Motte-Beuvron, de faire charger les ponts du Loiret, de rester devant Orléans avec le sixième de hussards et le quart de son infanterie, et, en cas de passage par les alliés, de faire sauter les ponts en se retirant.

Cependant le général Teste ne s'était aperçu d'aucun mouvement offensif sur la rive opposée à celle qu'occupait la division.

Un troisième rapport du général Milhaud, daté de Bourbon-l'Archambault, le 24 après midi, arriva assez à temps pour empêcher l'exécution des dispositions ordonnées. Le général informait le prince d'Eckmulh que les Autrichiens avaient évacué Moulins le matin, et repassé la Loire; que l'officier commandant l'avant-garde ennemie, en se retirant, avait dit au général commandant pour le roi dans le département de

([1] Note *remise au secrétaire d'état de la guerre par les ministres des quatre grandes puissances alliées.*)

l'Allier, que sa troupe avait reçu une autre destination, et qu'il avait ordre de retourner à Bourbon-Lancy. « Il paraît, ajoutait le général Milhaud, que le corps autrichien venait pour *lever des contributions*, et peut-être pour enlever le matériel des dépôts de cavalerie, si le général comte Defrance et le général Vialannes ne fussent pas restés à leur poste pour défendre, par leur présence seule, les intérêts du roi. » 1815. France.

Dans la nuit du 24 au 25 juillet, les factionnaires prussiens glissèrent à travers la barrière du pont d'Orléans des copies à la main d'une ordonnance du roi, sous la date du 24. Cette pièce, remise au général Teste, lui parut d'abord apocryphe; toutefois, il crut devoir la joindre au rapport général qu'il adressait chaque jour au prince d'Eckmulh.

Ce rapport donna lieu au maréchal d'écrire au général Teste que la pièce transmise portait un cachet officiel dont malheureusement on ne pouvait plus douter, puisqu'elle était insérée dans le Moniteur de ce jour (24 juillet), qu'il avait entre les mains. Il ajoutait qu'il assumait sur sa personne toute la responsabilité des faits imputés aux généraux que proscrivait l'ordonnance royale, parce qu'ils n'avaient agi qu'en vertu des ordres qu'il leur avait transmis en sa qualité de ministre de la guerre, etc., etc. [1].

[1] Voici le texte de cette lettre, remarquable sous tous les rapports :

« Monsieur le général, j'ai reçu ce matin la dépêche que vous m'avez adressée et la pièce qui y était jointe. Cette pièce n'est point apocryphe, car malheureusement elle est imprimée dans la feuille officielle qui vient de m'être apportée par le général Reille. J'écris à cet égard au ministre, et je le somme même de faire connaître au roi mes représentations. Je lui fais observer que presque tous les généraux compris dans cette liste de proscription, sont recommandables par leurs talens et leurs bons services; que plusieurs d'entre eux, tels que les généraux Grouchy, Gilly, Clausel et Laborde, s'ils étaient proscrits pour la conduite qu'ils ont tenue au Pont-Saint-Esprit, Lyon, Bordeaux et Toulouse, je dois l'être à leur place, parce qu'ils n'ont fait qu'exécuter les ordres que je leur

1815. France.

Trente-un généraux, dont deux maréchaux; quatre colonels, vingt-deux autres personnages plus ou moins remarquables, étaient portés sur cette liste de proscription, et divisés en deux catégories. La première appelait sur les individus qu'elle concernait, le jugement des tribunaux; ceux de la seconde étaient signalés comme devant être bannis du territoire français, après toutefois que les chambres auraient décidé si tous ou quelques-uns seraient jugés selon les lois, ou seulement éloignés par mesure de haute police [1].

Cependant le moment du sacrifice approchait. Les puissances alliées concentraient leurs armées. Les Anglais étaient toujours sous Paris, les Prussiens sur la Loire; cent cinquante mille Russes se rassemblaient au camp de Vertus, ville du département de la Marne, entre Châlons et Epernay; les Bavarois occupaient Chaumont et ses environs; les Autrichiens, Dijon et le territoire de la Côte-d'Or. Le roi, ayant

si adressés en ma qualité de ministre de la guerre. Je termine par réitérer la demande de ma démission, et de commissaires chargés de l'exécution des ordres donnés pour la dislocation et le licenciement des troupes. Au surplus, à notre première entrevue, je vous communiquerai cette lettre dans tout son contenu.

Recevez, etc.

Bourges, 27 juillet.

Signé maréchal prince D'ECKMULH.

[1] *Première catégorie.* Le maréchal Ney; les généraux Drouet-d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes, les deux frères Lallemand, Labédoyère, Ameil, Brayer, Gilly, Mouton-Duvernet, Grouchy, Clausel, Laborde, Debelle, Bertrand, Drouot, Cambronne; le comte de Lavalette, le duc de Rovigo.

Deuxième catégorie. Le maréchal Soult, les généraux Excelmans, Fresinet, Carnot, Vandamme, Lamarque, Mouton-Lobau, Piré, Arrighi, Dejean fils, Hullin; les colonels Marbot, Bory de Saint-Vincent, Mellinet, Forbin-Janson; le duc de Bassano, les comtes Boulay, Réal, Thibaudeau, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Defermon, Merlin de Douai; les sieurs Arnault, Durbach, Félix Desportes, Cluys, Courtin, Garnier (de Saintes), Dirat, Dumolard, Harel, Garrau, Lelorgne-Dideville, Félix Lepelletier, Barrère de Vieuzac et Méhée-Latouche.

accepté la démission d'Exmouth, venait de nommer, 1815.
pour le remplacer, le duc de Tarente. Ce maréchal, qui arriva Rochefort.
à Bourges le 2 août, était chargé de faire exécuter les dispositions ordonnées par le gouvernement pour la dissolution des troupes et le licenciement de l'armée.

Cette dernière mesure s'exécuta dès les premiers jours de septembre. Alors seulement la France tout entière fut rassurée et assouvie. En déposant ses armes, le soldat français était bien loin de vouloir imiter ses [illegible] et [illegible] tout le licenciement est presque [illegible] pour l'état qui l'ordonne. Enfant respectueux de la [illegible] il rentra en silence dans la masse d'un [illegible] et industrieux, dont il fut la plus noble portion. « Cent [illegible] mille hommes, licenciés presque en même temps, couvrirent toutes les routes, se croisant dans toutes les directions, [illegible] aux mêmes logemens, sans que la sûreté des chemins fût inquiétée; nul trouble, nul désordre, aucun voyageur arrêté, ni insulté, et pas un excès commis à reprocher; partout le plus grand respect pour les lois et l'ordre. Rentrés dans leurs foyers, ces guerriers devinrent l'exemple de la modération et de la sagesse; et, quoique souvent provoqués, abreuvés de dégoûts, d'amertumes, d'insultes....., ils restèrent calmes, fidèles et dévoués[1]. »

[1] *Discours du maréchal Macdonald déjà cité plus haut.* Deux mois et demi après le licenciement de l'armée nationale, le duc de Richelieu, président du conseil des ministres, signa, au nom du roi, avec les plénipotentiaires des puissances alliées, le mémorable traité du 20 novembre. La France dut céder à perpétuité les places de Landau, Sarrelouis, Philippeville, Marienbourg et Versoix; il fallut rétrocéder à la Savoie et aux Pays-Bas le territoire obtenu par le premier traité de Paris; il fallut raser les fortifications d'Huningue, et recevoir les alliés, pendant cinq ans, dans seize forteresses, savoir : Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, le Quesnoi, Maubeuge, Landrecies, Avesnes, Rocroi, Givet avec Charlemont, Mézières, Sédan, Montmédy, Thionville, Longwy,

1815. France. Que pourrions-nous ajouter à cet hommage rendu à l'armée par l'un de ses premiers capitaines?

Les puissances alliées relèguent Bonaparte dans l'île de Sainte-Hélène. Napoléon, cause première de l'anéantissement de cette même armée, n'en fut pas le témoin, en Europe. Le sort ultérieur de cet homme célèbre qui, même après sa chute, avait pu occasionner une révolution aussi extraordinaire que celle qui venait d'avoir lieu, méritait d'être longuement et sérieusement discuté.

Il avait enfreint, de son propre mouvement, et sans motifs patens, le traité de Fontainebleau qui, en lui conservant le titre d'empereur, lui assurait la souveraineté de l'île d'Elbe. La question était de savoir s'il pouvait, dans sa position actuelle, réclamer avec fondement les droits d'un prince indépendant. Le conseil des monarques alliés décida que la paix de l'Europe ne devait pas être sacrifiée à des raisonnemens fondés sur un cas aussi douteux que nouveau, et il condamna le prisonnier volontaire à une réclusion perpétuelle. L'île de Sainte-Hélène, située au milieu de l'Océan Atlantique, et appartenant à l'Angleterre, fut choisie pour le lieu de son exil, dont la surveillance dut être exercée en commun par les puissances délibérantes.

Le 7 août, Napoléon prévenu de cette résolution, fut transféré du *Bellerophon* à bord du *Northumberland*. Avant de quitter le premier de ces vaisseaux de guerre, il remit à

Bitche, et la tête de pont du fort Louis. Une armée d'occupation de cent cinquante mille hommes, s'appuyant sur ces places frontières, et commandée en chef par le duc de Wellington, resta comme une garantie pour la sécurité de l'Europe, et pour la *sûreté intérieure* de la France. Les alliés laissaient au roi cinq années pour consolider son gouvernement. Enfin, la totalité des engagemens que fut obligée de contracter la France, y compris l'entretien des troupes étrangères, s'éleva à près de deux milliards.

l'amiral Keith, un écrit par lequel il protestait, à la face du ciel et des hommes, contre ce qu'il appelait la violation de ses droits les plus sacrés, ajoutant qu'on ne pouvait pas disposer ainsi de sa personne et de sa liberté, puisqu'il était venu librement à bord du *Bellerophon*, et qu'on ne pouvait pas le considérer comme le prisonnier, mais comme l'hôte de la nation britannique. Les généraux Bertrand et Montholon, avec leurs épouses, le général Gourgaud, le comte de Lascazes et son fils, douze domestiques accompagnèrent l'ex-empereur. Le *Northumberland* mit à la voile, le lendemain, pour se rendre à sa destination.

1815. France.

En passant à la hauteur du cap de la Hogue [1], Napoléon reconnut les côtes de France; il les salua aussitôt; et, étendant ses mains captives vers le rivage, on l'entendit s'écrier d'une voix profondément émue : « Adieu, terre des braves! adieu, chère France! Quelques traîtres de moins, et tu serais encore la grande nation, et la maîtresse du monde! »

Conclusion de cet ouvrage. — Quelle qu'ait été l'insuffisance de nos moyens pour écrire dignement le récit des nobles faits de nos guerriers, qu'il nous soit permis de croire, comme le poète, que nous avons élevé à la gloire nationale un monument plus durable que l'airain, et plus haut que les pyramides construites par les rois. Ni les inondations destructrices, ni le terrible aquilon, ni la longue série des années, ni le temps, dans sa fuite rapide, ne pourront le renverser [1].

[1] ..... *Monumentum ære perennius,*
Regalique situ pyramidum altius;
Quod nos imber edax, non aquilo impotens,
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series, et fuga temporum.
(Horat.)

[1] Littoral du département de la Manche.

1815. France.

N. B. L'abondance des matières que renferme ce dernier volume de notre texte historique, nous force de renvoyer à celui qui contiendra les dictionnaires biographique et géographique des *Victoires*, les appendices et errata que nous nous étions proposé de placer ici pour faire droit aux justes réclamations qui nous ont été adressées sur les omissions ou erreurs faites dans le cours de la rédaction.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.